



**HAL**  
open science

# Émigrer à Lyon entre 1960 et 2000. Dix récits de migrant-e-s.

Sylvie Schweitzer

► **To cite this version:**

Sylvie Schweitzer. Émigrer à Lyon entre 1960 et 2000. Dix récits de migrant-e-s.. 2013. halshs-00935104

**HAL Id: halshs-00935104**

**<https://shs.hal.science/halshs-00935104>**

Preprint submitted on 25 Jan 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ÉMIGRER À LYON ENTRE LES ANNÉES 1960 ET 2000. DIX RÉCITS DE MIGRANT-E-S

\* \*  
\*

Entretiens réalisés par Patrizia Ambrisi, Luciana Aquino, Mélanie Bouilly,  
Maud Chazalet, Baptiste Faure, Paul Faure, Jean-François Jacquier,  
Benoît Messant, Laurie Renaud et Dauphine de Vaugelas.



*Affiche éditée par Africagora © Médiathèque CNHI /Africagora.*

Sous la direction de Sylvie Schweitzer  
Université Lyon 2, décembre 2013

Ces entretiens ont été réalisés et analysés par des étudiant-e-s du Master d'histoire moderne et contemporaine de l'Université Lyon 2, dans le cadre d'un enseignement (« Méthodologie des sources orales ») dispensé à la faculté d'Histoire de Lyon 2 par Sylvie Schweitzer, Professeure d'Histoire contemporaine.

Les personnes qui ont accepté de répondre au questionnaire n'ont pas été choisies en fonction de critères de nationalité ou d'appartenance à une génération. Elles ont été contactées par les étudiant-e-s (dont deux sont elles-mêmes étrangères), sont d'âge et de nationalités divers, et quatre d'entre elles ont demandé l'anonymat. Nous les remercions ici vivement toutes et tous.

Elles et ils appartiennent à diverses générations (la plus âgée, Fatma B. est née en 1946 et la plus jeune, Mariam D. en 1986) et sont d'origines géographiques variées (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Brésil). Ce sont des femmes et hommes qui ont émigré en France pour des raisons de travail, mais aussi pour rejoindre un-e conjoint-e. Certain-e-s ont demandé leur naturalisation, d'autres pas, l'une d'entre eux est « sans papiers ».

Le fil rouge qui a structuré les entretiens est celui des diverses facettes de leur arrivée et de leur installation en France : la décision de départ et les conditions du voyage; l'arrivée en France et les questions liées à l'apprentissage de la langue pour les non francophones; les liens tissés avec la famille et les institutions d'aide, ainsi que les rapports avec le pays d'origine; les conditions de logement; les éventuelles manifestations de racisme; les projets de retour au pays comme les manifestations de solitude.

Ce volume est organisé en deux parties. La première est l'analyse des entretiens en dix grandes thématiques. La deuxième regroupe la retranscription intégrale des entretiens menés, qui sont classés par ordre alphabétique des personnes sollicitées.

<b>LES THÉMATIQUES.....</b>	<b>5</b>
<b>1. TYPOLOGIE DES ENQUETE-E-S.....</b>	<b>5</b>
Dates d'arrivée et flux migratoires.....	6
Age à l'arrivée.....	7
Diplômes et formations.....	7
Contrats de travail et papiers à l'arrivée.....	7
Statuts matrimoniaux.....	8
La vie en France.....	9
* Tableau récapitulatif des profils individuels.....	11
<b>2. DES RESEAUX POUR LA VIE EN FRANCE.....</b>	<b>13</b>
Les réseaux personnels.....	13
Les réseaux institutionnels.....	15
<b>3. DES PAPIERS POUR UNE IDENTITE.....</b>	<b>18</b>
<b>3. DES PAPIERS POUR UNE IDENTITE.....</b>	<b>18</b>
L'immigration économique en France durant les Trente Glorieuses.....	18
Entrer en France en transgressant les restrictions d'immigration : situation d'expulsion ou situation régulière.....	20
Le mariage, la parentalité et l'éducation comme raisons d'immigration et de régularisation.....	21
<b>4. LE LOGEMENT.....</b>	<b>23</b>
Le premier logement.....	23
La nature et l'action des réseaux lors de la recherche.....	26
Habitat et habitus.....	28
<b>5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE.....</b>	<b>30</b>
Le travail comme raison de départ.....	30
Le travail comme priorité.....	30
L'évolution de l'activité rémunérée.....	32
Les moyens pour trouver un emploi.....	34
<b>6. LES LANGUES : APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION.....</b>	<b>36</b>
Typologie du niveau linguistique des témoins.....	36
Maîtriser le français : une nécessité.....	38
Parler et transmettre à la maison et dans la sphère privée.....	39
<b>7. L'EVOLUTION DES RAPPORTS AVEC LE PAYS ET LA CULTURE D'ORIGINE.....</b>	<b>41</b>
Les pratiques culturelles : un rappel du pays natal.....	42
L'importance d'entretenir un lien affectif avec son pays.....	45
<b>8. RACISME ET XENOPHOBIE.....</b>	<b>51</b>
Parcours.....	51
Préjugés et stéréotypes.....	53
<b>9. LES SOLITUDES ET LEURS ANTIDOTES.....</b>	<b>55</b>
Un départ rarement en solitaire.....	55
L'importance de la « communauté ».....	55
Les lieux de rencontres.....	56
L'éloignement de la famille et des amis.....	58
<b>10. LES « ILLUSIONS BIOGRAPHIQUES » : CENSURES, DENIS, RECONSTRUCTIONS.....</b>	<b>61</b>
Des papiers : lesquels ? pourquoi ?.....	61

Les problèmes de datation.....	62
Les langues se délient.....	63
...timidement.....	63
...ou ne se délient pas.....	64
Contrat de travail et emploi.....	64
<b>LES ENTRETIENS.....</b>	<b>66</b>
<b>VELINE A. ....</b>	<b>66</b>
<b>ANOUCH B.....</b>	<b>74</b>
<b>FATMA B.....</b>	<b>82</b>
<b>MOHAMMED E. ....</b>	<b>100</b>
<b>BIBIANE G. ....</b>	<b>110</b>
<b>CAROLA G.....</b>	<b>121</b>
<b>PETER J.....</b>	<b>128</b>
<b>AMANDA L. ....</b>	<b>137</b>
<b>JOSE M.....</b>	<b>140</b>

## LES THÉMATIQUES

### 1. TYPOLOGIE DES ENQUÊTES



« Douce France », par Wolinski

© Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration<sup>1</sup>.

Dans le cadre d'une enquête, notre promotion a interrogé un ensemble de dix personnes qui ont, au premier regard, des profils très divers. Trois hommes et sept femmes, tous venant de dix pays différents, ont ainsi accepté de témoigner. C'est leur identité d'immigré, vivant en France, que nous avons choisi de solliciter principalement lors de ces entretiens. Cependant, les entretiens ont révélé des identités multiples, celles d'hommes, de femmes, d'Africains, de réfugiés, etc. Cette partie aura pour but d'effectuer une typologie de l'échantillon des enquêtés et se base sur les retranscriptions des entretiens, avec les erreurs humaines que cela entraîne, la mémoire des enquêtés n'étant pas infaillible et certains d'entre eux devant chercher des souvenirs vieux de plusieurs décennies<sup>2</sup>. Avec ces informations, enrichies de quelques travaux, nous traiterons dans cette typologie, par exemple, des origines géographiques et économiques des migrants, ainsi que des raisons qui les ont poussés à partir. Nous ferons aussi une typologie des différentes périodes d'arrivée et de l'âge des enquêtés lors de leur arrivée. Nous essayerons de voir quels bagages (papiers officiels, contrat de travail, mais aussi diplômes et formations) et quelles situations (matrimoniales, familiales, sociales) les témoins avaient avant d'arriver en France, et quels bagages

<sup>1</sup> Source : <http://www.histoire-immigration.fr/musee/collections/wolinski-douce-france>

<sup>2</sup> Cf. l'article de Sirna Francisca « Enquêter auprès des migrants – le chercheur et son terrain », p. 16 à 20.

et situations ils ont aujourd'hui. La présentation se fera ainsi en plusieurs points : la date d'arrivée, les raisons de la migration et l'appartenance à des flux migratoires. Les pays d'origine. L'âge d'arrivée. Les diplômes et les formations des migrants. Les contrats de travail et les papiers à l'arrivée. Les statuts matrimoniaux. Le devenir social en France des migrants.

### *Dates d'arrivée et flux migratoires*

Ces étrangères et étrangers sont arrivés entre 1962 et 2008, l'échantillon nous donne des versions assez larges sur les différentes immigrations. A noter que les trois hommes de l'échantillon sont tous arrivés avant la fin des années 1980 (1962 pour José M. ; 1969 pour Mohammed E. ; 1988 pour PETER J.). Une seule femme est venue avant les années 2000 (Fatma B., arrivée en 1965), les six autres étant arrivées en France entre 2001 et 2008. Les trois premières personnes de l'échantillon qui sont venues en France font partie des migrations maghrébines et des migrations de la péninsule ibérique, survenue après la Seconde guerre mondiale, et qui dura jusqu'au début des années 70. En effet, José M. a suivi sa famille, originaire d'Espagne, de même que Fatma B. (Tunisienne), qui a suivi son mari. Mohammed E. (Marocain) a quant à lui suivi une migration organisée pour le transfert de main d'œuvre du Maghreb aux usines françaises. Après les années 70, un flux migratoire provenant de l'Afrique Subsaharienne se développe (arrivée de Véline en 2001, venant de Madagascar, de Bibiane G. en 2004, venant du Burkina Faso et de Mariam D. en 2008, venant de Cote d'Ivoire).

Les cas de PETER J. (venant de Suède en 1988), de Carola G. (venant d'Allemagne en 2006), d'Amenda Lourenço (venant du Brésil en 2008) et d'Anouch B. (venant d'Arménie en 2006) ne semblent pas relever de flux migratoires aussi importants que les flux de migration en provenance du Maghreb, de la péninsule Ibérique ou de l'Afrique Subsaharienne (bien qu'il y ait eu une diaspora arménienne importante, celle-ci a eu lieu après le génocide arménien de 1915 et l'immigration d'Anouch B. ne rentre pas dans ce cas de figure). Le fait que la totalité des arrivées survenues après 1974 concerne uniquement des femmes aurait pu s'expliquer par la politique d'immigration 0, n'autorisant que le regroupement familial. Nous en reparlerons ci-dessous dans la section des statuts matrimoniaux.

Le sexe des individus ne semble ici pas être déterminant. Les deux raisons majeures des migrations de notre échantillon sont des raisons familiales ou économiques, avec parfois un mélange de ces deux raisons. Ainsi, PETER J., Fatma B. et Carola G. ont tout trois migré en France car leurs conjoint-e-s ont la nationalité française et/ou se trouvent en France. Bibiane G. est quant à elle venue à Lyon car, son mari étant décédé, elle préféra rejoindre son oncle plutôt que de rester dans son pays. José M. vient pour sa part avec sa famille rejoindre son père, qui travaille depuis trois ans en France. Sa migration, familiale, est aussi teintée de raisons politiques, puisque, dit-il, sa famille cherche à fuir l'Espagne franquiste. Véline fait le lien entre la migration familiale et la migration économique, puisqu'elle arrive en suivant son fiancé, mais avec comme priorité de fuir son pays trop pauvre, et d'améliorer son quotidien en France. Amenda Lourenço et son compagnon français sont eux aussi retournés en France, et ce dans l'espoir d'y trouver plus de travail qu'au Brésil, de même que Mohammed E., qui est venu pour travailler.

Deux cas sortent des migrations « conventionnelles », celui de Anouch B. et de Mariam D.. En effet, la première fuit l'Arménie car la vie de son mari (Arménien lui aussi) est là-bas menacée. La seconde est plus ou moins contrainte par la famille de son pays d'origine à aller en France afin d'y assister sa sœur aînée, alors qu'elle ne désire pas quitter son pays. On a donc des migrations familiales pour la plupart des cas, mais aussi des migrations économiques, politiques ainsi que des migrations forcées, avec parfois un enchevêtrement de ces différentes raisons.

Comme on l'a dit, les dix personnes interrogées viennent de dix pays différents. Nous pouvons cependant les classer dans deux catégories différentes, selon des critères économiques :

\* Pays très développés lors des migrations des intéressés : Allemagne (Carola G. ), Brésil (AMANDA L.), Suède (P. Johansson).

\* Pays connaissant des difficultés économiques lors des migrations des intéressés : Arménie (Anouch B.), Burkina Faso (BIBIANE G. ), Côte d'Ivoire (Mariam D. Espagne (José M.), Madagascar (Véline), Maroc (Mohammed E..) et Tunisie (Fatma B.).

### ***Age à l'arrivée***

À la lecture des entretiens des dix personnes interrogées, le fait que l'immigration se fait jeune saute aux yeux. En effet, les personnes arrivées en France le plus tardivement ont alors seulement 31 ans (Bibiane G. et Carola G. ). Sept personnes sur dix sont arrivées alors qu'elles ont autour d'une vingtaine d'années (19 ans pour Mohammed E.. et Fatma B., 20 ans environ pour Véline, 22 ans pour Anouch B. et Mariam D, 26 ans pour Amenda Lourenço et PETER J.). Un seul cas de migration d'enfant dans notre échantillon, celui de José M., arrivé à l'âge de 10 ans. On peut noter que les migrations des plus « âgés » viennent, la plupart du temps, des pays les plus développés au niveau économique (PETER J., 26 ans, en provenance de Suède, Amenda Lourenço, 26 ans, en provenance du Brésil et Carola G. , 31 ans, en provenance d'Allemagne). Le sexe des individus ne semble pas jouer dans notre échantillon, les hommes étant arrivés alors qu'ils avaient entre 10 et 26 ans, et les femmes entre 19 et 31 ans : quel que soit le sexe, les individus arrivent en étant relativement jeunes, donc féconds, capables de travailler et d'endurer une migration.

### ***Diplômes et formations***

L'âge de l'arrivée peut être mis en corrélation avec le niveau de diplôme à l'arrivée. En effet, les trois enquêtés arrivés étant parmi les plus vieux sont aussi les plus diplômés de l'échantillon (Diplôme d'économie obtenu en Suède pour PETER J., diplôme de traductrice obtenu en Allemagne pour Carola G. , diplôme de journalisme obtenu au Brésil pour Amenda Lourenço). Certains d'entre eux continuent même parfois des études après leur arrivée en France (préparation des concours du CAPES et de l'agrégation pour Carola G. , master de géopolitique pour Amenda Lourenço). Les autres migrants n'ont pas de diplôme ou de formation reconnue à leur arrivée, mais l'essentiel d'entre eux ont entrepris des démarches de formation (Mohammed E.. qui fait une formation de soudeur, Bibiane G. faisant une formation agent de service hospitalier, Véline faisant des formations pour améliorer sa maîtrise de la langue française, etc.). Seules exceptions : Anouch B., qui est sans papiers officiels et Fatma B., mère de famille nombreuse.

### ***Contrats de travail et papiers à l'arrivée***

L'essentiel de l'échantillon, diplômés et non diplômés confondus, n'a pas de contrat de travail avant d'arriver en France. Le seul cas se rapprochant de cette situation est celui de Mohammed E... Il est alors non diplômé, âgé de 19 ans, et est engagé pour venir travailler en France, en tant qu'ouvrier (comme nous l'avons vu, il fera par ailleurs une formation de soudeur, quelques années plus tard) : il a alors une carte de séjour et de travail. Certains n'avaient, en revanche, aucun papier leur permettant d'arpenter le sol français (Fatma B., reste sans papiers durant deux ans, les visas n'étant pas nécessaires lors de son arrivée. Anouch B. est, quant à elle, munie d'un faux visa). La plupart d'entre eux ont des papiers leur permettant de circuler librement, parfois pour un temps limité, sur le territoire français et européen puisqu'ils ont des visas (visa de



trois mois pour PETER J., Véline, Amenda Lourenço, visa Schengen pour Mariam D, qui l'utilise pour aller commercer à Florence, avant de venir en France). D'autres ont la citoyenneté européenne (Carola G. ) ou encore la citoyenneté française (BIBIANE G. , qui a obtenu la nationalité française avant son arrivée de par son mari français d'origines togolaises). Un seul cas de rapprochement familial légal et officiel, celui de José M., arrivé à dix ans, avec sa famille, afin de rejoindre son père qui travaille alors en France depuis trois ans. Plusieurs des enquêtés savent pourtant qu'ils vont rester sur le sol français plus longtemps que ne le leur permettent leurs premiers papiers. Ils font ainsi renouveler leurs visas, renouvellement parfois poussé jusqu'à l'obtention de la nationalité française, en général par mariage (Véline, Amenda Lourenço, PETER J....).



« L'immigré exhibitionniste », par Plantu, 1979

© Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration<sup>3</sup>.

### **Statuts matrimoniaux**

Le mariage avec une personne française peut faciliter la naturalisation, mais les personnes ainsi mariées ne demandent pas forcément la nationalité française. Ce qui frappe, c'est pourtant le fait que huit des dix personnes interrogées se sont finalement mariées ou pacsées avec une personne française, tous sexes confondus. Deux exceptions : Fatma B. (mariée à un tunisien avant son arrivée) et Anouch B. (mariée à un Arménien avant son arrivée). Sur les huit personnes mariées ou pacsées à un individu de nationalité française, cinq sont déjà engagées avec ces individus avant d'arriver en France (PETER J. et Véline sont fiancés avec des Français, Amenda Lourenço et Bibiane G. sont mariées avec des Français et Carola G. est quant à elle pacsée avec un Français). Seuls Mohammed E. et Mariam D. sont arrivés sur le territoire français en étant célibataires (José M. n'a, lui, que 10 ans ...) et ont épousé des individus français par la suite (dans le cas de Mariam D., il s'agit d'une union religieuse et non d'un mariage civil). À noter que sur ces huit unions avec des Français, deux le sont avec des Français naturalisés (Mariam D. dont le mari français était d'origine Ivoirienne et BIBIANE G. , dont le mari était d'origine Togolaise).

Sur l'ensemble de ces couples, aucun, si ce n'est Bibiane G. et son compagnon, n'ont d'enfant avant l'arrivée du migrant en France (Bibiane G. en a deux, qu'elle a amenés avec elle). Huit migrants sur dix ont cependant des enfants en France : entre 1 et 7 enfants, avec une moyenne de

<sup>3</sup> Source : <http://www.histoire-immigration.fr/musee/collections/l-immigre-exhibitionniste-et-formalites>

2,6 enfants par migrante. Seules exceptions, BIBIANE G. , qui a perdu son époux, et Amenda Lourenço.

### *La vie en France*

Si les statuts matrimoniaux semblent globalement tous converger dans le même sens quel que soit le sexe de l'individu, le devenir social en France voit quant à lui un clivage certain entre les hommes et les femmes de l'échantillon. Les premiers semblent bien moins touchés par la précarité que les secondes, et ce, quelles que soient leurs origines sociales. En effet, PETER J., s'il mentionne qu'il a connu quelques années de chômage, réussit globalement bien à trouver du travail dans le commerce, et crée même son entreprise. Il en va de même pour José M., qui crée son entreprise aux alentours de sa quarantième année. Le dernier homme, Mohammed E.. devient ouvrier qualifié grâce à une formation, et accède ainsi à la propriété.

Concernant les femmes, les emplois précaires et les « petits boulots » semblent de mise la plupart du temps. Quatre d'entre elles font des ménages chez les particuliers (Fatma B., pendant 10 ans, avant d'arrêter de travailler, Anouch B., et ce de façon non déclarée, renforçant sa précarité, Mariam D. et Véline). Amenda Lourenço est quant à elle nourrice, et ce alors qu'elle a un diplôme de journalisme et un master de géopolitique. Carola G. , qui a un diplôme de traductrice, éprouve aussi des difficultés à trouver un travail, notamment à cause de ses enfants. Bibiane G. est pour sa part agent des services hospitaliers et aimerait suivre une formation pour évoluer professionnellement, mais son statut actuel la classerait plutôt parmi les classes populaires. La plupart des femmes de notre échantillon ne sont donc pas à l'abri de difficultés financières, et certaines en parlent directement ou indirectement dans leurs entretiens (Anouch B., Amenda Lourenço, Fatma B., etc.). Deux cas spéciaux, ceux de Véline et de Fatma B., puisque la première alterne volontairement des courtes périodes de travail avec des périodes de chômage, n'aimant pas trop travailler. La seconde, quant à elle, décide d'arrêter de travailler après dix ans de ménage afin de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Les deux laissent à leur conjoint la charge des revenus du foyer.



*Immigration = chômage. Affiche éditée par le Front national, années 1980 © BDIC<sup>4</sup>.*



Une place pour tous en France.

Affiche éditée par Africagora<sup>5</sup> © Médiathèque, Cité nationale de l'histoire de l'immigration/Africagora<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Source : <http://www.histoire-immigration.fr/musee/collections/affiche-editee-par-le-front-national-annees-1980>

<sup>5</sup> Africagora : un club d'entrepreneurs, d'élus, etc. d'origines africaines. [www.africagora.org](http://www.africagora.org)

<sup>6</sup> Source : <http://www.histoire-immigration.fr/musee/collections/affiche-editee-par-africagora>. Si notre enquête nous pousse à étudier le devenir social des enquêtés, elle aborde aussi les sujets du rejet des immigrés, de l'intégration, etc.

Nom, prénom	Pays d'origine	Arrivée	Age	Diplôme/formation avant la migration	Diplôme/formation après la migration	Papiers à l'arrivée	Statut matrimonial et familial	Raison de la migration
José M.	Espagne	1962	10		Suit sa scolarité en France		Marié à une Française	Familiale Politique

*\* Tableau récapitulatif des profils individuels*

							3 enfants	
Fatma B.	Tunisie	1965	19			Pas de papiers (inutiles à cette époque)	Mariée à un Tunisien 7 enfants	Familiale
Mohammed E..	Maroc	1969	19		Formation de soudeur	Carte de séjour et de travail	Mariée à une Française 2 enfants	Économique
PETER J.	Suède	1988	26	Études d'économie		Visa de 3 mois	Marié à une Française 3 enfants	Familiale
Véline A.	Madagascar	2001	20		Formation à la langue française	Visa touriste de 3 mois	Séparée 1 enfant	Economique Familiale
BIBIANE G.	Burkina Faso	2004	31		Formation d'agent des services hospitaliers	Citoyenneté française	Mariée à un Français 2 enfants (nés avant sa migration)	Familiale
Anouch B.	Arménie	2006	22			Faux papiers	Mariée à un Arménien 1 enfant	Migration forcée (fuite)
Carola G.	Allemagne	2006	31	Traductrice littéraire	CAPES Agrégation	Citoyenneté européenne	Pacsée à un Français 2 enfants	Familiale
Mariam D.	Côte d'Ivoire	2008	22		Formation d'aide aux personnes âgées (interrompue)	Visa Schengen	Mariée religieusement à un Français 1 enfant, bientôt 2	Familiale
Amenda Lourenço	Brésil	2008	26	Études de journalisme	Études de géopolitique	Visa touriste de 3 mois	Mariée à un Français Pas d'enfant	Économique

## 2. DES RESEAUX POUR LA VIE EN FRANCE

Francesca Sirna décrit dans ses recherches les « *relations familiales, mais aussi de liens de solidarité, de coopération, d'échanges de services et d'informations tissés [...] avec des individus et des groupes n'appartenant pas à la parenté* »<sup>7</sup>. En effet, « *le réseau joue un rôle essentiel dans la mesure où il permet à l'immigrant de tisser et d'entretenir des liens pour mieux vivre en compagnie dans un milieu étranger [...].* »<sup>8</sup>. En effet, le lien social, soit « *ce qui rattache les individus et les groupes les uns aux autres. Il peut s'agir de liens directs (ou relations 'primaires') basés sur l'interconnaissance : lien conjugal, familial, relations amicales, relations de voisinage, etc., ou de liens indirects tissés par la médiation d'institutions complexes : monde professionnel, associations, syndicats, partis, etc.* »<sup>9</sup> favorise l'intégration des individus. On entend par là leur accès à un mode de vie digne leur permettant de participer à l'identité collective du pays, avec une interaction culturelle et des buts communs, sans pour autant devoir renier leurs racines. L'intégration est donc un processus plus ou moins long, ainsi que son résultat.

« *Même si l'emploi est une dimension essentielle de l'insertion sociale des personnes immigrées [...] d'autres éléments comme les relations sociales notamment, apparaissent tout aussi importants : [...] les contacts familiaux, les relations amicales [...] la participation associative.* ». Les propos de Marilyne Bèque<sup>10</sup> correspondent au vécu des dix immigré-e-s que nous avons interrogé-e-s.

Si nous constatons que les migrant-e-s s'appuient d'abord sur les membres de leur famille (et belle-famille le cas échéant), l'aide obtenue par les associations, institutions, organisations, l'activité et la formation professionnelles, est également conséquente. Nous observons enfin l'importance des rencontres individuelles imprévues et de voisinage : de ces échanges imprévus naissent souvent de véritables liens d'amitié ou de solidarité ; être correctement intégré-e-, c'est également - comme l'écrivent Marilyne Bèque et Freddy Raphaël<sup>11</sup> - entretenir des « *relations amicales* », tant avec ses voisin-e-s qu'avec des ami-e-s.

En effet, la moitié des témoins sont originaires de pays non francophones : seulement un parlait correctement le français à son arrivée, et cinq en ignoraient tout<sup>12</sup>. Anouch B. et Mohammed E. n'avaient personne sur qui compter lorsqu'ils sont arrivés sur le sol français.

Nous pouvons organiser ces réseaux en deux catégories : réseaux individuels d'une part, réseaux institutionnels d'autre part.

### ***Les réseaux personnels***

L'appui sur la famille et la belle-famille est précieux d'abord pour pouvoir quitter son pays natal. Ainsi, Anouch B. précise que « *avec ses contacts, mon beau-père a pu obtenir une grosse*

---

<sup>7</sup> Sirna Francesca, « Piémontaises et Siciliennes à Marseille depuis 1945 : mobilité, réseaux et rapports de genre », *Migrations Société*, n°127, 2010, pages 137-155, p.137

<sup>8</sup> Clara Rachel Eybalin Casséus, « Vilna Francine Bashi, *Survival of the Knitted. Immigrant Social Networks in a Stratified World* », *Revue européenne des migrations internationales*, 2013, n°2, vol. 29.

<sup>9</sup> Article « Lien social » in Échaudemaison Claude-Danièle (dir.), *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2009, 575 pages, pages 286-287.

<sup>10</sup> Bèque Marilyne, « Famille, amis et participation associative. Quelle importance pour les personnes immigrées et celles nées en France d'un ou deux parent(s) immigré(s) ? », *Les immigrés en France. Édition 2005*, Paris, INSEE, « Insee Références », 2005, pages 23-32, page 23.

<sup>11</sup> Bèque Marilyne, Article cité. Raphaël Freddy, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1980, n°1, pages 127-145.

<sup>12</sup> Voir plus haut la typologie des témoins interrogés.

*somme et prendre nos visas. [...] Donc on a pu prendre l'avion normalement.* ». Et Bibiane G. fait remarquer que c'est sa belle-famille qui a « *payé le billet* » d'avion et qui « *s'occupait de moi* » les trois premiers mois de son arrivée en France : « *mon oncle m'a emmenée à la CAF [Caisse d'allocations familiales], à la sécurité sociale.* ».

Ensuite, les liens de parenté sont utiles pour se loger à l'arrivée<sup>13</sup> : par exemple, José M. indique que son père déjà installé en France « *avait acheté une vieille maison qu'il avait retapée [...] et il nous a fait venir après.* ». Une fois arrivée à Paris, Mariam D. fut quant à elle logée par sa sœur : cependant, il était prévu « *dès le départ que je devais aller chez elle* » pour l'aider dans les tâches ménagères et domestiques. AMANDA L. note, elle, que « *quand on est arrivé, on est resté à l'appart' d'un oncle de mon mari [...] à Toulouse, c'était un petit studio.* ». PETER J. révèle que son épouse et lui ont « *pris le logement du grand-père* » de sa femme.

Plusieurs des témoins précisent également qu'elles ont obtenu leurs papiers grâce à leur mari : « *c'est grâce à lui que j'ai eu les papiers.* » (Mariam D.), « *il a demandé les papiers français pour moi.* » (BIBIANE G.), « *c'est mon mari qui s'est occupé de ça.* » (Véline A.), « *mon mari m'a fait les papiers.* » (Fatma B.).

La famille est aussi importante pour tisser des liens d'amitié : Mariam D. explique en effet que c'est son mari « *Koffi qui m'a présenté à d'autres personnes, aux femmes de ses amis, à ses cousins. Donc c'est avec eux que j'ai des relations* ». Enfin, PETER J. précise qu'il a « *pu trouver du travail grâce à son beau-frère.* ».

Bénéficiaire du soutien des cercles familiaux<sup>14</sup> se révèle donc très important pour s'intégrer correctement à son pays d'accueil. Cependant, les entretiens montrent que la socialisation secondaire est tout aussi primordiale. Francisca Sirna précise : « *je n'arrivais pas à retracer la trajectoire d'une personne sans faire référence aux parcours d'autres personnes (parents, amis, voisins, collègues de travail)* »<sup>15</sup>. En effet, être correctement intégré-e, c'est également - comme l'écrivent Marilyne Bèque et Freddy Raphaël<sup>16</sup> - entretenir des « *relations amicales* », tant avec ses voisin-e-s qu'avec des ami-e-s.

Tisser de tels liens permet de ne pas se retrouver (trop) isolé-e. Ainsi, à la question « *vous n'êtes pas trop isolée ?* », Mariam D. répond : « *Non, ça va j'ai ma voisine, et puis un autre couple.* ». Anouch B. connaît le même cas de figure : « *Oui, je n'ai pas beaucoup d'amis. Je ne suis pas enfermée mais je ne veux pas trop parler.* », tout comme Carola G. : « *Bah j'ai des amis et un réseau, mais ça c'est plutôt un réseau franco-allemand, en fait. [...] J'ai très peu d'amis vraiment français.* ». Fatma B. précise quant à elle que « *les voisins des fois ils venaient chez moi. On buvait le thé chez moi* » et indique avoir été très proche de ses voisins les premiers temps de son arrivée en France : « *tous les jours on faisait à manger, un jour moi, un jour eux. [...] On dirait que c'est ma famille.* ». Enfin, AMANDA L. a noué une amitié avec « *quelques Brésiliennes* » qu'elle a « *trouvées* » et Véline A. a « *rencontré des copines en France et parle encore malgache avec mes copines qui viennent du pays. [...] Je n'ai des contacts qu'avec des filles de Madagascar.* ».

Anouch B. et son mari ont quant à eux été aidés : « *on a rencontré une fille. On parlait la même langue. Elles nous a tout expliqué, emmenés partout et elle nous a logés dans sa chambre, dans son foyer. On n'avait pas le droit alors on sortait la journée et rentrait pour se coucher.* ». A

---

<sup>13</sup> Ce constat rejoint l'idée évoquée par Francisca Sirna dans son article, à savoir « *liens de solidarité, de coopération, d'échanges de services et d'informations [...] notamment sur les possibilités d'être hébergé dans le lieu d'immigration* » – article cité -.

<sup>14</sup> Notion reprise de l'article de Freddy Raphaël (article cité).

<sup>15</sup> « *L'enquête biographique : réflexion sur la méthode* » in Aggoun Atmane (dir.), *Enquêter auprès des migrants. Le chercheur et son terrain*, Paris, L'Harmattan, « *Logiques sociales* » 2009, pages 9-30, page 10.

<sup>16</sup> Article cité.

l'identique de Mohammed E. : « deux Algérie nous ont quand même aidés un petit peu, notamment un. Ils nous expliquaient Feurs, qu'est-ce qu'il y a à Feurs, nous parlaient un petit peu de la région » : il ajoute qu'un « journaliste local m'a trouvé un logement ».

Enfin, c'est grâce un « ami commun » que Mariam D. et son mari ont pu se rencontrer puis se marier : « oui, c'est un ami commun qui nous a présenté, lui, il venait de Lyon, moi, j'étais à Paris. Il nous a présentés, et puis là, allez !, c'est parti, on a fait le mariage et je suis venue ici. ».

Ces réseaux personnels trouvent leur pleine efficacité grâce à des structures plus larges.

### **Les réseaux institutionnels**

Mohammed E. fait observer que « dans l'administration, il y en a pas mal qui sont bien quand même [pour aider aux démarches administratives], à la mairie pour demander un renseignement [...] ils arrivent à nous renseigner correctement et même nous aider si on a besoin de quelque chose, pas de souci, notamment dans les petits patelins. Je sais pas dans les grandes villes mais à Feurs c'était bien [...] ». ».

Les membres du personnel du « foyer Le Pont à Mâcon » ont quant à eux été d'un grand recours pour Bibiane G. puisqu'« ils ont fait les démarches. Ils ont tout pris en charge et ils m'ont trouvé un logement et puis ils m'ont trouvé la formation d'aide à la personne. »

En ce qui concerne les associations, celles-ci sont de plusieurs types : outre les associations spécifiquement dédiées aux immigré-e-s – exemple de RESF -, ces derniers/dernières peuvent aussi avoir recours à des organismes d'aide à l'emploi comme Pôle emploi, ou encore à des institutions culturelles, religieuses ou sportives, comme indiqué plus loin. Ainsi, Anouch B. a par exemple bénéficié pour « les démarches » du soutien du « Forum des réfugiés » et de la « Croix-Rouge », ou de « RESF » (Réseau Éducation Sans Frontières) qui « est une vraie famille [...] plus qu'une association d'aide aux démarches, c'est une rencontre, des amis ».



Mariam D. s'est quant à elle « inscrite à Pôle emploi et la mission locale de Meyzieu m'a permis de trouver les petites formations. » : Bibiane G. dresse le même constat : « Il y avait la CAF qui donnait le RSA [Revenu de solidarité active jusqu'à ce que je trouve la formation par l'intermédiaire de Pôle emploi de l'ANPE [Association nationale pour l'emploi]. »<sup>17</sup>.

<sup>17</sup> A propos de l'activité professionnelle, il faut se garder des généralités. Ainsi, l'étude de Catherine Quiminal, Babacar Diouf, Hamédy Diarra, Babacar Fall et Mahamet Timéra montre-t-elle une certaine spécificité des jeunes immigrantes africaines, qui, déjà impliquées dans le travail au sein des communautés d'origine, accèdent plus naturellement à des activités professionnelles dans le pays d'accueil que d'autres femmes immigrées. Source « Les jeunes filles d'origine africaine en France. Parcours scolaires, accès au travail et destin social », dans Philippe Bernard, « Les jeunes Africaines, nouvelles championnes de l'intégration », *Le Monde*, 20 mars 1998, p.10.





*Une agence de Pôle-Emploi*

Grâce à certaines associations, il est également possible d'apprendre le français, comme l'explique AMANDA L. : *« j'avais l'habitude d'aller à un cours de conversation gratuit d'une association chrétienne. C'était très bien pour moi, parce que parler c'était plus urgent que d'apprendre à écrire ».*

Il est aussi nécessaire de montrer le rôle que jouent les assistantes sociales dans le processus d'intégration des immigré-e-s : leur action est mise en avant à deux reprises dans les entretiens. Si elles ont permis de trouver un logement, les déplacements et démarches administratives ont également été facilités grâce à elles. Ainsi, Fatma B. indique qu'à son arrivée, une assistante sociale l'a aidée *« pour le logement »*. Bibiane G. précise quant à elle qu'elle a reçu le soutien de deux assistantes sociales successives, la première *« a fait les démarches sur Lyon pour me trouver un logement »* et la seconde *« m'a amenée dans un foyer »* à Mâcon et *« m'a donné des tickets »* (de transports urbains). Enfin, Anouch B. indique que *« quand on est rentré au foyer des immigrés, des assistantes sociales nous ont aidés [elle et son mari] pour faire les démarches pour demander des papiers. [...] On prépare notre dossier avec les assistantes sociales »*. Mariam D. précise *« que la France, c'est un pays où l'on sait qu'il y a de l'aide sociale, les assistantes sociales elles t'aident, elles ne te laissent pas. »*.

### **Les structures culturelles, culturelles et sportives**

Il est ainsi possible de citer PETER J. et son épouse : ils ont participé aux réunions du Groupe franco-scandinave lors de leurs premières années passées à Lyon : *« en plus, j'ai intégré la filiale lyonnaise de la Chambre de Commerce Economique »*, précise-t-il. Il indique aussi que *« depuis un an, je suis plus intégré étant donné que je fais partie du conseil presbytéral de notre église. »*. Bibiane G. a pour sa part fait la connaissance d'*« une dame à l'église »* : cette rencontre impromptue s'est transformée en véritable solidarité, puisque cette *« mamie »* a conduit et ramené de nombreuses fois Bibiane lorsqu'elle était en *« formation »* et *« gardait les enfants »* en son absence. Mohammed E.. révèle lui que la pratique du *football* après le travail *« l'a aidé un petit peu »* à s'intégrer.

Ainsi, le processus de sociabilité s'effectue de différentes manières : grâce à la famille et belle-famille, par le milieu associatif, mais également par l'intermédiaire des assistantes sociales,

voisin-e-s et ami-e-s. Ce sont les contacts humains qui permettent l'intégration à plusieurs échelles : au sein des communautés de primo-arrivant-e-s d'abord (exemple des familles espagnoles qui partageaient le repas avec José M.), puis surtout avec sa localité d'accueil. Les réseaux apparaissent par conséquent nécessaires au processus d'intégration des immigré-e-s. Néanmoins, chacun d'entre eux doit rester suffisamment ouvert pour ne pas créer des contraintes trop pesantes sur le quotidien des migrant-e-s. La remarque d'Mariam D. nous engage ainsi à ouvrir ce nouveau champ de réflexion : ayant dû travailler pour sa sœur à son arrivée en France, elle a avoué qu'elle « *restait alors tout le temps dans la maison et ne sortait pas comme ça. Si je sortais c'était avec elle pour aller faire les courses. [...] ce qui fait que je me suis renfermée, sinon avant j'étais quelqu'un de beaucoup plus ouvert.* ».



en 1963 avec le Maroc, la Tunisie et le Portugal, puis en 1965 avec la Yougoslavie et la Turquie. Des conventions sont également signées avec des pays d'Afrique Noire et l'Algérie.

Ces nouveaux travailleurs et travailleuses, recruté-e-s directement dans leur pays d'origine et soumis à un contrôle sanitaire, reçoivent une carte de travail et une carte de séjour temporaire (valable un an), ordinaire (valable trois ans) ou privilégiée (valable dix ans), et entrent en toute légalité sur le territoire français. Le récit de Mohammed E., qui correspond d'ailleurs à ceux présentés par le film de Yamina Benguigui - *Mémoire d'immigrés : l'héritage maghrébin* <sup>18</sup>, témoigne parfaitement de la politique d'immigration de cette époque.

« - *Quelles étaient les raisons de votre venue en France ?* —[...] *Les raisons... à l'époque il n'y avait pas foule pour venir en France, d'ailleurs je suis pas venu tout seul, c'est à dire qu'il y avait des recruteurs qui sont venus au Maroc dans les années 69. Je pense que c'était des détachés de l'ANPE à l'époque. C'était envoyé par l'ANPE, il y avait un médecin, ils étaient une dizaine en gros quoi. Alors il y avait deux catégories de Marocains. La catégorie de ceux qui étaient à l'école qui savent à peu près lire et écrire : on leur fait passer un test, un test de rapidité avec des pastilles et des trous qui fallait poser et des questionnaires. L'autre catégorie, les gens qui savaient ni lire ni écrire, une chaîne était fixée et ils testaient leur force avec une aiguille, s'ils sont costauds ou pas. [...] Et puis voilà, je me suis inscrit moi aussi, j'ai passé ma visite et ma visite médicale, prise de sang et ainsi de suite et après une fois qu'on a fait notre passeport [...] c'était une branche de l'immigration liée à l'ANPE. C'est eux qui s'occupaient de tout : les billets de train, tout organiser le voyage [...] Moi j'étais sélectionné pour aller chez Peugeot, moulin à café quoi, à Sochaux. [...] —Comment s'est déroulée votre arrivée administrative ?— A l'époque on avait carte de séjour et carte de travail quand on arrivait, qui étaient valables un an. Après la première année c'était renouvelable mais je ne me rappelle plus si c'était encore un an la carte de séjour et la carte de travail et après c'est dix ans. [...] Après, j'ai gardé ma nationalité marocaine jusqu'en 2000, il y a une quinzaine d'années ou j'ai demandé la nationalité française »<sup>19</sup>.*

Si l'État veut contrôler ainsi l'immigration, en réalité les autorités françaises laissent longtemps les entrées et l'embauche s'effectuer selon les lois de l'offre et de la demande. L'immigration est par conséquent tant spontanée qu'encadrée et l'ONI consacre une part grandissante de son activité à régulariser la situation des travailleurs et de leur famille venus en France de manière irrégulière. Fatma B. obtient ainsi ses papiers environ deux ans après son installation en France et grâce au travail de son mari. Il faut noter également que l'arrivée d'une main d'œuvre masculine de plus en plus nombreuse entraîne un développement de l'immigration familiale. José M., sa mère et ses frères et sœurs rejoignent alors sans difficulté leur père et époux déjà installé à La Voulte sur Rhône. Dans son ouvrage intitulé *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*<sup>20</sup>, Ralph Schor précise que les recensements « *enregistrent ainsi la présence d'un nombre de plus en plus important de femmes étrangères dont la proportion doubla presque entre 1946 et 1975 et d'enfants dont l'effectif fut quasiment multiplié par quatre durant la même période* »<sup>21</sup>. Par ailleurs, malgré la fermeture des frontières au milieu des années 1970, les mouvements migratoires

---

<sup>18</sup> Yamina Benguigui, *Mémoire d'immigrés : l'héritage maghrébin*, France, 1997, 2h40.

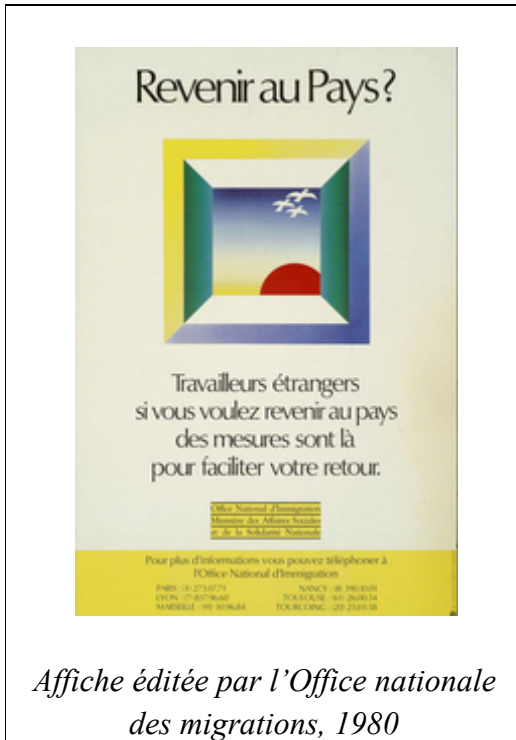
<sup>19</sup> Entretien avec Mohammed E...

<sup>20</sup> Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, 347 p.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 208.

ne cessent pas et les nouveaux immigrés sont principalement accueillis au titre du regroupement familial.

En effet, la crise économique mondiale qui frappe la France en 1974 entraîne l'État à réviser sa politique d'immigration. Les pouvoirs publics réduisent les flux migratoires et encouragent les retours. Cependant, l'immigration zéro défendue plus ou moins sévèrement selon la conjoncture économique et la majorité au pouvoir est complétée par les politiques de regroupement familial qui permettent une installation durable (mais sous contrôle) des étrangers, le principe d'un important programme de construction de logements étant notamment arrêté. Cette politique du regroupement vient alors pallier les effets de la suspension de l'immigration économique ; la fermeture des frontières est justifiée par la volonté de mieux intégrer les travailleurs immigrés en situation régulière. Néanmoins, l'élargissement progressif de l'Union Européenne, et en premier lieu la signature de l'accord de Schengen en juin 1985 qui permet la libre circulation entre les pays membres a plusieurs conséquences : la banalisation de la présence des membres de la Communauté, mais aussi l'entrée de nouveaux étrangers et étrangères arrivés sur le territoire français après le franchissement des frontières d'autres pays de la Communauté.



### ***Entrer en France en transgressant les restrictions d'immigration : situation d'expulsion ou situation régulière***

Trois des témoins entendus dans le cadre de l'étude confient être arrivés en France après 1974 soit avec de faux papiers, soit avec des visas qui ne convenaient alors pas aux raisons de leur venue. Bien qu'Anouch B. soit en situation irrégulière dès son départ d'Arménie, Véline A. entre en France avec un visa touristique qui lui permet de venir se marier avec un Français, et Mariam D. profite de foires commerciales en Italie pour rejoindre sa sœur vivant à Paris. Ainsi, parce que la France « ne donne pas de visas »<sup>22</sup>, cette dernière utilise les circuits européens pour atteindre son but mais se retrouve bien vite à vivre et travailler sur le territoire sans en avoir le droit.

Être en situation irrégulière et d'expulsion change catégoriquement la vie des individus concernés - le récit d'Anouch B. est ainsi bien plus marqué par la peur que celui des autres témoins. Fuyant son pays pour des raisons qui peuvent être jugées de menace sur la vie, Anouch B. ne peut toutefois pas bénéficier du statut de réfugié. « Pour nous, notre demande a été refusée. Avec l'OFPRA, 90% des demandes sont refusées. [...] On avait donné plusieurs preuves mais on n'avait

<sup>22</sup> Entretien avec Mariam D..

*pas réussi à convaincre la France que de retourner en Arménie était dangereux »<sup>23</sup>, rapporte-t-elle. Créé aussitôt après la convention de Genève du 28 juillet 1951<sup>24</sup>, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) « instruit les demandes d'asile de populations en provenance de pays aux problématiques géopolitiques et sociétales multiples et nouvelles »<sup>25</sup>. Or, officiellement « en Arménie, il n'y a pas de problèmes »<sup>26</sup>. Au-delà des difficultés d'une situation telle que celle d'Anouch B., son témoignage est frappant car le discours est dirigé de sorte que l'enquêteur comprenne la volonté de cette femme à rester coûte que coûte en France malgré les interdits. De plus, le récit souligne les possibilités qui pourraient s'offrir à elle afin de ne plus être en situation d'expulsion.*

*« - Pourquoi ont-ils eu leurs papiers et pas vous ? - Personne n'a réussi à convaincre. À l'époque, quand on est arrivés, tout le monde a vu sa demande refusée. Alors, comme il est possible de faire différentes demandes, de santé par exemple, c'est ce que beaucoup ont fait. - Ils font semblant d'être malades pour avoir leurs papiers ?- Pas semblant. Ils ne sont pas malades physiquement mais mentalement. Ce n'est pas facile de vivre tout ça. La peur ... C'est vrai que c'est plus facile d'avoir ses papiers sinon c'est " non assistance à personne en danger ". Moi, je ne veux pas faire ça. - Pourquoi ?- Mon mari l'a fait. Il est suivi par un psychiatre et prend des médicaments. Moi, je ne veux pas. J'ai peut-être tort. Personne ne comprend mais je ne veux pas avoir un visa maladie. On verra ! Normalement, cette fois-ci la demande peut marcher »<sup>27</sup>.*

Ainsi, la fermeture des frontières et la généralisation de la procédure des visas pour entrer et vivre sur le territoire n'enrayent pas l'arrivée en France d'une immigration parallèle venue également, comme avant 1974, pour des raisons économiques et familiales ou encore politiques.

### ***Le mariage, la parentalité et l'éducation comme raisons d'immigration et de régularisation***

Dans le cas d'un travail sur l'immigration, la question des unions et de la filiation ne peut être ignorée et ce d'autant plus que le mariage et la parentalité sont aujourd'hui les principales raisons des régularisations. En effet, à l'exception d'Anouch B. dont la demande de papiers est encore en cours, les six autres témoins établis en France après 1974 ne doivent la pérennité et la régularité de leurs papiers qu'à leur situation familiale. Que ce soit grâce à un mariage ou à un PACS avec un-e ressortissant-e français-e - dans le cas d'AMANDA L., de BIBIANE G., de PETER J., de Carola G. ou de Véline A. - ou que ce soit en étant le parent d'un enfant français - notamment dans le cas d'Mariam D. dont l'union religieuse n'est pas reconnue - toutes les personnes interrogées ont ainsi obtenu le droit de s'installer sur le territoire. De même, depuis la circulaire Valls de décembre 2012, relative à l'admission au séjour des étrangers en situation irrégulière, les parents d'enfants scolarisés depuis plus de trois ans et installés depuis au moins cinq ans sur le territoire peuvent prétendre à leur régularisation. Cela est le cas d'Anouch B. Ainsi, le droit à l'éducation devient à la

---

<sup>23</sup> Entretien avec Anouch B.

<sup>24</sup> La convention de Genève du 28 juillet 1951 pose les bases juridiques d'une protection internationale des réfugiés alors en question dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. La révolution bolchévique, le génocide arménien, la Première Guerre mondiale ou la guerre d'Espagne qui entraînent d'importants mouvements de population en Europe forcent les États à s'interroger sur les politiques à mener bien avant les années 1950.

<sup>25</sup> Site officiel de l'OFRPA : [www.ofpra.gouv.fr](http://www.ofpra.gouv.fr).

<sup>26</sup> Entretien avec Anouch B.

<sup>27</sup> *Ibid.*

fois un vecteur d'intégration et de régularisation et, il faut bien le noter, motive parfois les raisons d'immigration. Bibiane G. justifie de cette façon sa venue : « *Et puis pour les enfants, pour payer la scolarité et tout, je ne pouvais pas assumer tout ça parce qu'en Afrique c'est pas comme ça, le système scolaire est payant. Et comme on a les papiers d'ici et bah ! ils ont dit pourquoi subir tout ça là-bas si les enfants peuvent aller à l'école ici. C'est ça qui m'a fait quitter mon pays en fait* »<sup>28</sup>.

Néanmoins, si ce principe familial est l'un des points communs des témoins il n'est pas systématique et cela ne leur permet que de faciliter leur parcours administratif qui se fait par étapes. D'autre part, la situation de chacun-e n'est pas identique et est dépendante de la nationalité d'origine de l'individu. Ainsi, un-e ressortissant-e de l'Union Européenne marié-e ou pacsé-e avec un-e Français-e peut résider et travailler en France muni-e de ses simples carte d'identité ou passeport valides, c'est-à-dire sans détenir de carte de séjour. La Suède n'étant entrée dans l'Union Européenne qu'en 1995, cette remarque ne s'applique donc pas au cas de PETER J. mais celle-ci est illustrée par l'histoire de Carola G. dont le récit ne s'intéresse d'ailleurs pas à la problématique des papiers.

Contrairement aux Européen-ne-ss, celles et ceux venus d'autres horizons doivent régulièrement justifier et renouveler leurs papiers. Les parents d'enfants français ou le conjoint d'un-e Français-e qui remplissent les conditions légales peuvent alors être munis d'une carte de séjour temporaire d'une durée d'un an renouvelable puis, après trois ans, d'une carte de résident d'une validité de dix ans. C'est donc une régularisation par étapes qui s'impose à ces individus. « *D'abord j'avais un visa de trois mois, après on m'a donné des visas de six mois, après on m'a donné une carte de séjour de dix ans et après ça, a été la nationalité française* », rapporte Véline A.<sup>29</sup>. De même, la procédure de naturalisation requiert la justification d'une résidence habituelle en France pendant les cinq années qui précèdent le dépôt de la demande ainsi que les preuves d'une assimilation à la communauté française, c'est-à-dire la connaissance de la langue et de la culture et l'adhésion aux valeurs de la République. Si quatre des témoins de l'étude ont acquis la nationalité française après leur installation sur le territoire, celle-ci n'est pas jugée nécessaire par tous. Ainsi, José M. revient sur sa décision face aux lourdeurs administratives et considère que cela n'a pas compliqué sa vie privée et professionnelle<sup>30</sup>. Il faut noter que le sujet de la naturalisation est bien plus évoqué ici comme un moyen de simplifier la vie des témoins que comme un acte officiel qui symboliserait un sentiment d'appartenance. Par ailleurs, l'acquisition de la langue française et l'intégration effective des étrangers, demandés par l'État aux candidats à la nationalité, sont des questions qui appartiennent à l'histoire générale de l'immigration comme le montre l'ensemble des témoignages récoltés.

---

<sup>28</sup> Entretien avec BIBIANE G. .

<sup>29</sup> Entretien avec Véline A.

<sup>30</sup> Entretien avec José M.

## 4. LE LOGEMENT

Au moment de l'arrivée en France, les questions du logement et des papiers priment sur toutes les autres. Lorsque les conditions d'installation sont optimales, l'obtention d'un habitat est rapide et apparaît être une formalité pour l'individu enquêté. À l'inverse, si la recherche est difficile et qu'elle n'aboutit pas dans les meilleurs délais, le problème s'avère être prioritaire. La recherche du logement est à la fois vitale pour le confort de la personne et chargée d'une vaste dimension sociale : l'individu en a besoin pour être un membre à part entière de la société. Cette préoccupation apparaît de façon formelle dans les entretiens ; on relève que les personnes qui n'ont pas connu de complications particulières expédient ce sujet, tandis que, pour les autres, le thème revient de façon récurrente tout au long du récit.

Avant de commencer cette analyse, il convient de préciser ce qu'est un logement : dans sa stricte définition encyclopédique, c'est un lieu (appartement, maison, studio) où des personnes peuvent s'abriter. Nous constaterons pourtant que l'idée du logement, chez certains enquêtés, dépasse le simple amas de pièces et est associé à tout un immeuble ou renvoie à un ensemble d'appartements.

### *Le premier logement*

Dans les enquêtes réalisées se dégagent trois grands types de premier logement: le plus commun étant le logement familial (hébergement par un oncle, une soeur, un parent, ou dans le cadre d'un couple), le logement professionnel, c'est-à-dire fourni par l'employeur, et enfin le logement de solidarité. Ces catégories peuvent d'ailleurs se recouper ; Mariam D., par exemple, a été hébergée chez sa soeur, à Paris, pendant 22 mois en échange d'un travail domestique : elle était à la fois employée et co-locataire. Lorsque les migrants logent chez des membres de leurs familles, on peut supposer qu'ils ont préparé leur arrivée à l'avance : prise de contact avec le membre de la famille sur place et aménagement de l'habitat par l'hôte. Le récit de José M. confirme l'importance des préparatifs : *« pour le logement mon père avait acheté une vieille maison qu'il avait retapée. Et il nous a fait venir après. Il a donc travaillé trois ans tout seul en France »*.

La connaissance d'un réseau relationnel préalable, la régularisation des papiers et une bonne insertion professionnelle facilitent l'installation de l'individu et préviennent le risque pour l'arrivant de se retrouver sans domicile.

Caractéristique fondamentale de ce premier habitat, d'après ce qui figure dans les entretiens, il semble toujours gratuit. Il n'est jamais fait mention de loyer dans les récits des migrants. Cette gratuité est conséquente de l'instabilité économique et professionnelle (déplacements et changement d'entreprises récurrents) de l'individu au moment de son arrivée. Le nouvel arrivant est, dans tout les cas, hébergé par une tierce personne : patron, oncle, belle-famille, mari, association. Il apparaît également que ce premier abri est toujours partagé avec d'autres personnes, que ce soit des membres de l'entourage, de la famille, collègues de travail ou individus inconnus : le migrant ne s'installe jamais seul. Cette mise en commun du lieu d'habitat avec les membres éloignés de la famille ou les colocataires disparaît au fil des déménagements, il y a un regroupement autour de la cellule familiale de base : couple-enfants.

L'énergie dépensée dans la recherche et dans les déménagements contraignent les individus et les marquent moralement. En effet, si la question de l'habitat est anodine chez les personnes qui n'ont pas eu de problèmes, elle peut laisser des souvenirs extrêmement douloureux pour ceux qui ne



parviennent pas à s'installer. Anouch B., qui ne connaissait personne et qui n'a pas obtenu de visa permanent au moment de son arrivée, s'est lancée dans une recherche de logement pour le moins laborieuse et chaotique. Arrivée dans le quartier de Perrache avec son mari en 2006, elle témoigne : « *On est partis. On nous a logés dans un hôtel. Quelle galère ! Avec la soupe, avec notre fille. On téléphonait au 115, aux hébergements d'urgence pour être logés dans des foyers. Tous les soirs on téléphonait. Souvent on entendait : « Désolé, il n'y a pas de place ! ». On téléphonait beaucoup. On nous a dit de téléphoner le lendemain. On est là et on ne sait pas où on va dormir ce soir. Ça a duré presque un an. Parfois, on dormait avec des clochards, ils sentaient mauvais. Parfois, on était hébergés pour deux semaines, surtout pendant la période hivernale. L'hiver, on est moins dehors. Après deux semaines, on allait de nouveau téléphoner. Parfois, il n'y avait pas de place. Parfois, on avait une place pour deux, trois semaines. (...) On était logés d'octobre à novembre dans un foyer à Perrache. De notre chambre, on voyait tout. (...) On partageait cette chambre avec plusieurs familles. »*

Cet extrait atteste de la priorité de la recherche, ou plutôt de la quête d'un logement. La précarité et l'inconfort des foyers - et des hôtels asiles - freinent considérablement l'implantation et l'intégration socio-professionnelle de la famille sur le territoire. Anouch B. est entrée dans une période de nomadisme forcé, entre les différents abris proposés.



*Campement de demandeurs d'asile sous le pont Kitchener (sous l'autoroute A6 à proximité de Perrache) à Lyon, octobre 2011<sup>31</sup>*

La complexité des démarches concernant la demande de logement peut contribuer à la confusion du récit du migrant. Au moment de leur arrivée en France, les demandeurs d'asile sont à la charge de l'État le temps de l'examen de leur dossier selon le contrat fixé par la convention de Genève. Or, ces nouveaux migrants subissent une réduction de droit : « ils ne peuvent pas travailler mais, en compensation, ils ont droit à un hébergement et à une aide sociale de l'État pour compenser l'absence de ressources financières au cours de la période de demande d'asile »<sup>32</sup>. C'est

<sup>31</sup>[http://www.liberation.fr/societe/2013/11/18/des-demandeurs-d-asile-albanais-evacues-d-un-camp-insalubre-alyon\\_947787](http://www.liberation.fr/societe/2013/11/18/des-demandeurs-d-asile-albanais-evacues-d-un-camp-insalubre-alyon_947787)

<sup>32</sup> Delage Aurélie, Leostic Fanny, Pollet Marion et Bonerandi Emmanuelle, « la demande d'asile à Lyon : flux européen et centralité urbaines », *Espace populations sociétés*, 2008/2, 2008, pp 301-317.

la CLA, la commission locale d'admission, qui se charge de répartir les nouveaux migrants à l'échelle locale et de gérer la pénurie de logement. Le schéma suivant détaille le processus d'aide au logement <sup>33</sup>.

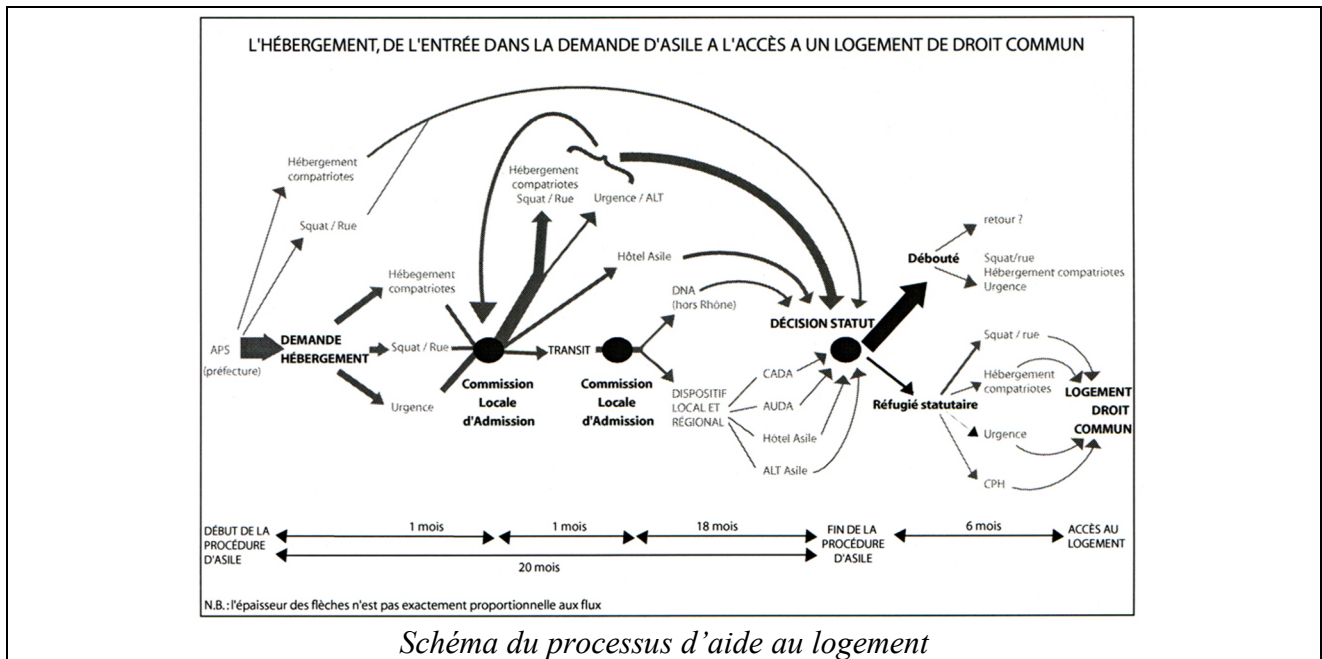


Schéma du processus d'aide au logement

En 2005, un an avant l'arrivée d'Anouch B., les logements d'hébergement d'urgence lyonnais pouvaient absorber 8% de la vague migratoire des demandeurs d'asile <sup>34</sup>. Le système d'accueil étant totalement engorgé, l'immense majorité des arrivants est donc contrainte de se débrouiller seule, en l'attente d'une réponse de l'administration.

L'état global du logement dépasse la simple notion de confort, il contribue à définir le statut social de l'individu. Anouch B. a été marqué par la cohabitation dans son centre avec des « clochards ». Dans son foyer professionnel, Mohammed E. témoigne : « on se débrouillait comme des célibataires. » Fatma B. évoque également cela : « tous les soirs mon mari revenait, j'étais cachée avec la couverture, je restais comme ça, on aurait dit une petite fille qui attend son papa. ». La qualité du logement est associée à l'image que l'individu a de lui-même et la façon dont il se considère. D'après une analyse strictement formelle, il apparaît que cette auto-définition de l'enquêté figure à l'intérieur du paragraphe consacré au logement. Il reste néanmoins impossible de savoir si cette auto-perception du témoin est liée -uniquement- aux conditions de logement ou à des paramètres connexes non mentionnés à ce moment (situation socio-professionnelle de l'individu). Une problématique inhérente au récit de vie et soulevée par P. Bourdieu est abordée ; la notion d'illusion biographique. « On est sans doute en droit de supposer que le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, une consistance et une constance, en établissant des relations intelligibles, comme celle de l'effet à la cause efficiente ou finale, entre les états successifs, ainsi constitués en étapes d'un développement nécessaire »<sup>35</sup>. Dans une volonté de construire une

<sup>33</sup> Delage Aurélie, Leostic Fanny, Pollet Marion, Bonerandi Emmanuelle, « La demande d'asile à Lyon : flux européens et centralités urbaines », *Espaces, Populations, Société*, n°2/2008.

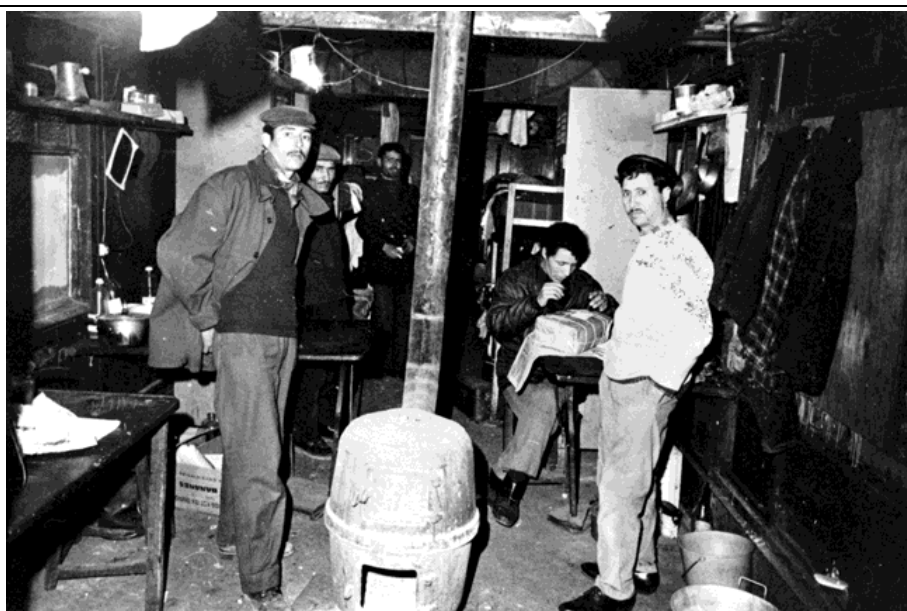
<sup>34</sup> Ibid.

<sup>35</sup> Bourdieu Pierre, *L'illusion biographique*, dans actes de recherches en sciences sociales, vol 62-63, juin 1986, p. 69.

évolution, une progression à l'intérieur de leurs parcours, les témoins associent la pauvreté du logement à un mal-être plus général.

À la question : « à quoi ressemble ce premier logement? », les réponses varient autant que les récits des interrogés. Dans plusieurs cas, l'habitat apparaît plutôt modeste, voir même insalubre. Fatma B., logée avec son mari et avec un autre couple à Vaulx-en-Velin pendant neuf mois, revient sur les conditions de vie difficiles intrinsèques à la qualité de son premier abri : « *J'ai dit le premier logement c'était un garage, y avait pas de portes, je prenais mon manteau, j'étais tout le temps avec mon manteau, juste le soir je quittais mon manteau. Il faisait froid, très froid, y avait pas de fourneau, rien du tout. L'hiver déjà y avait la neige qui tombait, beaucoup de froid* ».

Le caractère rudimentaire et le manque d'espace à l'intérieur du logement sont mentionnés par plusieurs témoins, qu'elle que soit le statut de l'hébergeur - employeur ou membres de la famille -. Mohammed E. parle de son premier habitat, fournit par son patron. « *C'étaient des baraquements. C'étaient des grandes pièces de, je sais pas, 60 mètres carré 70 mètres carré et ils ont mis des lits, des lits superposés pour quinze personnes. Mais bon on est pas resté longtemps, on a du rester deux-trois mois, on dormait tous dans la même pièce et un réchaud pour cuisine* ».



*Un logement de travailleurs immigrés dans les années 1970<sup>36</sup>*

La simplicité de ce premier abri n'est pas nécessairement condamnée par l'enquête. José M. témoigne du logement construit par son père « *il y avait quatre, cinq grandes pièces avec des grands recoins. On n'avait pas tous une chambre chacun mais on était très bien.* »

L'implantation géographique des migrants est beaucoup plus hétéroclite que l'aspect global des différents logements. Seul trait commun, les nouveaux arrivants se cantonnent souvent au milieu urbain et aux grandes villes à leur arrivée et s'en éloignent légèrement avec les années : Mariam D. a voyagé de Paris à Meyzieu, B. Gbedey a quitté Lyon pour Mâcon et F. Braïki a trouvé un logement à la Mulatière au lieu de Lyon centre.

### ***La nature et l'action des réseaux lors de la recherche***

---

36 Parise Honoré, Logement de travailleurs immigrés, Grenoble, vers 1970, tirage papier noir et blanc, 18/24 cm. Source : <http://www.bm-lyon.fr/expo/08/memoires-exils/parcours-vie.php>

Dans tous les témoignages recueillis, le premier logement est transitoire, les nouveaux arrivants interrogés ne restent jamais plus de quatre ans dans leur lieu d'arrivée, ils se déplacent vers d'autres habitations pour des motifs variables. Certains doivent changer pour des contraintes professionnelles, ou, dans une majorité de parcours, pour des raisons de commodités et de confort : naissance d'un enfant, rapprochement avec d'autres membres de la famille, déménagement vers un quartier plus plaisant. Un logement peut apparaître inadapté de par sa précarité, son confort minimaliste et/ou son manque d'espace. PETER J. a changé de logement, et de quartier, pour se rapprocher d'un membre de sa famille : *« notre déménagement s'explique surtout par le fait que Clotilde étant souvent chez sa grand-mère maternelle rue Bellecombe, nous faisons de nombreux allers-retours entre Villeurbanne et Lyon. La distance n'est pas très longue, mais cela correspondait quand même à vingt-six feux rouges, donc quand même... Nous cherchions donc à nous rapprocher de la rue Bellecombe. »*

Outre ces questions de commodité géographique, le prétexte de déménagement le plus souvent mentionné est l'agrandissement du cercle familial : un nouvel enfant nécessitant généralement d'avantage d'espace.

Dans leurs recherches de ce nouveau logement - que ce soit le premier ou les suivants - les enquêtés se font très souvent aider par des individus ou des organismes. La principale source de soutien provient des membres de la famille. Bibiane G. parle de cet apport *« C'était vraiment la première fois. Voilà. Je suis arrivée, d'abord, je suis arrivée à Paris parce que j'avais la belle-famille là-bas du côté de mon mari. Donc je suis restée quelques temps et vu les conditions, les loyers, le prix que ça coûtait, mon oncle m'a dit de venir vers là, donc je suis partie chez lui à Lyon. »* L'appui des membres de la famille permet un allègement des charges financières. Les formes d'aides pour trouver un logement n'en demeurent pas moins variables : Mohammed El Boukili explique qu'il s'est fait aider par une personne rencontrée dans le cadre du sport : *« j'ai pas pu trouver un logement à Montbrison. Chaque fois que j'allais voir quelqu'un... c'est-à-dire... là c'est niet, pour un étranger c'est niet. Et grâce au foot justement, grâce au sport, au foot, il y avait le journaliste local, c'était Crétin<sup>37</sup> à l'époque, le journaliste local, je lui ai parlé. Je lui ai dit voilà, je cherche un logement sur Montbrison et j'ai pas pu trouver. Je me rappelle toujours, il était super gentil. Il a pris le téléphone tout de suite il a téléphoné devant moi au journaliste de Montbrison, celui qui s'occupe de... et, je me rappelle plus, au bout de quelques jours, quelques semaines je sais pas, il m'a trouvé un logement sur Montbrison. »*

Deux enquêtés ont déclaré avoir profité de l'aide d'une assistante sociale, donc une aide institutionnelle, mise à disposition par l'État. A cet égard, et bien que cela outrepassse le simple cadre de l'étude du logement, on constate que les rapports des migrantes avec les assistantes sociales qui les ont aidées dans la recherche d'un abris sont souvent très amicales.

Enfin, en dernier recours, le milieu associatif contribue à la recherche d'un logement pour les nouveaux migrants. Anouch. B. a été aidée par le RESF pour trouver un abris d'urgence, et, à l'image des autres migrants qui ont été aidés par des personnes extérieures non membres de la famille, elle semble garder un souvenir très agréable de la personne qui l'a soutenu dans sa recherche.

D'ailleurs, les mêmes qualificatifs reviennent régulièrement pour décrire les personnes qui les ont assisté dans leurs recherches, *« il était super sympa »* pour M. Elboukili, *« une dame très sympathique »* (Anouch B.) *« elle était vraiment sympa »* (B. Gbedey), *« on dirait une sœur »* dit F. Braiki en parlant de son assistante sociale. Encore une fois, cela atteste de l'angoisse que peut susciter le problème du logement et le sentiment de soulagement lorsque il a été réglé. À l'inverse, les enquêtés n'expriment aucune reconnaissance particulière pour les parents ou membres de la

famille qui les ont aidés. On peut supposer que cet apport apparaît normal, naturel et qu'il n'est pas nécessaire pour les témoins de gratifier cette solidarité parentale.

Avant de conclure ce chapitre, il est nécessaire de mentionner le cas exceptionnel que constitue Carola G. , qui, par rapport aux autres enquêtés, a trouvé un appartement avec une aisance remarquable. Son statut professionnel assez élevé à son arrivée -traductrice littéraire- et son habitude à voyager ont sans aucun doute contribué à faciliter la recherche d'un habitat : elle ne cite aucune aide, aucun réseau, ni aucun changement de logement, contrairement à tous les autres témoins.

Cela nous permet de souligner le lien étroit qui existe entre la situation socio-économique et la réussite de la recherche. Tous les individus interrogés ne sont pas arrivés dans des conditions de pauvreté extrême, mais ils ont tous reçu l'aide de contacts extérieurs, de membres de la familles ou d'associations. Dans cette mesure, le récit du logement de Carola G. apparaît quelque peu isolé des autres, mais il mérite tout de même d'être cité.

### ***Habitat et habitus***

Il convient dans une dernière partie de mettre en relation deux thèmes convergents, le mode de vie et le logement. Cette partie s'inscrit à la limite de deux thématiques, le logement et les rapports de l'enquêté avec la culture et le pays d'origine.

La question du logement est étroitement liée à celle de l'habitus de l'individu. Le logement est un lieu de vie, un environnement dans lequel le migrant peut poursuivre ses us et traditions, ou au contraire rompre avec ses pratiques antérieures et s'accoutumer au mode de vie local. Dans plusieurs cas, l'installation dans le logement entraîne une acculturation difficile à vivre pour le migrant. Ce mal-être lié à l'appropriation d'un nouvel habitat est particulièrement visible dans le récit d'Mariam D. : *« c'est compliqué ! Donc je suis restée une journée à la maison, les enfants étaient à l'école. J'étais là, je regarde et je sors sur le palier et là je vois que tout le monde a fermé sa porte. Il n'y a personne, on ne peut pas causer. Toute seule à la maison devant la TV, là j'ai appelé ma maman et je lui ai dit « Je crois que je vais rentrer, je ne peux pas rester en France. » Elle me dit « mais pourquoi ? » et je lui réponds « Mais maman ce n'est pas possible ! Je suis seule dans la maison, il n'y a personne ! » Elle me dit : « mais il n'y a pas la voisine pour discuter avec elle ? » Je lui dis « mais tout le monde a fermé sa porte. Je regarde dehors, les gens passent, ils sont pressés ». J'ai dit à ma maman que je ne peux pas vivre comme ça, c'est compliqué. »* Ici, le logement est élargi à tout l'immeuble. Le souvenir de l'adaptation aux appartements français apparaît douloureux, jugés beaucoup trop clos par rapport aux logements ivoiriens. Le changement d'habitat implique une assimilation de nouvelles pratiques quotidiennes et induit l'apparition de problèmes transversaux telles la solitude ou la difficulté d'intégration. À ce propos, les deux enquêtées issues de l'Afrique de l'Ouest portent l'habit traditionnel, le boubou, uniquement dans leur logement : dès lors, on peut considérer le logement comme un micro-espace dans lequel elles reproduisent leur mode de vie passé, ce qu'elles ne peuvent pas -ou ne veulent pas- faire en public. Cette reproduction du mode de vie du pays d'origine se retrouve également chez PETER J., au niveau linguistique : *« à la maison, je parle suédois. Mes trois enfants et mon épouse me comprennent, mais eux, ils parlent français ; mes enfants ne parlent quasiment pas en suédois avec moi, même si cela peut tout de même arriver parfois. »* On retrouve cette usage ménager du dialecte d'origine chez la migrante arménienne, Anouch B. : *« Foyer avec 4 familles d'arméniens donc préservation langue maternelle. »*

Réduire le logement à sa définition la plus simple : un espace où des personnes peuvent s'abriter, apparaît trop simpliste. L'habitat est un lieu de vie qui rompt avec le monde extérieur, une passerelle dans laquelle sont véhiculées les traditions entre le pays d'origine et le pays d'arrivée.

Dans la quasi-totalité des récits, la qualité du logement s'améliore avec le temps, que ce soit au niveau de l'espace ou de l'emplacement géographique. Véline A est passé d'un T1 à un T3 et souhaiterait avoir un balcon dans son prochain appartement. M. Elboukili est devenu propriétaire d'une petite maison et F. Braïki s'estime « bien » dans son logement. On remarque que cette progression de l'habitat est parallèle à l'amélioration de la situation professionnelle et plus spécifiquement du revenu : B. Gbedey a trouvé un logement en même temps que son travail. L'obtention d'un logement est un facteur d'intégration essentiel comme en témoigne l'extrême mobilisation des réseaux -familiaux ou solidaires- pour aider les migrants dans leur quête d'un habitat.

## 5. L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### *Le travail comme raison de départ*

A côté du regroupement familial, la question du travail se présente comme l'une des raisons les plus courantes qui ont poussé les immigrants de cette analyse à quitter leurs pays. Pour justifier leurs décisions, les migrants faisaient de comparaisons entre la situation économique vécue à son pays d'origine et la France. Francesca Sirna, dans son article « Enquêter auprès des migrants »<sup>38</sup>, explique que la comparaison est « la condition constante dans laquelle le migrant se trouve » et on peut le confirmer à partir de l'examen des témoins recueillis.

Carola G. , jeune traductrice allemande et mère de deux enfants, décide de quitter l'Allemagne pour rester avec son mari en France. Son choix ne l'empêche pas de faire une critique comparative en prenant en compte sa position de jeune mère et de femme économiquement active : *Au début, oui, surtout quand on a des jeunes enfants, je trouve que la vie en Allemagne est mieux, il y a plus des choses à faire pour les jeunes mamans. Ici, les femmes travaillent très vite et les enfants sont à la crèche.*

Par comparaison, la Tunisienne Fatma Braiki montre le contexte économique vécu en Tunisie lors de son départ, en 1965, et la raison qui l'a amené à migrer quand elle dit que *dans mon pays y a pas beaucoup de travail avant, c'est pas comme maintenant, maintenant y en a plus, mais avant y avait pas beaucoup de travail.* L'ivoirienne Mariam D. suis la même logique : *Comme c'est un peu dur en Afrique, on ne trouve pas de travail. Comme c'est un peu difficile, si on a la chance d'être venu ici, si on peu se débrouiller ben...*

La raison du départ se révèle d'ordre économique, même dans le cas du Espagnol José M. qui est parti avec sa famille à l'âge de 10 ans. Quand on lui demande la raison du départ de sa famille, la réponse est simple et synthétise bien la logique de l'immigration : *On va voir ailleurs si c'est mieux* et parce qu'*Après la France c'est comme ça, il y a plus de boulot.* La réponse aborde encore la situation économique espagnole à l'époque, de *l'instabilité qu'il y avait à l'époque puisqu'on sortait juste du Franquisme.* Nous voyons donc que le contexte politique et économique joue un rôle important au moment de partir.

### *Le travail comme priorité*

La difficile condition économique trouvée au pays d'origine liée à un manque de ressources en France, pousse les immigrants interviewés à voir le travail comme une priorité. Les raisons pour cela, divergent beaucoup entre les enquêtés.

Véline A. raconte qu'au moment où elle arrive en France, son mari a un emploi, mais que sa situation financière est difficile : *J'avais pas de sous, j'avais 0 €. Quand je suis arrivée en France, c'est mon mari qui travaillait.* D'après l'enquêtée, le mari est le responsable des ressources économiques du foyer pendant que l'épouse s'en occupe des tâches domestiques (*Au pays, c'est les hommes qui travaillent, et pas les femmes. Les femmes elles doivent s'occuper de la maison. Ce n'est pas normal une femme qui travaille : elles doivent s'occuper de la maison*) et pourtant, malgré cette vision conservatrice de voir le rôle des femmes et des hommes au sein du foyer, l'envie de travailler n'échappe même pas à cette Malgache. *Ici je voudrais faire pareil, mais je veux quand même aussi travailler un petit peu.*

---

<sup>38</sup> SIRNA Francesca, « L'enquête biographique : réflexions sur la méthode », dans Atman Aggoun (direction), *Enquêter auprès des migrants. Le chercheur et son terrain*, L'Harmattan, 2009, pag. 11.

Pour Mohammed E., le travail n'est pas seulement une manière de subsistance personnelle, puisqu'il est également responsable de sa famille restée au Maroc : *Quand je suis arrivé là - je suis l'aîné d'une famille de cinq, on est cinq, j'étais l'aîné et mon père, d'ailleurs il est décédé presque tout de suite après il était malade - on avait pratiquement pas de revenu et quand je suis arrivé là, que j'ai commencé à travailler, je partageais presque mon salaire, ma paye avec ma famille, pendant plusieurs années, jusqu'à ce que mes frères ils ont....* En plus, son immigration est typique et s'insère dans le contexte des grands courants d'immigration marocaine : la population d'origine marocaine en France a passé de 84.000, en 1968, à 218.000, en 1972<sup>39</sup>. D'où l'importance majeure pour lui d'avoir un emploi.

Même quand le travail n'est pas aperçu comme une nécessité première de survie, sa recherche est prioritaire pour accorder aux immigrant-e-s des gratifications d'ordre symbolique, qui touchent leur fierté : AMANDA L. n'hésite pas à déclarer que sa recherche pour un travail était moins une question de survie que d'indépendance financière vis-à-vis de son mari. *J'avais besoin d'argent rapidement, car je ne voulais pas que mon mari me... comment on dit ? « Sustentar » ? (aider financièrement). Genre, je ne voulais pas qu'il me paye les choses. Comme je ne parlais pas la langue, être nounou c'était plus facile. Mais je n'ai jamais pensé faire ça toute ma vie.* Donc elle préfère travailler dans un métier qui ne fait pas partie de sa formation initiale plutôt que d'accepter que son mari soit le seul responsable du revenu du foyer.

La relation de Fatma Braiki avec le travail, est-elle aussi bien particulière. Elle commence à travailler pour la première fois à l'âge de 40 ans comme femme de ménage. Quand elle s'aperçoit que le travail ne compense pas le fait de laisser ses enfants à la charge d'un tiers, elle arrête son activité. *Moi j'ai travaillé y a longtemps, mais j'ai pas déclarée, j'ai travaillé presque cinq ans et après j'ai arrêté. Je pouvais pas, j'ai dit non, à mon mari, j'ai dit 'non je reste à la maison, je garde mes enfants c'est mieux'. Quand je travaillais il fallait que je donne mes enfants à quelqu'un pour qu'il les garde, je gagnais rien du tout après. J'ai dit non je reste à la maison.* Elle a arrêté donc son activité lors de la naissance de son benjamin, Tomy, et l'a repris que six ans après. La raison de son retour à une activité rémunérée ne répond pas forcément aux besoins économiques du foyer, elle est due à une envie de combler les désirs personnels de son dernier-né. *Je disais (à ses employeurs) non je prends pas le chèque, parce que j'avais pas de chéquier, j'avais pas de compte à la banque, et comme ça l'argent je le cachais pour Thomy. Parce que Thomy tous les samedis 'attends, y a ta maman qui ramène l'argent'. Parce que Thomy le samedi y avait pas école, il venait 'aller Thomy, qu'est-ce que tu veux acheter ?', 'Je veux acheter les baskets maman', 'tiens, tiens l'argent'. Quand elle fut questionnée par l'enquêtrice sur ses intentions réelles en redevenant salariée, elle confirme que c'était pour son fils : *Oui pour Thomy, tout pour Thomy, mon mari il me disait 'tu verras Thomy il va grandir il te donne ça {faisant un geste signifiant que ce serait rien}', 'oui, moi aussi je fais comme ça', parce que Thomy c'est le seul garçon, je lui ai dit 'je m'en fous, moi je donne pour Thomy'.**

Si la nécessité économique pousse la plupart des interviewés à laisser leur pays d'origine, le travail devient donc une priorité une fois arrivés en France. Dans le cas de Mariam D., la recherche d'emploi en est encore plus indispensable, puisque le visa lui est subordonnée : *Je suis allée à l'ambassade, avec les dossiers qu'ils ont demandés, parce qu'à l'époque, il faut avoir un métier pour avoir un visa. Donc moi, je faisais un peu de tout, j'étais commerçante aussi et là j'ai eu le visa, j'ai monté le dossier, tout ce qu'ils m'ont demandé je le leur ai donné.*

Donc nous voyons que la question du travail devient prioritaire lorsque les migrants décident de changer de pays. Les raisons varient. Pour les uns, trouver un travail devient une

---

<sup>39</sup> Selon le site <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?ID=582> : les sources bibliographiques se trouvent sur le site.



question de survie pour eux-mêmes et pour les leurs, pour les autres, le travail est vu comme une fierté personnelle ou comble l'appréhension de se trouver économiquement dépendant-e.

### ***L'évolution de l'activité rémunérée***

Après une analyse des métiers réalisés avant et après l'arrivée en France, nous voyons que malgré la volonté et/ou besoin de trouver un travail, ce ne sont que certains immigrés qui ont du succès dans leurs recherches. La majorité d'entre eux n'ayant aucune activité rémunérée avant l'arrivée, n'a pas d'exigence spécifique en ce qui concerne la recherche d'emploi et finit pour prendre le premier travail disponible.

La vie professionnelle de Mohammed E. semble être menée par un hasard. Ayant besoin d'une activité rémunérée, Mohammed décide de se soumettre à un test mené par l'ANPE, au Maroc. Après avoir passé le test, il décide partir en France en 1969, à une époque où l'immigration Marocaine, selon lui, n'était pas trop spontanée. Il débarque à Lyon avec d'autres compatriotes. *Moi j'étais sélectionné pour aller chez Peugeot, moulin à café quoi, à Sochaux, mais une grève de la SNCF l'oblige à rester à Lyon, « à la fonderie ».* Après, Mohammed raconte qu'un Français qui joué le foot avec lui essaye de le convaincre à se lancer dans un autre métier et l'amène « un mardi » à un centre de formation professionnelle, à Saint-Étienne. *Alors, choisir une formation... comme j'étais là, un petit peu dans la soudure et bien j'ai dit je veux faire soudeur. Trois-quatre mois après j'ai reçu un télégramme comme quoi je peux me présenter, c'était en 73, janvier 73, au centre de formation professionnelle de Saint-Étienne et là j'ai fait ma formation de soudeur pendant six mois et demi en 74.* Mohammed raconte en détails son parcours professionnel, contrairement à ce que suggère Sirna : « Le temps passé dans une situation professionnelle serait un déterminant majeur de la probabilité de commettre une erreur de mémoire »<sup>40</sup>. Mahommed continue à parler de son parcours professionnel où il finit à Montbrison, chez Siemens. *Mais c'est vrai que je ne regrette pas d'être venu ici, loin de ça. J'étais tellement bien intégré que j'étais délégué pendant huit ans, j'étais délégué à la CGT, elle qui à l'époque était un petit peu contre notre venue. Mais bon ça fait partie du parcours d'un ouvrier.*

L'intégration professionnelle de Bibiane G. est également marquée par le hasard. La difficile situation économique dont laquelle elle s'est trouvée lors du décès de son mari la pousse à quitter le Burkina Fasso avec ses deux enfants et à retrouver sa belle-famille à Paris. Après avoir connu un problème de logement, elle décide d'aller chez son oncle qui habite à Lyon. C'est en ce moment qu'elle « croise la route » d'une assistante sociale qui l'aide à faire les démarches de logement. Elle vif avec l'aide de la CAF et par l'intermédiaire du Pôle Emploi, trouve une formation. *Ils m'ont posé des questions, qu'est-ce que j'aimerais faire comme boulot et tout... Et moi, vu que je n'avais pas de diplôme bien sûr j'ai pas fais des grandes études et tout... Donc arrivée à l'ANPE, ils m'ont proposé ça comme métier, plusieurs sortes... et aide à la personne je me suis dis 'tiens, j'aimerais voir ce que c'est'. Donc c'est ça, ils m'ont trouvé la formation. Donc, pendant neuf mois à la fin, ils m'ont délivré une attestation de cette formation donc voilà au bout de trois mois il fallait faire des stages.* Malgré sa satisfaction professionnelle, le manque de diplôme l'empêche de progresser dans la carrière et même de changer d'établissement. *Donc il faut que j'ai mon diplôme d'abord avant d'envisager de changer de lieu.*

José M., 61 ans, a commencé sa carrière comme apprenti de chaudronnerie plastique à l'âge de 15 ans. Ensuite, il était embauché dans une entreprise et à 42 ans, puis a créé sa propre affaire. Malgré la longue période vécue dans le métier et comme la majorité des immigrés enquêtés, son choix a été fait « au hasard » : *C'est l'école qui se renseignait pour nous et qui demandait aux*

---

<sup>40</sup> Sirna, p. 18.

*entreprises si elles voulaient prendre un apprenti. Nous, les élèves, on s'inscrivait sur la liste. Il y avait alors des professionnels qui nous montraient leurs métiers, et nous on regardait si ça nous plaisait ou pas. Et la chaudronnerie-plasturgie m'a plu tout de suite. Donc je suis parti travailler dans la boîte, puis au bout d'un an, ils ont cassé mon contrat d'apprenti (contrat qui dure trois ans normalement) et je suis passé salarié.*

Pour d'autres migrants encore la situation professionnelle est très marquée par un parcours accidenté. AMANDA L. a travaillé plusieurs années autant que nourrice pendant qu'elle faisait un stage à la Radio France Internationale, à Paris. Mais la difficulté de trouver un travail dans son métier, la force à rentrer au Brésil. *Quand j'étais à la fac, j'ai fait un stage à RFI, parce qu'ils ont une rédaction brésilienne. Dans mon métier c'est impossible de trouver un travail sans être francophone. Alors, chez RFI c'est le seul endroit où je pouvais travailler. Après le stage j'ai continué comme pigiste, une ou deux fois par semaine. Mais ce n'était pas assez... et pour te dire la vérité, je n'aime pas trop la radio. Alors j'ai repris le travail de nourrice après mon master... avec le projet de rentrer au Brésil pour finalement pouvoir travailler dans la presse écrite.* Une fois au Brésil, Amanda s'est rendu compte que malgré le manque de travail en France, elle préférerait y retourner. Actuellement, elle travaille comme pigiste à la Radio.



*Actuel site de la RFI, à Paris*

Comme Amanda, Peter Johansson est entravé par sa condition d'étranger. En ayant un diplôme d'Economie en Suède, il a essayé de travailler comme « représentant local de l'entreprise » en France, mais cela n'était pas économiquement viable. Il s'est lancé donc dans l'exportation de produits et il a monté sa propre entreprise (après avoir traversé quelques années de chômage). Quand il fut questionné par les difficultés de trouver un travail en France, l'enquêteur fait référence au fait d'être étranger : *Mais pour le travail, être étranger, c'est un handicap, comme cela peut l'être pour un ex-taulard, un handicapé, une personne âgée. Ce sont des handicaps. (...) mais bon, c'est comme ça, c'est comme ça dans tous les pays. Si un Français va travailler en Suède, il va être confronté à la même difficulté.*

Carola G. fait partie du petit groupe de trois migrants (avec AMANDA L. et PETER J.) qui a réussi à travailler en France dans son métier d'origine. Malgré ça, elle pense avoir été pénalisée par le fait qu'elle soit mère de deux enfants et étrangère, donc elle se lance dans une carrière de freelance, même si elle *aurait bien voulu avoir un emploi dans un bureau quelque part... pour avoir des collègues et ne pas travailler qu'à la maison.*

Pour Anouch B., la recherche pour un emploi est encore plus pénible. En France depuis 2006, elle y est rentrée avec des faux documents et actuellement est en situation illégale : la

recherche d'emploi est plus que difficile et les seuls emplois qu'elle a réussi à avoir étaient en tant que femme de ménage. *De toute façon, je ne peux rien faire d'autre.*

Nous voyons donc que la condition d'étrangère est coûteuse au moment de trouver une activité professionnelle, même pour ceux et celles qui sont diplômé-e-s.

### ***Les moyens pour trouver un emploi***

Il y a par ailleurs un obstacle élémentaire qui se manifeste au moment de trouver un emploi : les moyens pour en trouver. Pour un-e étranger-e, ce n'est pas évident de faire la connaissance des institutions officielles et administratives censées aider les sans-activité. Mais tous les immigrés interviewés ont fini par trouver un emploi, avec des moyens variés.

L'école dans laquelle José M. a étudié lui a trouvé un contrat comme apprenti. Bibiane G. a utilisé l'ANPE. Les travaux de nourrice d'AMANDA L. furent par contact personnels et le travail à la Radio, à travers un contact de son université. Le travail de commençante d'Mariam D. a passé par son réseau d'amis et ceux de femme de ménage et aide aux personnes âgées ont été trouvés grâce au Pôle Emploi. PETER J. a été aidé par son beau-frère et Veline A., par sa belle-sœur. Comme on l'a dit, Mohammed E.. a été recruté par des Français au Maroc et il s'est formé sur la suggestion d'un collègue avec lequel il jouait au foot. Les amis d'Anouch B. ont été aussi les responsables de son emploi comme femme de ménage et Fatma Braiki a utilisé des fiches collées aux bureaux de tabac et aux boulangeries.

Nous voyons donc que les moyens pour trouver un travail sont variés. Dans deux cas seulement la recherche a été faite par les des institutions traditionnelles qui s'occupent de la recherche d'emploi : ANPE/Pôle Emploi. Mais pour la majorité des immigrés, les emplois ne pouvaient pas être trouvés sans appui et sans l'aide des amis et de la famille. Et ceci n'est pas toujours évident, car dans un pays étranger, les relations interpersonnelles mettent du temps pour se cristalliser.

### **Bilan**

Le niveau de formation semble être décisif dans la satisfaction des enquêtés au travail. AMANDA L., Carola G. et PETER J., sont les seuls qui possèdent un diplôme et qui peuvent donc se permettre de continuer dans leurs métiers. PETER J. est chef de son entreprise et Carola G. va même plus loin et prépare son CAPES pour pouvoir être professeure d'Allemand.

Mohammed E.. a bénéficié d'une formation et celle-ci a été importante pour son parcours comme pour sa retraite. Contrairement à ce que pense PETER J., Mohammed E.. ne pense pas que le fait qu'il soit étranger a posé un souci dans son parcours professionnel : *Oui, depuis que j'ai fait ma formation quand même, oui, j'ai pas resté dans le dernier échelon quand même, j'ai progressé un petit peu, par rapport à des ouvriers. Notamment chez Siemens, à Creusot-Loire où j'ai travaillé 30 ans, j'ai jamais senti, par mes supérieurs, ils n'ont jamais fait de différence entre moi et un Français.* Un autre facteur qui peut jouer dans sa satisfaction professionnelle peut être la comparaison faite entre son parcours en France et celui de ses collègues qui sont restés au Maroc : *Parce que j'ai des collègues qui sont restés au Maroc, qui sont de mon âge, qui sont tombés dans la drogue, le chômage, il y en a déjà quatre ou cinq qui sont morts ou qui sont, à un peu plus de 50 ans, dans la misère.*

A son tour, Bibiane G. dit être satisfaite de son emploi, mais elle ne peut pas y progresser par manque de diplôme (elle souhaite faire une formation pour être aide soignante). Et José M. malgré la grande fatigue provoqué par sa mise à son compte (*il fallait bosser deux fois plus*), est ravi (*Oui puis personnellement il y a une sorte de grosse satisfaction*) et sera bientôt à la retraite.



## 6. LES LANGUES : APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION

Après la crise économique qui survient en France à la fin des années 1970, on assiste à une fermeture des frontières et à une immigration sélective. Cette politique se poursuit au fil des décennies suivantes et se durcit même. Ainsi, en 2007, une nouvelle loi exige que les migrants voulant entrer en France fassent évaluer leur niveau de langue. Apprendre la langue du pays d'accueil constitue une part importante (si ce n'est la plus importante) dans le processus d'intégration lorsque l'on est immigrant.

Les entretiens réalisés révèlent ce véritable enjeu pour les immigrés en France. Et bien que les histoires soient toutes différentes, la maîtrise du français occupe une place cruciale pour chacun d'entre eux. La maîtrise de la langue jouant toujours une part considérable dans un sentiment d'intégration ou d'exclusion. Mais il est difficile de parler d'apprentissage du français pour tous les cas, dans le sens où le passé de l'Empire français laisse des traces, encore aujourd'hui, sur le point linguistique notamment.

C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en exergue les compétences linguistiques de chacun étant donné que les témoins sont multiples et ont des histoires personnelles très différentes.

### *Typologie du niveau linguistique des témoins*

#### **\* Parler français avant son arrivée :**

L'héritage de l'Empire colonial français se fait encore sentir dans les États anciennement colonisés par la permanence de l'utilisation du français. Si certains habitants de ces anciennes colonies ne le maîtrisent pas forcément — c'est le cas de Fatma B. immigrée tunisienne qui dit « *je parlais rien du tout, je savais pas lire, je savais pas écrire* » —, le français persiste tout de même. BIBIANE G., Mohammed E. et Mariam D. viennent respectivement du Burkina Faso, du Maroc et de la Côte d'Ivoire, qui furent des protectorats ou des colonies françaises. Si le français est toujours langue officielle au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, il ne l'est cependant pas au Maroc. Toutefois son usage y est également très répandu. Ainsi Mohammed E. sous-entend une présence d'instituteurs français pendant sa jeunesse au Maroc : « *c'étaient tous des profs au Maroc, ils étaient même plus gentils que les profs marocains, ils étaient quand même, c'était autre chose.* ». Mariam D. et Bibiane G. ont appris le français dans leur pays d'origine. Bibiane G. dit notamment : « *je le parlais [le français] (...) j'ai été à l'école mais par manque de moyens, j'ai été obligée d'arrêter. Donc je suis allée à l'école jusqu'en 5<sup>e</sup>* ».



Carte de l'Empire français en Afrique avant les indépendances

Un cas différent d'une personne connaissant le français avant l'arrivée est celui de Carola G. . Cette Allemande a appris le français à l'école et grâce aussi à un voyage en tant qu'étudiante étrangère en France. Le niveau d'étude est là un facteur explicatif : *« j'ai fait des études de traduction, j'ai déjà fait du français »*. Ainsi l'ouverture d'un espace européen libre (espace Schengen de 1992) et les bonnes relations entre les états tend à faciliter les migrations entre les pays de l'UE. Dès lors ces cas n'entrent pas vraiment dans le champ argumentaire de l'apprentissage de la langue. Toutefois, l'apprentissage des expressions et de la langue se fait à l'échelle d'une vie.

### Ne pas parler le français

Le travail comme élément motivant le départ : les cas de Fatma B. et José M. révèlent les réalités du « plein-emploi » français des années 1960. La première suit son mari qui travaille en France et le second sa famille, dont le père avait également fait l'objet d'une embauche en France : *« c'était tout à fait programmé [le départ]. Quand mon père est venu, il avait avec lui un contrat de travail »*. Dans les deux cas (même si cela est indirect), il s'agit d'une immigration pour un emploi ne nécessitant pas de diplôme spécifique. La France ne porte à l'époque guère d'importance au niveau de la langue des immigrés et peut engager dans les couches populaires étant donné que la main-d'œuvre recherchée se trouve essentiellement dans les travaux publics, le textile et l'automobile.

L'aspect relationnel : AMANDA L., PETER J. et A. Véline ont migré en France sans connaître la langue. Le but est alors de rejoindre un(e) Français(e). PETER J. le dit bien lorsqu'on lui demande pourquoi la France l'a attiré : *« uniquement parce que ma femme était Française. J'avais étudié pendant sept ans le français à l'Ecole, mais je ne parlais pas très bien »*. PETER J. et AMANDA L. ont pu rencontrer des Français grâce à leurs niveaux d'études et leurs ouvertures d'esprit. Le cas de Véline A. semble ici particulier. Nous pouvons penser qu'elle ait rejoint un français dans le but de se marier afin d'obtenir des papiers.

Les cas particuliers comme Anouch B. et son mari qui fuient leur pays d'origine et donc pour qui l'immigration est un bouleversement total car imprévu : *« Quand on nous a donné nos visas, c'était comme ça. Alors, la France ! Je n'aurais jamais imaginé que ce serait la France. Moi, j'avais fait des études d'allemand. Quand je suis arrivée, je ne parlais pas la langue, je ne parlais*

*pas le français, je ne connaissais rien du tout à la France. Si j'avais pu choisir, je serais partie en Allemagne car je parlais au moins l'allemand. Mais là, la France ! On quitte tout, vraiment tout. La famille, les amis* ». Il n'y a donc là aucune connaissance de la langue.

### ***Maîtriser le français : une nécessité***

#### **\* Apprendre « dans la vie de tous les jours »**

« *Dans la vie de tous les jours* », est la réponse d'AMANDA L. lorsqu'on lui demande comment elle apprend le français. En effet, et cela est le cas pour tous ceux qui doivent apprendre une nouvelle langue, les immigrés de cette recherche (ne connaissant pas le français) apprennent le français par différentes manières : 1) les médias. Ainsi Véline A. explique apprendre le français grâce à la télé et la radio toute seule. 2) les associations et initiatives de l'état : Anouch B. suit des « *cours à la Croix-Rouge* » à son arrivée en France. AMANDA L. utilise également divers services comme l'université, les cours organisés par la mairie, ou encore une association religieuse : « *j'ai fait une période de Français Langue Etrangère à la fac, mais ce n'était pas bien. Ah, et j'ai fait aussi un cours de français à la Mairie, c'était sympa, mais je n'ai pas appris grande chose... J'avais l'habitude d'aller à un cours de conversation gratuit d'une association chrétienne* ».



*Un cours de français à la Croix-Rouge française <sup>41</sup>.*

3) l'entourage direct de l'individu qui peut être propice à l'apprentissage : Fatma B. avait pour habitude de demander à la petite voisine de l'accompagner au marché pour qu'elle lui explique les différentes compositions des étalages des marchands : « *je prenais la petite fille, la petite fille c'est elle qui m'a fait comprendre, qui m'a fait parler* ». Fatma a ainsi recours à l'entourage pour apprendre la langue. Une autre forme de sociabilité, le sport, permet à Mohammed E.. de perfectionner son français. Il joue au football quand il était jeune, en France. Ce qui lui permet de passer son temps libre au sein d'un groupe de francophones et de progresser : « *Quand je suis arrivé là, à part six-sept mois, après avec le sport, je me suis un petit peu intégré. Je jouais au foot à Feurs après c'était avec l'usine. Je me suis assez intégré* ». Sans oublier l'entourage au travail qui permet a bon nombre de témoins de progresser : Mohammed E.. comme PETER J. qui dit : « *J'ai utilisé ces premiers mois pour essayer de mieux parler français ; travailler m'a permis de m'améliorer au quotidien* ». Il n'y a donc pas de 'recette magique' pour apprendre une nouvelle

<sup>41</sup> [HTTP://M.FRANCEINFO.FR/SOCIETE/CINQ-JOURS-A-LA-UNE/LES-ENSEIGNANTS-BENEVOLES-DE-LA-CROIX-ROUGE-1184875-2013-10-22](http://M.FRANCEINFO.FR/SOCIETE/CINQ-JOURS-A-LA-UNE/LES-ENSEIGNANTS-BENEVOLES-DE-LA-CROIX-ROUGE-1184875-2013-10-22)

langue d'où l'expression « dans la vie de tous les jours ». Mais s'il n'y a pas de 'remède miracle', l'institution de l'école peut, directement et indirectement, permettre un apprentissage plus ou moins complet et rapide.

#### **\* L'école, un apprentissage direct et indirect**

José M. le dit lui-même, « *au bout de trois mois je me débrouillais* ». C'est à l'âge de 10 ans que cet Espagnol arrive en France avec sa famille. Il semblerait que, selon lui, l'école lui ait permis de rapidement comprendre les rudiments de la langue française. Sans oublier la capacité de lire et d'écrire sans problème : « *je n'ai pas connu deux langues donc je n'ai pas eu de mélange. J'ai appris direct le français.* ». L'université et les cours qui y sont dispensés ont aussi permis à Carola G. de perfectionner son français bien que cela se soit fait de manière indirecte (même si il s'agissait de son année en tant qu'étudiante 'erasmus' avant de s'installer plus durablement en France. Sans oublier qu'elle avait certainement étudié le français au préalable en Allemagne). De manière indirecte, on sait que les enfants ont un rôle à jouer et Fatma B. dit : « *je prenais la petite fille* ». En effet elle prenait la petite de la voisine pour qu'elle lui répète le vocabulaire qu'elle apprenait. On peut également se douter que la petite fille d'Anouch B. lui permet d'étoffer son vocabulaire.

#### **\* Comprendre les autres, la peur d'être exclu**

La notion d'apprentissage du français produit un effet récurrent dans ces témoignages. Les témoins réagissent souvent sur la nécessité de connaître le français pour ne pas être 'exclu' ou être 'pointé du doigt'. Ainsi José M. livre une motivation toute trouvée à apprendre le français le plus vite possible : « *Puis j'avais vraiment envie d'apprendre parce que les gens rigolaient quand on parlait donc on voulait vite comprendre ce qu'ils disaient de nous* ». Fatma B. démontre une idée sensiblement pareille : « *si je parle pas français et si quelqu'un passe et il me dit quelque chose, des gros mots et je comprends pas, après j'ai les nerfs. C'est mieux si je comprends* ». Pour Véline A., savoir parler le français lui permet de « trouver du travail » et donc nous pouvons en déduire, de sortir de l'isolement' et s'insérer dans la vie active. AMANDA L. décrit son ressenti du fait de ne pas parler la langue: « *J'étais pas vraiment isolée, mais je me sentais un peu exclue. Au début je ne pouvais pas suivre une conversation avec des amis et ça m'énervait beaucoup. Je n'étais plus vraiment moi* ». Apprendre le français revêt donc également un aspect de nécessité pour exister socialement.

#### ***Parler et transmettre à la maison et dans la sphère privée***

Au-delà des différents aspects de l'apprentissage du français et de sa nécessité, il y a un lieu où la maîtrise de la langue (ou non) est un enjeu particulier : la maison.

#### **\* Un espace de langage mixte**

Certains font le choix de continuer à parler leur langue maternelle avec leurs enfants dans un souci de transmission de l'histoire de la famille. C'est le cas d'Mariam D. qui dit notamment : « *les enfants, ils n'aiment plus les repas africains, et quand on leur parle ils ne veulent pas (...) mais il faut quand même qu'ils sachent d'où ils viennent.* ». P. Johansson, au sujet du fait que ses enfants maîtrisent le suédois dit : « *J'en suis très heureux. Je souhaite qu'ils gardent un lien avec la Suède [au sujet du fait qu'il ait appris la langue à ses enfants]* ». C'est aussi le cas de Carola G. qui décide d'apprendre également l'allemand à ses enfants en tentant de ne pas faire d'exception : « *J'essaye qu'il n'y ait pas d'exceptions. Ça peut m'arriver avec la petite, qui parle très bien en français maintenant, que je lui réponde en français parce que là, comme elle apprend à parler encore, je*



*veux l'encourager un peu (...) Mais normalement ma règle est de toujours parler en allemand, même devant les autres ».*

A l'inverse, pour un témoin (et c'est un cas isolé semble-t-il), communiquer en français à la maison est la règle. Nous pensons ici au cas de Véline A. Sa fille est élevée « *comme les Français élèvent leurs enfants (...); elle ne parle pas Malgache* ». Pour José M., communiquer se fait également dans la seule langue française avec ses enfants mais cela est dû au fait qu'il ait appris cette langue très tôt dans sa jeunesse.

On ne peut dire s'il s'agit également d'un souhait de transmission, mais il est fréquent donc que les enfants comprennent au moins la langue maternelle de leurs parents. C'est le cas de Anouch B. dont la fille ne parle pas vraiment la langue mais la comprend du moins: « *elle le comprend [l'arménien]. Nous lui parlons arménien. Quand je lui parle arménien elle me dit qu'elle ne comprend pas. Quand son père le lui parle, elle essaye de trouver les mots mais elle me demande de l'aide* ». Nous pouvons prendre d'autres exemples comme celui de Fatma B., qui peut parler en arabe comme en français à ses enfants, ou de Bibiane G. dont les enfants comprennent sa langue maternelle : « *Ils comprennent mais ils ne peuvent pas la parler, mais ils la comprennent* ». Les enfants qui ont été ou sont encore à l'école ont donc tous, en même temps de l'apprentissage du français, reçu ou reçoivent au minimum des notions dans la langue de leur parent étranger. Exceptée Véline A. qui constitue un cas à part.

#### **\* Communiquer avec les proches**

Les immigrés continuent à utiliser leur langue d'origine avec les membres de leur famille restés au pays. On peut également noter une persistance de la langue maternelle lors de discussions avec des amis ou associations de même origine. AMANDA L. peine encore à se faire des amis français : « *je crois que j'ai plus d'amis Brésiliens que de Français* ». Si bien qu'elle pense aussi que son accent brésilien peut être pénalisant.

La langue française peut également être « réaménagée », « revisitée ». C'est ce dont parle Francesca Sirna lorsqu'elle pose le problème de la langue du cœur et de la langue d'Etat. Lors de ses entretiens avec des piémontais, Francesca Sirna fait face à des interlocuteurs ne parlant pas qu'une seule langue mais plusieurs pour s'exprimer. Ainsi, elle parle d'« hybridation linguistique<sup>42</sup> ». Nous retrouvons cette idée ici. Par exemple, Fatma B. se prend parfois à parler français lorsqu'elle voyage dans son pays d'origine : « *même là-bas quand je rentre chez moi des fois je parle français et ma sœur me dit « mais pourquoi tu parles comme ça ? » je dis « excuse-moi »* ». Ou encore l'exemple de Mohammed E. qui dit : « *Avec mes collègues, on parlait -même maintenant, la plupart, enfin un petit peu moins-, on mélangeait les deux. Si je vois un marocain que je connais c'est mélangé, deux secondes en français puis en arabe et puis ainsi de suite* ».

En cela, les propos des témoins montrent que ces derniers n'oublient pas leur langue maternelle. Bien souvent, lorsqu'ils sont en contact avec leur famille, ils l'utilisent encore. Bibiane G. parle encore sa langue maternelle avec ses enfants et son oncle, Fatma B. en fait de même lorsqu'elle rentre en Tunisie. José M., Mohammed E., PETER J. continuent régulièrement à parler leur langue. Et nous pouvons légitimement nous douter que les autres font de même.

---

<sup>42</sup> Francesca Sirna, « L'enquête biographique en milieu migrant : réflexions sur la méthode » dans « *Enquêter auprès des migrants, le chercheur et son terrain* » de Aggoun Atmane, L'harmattan, 2009, p.24

## 7. L'EVOLUTION DES RAPPORTS AVEC LE PAYS ET LA CULTURE D'ORIGINE

Pour la plupart des personnes interrogées, ce départ vers un autre pays que le sien est une grande première. Même si certains ont déjà voyagé à l'étranger, il s'agit pour tous de la première fois qu'ils s'installent durablement dans un autre pays pour y vivre et fonder une famille. Là encore, le pays d'accueil choisi, la France, est méconnue pour la plupart. Seules Carola G. a vécu un an à Nantes dans le cadre d'un échange universitaire et Fatma B. qui est restée trois mois à Marseille avant de retourner en Tunisie pour revenir définitivement en France par la suite. De plus, les villes d'arrivée (Lyon pour la plupart) sont inconnues puisque seul le Suédois PETER J. est déjà venu en vacances à Lyon durant sa jeunesse : « *Oui, j'étais déjà venu en vacances à Lyon (...) j'étais venu en France une fois avec mon père tout seul, une fois avec la famille à l'âge de 12-13 ans à Paris, et deux-trois fois avant de rencontrer ma femme et une dizaine de fois après l'avoir rencontrée. Je connaissais donc quand même un peu le pays.* ». Comment alors entretenir des rapports avec son pays et sa culture d'origine lorsque l'on n'en est parti et qu'on est au contact d'une autre culture ?

Au sens strict du terme, la culture est l'ensemble des connaissances acquises par un individu. Cependant, par élargissement, elle est considérée selon la définition de l'UNESCO<sup>43</sup> comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social ». Ainsi, la culture se caractérise par des normes, des valeurs et des traditions (religieuses, culinaires, vestimentaires) communes à une société et servant de références aux individus. Les personnes interrogées immigreront alors avec leur propre culture de référence qui s'additionne à celle du pays d'arrivée. Freddy Raphaël<sup>44</sup> souligne les rapports des immigrés à leur culture d'origine. Ces questions sont essentielles pour comprendre le devenir de l'individu mais aussi ses comportements avec son pays natal et le nouveau.

### Avant propos

Avant de commencer cette étude, il faut rappeler quelques faits influençant les rapports de l'immigré avec son pays et sa culture d'origine.

A la lecture des différents entretiens, on remarque dans un premier temps que toutes les personnes interrogées ne migrent pas en solitaires. Pour la majorité, ils ne partent pas seuls et sont accompagnés par des membres de leurs familles comme Anouch B. qui quitte l'Arménie avec son mari. Dans le cas inverse, certains partent pour retrouver leurs proches en France. Ainsi, José M. quitte l'Espagne avec toute sa famille pour rejoindre son père installé en Ardèche depuis trois ans, ou encore, Fatma B. retrouvant son mari Tunisien qui travaille en France. Il en est de même pour Bibiane G. qui part avec ses deux enfants et retrouve sa belle-famille ainsi que son oncle à Lyon tandis que Mariam D. habite et travaille chez sa sœur. Pour les autres, le départ de leur pays est en partie pour retrouver leur conjoint-e en France comme Peter Johannsson, AMANDA L., Véline A ainsi que Carola G. . Malgré une grande diversité des motifs de départ, ces immigrés ne partent donc pas seuls. Il n'y a que Mohammed E. qui quitte le Maroc sans sa famille et ne connaît personne en France. Cependant il est entouré d'un réseau d'immigrés qui partage la culture de son pays. Cet accompagnement entre alors en jeu dans la présence d'un bout de sa famille et de sa culture en France : pratique d'une langue commune, d'une habitude alimentaire ou vestimentaire... Il influe sur les rapports entretenus avec son pays et sa culture d'origine.

---

<sup>43</sup> UNESCO, *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* (Paris, 2001), (en ligne), <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001271/127160m.pdf>.

<sup>44</sup> FREDDY, Raphaël, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », dans *Annales. ...Economies, Sociétés, Civilisations*, 1/1980, pp. 127-145.

Les bagages amenés de son pays entrent aussi en jeu dans les rapports qu'entretient l'immigré avec son pays. Pour la plupart, les affaires apportées se limitent à quelques vêtements et effets personnels comme le souligne Fatma B. : « *Vous aviez des bagages avec vous ? - Non juste une valise, y avait pas de bagages, juste la valise. - C'est tout ? - Juste la valise, les habits à moi et les habits à mon mari c'est tout.* ». Seuls PETER J. et Carola G. déménagent toutes leurs affaires en France : « - *Chargé ? - Non, mes affaires étaient transportées par camion ; j'avais donc avec moi uniquement une valise.* ». En amenant toutes ses affaires de son pays d'origine, l'immigré emmène sa vie avec lui. Son pays natal est rappelé au quotidien par la présence de meubles, bibelots, souvenirs directs du pays. Il a donc moins besoin de se le remémorer. Le déménagement total des affaires ressort aussi d'un certain niveau de vie car il faut assumer le coût du voyage des affaires.

Enfin, il faut rappeler que la majorité des personnes interrogées laissent une partie de leur vie dans leur pays d'origine (parents, frères et sœurs, amis) ainsi il est important pour eux de garder un lien très étroit avec leur pays. On peut noter, l'attache très importante avec leur pays pour les femmes venues des pays africains. Elles insistent d'ailleurs sur le déchirement qu'à provoquer ce départ avec leur famille comme le souligne Bibiane G. : « *Tu as trouvé ça difficile, ce départ ? - C'est pas facile parce que tu laisses ta famille derrière toi. Tu ne sais pas dans quoi tu t'embarques et puis voilà. Je n'y avais jamais mis les pieds.* » ou encore Mariam D. : « *Je n'aime pas le stress, et puis j'avais ma maman, mes soeurs, tout le monde ! Pourquoi les laisser pour venir ?* ». Ces femmes cherchent alors à entretenir certaines habitudes pour leur rappeler leur pays et surtout leurs familles.

### ***Les pratiques culturelles : un rappel du pays natal***

A la lecture de l'ensemble des témoignages, la sauvegarde de certaines pratiques culturelles telles que la langue, la cuisine, les modes vestimentaires apparaissent essentielles pour certains interrogés. Elles rappellent le pays natal mais sont aussi ancrées chez l'être humain comme un produit culturel. Pour Pierre Bourdieu<sup>45</sup>, ces pratiques font partie de l'ensemble des « habitus » qui constituent la personne. Ainsi, ils participent à la construction de l'être humain qui ne peut les renier malgré son départ du pays natal. Par ailleurs, l'article de Botz et Pollack<sup>46</sup> insiste sur l'importance des habitus pour une personne qui se retrouve tout au long de sa vie. La langue, la cuisine ou encore les coutumes vestimentaires ne sont pas abandonnés par de nombreux interrogés. Il s'agit alors dans ce chapitre de comprendre les pratiques culturelles conservées et leurs importances pour les immigrés.

Parmi les traditions culturelles conservées, tous cherchent à garder et à transmettre leurs langues d'origine. Il ne s'agit pas de s'étendre plus longuement sur les pratiques linguistiques des interrogés puisqu'elles sont abordées dans un chapitre particulier de cette synthèse. Cependant, il faut souligner que certains tiennent à parler leur langue au sein du foyer. La transmission de la langue natale aux enfants participe ainsi à la sauvegarde de sa culture d'origine. Pour d'autres, elle est pratiquée au sein d'une communauté ou lors de leur retour dans le pays. La langue reste une pratique culturelle conservée par tous comme un lien marquant son origine.

Pour tous, il est aussi important de garder certaines habitudes alimentaires issues de leur pays natal. Il faut cependant distinguer différentes échelles dans les pratiques culinaires des immigrés : le mélange des cultures, la pratique occasionnel ou encore le refus d'intégrer une autre culture. Ces savoirs culinaires fondent une double identité chez l'immigré puisqu'il compile la cuisine de son pays à celle du pays d'arrivée. Les savoirs acquis dans le pays natal participent alors

---

<sup>45</sup> BOURDIEU, Pierre, « L'illusion biographique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol.62-63, Juin 1988, pp. 69-72.

<sup>46</sup> BOTZ, Gerhard, POLLAK, Michel, « Survivre dans un camp de concentration : Entretien avec Margarethe Glas-Larson », in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 41/1982, p.3-28.

aux multiples identités qui habitent l'individu. Cette multiple identité de l'individu est soulignée dans l'article de Botz et Pollack<sup>47</sup> et surtout par Pierre Bourdieu. L'être humain est composé d'une multiplicité d'identités qui coïncident toutes. Chaque immigré jongle alors avec les identités culturelles apprises dans son pays ainsi que celles acquises en France.

Parmi les personnes interrogées, certains cuisinent à la fois les aliments de leur pays et ceux de France notamment à cause des enfants qui ne connaissent pas les habitudes alimentaires du pays natal. Ainsi, Bibiane G. est entre deux cultures culinaires : « *Oui bien sûr (...) Et je fais la nourriture comme chez moi même jusqu'à aujourd'hui je le fais. Les enfants, ils aiment pas souvent, mais moi j'ai envie donc je suis obligée de faire deux fois. Je fais ce qu'ils aiment d'ici et puis je fais ce que moi je veux de là-bas. Quoi comme plats ? - Très souvent, on mange du manioc, la patate douce, l'igname, les bananes plantains tout ça et puis du riz car on mange beaucoup de riz pourtant on est pas Chinois (rires).* ». On retrouve cette allusion à la pratique des doubles repas français/pays natal dans l'entretien de Véline A. : « *Et pour la nourriture ? -Ma fille aime bien le fromage tandis que moi non ! Elle mange bien comme les Français. Pour moi, par contre, non. Je ne pense pas que les Français mangent du riz aussi souvent que moi. Ce que je mange à côté, c'est français, mais il y a toujours du riz à côté.* ». Ces deux jeunes femmes gardent donc une partie de l'alimentation africaine (notamment le riz) tout en cuisinant des plats français pour leurs enfants. Pour préserver cette double culture culinaire, certains achètent des produits de leur pays en France comme PETER J. qui côtoie une épicerie suédoise à Lyon : « *Nous pouvons acheter facilement certains produits, donc je continue à les acheter. Je suis probablement le seul à les acheter à Lyon, mais bon, je les achète quand même.* ». Il en est de même pour Carola G. qui ramène des produits d'Allemagne et continue à reproduire les traditions culinaires allemandes à Noël : « *(en parlant des fêtes de Noël allemandes) Oui. Il y plus des traditions. Bon, mais on peut aussi les faire en France. On mélange un peu les deux. (...). Quand on était en Allemagne on a toujours rempli le coffre avec des produits allemands.* ». Cette double culture culinaire participe à entretenir des rapports à son pays.

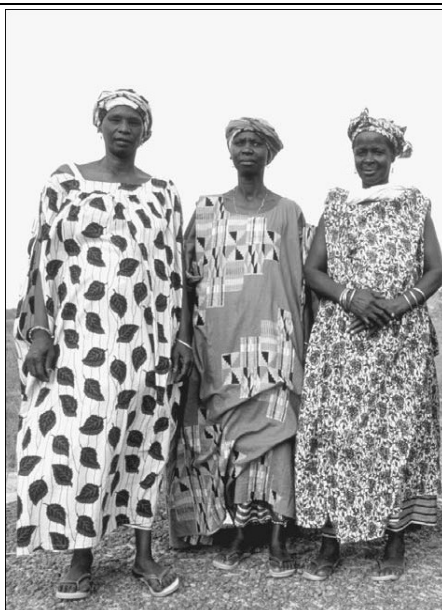
A moindre échelle, certains pratiquent la cuisine de leur pays lors de grandes occasions ou fêtes. Ainsi, José M. assiste dans sa jeunesse à de nombreux repas entre les familles espagnoles de sa ville : « *(...) Oui il y a des plats qui revenaient comme la paella et d'autres autour desquels on se réunissait tous les dimanches. Mais bon maintenant on est tous éparpillé de partout donc on en fait un peu moins.* ». Mohammed E. continue aussi de cuisiner marocain pour ses amis. Par hypothèse, les « habitus » de Pierre Bourdieu<sup>48</sup> sont peut-être moins empreints chez eux, d'où l'abandon plus facile de leurs pratiques culturelles.

A l'inverse, certains refusent de cuisiner des plats à la française préférant les plats de chez eux comme Mariam D. : « *Oui, bien sûr, surtout pour les repas car je ne connais pas la cuisine française, je n'aime pas trop la bouffe française.* ». Son témoignage est très frappant puisque l'on remarque qu'elle refuse la nourriture française préférant garder les habitudes de son pays natal. Fatma B. cuisine aussi exclusivement comme en Tunisie : « *Oui, je fais les galettes, je fais les couscous, je fais les pâtes, je fais les salades, méchoui, je fais tout. Je fais les galettes, il y a plusieurs galettes que je faisais à la maison comme ça mes enfants ils mangeaient bien comme il faut. Vous avez préféré garder la nourriture tunisienne ? Tout le temps. La française je sais pas bien faire, la tunisienne je fais bien, demande à ta soeur, elle a vu comment je fais.* ». Ces immigrés mettent en avant dans leur propos la méconnaissance de la cuisine française. Enfin, certains ont plus ou moins abandonné leur nourriture natale comme Anouch B. qui le sous-entend : « *Maintenant, quand je cuisine, je cuisine à la française. J'adore ! Tout est bon pour moi !* ».

---

<sup>47</sup> BOTZ, Gerhard, POLLAK, Michel, article cité p.3.

<sup>48</sup> BOURDIEU, Pierre, article cité p.3.



Femmes en boubou

Outre les habitudes alimentaires, il est important pour certains de garder les traditions vestimentaires de leur pays. Ce fait est particulièrement visible chez les femmes africaines et l'immigrée tunisienne. Ainsi, Bibiane G. s'habille en boubou traditionnel l'été ainsi que ses enfants : *« En été je m'habille comme chez moi. C'est à dire ? - Dans les boubous traditionnels, oui, je m'habille comme chez moi. (...) Tu habilles tes enfants aussi en boubou ? - En été oui. Ils vont à l'école en boubou. »*. On remarque que cette tradition vestimentaire est permanente chez les immigrées africaines puisque Mariam D. ainsi que Véline A. s'habillent en boubou chez elle comme le raconte Mariam D a : *« Je suis obligée de m'habiller autrement [chez elle, elle porte un boubou], parce qu'ici il fait trop froid ! Mais même en Côte d'Ivoire on s'habille à la mode occidentale, mais chez moi je porte ça parce que je suis plus à l'aise. Mais même là-bas quand je sortais je portais des vêtements africains mais pas tout le temps mais ici on est obligé à cause du froid, j'ai toujours froid ! Et puis, les vêtements c'est plus facile pour le travail, pour la marche, parce qu'ici je vous l'ai dit on est toujours pressé. C'est surtout en été que je porte des tenues africaines, si je n'ai pas l'argent pour partir en vacances, ça me fait du bien pour le moral. »*.

Il faut souligner ce changement de tenues entre le chez-soi et le dehors par souci d'intégration. Fatma B. a un propos très intéressant à ce sujet. D'une part, elle s'habille différemment chez elle et dehors mais aussi lorsqu'elle rentre dans son pays où elle porte la gandoura : *« Chez moi je mets la gandoura, grande robe, je m'attache la tête, mais quand je sors, je sors comme ça. Oui parce que chez moi je suis bien tranquille, je bouge bien, mais quand je sors je m'habille comme les gens, je sors pas avec la gandoura c'est la honte ça, ou avec le foulard sur la tête, j'aime pas ça, mais avant mon mari il me disait, il aimait pas que moi je sorte comme beaucoup de gens, avec le foulard sur la tête, avec les canne, avec le gandoura, non mon mari voulait que quand je sortais avec lui je sois bien maquillée, bien coiffée, et après je sors. »*. Pour la plupart, le vêtement du pays est porté dans son lieu de vie, à l'abri des regards. Ces femmes s'habillent différemment dans les lieux publics par soucis d'intégration mais aussi de praticité.



*Famille algérienne dans son intérieur, 1955 (coll.CNHI).*

### ***L'importance d'entretenir un lien affectif avec son pays***

Chaque interrogé entretient des relations virtuelles et physiques avec sa famille. Selon la méthodologie des sources orales de Francesca Sirna<sup>49</sup>, il faut comprendre chaque immigré cas par cas. En effet, cette étude minutieuse permet de souligner l'importance de la trajectoire de l'immigré dans ses contacts et ses retours dans son pays d'origine. Toutes les personnes interrogées entretiennent des relations virtuelles avec leurs familles restées dans leur pays natal. Ils utilisent le téléphone mais aussi internet via le logiciel Skype. Cependant, il faut noter des évolutions au niveau des modes de communication et de la fréquence des appels pour chaque immigré.

Il faut souligner une particularité pour les immigrés ayant quitté leur pays très jeunes, notamment Mohammed E. (19 ans) et José M (10 ans). En effet, ils ont des rapports espacés avec leurs familles. Mohammed E. téléphone une fois par mois à ses frères et sœurs restés au Maroc : « *Ha oui, je téléphone à mes frères (...) je téléphone une fois par mois et parle arabe* ». Il en est de même pour José M. qui n'entretient pas des contacts réguliers avec sa famille.

Pour les autres, les échanges avec les membres de leurs familles sont facilités par les forfaits téléphoniques conçus pour appeler vers l'étranger et les conversations vidéos via internet par le logiciel Skype. Ainsi, les rapports avec leurs familles sont très fréquents voire hebdomadaires comme le souligne Bibiane G. : « *Vous vous appelez ? - Oui, et puis on se voit une ou deux fois par semaine sur skype, tu vois. On se parle sur l'ordinateur.* » ou encore PETER J. : « *Pour échanger avec la Suède, vous utilisez les moyens modernes comme Skype ? Oui, c'est ça, mais on n'en a pas trop besoin car on utilise le téléphone : maintenant que les contrats illimités existent, ça ne coûte rien.* ». Par ces deux témoignages, le recourt à internet est essentiel dans ces relations familiales. Dans le cas d'Anouch B., internet est le seul moyen pour elle de rester en contact avec sa famille. Anouch B. ne peut pas retourner dans son pays à cause des dangers qui la menacent. Elle n'a donc que des contacts virtuels avec sa famille et son pays comme elle le stipule dans l'entretien : « - *Avez-vous des contacts avec votre famille et vos amis en Arménie ? - Oui, sur skype, avec notre*

---

<sup>49</sup> SIRNA, Francesca, « L'enquête biographique : réflexion sur la méthode », dans Aggoun Atmane (dir.), *Enquêter auprès des migrants : le chercheur et son terrain*, L'Harmattan, 2009.

*famille(...) - Arrivez-vous à rester au courant de ce qui se passe en Arménie ? - Oui. Beaucoup par internet. ».*

L'évolution des moyens de communication joue un rôle primordial dans les rapports qu'entretiennent les immigrés avec leur famille. Ce fait est particulièrement visible dans notre enquête. En effet, pour tous les immigrés arrivés en France durant les années 60 (Fatma B., Mohammed E. et José M.), le seul moyen de communication est d'abord les lettres. Il ne facilite pas les contacts puisqu'il pose de nombreux problèmes : le coût de l'envoi, la lenteur... Fatma B. évoque ces contraintes dans son entretien : *« Et maintenant est-ce que votre famille qui est en Tunisie, est-ce que vous les appelez ? Oui je les appelle, des fois j'appelle une semaine sur deux. J'appelle juste ma mère et mes soeurs, c'est tout, personne d'autre. Donc c'est assez facile de communiquer avec eux ? Et avant c'était aussi facile, quand le téléphone était pas aussi peu cher. Non ça fait pas longtemps que j'ai mis le téléphone, ça fait presque cinq ans, autrement avant j'appelais pas, avant j'écrivais une lettre. C'était tout par carte postale ? Tout oui C'était plus espacé par carte postale ? Non pas les cartes postales, c'était un petit papier : « comment tu vas maman, comment tu vas papa, je vais bien, mes enfants sont bien » et c'est tout. Et c'était souvent que vous envoyiez des lettres ? Tous les deux mois, tous les trois mois, ça dépend. ».*

Depuis l'installation du téléphone, elle a donc des contacts plus réguliers avec sa famille. Ces problèmes de communication sont retracés de façon encore plus significative dans les dires de José M. : *« Oui, c'était compliqué mais ils communiquaient par les cartes postales. Il n'y avait pas de téléphone alors voilà... On l'a eu quand on est parti de Beauchastel (lieu de la première installation) pour aller à la Voulte. Donc du coup, ce qu'on faisait c'est qu'on faisait passer le message à la famille qui descendait en Espagne. On était plusieurs familles donc à chaque fois, il y en avait au moins une qui descendait au pays tous les cinq à six mois. Par courrier c'était compliqué. ».* Avant l'arrivée du téléphone dans le foyer, la famille utilise le courrier qu'elle transmet à d'autres familles espagnoles retournant au pays pour communiquer avec le pays. De fait, cette communication risquée (perte de la lettre...) ne permet pas de garder des liens forts avec son pays. En croisant les entretiens de ces trois immigrés arrivés au cours des années 60, on remarque que l'écriture est le premier moyen utilisé pour prévenir de l'arrivée en France à la famille comme le souligne Mohammed E. : *« il nous a donné cinquante francs chacun à l'époque, comme acompte, on a tous la première chose à faire c'était le lendemain pour écrire un courrier, à la famille, pour leur dire on est bien arrivé. A l'époque le téléphone c'était... ».*

A la lecture des différents entretiens, l'évolution des rapports avec ses proches se fait aussi suivant les événements marquant de la famille. La fréquence des appels varie selon les périodes. Ainsi face à l'angoisse de la perte de sa mère qui est malade, l'allemande Carola G. l'appelle tous les jours pendant trois ans. Ce coup de téléphone quotidien lui permet de se rassurer : *« Avec ma mère, au début, j'ai téléphoné tous les jours, parce qu'elle n'était pas en bonne santé aussi, ça... pendant les premiers trois ans je crois qu'on a téléphoné tous les jours. Maintenant un moins ».* Cette angoisse pour ses proches est aussi permanente chez Mariam D. : *« En plus le Papa et la Maman, ils sont malades, on t'appelle et on te dit que te maman elle est malade, moi ça me fait pleurer, je suis trop loin pour aller la voir, ça coûte trop cher. Tu ne sais même pas si la prochaine fois que tu vas y retourner tu vas trouver tes parents encore vivants ou non, c'est surtout ça le plus difficile, c'est ce qui nous fatigue un peu. ».* L'angoisse de ne pas être présent dans le quotidien de la famille explique ces appels réguliers passer à la famille.

Suivant cette même trajectoire, les retours dans le pays d'origine se font tous les ans pour la plupart des interrogés. Là encore, les deux hommes ayant immigrés jeunes ne retournent pas régulièrement dans leur famille. José M. revient en Espagne seulement l'année dernière après plus de quinze ans sans avoir vu son pays natal. De plus, il ne séjourne pas dans sa ville d'origine

(Murcia), il voyage simplement en Espagne sans attache particulière : « *Mais là au jour d'aujourd'hui, j'y suis retourné l'année passée et ça faisait quinze ans que je n'y avais pas été. Mais maintenant on ne va pas jusqu'à Murcia. On descend que jusqu'à Rosas.* ». Il en est de même pour Mohammed E.. qui retourne au Maroc tous les cinq ans en moyenne : « *Oui, pas régulièrement, on était en 2010, tous les quatre-cinq ans. Ça dépend, là on était en 2010, c'est sûr qu'au mois d'août maintenant il fait trop chaud, j'arrive plus à supporter la chaleur.* ». La vieillesse joue certainement un grand rôle dans l'éloignement de ces retours puisqu'ils sont tous les deux à la retraite. Mohammed E.. souligne qu'il ne supporte plus la chaleur de son pays avec l'âge. Cependant, le motif principal de ces rares visites est sans doute dû à l'âge de leur départ. Ces deux hommes partent très jeunes de leur pays et construisent leur vie en France. Ainsi, ils n'ont pas conservés de liens assez forts avec leur pays les poussant à y retourner tous les ans. Le temps a fait son travail sur les rapports familiaux.

A l'inverse pour les immigrations plus récentes datant des dix dernières années (excepté le cas de PETER J. parti en 1987), chacun des interrogés retourne régulièrement dans son pays d'origine. Une routine s'installe pour la plupart comme PETER J. qui y retourne deux fois par ans : « *Je n'y vais qu'une à deux fois par an, maximum deux, une fois pour les vacances et une fois pour le travail, quelque chose comme cela .* ». Il en est de même pour Bibiane G. qui s'organise de manière à rentrer tous les deux ans dans son pays.

Pour beaucoup, les relations familiales perdurent aussi en France par le biais d'un membre installé au pays. Ainsi, Bibiane G. retrouve d'abord sa belle famille à Paris puis son oncle à Lyon. Il en est de même pour Mariam D. qui habite et aide sa sœur dans un premier temps à son arrivée. Une autre de ses sœurs vient souvent en France lui permettant d'entretenir des liens avec sa famille en France : « *Du coup, seules vous et votre soeur aînée sont venus en France ou ...? Non j'ai une autre soeur qui fait des allers-retours, elle est aussi commerçante. Elle achète des trucs africains pour les revendre en France et vice-versa. Mais maintenant, ça fait 2 ans qu'elle n'est pas venue.* ». Ces relations familiales en France participent aux rapports avec le pays natal.

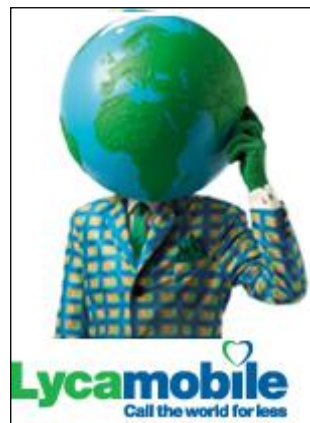
La durée du voyage est aussi soumise à des contraintes familiales (dans le cas où les enfants sont scolarisés), professionnelles ou encore médicales. Le retour se fait donc selon ces obligations. Ainsi pour la plupart, ces contraintes ne leur permettent pas de retourner à plusieurs reprises de la même année dans leur pays natal. De plus, le séjour ne dure pas très longtemps, en moyenne entre deux et trois semaines. Le Suédois PETER J. souligne l'importance de ses obligations professionnelles sur la durée de ses visites à sa famille dans son entretien : « *Deux ou trois semaines tout au plus. Nous aimerions pourtant bien y rester plus longtemps, mais nous n'en avons pas le temps car étant donné que moi et ma femme sommes à notre compte, nous ne sommes pas payés lorsque nous prenons des vacances, donc nous ne pouvons pas nous permettre n'importe quoi.* ». Cependant, il retourne en moyenne deux fois par an dans son pays natal avec sa famille et pour son travail.

Pour d'autres, les enfants empêchent le retour régulier dans le pays. Ainsi, pendant plus de onze ans, Fatma B. n'est pas repartie dans son pays natal à cause de ses enfants. Maintenant retraitée et n'ayant plus ses enfants à charge, elle séjourne très régulièrement en Tunisie (tous les sept ou huit mois). Elle invoque aussi un problème médical (son diabète) qui l'empêche de rester plusieurs mois voir tout le reste de sa vie en Tunisie : « *Vous êtes déjà retournée en Tunisie plusieurs fois ? Oui, avant je voulais pas y aller tout le temps parce que les enfants étaient petits mais maintenant qu'ils sont grands, tout le temps je peux aller en Tunisie parce qu'il y a ma mère, elle est encore vivante, y a mes soeurs, il faut que vois la famille, je reste un mois, deux mois, trois mois ça dépend après je reviens.* ». Il en est de même pour Bibiane G. qui allie la contrainte de la scolarité de ses enfants (départ possible que durant les vacances scolaires) et de son travail (étant



agent hospitalier, elle ne peut prendre plus de trois semaines consécutives de congés) comme elle le résume dans cet extrait : « *Pour quelle durée ? - Vu que je travaille, j'ai droit à trois semaines en été donc il faut forcément un été puisque les enfants vont à l'école. Comme moi, je suis toute seule avec eux, je suis obligée de partir qu'en j'ai rien pendant les vacances.* ». Par ces exemples, les différentes contraintes extérieures à l'immigré jouent sur la durée et la fréquence de ses retours au pays.

Cependant, le motif financier reste la principale contrainte des contacts avec la famille et des retours dans le pays natal. Il est d'autant plus visible pour les immigrées africaines puisque toutes les interrogées l'évoque. En effet, Bibiane G. rentre au Burkina Fasso tous les deux ans. Ce voyage est planifié de longue date puisqu'elle met de l'argent de côté pour partir : « *Tu rentres souvent alors à Lenga ? - Oui, tous les deux ans. Je mets de côté pour rentrer.* ». Les coûts des appels et des voyages interagissent alors dans l'évolution des relations avec la famille comme on le perçoit à travers ses propos de Véline A. : « *Toute ma famille est là bas, j'utilise le téléphone, le lycamobile, pour les appeler. Ça coûte très cher, mais ça dépanne. - Tu n'utilises pas internet ? - Non, ils n'ont pas internet. Bientôt ils auront internet là bas, et ça me permettra de communiquer pour moins cher.* ». Lycamobile est un opérateur téléphonique proposant des tarifs réduits pour les appels internationaux notamment en Afrique. Ce moyen de communication est international et permet de passer et recevoir des appels de tous les continents. Ce mode est seulement utilisé par Véline A. puisque sa famille ne possède pas internet en Afrique. Il limite ses appels à sa famille. Enfin, la dernière immigrée africaine, Mariam D. mentionne aussi le prix des communications à l'étranger dans son entretien. Malgré le coût important, Mariam D. trouve important d'appeler souvent sa famille pour entretenir les liens. Les voyages ainsi que les moyens de communication représentent donc un coup réel pour l'immigré et sa famille. Cependant, en regroupant tous ces entretiens, il apparaît qu'internet (et Skype) reste le moyen de communication privilégié par les personnes interrogées puisqu'il permet d'appeler et de voir sa famille en simultanément. Certes, ce mode de communication ne remplace pas un retour au pays cependant il permet d'entretenir une relation virtuelle importante pour chacun.



Parmi l'ensemble des témoignages, il faut noter un autre élément récurrent permettant à l'immigré d'entretenir un lien avec son pays natal : **l'envoi d'argent à sa famille**. Comme pour légitimer son départ, certains interrogés se sentent obligés d'envoyer une partie de leur salaire à leurs parents restés au pays natal. Il s'agit pour eux d'un devoir d'aider sa famille. Ce sens du devoir familial est particulièrement visible dans l'entretien de Mohammed E. : « *Avez-vous gardé contact avec votre famille après votre venue en France ? Oui, beaucoup, dans la mesure où mon père était malade, il pouvait même plus sortir, j'étais pratiquement le chef de famille, fallait que ça soit moi qui nourrisse mes frères (...)* Ils n'avaient pas de revenus, pas un centime de revenu, alors

*bien sûr que je gardais contact : lettres, argent tous les mois pour les aider un petit peu à se nourrir et aller à l'école, bien sûr jusqu'à ce qu'ils aient un petit peu un diplôme. Parce que les deux ils sont instituteurs et les deux filles sont mariées.* ». A travers cet extrait, Mohammed E. se considère comme le « chef de famille » à la suite du décès de son père même s'il est en France. Il envoie alors une partie de son salaire pour assurer la scolarité, les besoins de ses plus jeunes frères et sœurs.

Ce même sens du devoir apparaît aussi dans l'entretien de Bibiane G. : *« Parce que là où je suis, je suis à la tête de deux enfants je dirais. Je m'occupe de deux ou trois enfants en Afrique. Je paye la scolarité, oui. »*. Tous les mois, elle envoie une somme d'argent à sa famille pour payer la scolarité de ses neveux et nièces. Il s'agit aussi pour elle, de réparer un épisode traumatique de sa jeunesse. En effet, Bibiane a arrêté l'école très jeune parce que sa famille ne pouvait pas payer sa scolarité. Elle se retrouve alors sans diplôme et sans travail dans son pays la poussant alors à quitter son pays. En payant une partie de la scolarité de ses neveux et nièces, elle évite ainsi que sa situation ne se reproduise. Ce motif est très important chez Bibiane G. qui quitte son pays aussi pour assurer un avenir à ses enfants. Elle ne veut pas reproduire son parcours sur ses enfants. Ce sens du devoir par le biais d'une somme d'argent envoyée à sa famille est aussi visible dans les propos de Mariam D. Elle aussi tient à participer aux besoins quotidiens de ses parents comme signe de remerciement. Ces trois extraits illustrent bien ce sens du devoir que ressent l'immigré envers ses proches. Il s'agit pour lui de participer aux quotidiens de sa famille restée là-bas ou de réparer des traumatismes comme pour le cas de BIBIANE G. . Ce fait participe aux rapports qu'entretient l'immigré avec son pays d'origine.

Enfin, toujours dans cette analyse des rapports avec le pays d'origine, il faut évoquer **l'importance de la conservation d'une maison dans son pays natal**. En effet, la maison apparaît comme un point d'attache pour l'immigré qui lorsqu'il retourne chez lui à un endroit à lui où poser ses valises. L'importance d'un foyer dans le pays natal est souvent abordée au cours des entretiens. La maison est d'ailleurs au centre du retour puisqu'elle définit en quelque sorte la durée du séjour. Cet enjeu est particulièrement visible dans l'entretien de Carola G. : *« Beaucoup moins maintenant (...) maintenant c'est aussi un problème parce que ma mère a vendu sa maison et on n'a pas un endroit où on peut aller, il faudrait qu'on prenne un hôtel en Allemagne maintenant. »*. Depuis que sa mère a vendu la maison familiale, Carola G. retourne seulement une fois par an en Allemagne. Elle ne retourne plus aussi souvent dans son pays puisqu'il faudrait ajouter le coût de l'hôtel à ses frais de voyage. Il en est de même pour Mohammed E. qui souligne ce fait dans son entretien : *« Vous y allez en vacances ? Mais je vais chez ma famille, je vais chez mon frère, chez mes frères et sœurs, j'ai pas de maison là-bas, je vais chez eux, je reste trois jours ici, quatre jours là, ils sont contents, ils sont heureux de me voir, et moi aussi. »*. N'ayant pas de maison particulière en Espagne, il passe quelques jours chez ses frères et sœurs.

Ainsi, dans plusieurs entretiens, la maison familiale apparaît comme un élément fondamental jouant un rôle important dans le retour au pays d'origine. PETER J. évoque dans son interview sa « maison de campagne » qu'il possède avec ses frères et sœurs : *« Oui, mon père est décédé et ma mère est à l'hôpital. J'ai mes deux frères - qui sont mariés-; nous avons une maison de campagne que nous possédons ensemble. »*. Les propos de Fatma B. sont très représentatifs puisqu'elle possède aussi sa propre demeure en Tunisie. Elle la perçoit comme une ancre, un point d'attache à son pays. Sa maison est d'ailleurs avant tout un bien familial puisqu'il s'agit du lieu de réunion pour ses enfants lorsqu'ils retournent au pays. Il est inconcevable pour Fatma B. de ne pas avoir de maison en Tunisie puisqu'elle ne s'y sentirait pas comme chez elle : *« Vous avez fait construire une maison en Tunisie ? Oui - C'était pour vous, pour votre famille ? Pour moi, pour mes enfants quand on veut partir en vacances, je vais pas chez ma mère, je vais pas chez ma soeur,*

*je vais pas à l'hôtel, je reste chez moi. (...) Donc c'est important pour vous que vos enfants aillent en Tunisie, qu'ils puissent y aller ? - Oui même maintenant ils sont mariés, eh bah si quelqu'un veut rentrer en Tunisie, je lui donne la clé il rentre, chez papa chez maman, il reste deux semaines ou trois semaines, ou un mois, il se douche là-bas, il fait à manger là-bas, il fait le repassage, il peut laver le linge, après il ferme la porte et il vient, voilà c'est comme ça. Pourquoi on a fait la maison là-bas ? Pour les enfants aussi, quand ils partent en vacances, ils vont pas à l'hôtel ou chez mamie ou chez les tontons, non-non.- C'est important pour vous, y a un attachement au pays ? - Oui-oui. ».* La maison permet à l'immigré de se sentir « chez lui » lorsqu'il rentre dans son pays, elle lui donne des racines légitimant son retour. D'ailleurs, la volonté de Bibiane G. rejoint cette idée puisqu'elle se fait construire une maison au Burkina Faso. Bien qu'elle souhaite retourner y vivre, ce projet participe à son évolution de vie et s'inscrit comme un véritable objectif : *« Tu pourrais te remarier ici ? - Oh, jusqu'à présent, je ne pense pas à ça d'abord. J'ai un objectif à faire parce que j'ai un bout de terrain là-bas que je suis en train de construire donc c'est ma priorité. Ca a déjà commencé ? Tu fais comment pour les travaux ? - Oui, ça a déjà commencé. J'ai déjà commencé, ça fait quand même huit ans que je suis là donc je mets un peu de côté et quand je rentre j'ai mon oncle, le frère de ma maman, qui s'en occupe. C'est long mais le temps que je sois en retraite, je pense que je vais aboutir à quelque chose, ça sera chez moi. ».* Le terme de « chez moi » revient plusieurs fois dans ces entretiens évoquant le besoin d'avoir une maison, un bien dans son pays pour l'immigré. Posséder une demeure dans son pays natal favorise alors les retours vers sa famille.

Même si les rapports avec le pays et la culture d'origine sont inégaux entre les différentes personnes interrogées, chacun porte un regard bienveillant sur son pays. Ainsi, certains souhaitent y retourner voir être enterré là-bas tandis que d'autres considèrent que leur vie est en France. Cependant, chacun garde une attache forte, des souvenirs de leur terre d'origine comme le résume si bien Mohammed E. : *« Qu'avez vous gardé ou abandonné de votre mode vie marocain après votre venue ? - J'ai gardé quand même pas mal de trucs, j'ai gardé beaucoup de souvenirs, j'ai pas abandonné... ».*

## 8. RACISME ET XENOPHOBIE

Les migrants interrogés sont installés en France depuis un certain temps et ont des origines et des parcours très différents. Ce sont ces origines différentes qui peuvent être un premier élément important en ce qui concerne la thématique du racisme et de la xénophobie, parce que c'est déjà l'apparence physique « étrangère » qui peut mener à des actes racistes envers les immigrés. C'est pourquoi les interviewés ont été regroupés avec, d'une part, les immigrés européens qui, dans un premier temps, n'ont pas été confrontés aux actes racistes et, d'autre part, deuxièmement les non-Européens qui ont vécu d'autres expériences en immigrant vers la France.

### *Parcours*

PETER J., venu de Suède (Stockholm), déclare ne jamais avoir ressenti le racisme ou la xénophobie pendant sa vie en France. Il dit avoir l'air d'un Européen, avec ses cheveux blonds. *« C'est différent quand je me mets à parler ; c'est pourquoi, croyant que je suis Anglais, on me pose souvent la question, mais j'explique que non, que je suis Suédois. Et ça s'arrête là, ça ne va jamais plus loin. Mais je n'ai jamais rencontré de problème à ce sujet »*. Cela s'entend, selon lui, lorsqu'il confond les chiffres comme 70 ou 90. Il déclare, cependant que cela lui pose quand même des problèmes en France d'être étranger, comme pour trouver un travail : *« Dans la plupart des cas, être un étranger c'est un handicap parce que [l'employeur pense] 'je ne sais pas qui est cette personne, je ne connais pas sa culture, il va peut-être se prendre pour le chef au travail »*. Mais il remarque que les étrangers vivant en Suède rencontrent aussi ce problème-là.

Quant à Carola G., d'origine Allemande (Bonn), née le 13 juin 1975 et arrivée en France en 2006, elle déclare ne pas vraiment avoir été victime de racisme. Il arrive de temps en temps que les gens la considèrent comme *« un peu bête »* en entendant son accent allemand. Cela la vexa. Elle ajoute que c'était aussi très dur de trouver un travail. Mais elle pense que c'est toujours le cas quand on est étranger. Elle n'a jamais vécu de situation où elle aurait été insultée.

L'Espagnol José M., venant de Murcia et arrivé en France en 1962, déclare qu'il a été victime de temps en temps de discriminations et de racisme, surtout à l'école où les autres élèves se moquaient de lui et de ses frères et sœurs, mais que cela n'a pas duré longtemps, *« juste les premiers mois après l'arrivée »*. Après, il affirme, qu'il a eu de bons contacts avec les autres enfants. Sa famille a été une des premières à avoir une télévision couleur, ce qui l'a beaucoup aidé pour être accepté : *« Comme ça, on avait créé un peu des liens »*. Il raconte le racisme subi dans sa vie d'adulte lorsqu'on le traitait, par exemple, de *« sales espagnols »*.

On peut constater dans ces témoignages que le Suédois et l'Allemande n'ont presque pas subi d'actes racistes, mais qu'ils ont quand même été traités comme des « étrangers » par les Français lorsque ceux-ci ont entendu leurs accents. Le racisme que l'Espagnol a subi en France est plus grave puisqu'il a souvent été insulté. Il est important de mentionner que, dans la mémoire collective des Français, les Espagnols sont considérés comme des « ouvriers » venus en France pour travailler dans les années 60 et 70. Cela est supposé avoir amené à des situations de concurrence entre les autochtones et les immigrés.

Il en est tout autrement pour les immigrés non-Européens qui ont eu, dans l'ensemble, un parcours migratoire beaucoup plus dur et qui ont été victimes, bien plus que les immigrés européens, d'actes racistes.

Véline A. est originaire de Madagascar (Tamatave) et est venue en France en 2001. Elle dit qu'elle a été victime de racisme. Elle souligne cependant qu'elle n'y prête pas attention, qu'elle fait comme si cela ne la touchait pas. Elle donne l'exemple d'une dame âgée avec laquelle elle a travaillé et qui l'a vexée en lui faisant remarquer qu'elle était d'origine étrangère. Mariam D., qui vient de Côte d'Ivoire (Abidjan) et qui est arrivée en France en 2008, a été confrontée au racisme durant son premier travail. Elle s'occupait d'une dame âgée qui l'a discriminée à cause de ses origines ivoiriennes, lui faisant sentir qu'elle n'était pas la bienvenue. Elle déclare, de plus, que de ne pas avoir la même culture que les Français rendait parfois la vie quotidienne plus difficile.

AMANDA L. est un autre cas. Elle est née en 1982, vient du Brésil (Rio de Janeiro) et est arrivée en France en 2008. Dans son entretien, elle ne donne guère d'informations sur ce sujet, mais elle déclare qu'elle ne se sent pas vraiment exclue. Cependant, son accent s'entend un peu et cela lui pose des problèmes dans ses relations sociales. Anouche B., née en 1984 est Arménienne (Gyumri) et est arrivée en France en 2006. Son parcours migratoire est très difficile et elle a été victime de discrimination et de racisme. Elle raconte qu'on lui a demandé pourquoi elle prenait le travail des Français, ce qui l'a beaucoup vexée. De plus, elle n'a pas de carte de séjour.

Bibiane G. est un autre cas, elle vient du Burkina Faso (Lenga), elle est née en 1973 et est arrivée en France en 2004. Elle déclare ne jamais avoir subi de racisme par rapport à sa couleur de peau ou ses vêtements. Mais son fils a refusé d'aller à l'école à cause d'autres élèves qui se sont moqués de lui à cause de son origine.

Une autre interview a été effectuée avec Fatma B., originaire de Tunisie, née le 11 juin 1946 et arrivée en France en 1965. Quand elle est face à du racisme, elle reste calme et n'écoute pas ce que les gens disent. Si jamais les actes ou les propos sont blessants, elle sait cependant se défendre. Elle ajoute qu'elle n'a pas été souvent victime de racisme car elle ne quittait guère la maison, seulement pour quelques achats ou pour aller chercher ses enfants à l'école. Elle ne parlait presque pas, ne disait que « bonjour » ou « bonsoir ».

Le dernier cas d'immigration intéressant est celui-ci de Mohamed Elboukili, originaire du Maroc, né en 1950 et arrivé en France en 1969. Il trouve qu'à l'époque, dans les années 70, « *c'était beaucoup plus difficile que maintenant pour les immigrés* » parce qu'ils étaient les premiers à venir dans l'usine où il travaillait. « *Les gens, quand ils nous ont vu arriver, y compris les ouvriers de la fonderie, y compris les syndicats, la CGT à l'époque, ils étaient un petit peu contre notre venue* ». Il déclare entre autres que les travailleurs immigrés étaient considérés comme une « *concurrence pour les travailleurs français* », c'était alors courant d'entendre des insultes comme « *bougnoules* » ou « *dégage, rentre dans ton pays!* ». Le fait, qu'il puisse parler un peu français lui a permis de communiquer, ce qui lui a un peu facilité la vie. En ce qui concerne le racisme, il ajoute que lui et les autres travailleurs qui sont arrivés en France en 1969, ne savaient même pas ce que c'était et qu'au début qu'ils ne s'en étaient pas rendu compte. Selon lui, ce n'est qu'un peu plus tard qu'ils ont « *commencé à sentir un petit peu le rejet* ».

Etre musulman et immigré dans un pays chrétien était très difficile pour certains entre eux. De plus, il raconte qu'ils ne pensaient pas les Français étaient racistes, parce que les Français au Maroc étaient très bien vus, car ils étaient tous enseignants. En ce qui concerne l'intégration en France, il déclare s'être senti intégré après quelques semaines: « *On était intégré, on discutait, on travaillait ensemble, on rigolait ensemble, on ne sentait même pas de discriminations au bout d'un certain temps, on ne sentait pas de différences* ». Selon lui, le foot a été un facteur de son intégration. Il pense qu'aujourd'hui, c'est plus facile, parce qu'il y a pas mal d'étrangers dans les différentes régions de France et que c'est plus équilibré. Il ajoute qu'« *avec l'âge on est moins victime de racisme que quand on est jeune* », il subit seulement des insultes indirectes de temps en temps. Par ailleurs, « *il n'y avait pas de soucis, il y avait beaucoup de boulot, tout le monde cherchait des travailleurs* » dans les années 70. C'est à partir d'années 80 que c'est devenu

beaucoup plus difficile de trouver un travail pour un étranger. Selon lui, c'est là qu'a commencé la discrimination, « à l'embauche, dans la mesure où les patrons avaient le choix ». Mais globalement, il ne s'est pas vraiment discriminé et a été bien intégré en France après un certain temps.

### *Préjugés et stéréotypes*

Il est intéressant dans ce contexte de s'attacher aux préjugés et stéréotypes de chaque individu. Ceux-ci ont une certaine image de « l'immigré » qui peut évoluer au fil du temps. L'immigré, ayant une autre culture, incarne « l'inconnu » avec ses habitudes ou son apparence « étrangère ». Ces stéréotypes peuvent devenir négatifs et s'est ainsi que se forge une cible, un « ennemi type », qu'il est plus facile de critiquer et de rendre responsable de tous les malheurs.

On aperçoit ce phénomène dans l'article de Freddy Raphaël<sup>50</sup> qui a fait une analyse des récits oraux des groupes minoritaires juifs dans la campagne alsacienne. L'insécurité d'un monde en profonde mutation et les changements sociaux et culturels encouragent une recherche d'identité. Selon F. Raphaël, les récits de vie font « apparaître ce qu'il y a de significatif dans les comportements d'un groupe et de retrouver les rapports sociaux qui sous-tendent ces conditions ».

Ce qui peut être mentionné dans ce contexte est *l'illusion biographique*<sup>51</sup> : il y a une sélection de la mémoire concernant les immigrants interviewés mentionnés. Beaucoup de fois, ceux-ci ont dit qu'ils n'ont pas vraiment vécu le racisme. Mais on doit toujours être conscient qu'ils peuvent aussi ne pas se rappeler de tout ou ne pas vouloir se rappeler de certains événements. Il peut donc arriver qu'il y ait des témoignages contradictoires, comme le décrit également F. Raphaël dans son enquête : les habitants juifs ont dit qu'il n'ont jamais vécu le racisme, mais après avoir été confrontés aux témoignages antisémites, ils ont raconté d'autres choses qu'un récit idyllique des relations dans le village. D'abord, ils ont nié et se sont ainsi menti inconsciemment. C'était un véritable « travail » de la mémoire.

Les valeurs et images qu'un individu trouve dans le contexte social, c'est-à-dire, la famille, les contacts sociaux, etc... influencent sa vision du monde. « D'innombrables expériences s'enregistrent dans une tradition, s'incorporent dans les moindres comportements »<sup>52</sup> et l'inconscient personnel et collectif des habitudes jouent un rôle important dans ce contexte. « L'importance des expériences faites dans les premières années de la vie et qui, oubliées par l'individu, déterminent les émotions et les réactions de l'adulte »<sup>53</sup>. Ce point-ci est très important concernant la xénophobie ou le racisme.

Une autre idée intéressante est celle d'Alois Wierlacher<sup>54</sup>. Selon lui, les contacts humains entre les différentes cultures peuvent être enrichissants et productifs. En même temps, il peut aussi arriver le contraire, ce qui mène à l'annexion et l'exclusion. Il y a une alternance entre ce qui est « connu » et ce qui est « étranger ». Le « connu » nous donne de la stabilité. L'« étranger » est quelque chose que nous ne comprenons pas ou que nous ne voulons pas comprendre, alors nous l'excluons automatiquement de notre vie. Ces contacts interculturels sont donc importants pour notre propre image. Dans le cas le pire, nous créons des « images d'ennemi ». La différence entre certaines cultures se manifeste de plus en plus et on compare les choses « étrangères » et

---

<sup>50</sup> Raphaël, Freddy (1980), " Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale". In : annales. Économie, Sociétés, Civilisation. 35e année, N. 1, pp. 127-145.

<sup>51</sup> Bourdieu, Pierre (1986), « L'illusion biographique ». In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62.63, pp. 69-72.

<sup>52</sup> Ibid., p. 134.

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Wierlacher, Alois, 1999, « Zur Konzeptualisierung eines Leitbegriffs interkultureller Literaturwissenschaft ». In: *Interpretation 2000: Positionen und Kontroversen*, Heidelberg, 155-181.

« connues ». Si nous n'acceptons pas les « choses étrangères », la communication sociale n'existe pas<sup>55</sup>. C'est la xénophobie qui commence ici et le racisme peut dès lors se développer.

Ainsi, il est beaucoup plus facile pour les immigrés européens de s'intégrer en France. Tout d'abord, ils sont chrétiens et ils ressemblent aux Français, c'est pourquoi ce n'est qu'en entendant leur accent que l'on remarque qu'ils sont étrangers. En ce qui concerne les immigrés d'autres continents comme l'Afrique, l'Asie ou l'Amérique du Sud, c'est différent. Ils sont déjà plus stigmatisés à cause de leur physique. La couleur de la peau, les habitudes vestimentaires, etc. sont déjà une façon « d'étiqueter » qui les stigmatise. De plus, la foi en autre religion non chrétienne joue aussi un rôle important pour se sentir chez soi en Europe. Il est vraisemblablement beaucoup plus facile de s'adapter en France en étant un Européen ou même en étant chrétien.

L'année d'arrivée en France et l'âge des individus semblent aussi importants. Parfois, il est beaucoup plus facile pour une personne jeune de s'adapter à de nouvelles situations. La raison de l'immigration est également intéressante : si l'on a immigré par amour ou pour des causes politiques ou économiques. Il est plus simple d'immigrer pour rejoindre une personne que l'on connaît déjà et que l'on aime. Tous ces éléments influencent le temps qu'il faut aux immigrés pour se sentir bien dans ce nouveau pays. Mais, selon Raphaël, les immigrés restent très souvent des « étrangers », en participant activement à la vie quotidienne mais en même temps en ayant une relative distance<sup>56</sup>.

---

<sup>55</sup> Ibid., p. 168.

<sup>56</sup> Raphaël Freddy, article cité, p. 144.

## 9. LES SOLITUDES ET LEURS ANTIDOTES

Par définition l'immigration est un départ d'un pays vers un autre, ce qui provoque une situation dans laquelle les immigrant-e-s se trouvent souvent sans compagnie, séparé-e-s de leurs proches. Les immigrant-e-s sont alors confronté-e-s à différents types de solitude. Tout d'abord, celle due à l'éloignement familial et amical qui provoque un isolement affectif. Mais la solitude peut aussi être due à un isolement culturel, communautaire, dans un nouveau pays où les immigrant-e-s ne maîtrisent pas tous les codes culturels et parfois même la langue, ce qui engendre un isolement culturel et linguistique qui crée une plus ou moins profonde solitude. Pour pallier ces isolements, les immigrant-e-s utilisent différentes stratégies pour garder le contact avec leurs proches ou pour faire de nouvelles rencontres dans le pays d'accueil.

### *Un départ rarement en solitaire...*

Pour de nombreux migrant-e-s, le départ vers la France ne se décide et ne se réalise pas seule. En effet, il s'agit souvent d'une migration en couple ou familiale. Ou encore, organisée dans le cadre de l'immigration de travail comme c'est le cas pour Mohammed E., le père de José M. ou encore de l'époux de Fatma Braiki. De même, la plupart savent où ils vont et ont des personnes pour les guider dans les premiers temps de l'arrivée. La seule exception, est le cas de la jeune femme arménienne et de son mari qui ont fui leur pays pour des raisons politiques. Les immigré-e-s sont généralement accueilli-e-s par des membres de leur propre famille ou de leur belle-famille comme pour Bibiane G. et Véline A. : « *Ma nouvelle famille [celle de son époux] était très gentille. Ils étaient très nombreux, très gentils, très attentionnés avec moi.* ».

Mais la raison la plus courante pour un départ, dans le cas de notre échantillon et le regroupement familial ou du moins le rapprochement dans le cadre d'un mariage. Dans ce cas, le départ peut aussi être un moyen d'échapper à cette solitude, le manque de son époux, c'est le cas de Fatma Braiki qui explique les raisons de sa venue en France: « *Parce que mon mari travaillait ici, moi je vivais là-bas [en Tunisie], et je ne pouvais pas rester toute seule là-bas avec mes parents, mes parents à moi, j'ai dit que je vivrai avec mon mari là-bas.* ».

Le voyage peut aussi se faire avec un réseau de connaissances comme dans le cas d'Mariam D. qui fait une partie de son trajet avec d'autres commerçant-es de Côte d'Ivoire ou être organisé par les recruteurs comme pour Mohammed E.. ce qui facilite le voyage et/ou l'insertion dans un groupe à l'arrivée.

### *L'importance de la « communauté »*

Pour beaucoup des témoins, à l'arrivée en France, le premier réflexe est de se tourner vers des membres de la famille élargie ou des migrant-e-s originaires du même pays qu'eux. Ainsi, même dans le cas d'une immigration isolée, les nouveaux-lles arrivant-e-s vont essayer de rencontrer des compatriotes. En se fiant, dans un premier temps principalement aux apparences. C'est le cas du jeune couple arménien : « *Le deuxième jour on est allés à Perrache. Avec les visages on a compris. On a demandé aux gens s'ils parlaient russe ou arménien. Elle a parlé et on a tout de suite su qu'elle venait de notre ville.* ».

De même, dans plusieurs témoignages on voit qu'il y a une reconnaissance entre les migrants qui parfois peut se transformer en liens d'amitié plus importants. Par exemple, les immigré-e-s d'origine africaine sont interpellé-e-s ou interpellent des gens visiblement originaires



du même continent : «*Quand je parlais faire des courses, et que je voyais d'autres Africains comme moi, certains qui venaient de Côte d'Ivoire, je discutais avec eux*»<sup>57</sup> et «*Forcément quand tu vois quelqu'un d'Afrique, elle s'arrête, on se dit bonjour, comment tu t'appelles, tu viens d'où tout de suite... Ils veulent savoir d'où tu viens donc voilà jusqu'à ce qu'on se dise les raisons de notre arrivée là.*»<sup>58</sup>.

Dans son témoignage José M. met aussi en avant l'importance de la présence communautaire, pour lutter contre l'isolement. Ainsi, les Espagnols se réunissent régulièrement pour partager un repas ensemble, vivre un moment de convivialité qui renvoie à la nostalgie du pays. On retrouve cette idée aussi dans l'article de Francesca Sirna<sup>59</sup>, dans lequel elle note que ses témoins se réunissent pour cuisiner et manger ensemble. De même, la plupart de nos témoins deviennent amis avec des gens originaires du même pays qu'eux, cette indication revient très souvent dans leurs entretiens «*Je n'ai des contacts qu'avec des filles de Madagascar. Elles sont dans la même situation que moi : elles sont venues en France, pareil que moi, elles se sont mariées, elles ont des enfants. [...] C'est depuis que je suis à Lyon que je connais quelques copines malgaches avec qui je parle en malgache.*»<sup>60</sup>. Trouver des gens originaires du même pays qu'eux permet aux immigré-e-s de développer un réseau de connaissances permettant de parler dans leur langue maternelle, de partager des souvenirs et des valeurs communes mais aussi une forme d'entraide, notamment pour trouver du travail et régulariser sa situation.

### ***Les lieux de rencontres***

On l'a vu les immigré-e-s font des rencontres dans la rues, cela semble plus facile pour eux de parler entre étranger-e-s dans un premier temps : «*Comme moi je ne suis pas sauvage, je parlais avec tout le monde surtout les « Blacks », c'était plus facile pour moi d'entamer les conversations avec les « Blacks » plutôt qu'avec les « Blancs »*»<sup>61</sup> surtout quand la maîtrise de la langue française peut faire défaut. La difficulté à maîtriser le français est l'un des facteurs d'isolement. Certains essayent donc d'apprendre la langue du pays d'accueil le plus rapidement possible par divers moyens. Ainsi PETER J. intègre un club de scrabble pour améliorer son vocabulaire, Anouch B. se fait des amis en suivant des cours à la Croix Rouge et dans l'école où elle a préparé son examen de validation de son niveau B2 en français. AMANDA L. participe à un cours de conversation gratuit au sein d'une association chrétienne laïque afin d'apprendre rapidement à s'exprimer et à comprendre le français ce qui est pour elle une priorité.

Dans le cas d'AMANDA L., ce choix n'est pas particulièrement dû à une pratique religieuse, cependant ce n'est pas la-e seul-e immigré-e pour qui les communautés religieuses sont un moyen de faire des rencontres. Ainsi, pour BIBIANE G. , aller à l'église lui a permis de rencontrer une dame qui l'a beaucoup aidé quand elle n'était pas encore véhiculée: «*A chaque fois que j'arrivais, elle s'asseyait à côté de moi à l'église donc d'un coup, elle s'est intéressée à moi, elle m'a posé des questions. Je lui ai parlé un peu de ma vie et du coup on est restée bonnes amies jusqu'au bout, jusqu'à aujourd'hui. Donc quand j'ai trouvé ma formation, c'est elle qui venait. Elle me déposait le matin et quand je finissais à 14h30, elle revenait me récupérer. Le soir elle me déposait et à 8h30 elle me récupérait. C'était comme ça. Elle gardait les enfants.*». Pour certains immigré-e-s, les lieux de cultes peuvent être un moyen de rencontrer d'autres personnes mais

---

<sup>57</sup> Mariam D.

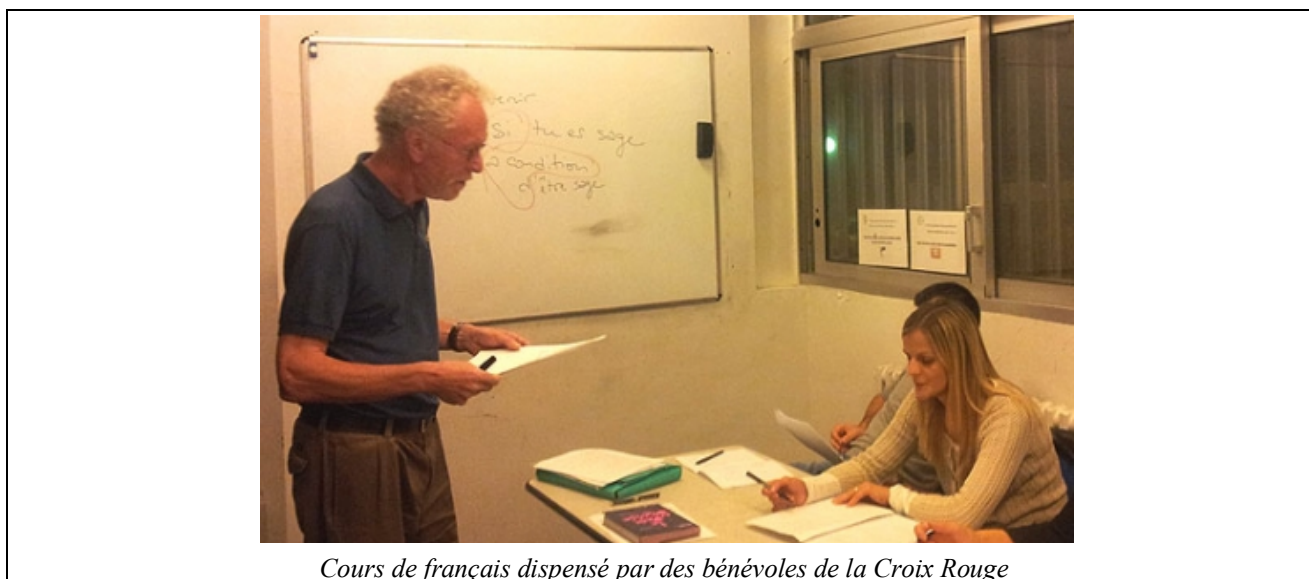
<sup>58</sup> BIBIANE G.

<sup>59</sup> SIRNA Francesca, « L'enquête biographique. Réflexion sur la méthode. », in Aggoun Atmane, *Enquêter auprès des migrants. Le chercheur et son terrain*. L'Harmattan 2009, pp.9-30.

<sup>60</sup> Véline A.

<sup>61</sup> Véline A.

aussi de s'intégrer et d'avoir une plus grande implication dans la vie sociale : « *Mais depuis, depuis un an, ça s'est arrangé parce que je suis plus intégré étant donné que je fais partie du conseil presbytéral de notre église.* », dit PETER J..



Les associations religieuses ne sont pas les seules à aider les immigrant-e-s à sortir de leur solitude. Les plus importantes sont les associations qui s'occupent des sans-papiers, les foyers d'accueil,... Les témoins y font plusieurs fois référence, mais c'est dans l'exemple d'Anouch B. que leur rôle est le plus significatif : « *Quand on est arrivés en France, on est allés voir le Forum des immigrés pour faire les démarches auprès de la préfecture* », ou encore « [...] *on m'avait parlé de Réseau d'Education Sans Frontières, j'y suis allée et j'ai rencontré une dame très sympathique.* ». Les assistant-e-s sociaux-les jouent aussi un rôle important, en permettant aux immigrant-e-s d'obtenir des places en foyers, des logements et des formations qui facilitent les rencontres dans le cadre du travail.

Pour beaucoup d'étranger-ère-s le travail et les formations professionnelles permettent de faire de nouvelles connaissances, et même de sortir de leur réseau de connaissances originel (famille, amis de même origine, autres migrant-e-s). Ainsi, Bibiane G. est devenue amie avec ses collègues de travail. Faire des rencontres à l'extérieur, dans le monde du travail, est important pour sortir de la solitude : « *J'aurais bien voulu avoir un emploi dans un bureau quelque part...pour avoir des collègues et ne pas travailler qu'à la maison.* »<sup>62</sup>.

Le travail permet donc la socialisation des parents, l'école celle des enfants mais aussi de leur entourage. Le choix de la scolarisation n'est pas toujours anodin, ainsi pour Anouch B. la scolarisation de sa fille née en France va lui permettre de renouveler sa demande pour obtenir le droit de rester en France en prouvant son intégration. La jeune femme précise qu'elle se sent moins à l'aise dans la nouvelle école car il y a moins de migrant-e-s que dans son ancienne école, ce qui lui inspire peu confiance, elle a peur qu'on la dénonce. Pour limiter ce risque elle parle très peu avec les autres parents d'élèves et le personnel de l'école : « *Quand on parle, on dit tout à tout le monde. [...] Ici, dans la nouvelle école, je n'ai rien dit. Ici, à Montchat, je ne sais pas, j'ai peur qu'on nous dénonce. Je ne sais pas comment pensent les gens. Dans le 8<sup>ème</sup>, j'étais plus tranquille. Il y avait plus de gens comme nous.* ».

---

<sup>62</sup> Carola G.



*Elèves d'une école primaire à Lyon.*

Le couple formé par Carola G. et son époux français a choisi de faire garder les enfants dans une crèche associative franco-allemande ce qui leur a permis de se construire un réseau : *« C'est parce qu'on est dans une crèche franco-allemande avec les enfants et tous les autres amis sont les parents qui ont un lien ou une connexion en Allemagne, en fait. »*

D'autres moyens sont possibles pour se créer un réseau de connaissance et d'amis. Plusieurs des témoins intègrent une association comme PETER J. qui rejoint rapidement *« une association qui s'appelle Groupe franco-scandinave – où à l'époque, il y avait plus de Danois que de Suédois, c'est l'inverse aujourd'hui – qui organisait deux grandes réunions par an – une en été et une en hiver – auxquelles nous participions. Il y avait quelques autres petites réunions comme par exemple une réunion mensuelle au Albion - premier pub anglais ouvert sur Lyon. »* [Et] *« En plus, j'ai intégré la filiale lyonnaise de la Chambre de Commerce Economique ; j'en suis toujours membre aujourd'hui. Elle n'est pas très active, mais quand même : quatre ou cinq réunions se déroulent chaque année. »*

AMANDA L., utilise quant à elle les réseaux sociaux pour se créer des amitiés, ainsi : *« Il y avait une communauté brésilienne sur Orkut (un site de réseau social populaire au Brésil) et je suis allée à deux ou trois rendez-vous. Mais je n'ai pas aimé, je n'avais rien à voir avec eux. Et après... j'ai commencé à écrire un blog et j'ai trouvé quelques Brésiliennes qui sont devenues des amies. »*

Enfin, plus classiquement, les migrant-e-s font des rencontres par le biais de leur famille, des amis de leur famille et de leur propre amis, ces rencontres peuvent même aboutir à un mariage, c'est le cas d'Mariam D. qui rencontre son époux par le biais d'amis communs. Si on retrouve une forte importance accordée aux membres de la famille élargie présents en France, ainsi que des nouveaux amis rencontrés il ne faut pas oublier les proches restés dans le pays d'origine et qui sont souvent à la base de l'impression de solitude et de nostalgie des immigré-e-s.

### ***L'éloignement de la famille et des amis***

L'immigration entraîne toujours une séparation, en particulier avec les membres de sa famille. Dans certains témoignages on voit qu'il y a une grande douleur à s'adapter au mode de vie français, et à la solitude. Ainsi, dans l'entretien d'Mariam D. on voit clairement l'opposition entre deux modes de vie. *« Donc je suis restée une journée à la maison, les enfants [ceux de sa sœur aînée] étaient à l'école. J'étais là, je regarde et je sors sur le palier et là je vois que tout le monde a fermé sa porte. Il n'y a personne, on ne peut pas causer. Toute seule à la maison devant la TV, là j'ai appelé ma maman et je lui ai dit « Je crois que je vais rentrer, je ne peux pas rester en France. » Elle me dit « mais pourquoi ? » et je lui réponds « Mais maman ce n'est pas possible ! Je*

*suis seule dans la maison, il n'y a personne ! » Elle me dit : « mais il n'y a pas la voisine pour discuter avec elle ? » Je lui dis « mais tout le monde a fermé sa porte. Je regarde dehors, les gens passent, ils sont pressés ». J'ai dit à ma maman que je ne peux pas vivre comme ça , c'est compliqué. Parce que franchement en Côte d'Ivoire, dans les pays africains, il y a des immeubles, mais bon, tout le monde vit dans les maisons. Et on a la voisine à côté, quand tu t'ennuies, tu vas la voir, tu discutes avec elle, les enfants. C'est animé, il y a plus de... convivialité par rapport à ici. Et puis je me suis dit « si tu as un problème qui va t'aider ? » Cette crainte rejoint, le fait qu'elle ait peur de vieillir ici. Comme on le voit dans le témoignage de Bibiane G. il y a une certaine incompréhension du système français par rapport à d'autres systèmes de solidarité « Oui, parce qu'au début je ne comprenais pas pourquoi ils étaient dans une maison [de retraite où elle travaille] parce qu'en Afrique c'est pas du tout comme ça. Je me suis posé la question « mais pourquoi ils n'ont pas de famille, pourquoi ils sont là et tout »*



*Le couloir d'un immeuble.*

Toutefois, même si la plupart des témoins semblent regretter leur isolement, Fatma Braiki précise que pour elle c'est une situation agréable que chacun ait son intimité en France, qu'il n'y ait pas sans cesse des gens qui viennent à son domicile et interfèrent dans sa vie familiale.

Les témoins ont donc recours à divers moyens pour conserver le contact avec leur famille et leurs amis. Tout d'abord les moyens de communication classique qui évoluent au fil des années et des progrès technologiques et financiers. Au début, certains doivent se contenter de lettres, mais actuellement, la plupart des témoins déclarent utiliser skype quand les connexions internet sont possibles puisqu'il permet de voir les gens avec qui on communique. Le téléphone reste aussi un choix de communication très fréquent, d'autres utilisent aussi les réseaux sociaux.

Toutefois, ces moyens de communication ne suffisent pas à compenser l'absence, et les voyages restent la meilleure solution pour voir sa famille et ses amis. Pour les immigré-e-s il est souvent très difficile d'être loin de leurs proches, ils/elles ont le sentiment de manquer des moments importants, comme certains événements familiaux (mariage, baptême, naissance, décès). L'éloignement est encore plus durement ressenti lorsque l'un des parents est malade et que le voyage est impossible (souvent pour des raisons économiques). Cet exemple revient souvent dans les témoignages. Enfin, les périodes de fêtes de fin d'années sont aussi porteuses de solitude, puisqu'elles sont souvent l'occasion de se réunir en famille, ce qui est impossible dans le cas de l'immigration. Cependant, la perception de Véline A. remet en question l'importance qui peut être

accordée à la famille, « *On est très nombreux, alors s'il n'y a qu'une personne qui n'est pas là, cela n'est pas grave du tout* ». Mais cette phrase est contrebalancée par le fait qu'elle précise tout de même qu'elle fait en sorte de les appeler souvent. On peut également supposer que ce discours relève d'une illusion biographique, et qu'en vérité, Véline A. tient ce discours pour se rassurer sur l'impact qu'aurait pu avoir son départ dans sa famille.

Les témoins ne sont pas égaux dans leur accès à leurs proches, cela dépend de leur situation financière, mais aussi de l'éloignement et de l'accessibilité entre le pays d'origine et le pays d'accueil. En outre, la situation irrégulière ou non des immigré-e-s peut empêcher la mobilité (impossibilité de passer la douane sans papiers). Et dans le cas d'Anouch B., l'immigration clandestine dans le but de fuir une menace politique dans son pays, l'empêche de revoir ses proches au risque de les mettre en danger. Cependant, la perception de Véline A. remet en question l'importance accordée à la famille, « *On est très nombreux, alors s'il n'y a qu'une personne qui n'est pas là, cela n'est pas grave du tout* »

## 10. LES « ILLUSIONS BIOGRAPHIQUES<sup>63</sup> » : CENSURES, DENIS, RECONSTRUCTIONS.

*« Le récit biographique a un caractère fragmentaire, déformé par la reconstruction a posteriori que l'enquête en fait, par ce qu'il estime être "communicable" ou "socialement déterminant" et par les biais de mémoire qui peuvent survenir lorsqu'un événement est très ancien.<sup>64</sup> »*

*« Le récit du fait passé n'est pas le vécu de ce fait ; le passé est immédiatement et inévitablement reconstruit par celui qui raconte, à quelque milieu social qu'il appartienne. Les oublis sont tout aussi significatifs que les souvenirs, car ils témoignent du travail de sélection de la mémoire, qui écarte, plus ou moins inconsciemment, "ce qui dérange l'image que nous nous faisons de nous-mêmes et de notre groupe social".<sup>65</sup> »*

Les problèmes liés à la reconstruction et la remémoration du passé pour les enquêtés sont largement exposés par les chercheurs qui ont eu à interroger des témoins<sup>66</sup>, c'est pourquoi, il n'est pas surprenant d'évoquer ici les « illusions biographiques » disséminés dans les entretiens qui ont été effectués pour ce travail. Des thèmes sont abordés dans ceux-ci, des débuts d'histoires qui ne sont pas explicités, commentés, des éléments qui après lecture engendrent de nouvelles questions, il y a aussi des problèmes de chronologie, et l'on comprend alors la nécessité des entretiens multiples prescrits par Francesca Sirna<sup>67</sup> pour éclairer ce qui reste dans l'ombre des récits. Cela concerne les papiers, les conditions de venue en France, les conditions d'intégration, les rapports à la famille lors du départ, les parcours du pays d'origine jusqu'à la France, certaines réponses sont vagues, « je ne sais pas », « je ne sais plus », la somme des « flous » et des erreurs couvrent presque l'ensemble du questionnaire une fois les entretiens réunis.

### ***Des papiers : lesquels ? pourquoi ?***

On peut remarquer une certaine difficulté pour les enquêtés à être précis en ce qui concerne les papiers avec lesquels ils sont arrivés en France. Dans l'entretien avec Anouch B. : *« Avec ses contacts, mon beau-père a pu obtenir une grosse somme et prendre nos visas. Ce n'était pas comme un faux visa. Ce n'était pas vraiment nous mais c'était quand même notre identité. Je ne sais pas comment ils font ça mais on avait nos passeports avec notre photo et en Arménie personne ne savait qu'on partait. Donc on a pu prendre l'avion normalement. Je ne sais pas comment ils font ça mais on a pu le faire. »*

Anouch B. nous explique que les papiers dont elle disposait pour venir en France n'étaient pas vraiment des faux, sans être vraiment leurs propres papiers. Il est alors difficile de comprendre quelle était la nature de ces papiers. Plus loin elle ajoute qu'ils possédaient des visas, mais qu'en

---

<sup>63</sup> Bourdieu Pierre, « L'illusion biographique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin 1986, pages 69-72.

<sup>64</sup> Sirna Francesca, « L'enquête biographique. Réflexion sur la méthode », dans Attmane Aggoun (dir.), *Enquêter auprès des migrants. Le chercheur et son terrain*, L'Harmattan, 2009, 164 pages, page 14.

<sup>65</sup> Raphaël Freddy, « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisation*, 35<sup>ème</sup> année, N°1, 1980, page 131.

<sup>66</sup> Raphaël Freddy, article cité ; Bourdieu Pierre, article cité ; Sirna Francesca, contribution citée, Botz Gerhard et Pollak Michael, « Survivre dans les camps de concentration, entretien avec Margareta Glas-Larsson », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 41, février 1982, pages 3-28. Pour ne s'en tenir qu'aux lectures du cours.

<sup>67</sup> Sirna Francesca, contribution citée, page 16.

France il leur a été « *conseillé de ne pas les montrer* ». Ici, il paraît difficile d'obtenir des réponses plus concluantes, l'enquêtée elle-même n'ayant sûrement pas plus d'informations à ce sujet à nous donner. Le caractère clandestin de sa venue explique le flou qui entoure le sujet.

Autre cas intéressant autour des papiers, celui de PETER J., qui nous fait part de faits qui semble être reconstruits à partir d'une situation postérieure à son arrivée en France : « *Ma fiancée – à l'époque, nous n'étions pas encore mariés – devait aussi se porter garante pour moi, financièrement, car à ce moment-là, un étranger qui venait en France avait interdiction formelle de travailler pendant un an.* » Or, la politique d'émigration de l'époque n'était pas aussi sévère, aucune loi ne prévoyait l'interdiction de travail pour les étrangers-ères venu-e-s en France pour des raisons matrimoniales. D'ailleurs aujourd'hui alors que les lois françaises concernant l'immigration sont plus restrictives, rien n'empêche un-e étranger-ère résidant en France et marié-e avec un-e citoyen-ne français-e de travailler la première année qui suit l'arrivée. La seule carte de séjour temporaire interdisant de travailler pendant un an était celle, et l'est toujours, qui porte la mention visiteur, mais il existait une carte de séjour temporaire délivrée au conjoint de Français qui n'interdisait pas de travailler. On peut supposer alors que la carte de séjour dont disposait PETER J. à l'époque n'était pas adaptée à sa situation, mais l'interdiction de travailler ne relevait d'aucune loi visant à éviter les mariages blancs.

Toujours au sujet des papiers Bibiane G. nous dit : « *Je suis Française depuis là-bas grâce à mon mari en fait. Il était Français d'origine togolaise, donc après le mariage eh bien il a demandé les papiers français pour moi. -Pourquoi êtes-vous partis du Burkina Faso ?- En fait je suis arrivée parce que j'étais un peu obligée. Parce qu'après quelques années, il est décédé en fait mon mari et je me suis retrouvée toute seule avec les enfants et vu qu'on avait les papiers d'ici, bah ! Mon oncle qui est à Lyon, bah ! Il m'a fait venir.* » Ici la question qui demeure est la raison pour laquelle son mari avait fait faire les papiers à sa femme, puisque celle-ci a choisi de partir en France après le décès de son époux. Avaient-ils pour projet de partir en France ensemble ?

Autre difficulté pour Mohammed E.. sur le renouvellement des cartes de séjour et de travail : « *A l'époque on avait carte de séjour et carte de travail quand on arrivait, qui étaient valables un an. Après la première année c'était renouvelable mais je ne me rappelle plus si c'était encore un an la carte de séjour et la carte de travail et après c'est dix ans.* » On voit ici une difficulté à se remémorer l'enchaînement des renouvellements, du moins la durée pour laquelle ils étaient fait à partir d'un certain stade. Ces problèmes de mémoire sont courants dans les entretiens, la précision des dates, l'enchaînement des événements de manière chronologique n'est pas la chose la plus simple pour les enquêtés. Autre exemple, lorsqu'il est demandé à Carola G. combien de temps a duré un stage qu'elle a effectué en Martinique elle répond : « *Je ne me rappelle plus* ».

### ***Les problèmes de datation***

On retrouve cela dans les problèmes de datation. Fatma B. par exemple explique qu'en arrivant en France son mari habitait à Vaulx-en-Velin et dit « *je suis restée neuf mois avec lui* », plus loin elle ajoute qu'elle a vécu près du Parc de la Tête d'Or : « *je suis restée dix ans là-bas* », mais elle dit aussi qu'elle est tombée enceinte de sa première fille trois mois après son arrivée en France ; or lorsqu'il lui est demandé combien elle avait d'enfant lorsqu'elle vivait près du Parc de la Tête d'or, elle répond qu'elle n'en avait aucun. Ici, après vérification, il s'avère que Fatma B. avait bien des enfants lorsqu'elle demeurait aux Brotteaux. Francesca Sirna confère un « rôle de détentricer légitime de l'histoire familiale<sup>68</sup> » aux femmes, pourtant, ici l'erreur est faite sur le nombre d'enfants qu'elle avait lorsqu'elle vivait dans ce lieu. On peut supposer que c'est une

---

<sup>68</sup> Sirna Francesca, article cité, page 18.

simple erreur, ou encore émettre l'hypothèse d'une occultation liée au logement lui-même puisque Fatma B. explique que lorsqu'elle vivait près des Brotteaux, celui-ci était plus un garage qu'un appartement.

PETER J. répond « *je savais que mon emploi était assuré* » lorsqu'il lui est demandé s'il a dû changer souvent d'emploi après avril-mai 1989, pourtant quelques lignes plus tard il explique avoir été licencié en 1995 : « *J'ai été licencié en 1995 : je me suis retrouvé au chômage pendant deux ans avant de trouver – pour deux ans encore – un nouvel emploi, une nouvelle fois sur Lyon [...] Entre 1997 et 1999, je fus de nouveau au chômage, et en 2000, j'ai créé ma propre entreprise* ».

Ici, on a un problème de date encore, il manque deux années au compte total. On voit donc combien il est difficile d'établir une chronologie exacte à partir d'un seul entretien, il faut pouvoir réinterroger les témoins « afin de confirmer, ou corriger, certains événements et d'en avoir une description plus détaillée »<sup>69</sup>. D'ailleurs, après vérification auprès de PETER J. il travaillait de 1989-1995 à ICBT textile, puis de 1995 à 1996, il fût au chômage ; de 1996 à 1998 il travaillait à SILAM, il fût de nouveau au chômage de 1998 à 2000 et a entamé son activité actuelle à partir de cette année-là.

### ***Les langues se délient...***

On peut voir dans plusieurs entretiens un phénomène de réticence à répondre aux questions, qui finalement s'estompe. Cela s'exprime par des réponses négatives à certaines questions qui sont ensuite contredites plus loin dans l'entretien lorsque l'enquêté consent à finalement répondre. Par exemple avec Bibiane G. : lorsqu'il lui est demandé si elle aimerait pourvoir faire venir des membres de sa famille en France, sa réponse — « *j'aimerais bien oui mais ce n'est pas facile* » — ne sous-entend pas ce qu'elle ne dit qu'à la fin de l'entretien : « *J'ai eu mon frère qui a fait un an avec sa famille chez moi parce qu'il avait essayé de rester là en France* », ajoutant que « *ça n'a pas abouti* ». On peut penser là que cette concession arrive tardivement parce que Bibiane G. ne garde pas un bon souvenir de cet épisode, ne pas en parler la première fois peut être perçu comme une manière de ne pas entrer dans le sujet et ainsi éviter d'entrer dans le détail. Anouch B. a une réaction similaire, quoique plus directe, lorsqu'après quelques minutes d'entretien elle dit « *bon, je vais vous dire la vérité !* ». Pour Bourdieu, la situation d'enquête « tend à se rapprocher d'autant plus du modèle de la présentation officielle de soi, [...] et de la philosophie de l'identité qui le sous-tend (le récit de vie), que l'on se rapproche davantage des interrogatoires officiels, des enquêtes officielles [...], s'éloignant du même coup des échanges intimes entre familiers et de la logique de *confidences* qui a cours sur ces marchés protégés.<sup>70</sup>»

### ***...timidement...***

Le racisme est aussi une question difficile à aborder : Mohammed E. tente de tempérer les anecdotes qu'il fait de situations dans lesquelles il a été victime de réflexions xénophobes. « *On savait même pas qu'est-ce que c'est le racisme à l'époque, on ne savait pas. Moi personnellement et tout le monde, moi je suis sûr, on pensait pas que les Français ils étaient racistes, on pensait pas ça passait pas, on savait même pas qu'est-ce que c'est le racisme, on le savait pas. Même au début, on s'est pas rendu compte, c'est qu'après avec le temps, c'est qu'au bout de deux, trois, quatre mois qu'on a vu des réflexions, qu'on a commencé à sentir un petit peu le rejet. Nous on avait du mal comprendre, à s'intégrer, à comprendre comment la civilisation... à suivre parce que quand on*

---

<sup>69</sup> Sirna Francesca, article cité, page 16.

<sup>70</sup> Bourdieu Pierre, article cité, page 71.



*arrive d'un pays musulman à un pays chrétien, il faut s'adapter, c'est difficile pour certaine personne ».*

Il tempère cela, en parlant du foot qui l'a aidé à s'intégrer ou de conditions au travail : *« Je jouais au foot à Feurs après c'était avec l'usine. Je me suis assez intégré et puis bon, j'ai un avantage, je suis pas croyant. La religion tout ça j'ai laissé un petit peu de côté, ça m'a facilité un petit peu l'intégration par rapport à d'autres ou ils sont restés un petit peu dans leur... ça n'a rien à voir, je me suis marié avec une française, ça n'a rien à voir c'est venu après, le sport ça m'a aidé un petit peu. ». OU encore : « J'ai jamais senti, par mes supérieurs, ils n'ont jamais fait de différence entre moi et un français. Enfin c'est ce que j'ai ressenti dans la mesure où ma progression était même supérieure à certains Français ».*

Fatma B. est, elle, plus catégorique à ce sujet, à la question « est-ce que vous avez déjà eu des réflexions racistes ? » Elle répond : *« Non [...] Non-non. Même quand je vois quelque chose ça va pas, je me tourne pas, je parle pas, je rentre chez moi, je cherche pas à comprendre. C'est les gens qui parlent, mais moi je suis calme comme le premier jour, comme maintenant. - On vous a déjà fait comprendre que vous n'étiez pas à votre place ? - Non quand quelqu'un me blesse, je me défends c'est normal, je laisse pas quelqu'un me dire quelque chose mais autrement je suis bien tranquille Mais c'est arrivé qu'on vous dise quelque chose de mal ? - Non jamais, je dis la vérité, moi toujours. Il n'y a personne qui m'ai dit quelque chose, parce que moi toujours j'étais toute seul, avec mes enfants. Je parle à personne, si je trouve quelqu'un dehors, « bonjour » « bonsoir » pas plus. »*

Sans pouvoir affirmer catégoriquement que le même phénomène est l'œuvre, il est tout de même possible de rapprocher cela d'un exemple donné par Freddy Raphaël. Enquêtant sur les rapports entre une communauté juive et une communauté catholique dans un village d'Alsace, il explique que les premiers font « un récit idyllique des relations qui prévalaient dans le village, tant à la veille de la seconde guerre mondiale qu'au lendemain de celle-ci. » Ce n'est qu'une fois qu'ils sont « confrontés brutalement à la fragilité de leur, qu'ils s'étaient efforcés de nier en se mentant inconsciemment à eux-mêmes, [qu'] ils ont opéré une relecture de leur expérience. [...] Cette plaisante construction s'est effondré progressivement<sup>71</sup> ».

### ***...ou ne se délient pas***

Il arrive aussi que les réponses ne soient pas données à certaines questions, comme Véline A. qui ne répond par un moyen détourné lorsqu'on lui demande comment sa famille a réagi à son départ en France : *« - Ah...Eh bien, ils disent...Qu'est-ce qu'ils pensent ? Rien... Je ne sais pas. - Ils étaient d'accord ou pas ?- C'est pas ma famille qui commandait, c'était moi. Je faisais ce que je voulais. »* Nous ne savons alors que ce qu'elle pense elle, mais pas ce qu'en a pensé sa famille. On peut rapprocher cela de ce que Bourdieu appelle un « surcroît de contraintes et censures spécifiques.<sup>72</sup> » Réinterroger à ce sujet, elle explique qu'élevée par sa grand-mère elle n'a été avec sa mère que tardivement, de ce fait cette dernière ne fait pas figure d'autorité. De plus la famille étant pauvre et l'enquêtée étant « peu éduquée et de santé fragile », en partant elle a soulagé sa famille d'un poids financier.

### ***Contrat de travail et emploi***

Nous avons déjà vu l'exemple de PETER J. lorsqu'il s'agit de retracer une période de chômage, les dates deviennent confuses. On retrouve cela dans les débuts du travail de Mohammed

---

<sup>71</sup> Raphaël Freddy, article cité, page 133.

<sup>72</sup> Bourdieu Pierre, article cité page 71.

E.. : « *Quand on est partis, moi j'avais pas de contrat, je suis parti du Maroc, chez Peugeot moulin à café d'après ce que c'était marqué sur mon contrat. Justement à cause du train on nous a proposé de venir ici à la fonderie. Là, quand on est arrivés on a eu un contrat, un contrat d'un an avec le salaire tout ça* ». On ne comprend pas très bien à cette réponse la situation en matière de contrat, et l'on revient encore une fois à la nécessité de reconduire les entretiens, c'est ce que nous dit Freddy Raphaël : « Il convient de respecter la spontanéité de l'interviewé et de l'aider, grâce à l'attention accordée aux entretiens déjà réalisés et à des questions de plus en plus précises, à récupérer ses souvenirs, compléter, préciser, nuancer ses informations et ses jugements. En révélant les faits contradictoires et en présentant des objections, on amène l'interviewé à sortir "de l'entretien-déclaration"<sup>73</sup> ».

---

<sup>73</sup> Raphaël Freddy, article cité pages 128-129.

## LES ENTRETIENS

### VELINE A.

Véline A., qui a une trentaine d'année, vient de Madagascar. Elle est arrivée en 2001 sur le territoire français, et souhaite participer de façon anonyme à cette entrevue. L'interview a eu lieu le mercredi 30 octobre, au soir. Il s'est déroulé chez elle, à Villeurbanne. L'enregistrement a duré environ 45 min, Véline répondant souvent par des phrases courtes, comme on pourra le voir dans la retranscription qui suit. Ce n'était pas la première fois que je la rencontrais, puisqu'elle est fiancée à l'un de mes amis, mais elle conservera cependant une certaine pudeur sur de nombreux points.

#### **Peux-tu me dire comment tu t'appelles ?**

-Véline.

#### **Peux-tu me dire où tu es née ?**

-Madagascar.

#### **Dans quelle ville ?**

-Toamasina, Tamatave en français.

#### **Depuis quelle année tu vis en France ?**

-Depuis 2001.

#### **Qu'est ce que tu avais comme papiers quand tu es arrivée ?**

-J'avais un visa de touriste.

#### **Tu étais célibataire ?**

-J'étais célibataire, je ne me suis mariée qu'après mon arrivée, toujours En 2001.

#### **Et avec qui ?**

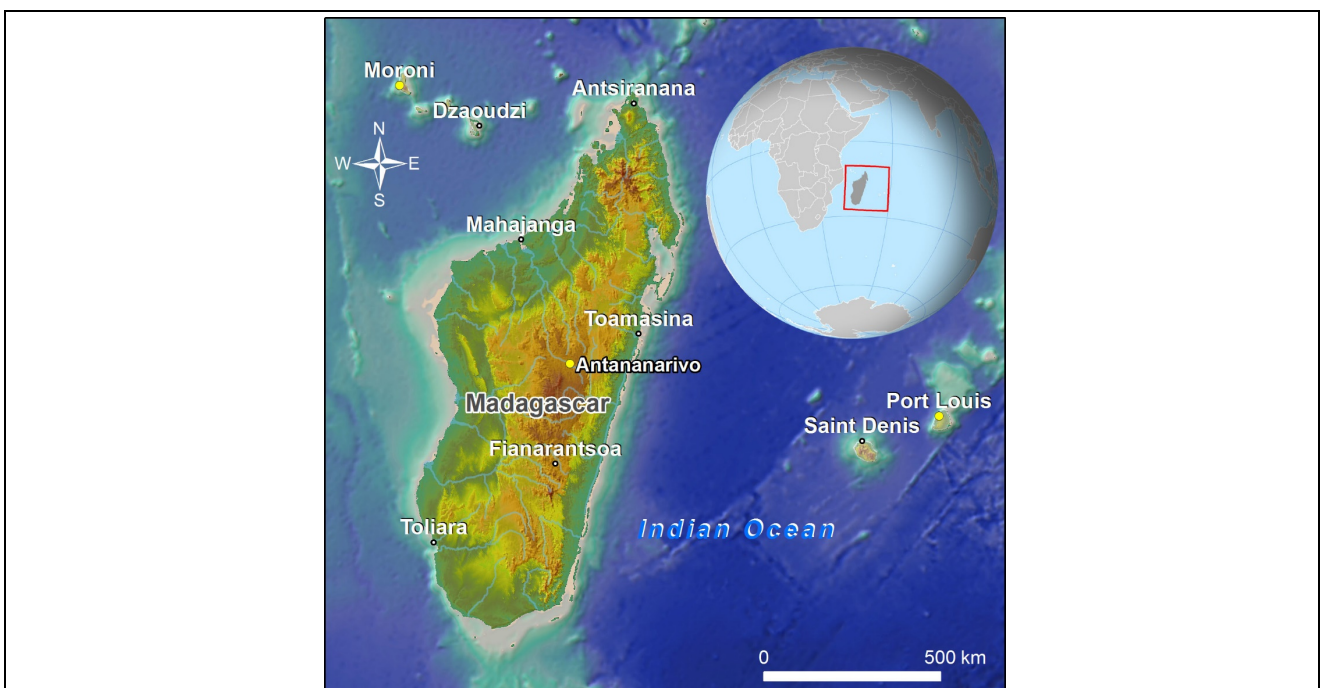
-Avec un français.

#### **Tu le connaissais avant d'arriver en France ?**

-Ouibien sûr !

#### **Qui était-il ? Est ce qu'il a un lien avec ton arrivée en France ?**

-Bien sûr, c'est un monsieur que j'avais rencontré au pays, et j'ai voulu venir en France, avec lui.



**\* Le voyage vers la France**

**Pour quelles raisons tu es partie de ton pays ?**

-Je n'aime pas trop mon pays. J'avais envie de venir en France, de savoir parler français. Voir des blancs ici, je préfère, j'en avais marre de voir des « blacks » au pays.

**Pourquoi tu dis que tu en avais marre de ton pays et des noirs ?**

-C'est trop pauvre, toujours pareil.

**Pourquoi tu as choisi la France ?**

-La France, c'est plus sûr. C'était mon rêve. Je n'étais pas attirée par d'autres pays européens, je ne les aimais pas.

**C'était ton premier voyage ?**

-Bien sûr !

**Est ce que tu es passée par plusieurs villes avant d'arriver en France ? Comment ça s'est passé ?**

-Alors je suis venue en avion. J'ai atterri à Paris. A Paris, j'ai pris un TGV, et je suis parti dans la ville d'Angoulême.

**Comment tu as fait pour savoir ce qu'il fallait prendre comme avions ? Comment tu as eu vent de l'immigration ?**

-L'homme avec qui je suis venue en France s'est occupé de quelques papiers d'ici, qu'il m'avait envoyés là-bas. Là-bas, ce n'est pas moi qui me suis occupée du reste, Il fallait faire le passeport, la demande de visa, ce n'est pas moi qui m'en suis occupée, mais une secrétaire dans mon pays, mais j'étais là pour contrôler.

**Qu'est ce qu'a pensé ta famille de ça ?**

-Ah... Hé bien, ils disent... Qu'est ce qu'ils pensent ? Rien... Je ne sais pas.

**Ils étaient d'accord ou pas ?**

-Ce n'est pas ma famille qui commandait, c'était moi. Je faisais ce que je voulais.

**\* Les conditions du voyage :**

**Comment tu as fait pour trouver l'argent pour ton billet ?**

-Ce n'est pas moi qui ai payé le billet, mais mon futur mari.

**Parle- moi un peu plus de ton voyage pour arriver ici, des étapes, des moyens de transport.**

-Je suis monté dans la capitale. J'ai pris l'avion là-bas. Je suis allée de Toamasina à la capitale en taxi-brousse. Le taxi-brousse c'est une voiture de 9 places, des fois 12 places, des fois plus. Ce sont les bus d'ici que vous ne voulez plus, et qu'on utilise là-bas. Ça dure 5h pour aller à la capitale en taxi-brousse, des fois 7h. L'avion de la capitale est arrivé directement à Paris. Après on est parti en train à Angoulême.



*Un taxi-brousse à Madagascar<sup>75</sup>.*

**Tu voyageais en groupe ?**

-Non, j'ai voyagé seule.

**Tu avais quoi comme bagages quand tu es partie ?**

-J'avais une petite valise. Elle faisait 15 kilos.

**Il y avait quoi dedans ?**

-Il y avait mes vêtements et 2 – 3 trucs du pays : des fruits, des produits pour mes cheveux. Et voilà, mes habits, mes chaussures.

**Ça a été facile de passer la douane à l'arrivée ?**

-Bah oui, j'avais déjà le visa.

**Tu avais déjà un plan précis à ton arrivée, un logement ?**

-Je savais déjà comment ça allait se passer. Dès mon arrivée en France, je voyageais avec mon futur mari qui avait un T1 je crois.

**Il y avait une seule pièce ?**

-Ah non, un T2 alors.

**Quel a été l'impact sur ta famille restée là-bas ?**

-Je ne sais pas. On est très nombreux, alors s'il n'y a qu'une personne qui n'est pas là, ça n'est pas grave du tout. Et puis il y a le téléphone, c'est fait pour ça. J'essaie de téléphoner souvent.

**Quelles étaient tes priorités quand tu es arrivée en France ?**

-Bonne question ! Ma priorité c'était de travailler et de gagner de l'argent.

**Quelles ont été tes premières impressions sur la France ?**

-C'était très grand et très luxueux. J'ai bien aimé. Tout de suite j'ai bien aimé la France ! Je me suis dit que c'était exactement ce qu'il me fallait.

**La façon dont tu as été accueillie était propre à ton imaginaire ?**

-Oui ! Ma nouvelle famille était très gentille. Ils étaient très nombreux, très gentils, très attentionnés avec moi.

**\* Le niveau linguistique :**

**Tu parlais bien français à ton arrivée ?**

-Pas du tout !

**Tu ne savais pas parler français ?**

-Non !

**Et maintenant, quel est ton niveau actuel ?**

-Oh, je parle un peu mieux je pense. Sinon je ne pourrais pas vous répondre.

**Est-ce que tu sais lire et écrire le français ?**

-Un petit peu, mais pas comme toi. J'y arrive seule, mais ce n'est pas facile.

**Le fait d'apprendre à parler et ensuite à lire et à écrire a changé ta façon de vivre en France ?**

-Oui. Vu que tout le monde parle français ici. Si je ne parlais pas français, je ne pourrais pas parler avec les gens. Alors j'ai essayé d'apprendre vite, toute seule, devant la télé. J'ai appris le français en regardant la télé et en écoutant la radio.

**Quand tu as su parler, qu'est ce que ça a changé ?**

-Après, j'ai trouvé du travail et j'ai travaillé.

**Est ce que tu parles encore Malgache ?**

-Bien sûr !

**Avec qui ?**

-J'ai rencontré des copines. Je parle encore malgache avec mes copines qui viennent du pays.

**\* Les démarches pour les papiers :**

**Tu as des papiers maintenant ?**

-J'ai demandé les papiers français, maintenant, j'ai la nationalité française et malgache. J'ai la double nationalité, donc.

**Quand tu les as demandés, comment ça s'est passé ?**

-Ce n'est pas facile, il faut être très patient. C'est mon mari qui s'est occupé de ça. D'abord j'avais un visa de 3 mois, après on m'a donné des visas de 6 mois, après on m'a donné une carte de séjour de 10 ans et après ça, a été la nationalité française. A l'époque c'était plus simple qu'aujourd'hui, je crois. Tous les ans, j'avais mes papiers.

**Tu as eu ta nationalité française après t'être mariée ?**

-Bien sûr.

**Ton mari s'est occupé de tout, tout seul ? Personne d'autre ne vous a aidé ? Une association, peut-être ?**

-Moi et mon mari, nous nous sommes occupés des papiers. Mon mari ne connaissait pas grand chose, alors il pensait que ça allait se faire tout seul. Heureusement, en sortant en ville j'avais rencontré d'autres personnes noires, des pays chauds, comme la Côte-d'Ivoire. J'ai rencontré une femme et elle m'a demandé quels papiers j'avais. Je lui ai expliqué ma situation, et c'est elle qui m'a dit quoi faire, qu'il fallait faire les demandes de nationalité. Mon mari ne le savait pas, et alors il l'a fait tout de suite. On a perdu un an comme ça !

**\* Les premiers souvenirs :**

**Tu te souviens de tes premiers contacts avec les français ?**

-Bonne question ! C'était au pays, quand même, il y a beaucoup d'étrangers, j'avais déjà rencontré des français là bas. Sinon, en France, les premiers français, je les ai rencontrés à l'aéroport. Le vrai premier contact a été mon futur mari, qui est venu me chercher. C'est le premier français à qui j'ai parlé. Après, il m'a ramené chez lui, et après j'ai parlé à sa famille, et voilà, c'est tout.

**Est ce que tu te souviens de la première chose qui t'a marqué après ton arrivée en France ?**

-Chaque fois que je montais en voiture : ici je vomis, chez moi non. J'ai souffert pour ça. Et puis je suis arrivée en été, donc ça va, mais une fois l'hiver arrivé, j'ai cru que j'allais mourir. Et après, hé bien, je me suis dit que chaque fois que c'était l'hiver, il fallait m'envoyer dans mon pays, et que je viendrai que l'été dans votre pays !

**Tu es rentrée en contact avec d'autres immigrés ?**

-Oui !

**Il y en avait beaucoup ?**

-Non, non. Il n'y en avait pas beaucoup, juste quelques-unes que tu vois en ville ou quand je faisais les magasins. Comme moi je ne suis pas sauvage, je parlais avec tout le monde, surtout avec les « blacks », c'était plus facile pour moi d'entamer les conversations avec les « blacks » qu'avec les blancs. Avant. Maintenant je n'ai plus peur de personne ! Si j'ai quelque chose à dire, je le dis.

**Aujourd'hui, tu as encore des contacts avec d'autres immigrés ?**

-Non, maintenant je n'aime pas trop.

**Tu ne vois plus de malgaches ?**

-Si, mais à part quelques copines malgaches, je ne vois plus d'immigrés.

**\* L'intégration à plusieurs échelles :**

**Comment s'est passée ton intégration, au niveau du travail, de tes collègues ?**

-Avec les collègues, ça va, je passe bien de partout.

**Au niveau du quartier ?**

-En France, ici ? Ca va.

**Au niveau de la ville où tu es arrivée, Angoulême ?**

-J'étais la seule black à l'époque. Tout le monde me regardait dans la rue.

**Quels rapports tu entretiens avec tes amies malgaches en France ?**

-Je n'ai des contacts qu'avec des filles de Madagascar. Elles sont dans la même situation que moi : elles sont venues en France, pareil que moi, elles se sont mariées, elles ont des enfants.

**Quelle langue vous parlez dans ta famille en France ?**

-A la maison, je ne parle pas du tout malgache, je parle que le français, avec ma nouvelle famille en France. C'est depuis que je suis à Lyon que je connais quelques copines malgaches. C'est là que je parle malgache. Mais avant non.

**\* Tu fais partie d'une association ?**

-Pas du tout, ça ne m'intéresse pas, je n'ai pas le temps.

**Tu es croyante ?**

-Ah non. Je suis catholique, mais ça ne m'intéresse pas les églises, tout ça. Je n'aime pas, je n'ai pas le temps d'aller là-bas le dimanche, je préfère dormir ! Je n'ai jamais été à l'église.

**Mais tu es baptisée ?**

-Non, pas du tout, je n'ai jamais été à l'église.

**Mais pourquoi tu dis que tu es catholique alors ?**

-Parce que les Malgaches, ils sont catholiques.

**\* La famille :**

**Est ce que tu as des enfants ?**

-Oui, j'ai une fille maintenant.

**Tu l'avais avant ton arrivée en France ?**

-Non.

**Elle est en quelle classe ?**

-Cette année, elle est au CP. Ça se passe bien à l'école. Elle apprend bien.

**Comment ça se passe avec ta fille, tu l'élèves comme au pays, avec les valeurs de ton pays ?**

-Je l'élève comme les Français élèvent leurs enfants. Ma fille, elle ne parle pas Malgache.

**Elle vit avec toi ?**

-Non, elle vit avec son papa, nous sommes séparés.

**Qui elle a rencontré grâce à l'école ?**

-Elle a beaucoup de copains et de copines français.

**Au niveau du mode de vie, de la nourriture, des habits, vous faites comment ? Comme au pays ? Comme en France ?**

-Ma fille s'habille comme une Française. Moi, je m'habille plutôt comme on s'habille en France. La différence, c'est qu'ici vous êtes plutôt habillés tout en noir. Ça vous va bien, vu que vous êtes blancs. Moi j'adore les couleurs. A la maison, je m'habille comme au pays, toujours court, parce qu'il fait chaud : je mets des petites jupes, des petites robes. Ici, je ne peux pas me permettre de mettre ça dehors.

**Et pour la nourriture ?**

-Ma fille aime bien le fromage tandis que moi non ! Elle mange bien comme les Français. Pour moi, par contre, non. Je ne pense pas que les Français mangent du riz aussi souvent que moi. Ce que je mange à côté, c'est français, mais il y a toujours du riz à côté.

**\* Est ce qu'il y a eu des actes racisme dont tu as été victime ?**

-Oui, mais, ça me dérange pas, ça me rapporte rien, donc ça ne m'intéresse même pas.

**Tu te souviens de certains qui t'ont marqué ?**

-Oui.

**Tu peux me parler de l'un d'eux ?**

-Oui, il n'y a pas très longtemps, j'étais avec mon fiancé, et il y a une vieille dame dans le 6e arrondissement qui lui a dit : « ah, votre copine, elle n'est vraiment pas top ! ». Ça m'a vexé. Elle m'aurait dit ça la première année où je suis arrivée, je l'aurais tuée, la dame. Mais maintenant, je réagis plus calmement, moins sauvagement qu'avant.

**\* Le rapport avec le pays d'origine :**

**Tu retournes souvent dans ton pays ?**

-Oui, j'y retourne tous les ans.

**Tu aimerais y retourner plus souvent ?**

-Non, une fois par an, ça suffit.

**Tu y retournes à des moments précis ?**

-Non. Non, non, je pars quand j'en ai envie. Même si je préfère y aller à la période des litchis. A la saison des litchis.

**Pour combien de temps ?**

-Souvent, c'est pour un mois, trois semaines.

**Tu voudrais retourner définitivement dans ton pays ?**

-Pas du tout, comme je vous l'ai dit, je n'aime pas trop mon pays.

**Comment tu fais pour rester en contact avec les gens qui sont restés dans ton pays ?**

-Toute ma famille est là-bas, j'utilise le téléphone, le lycamobile, pour les appeler. Ça coûte très cher, mais ça dépanne.

**Tu n'utilises pas internet ?**

-Non, ils n'ont pas internet. Bientôt ils auront internet là-bas, et ça me permettra de communiquer pour moins cher.

**Est ce que ton pays te manque ?**

-Pas du tout ! J'ai envie d'y aller, mais ça me manque pas.

**Tu te sens bien ici ?**

-Oui, je suis très bien ici, surtout quand c'est l'été !

**\* Le travail :**

**Quand tu es arrivée en France, quels moyens financier tu avais ?**



-Bonne question. J'avais pas de sous, j'avais 0€. Quand je suis arrivée en France, c'est mon mari qui travaillait.

**Il n'y avait qu'un seul salaire ?**

-Bien sûr. Il travaillait avec son frère, dans les vignes.

**Quel métier tu faisais avant de partir ?**

-Je ne faisais rien.

**Comment tu as fait pour trouver du travail ?**

-C'est la sœur de mon mari, qui travaillait dans une boîte, qui m'a trouvé une place.

**Tu as eu un contrat de travail alors ?**

-Non, j'ai commencé pour 3 mois, non 5 mois. On m'a embauché pour un an, mais au bout de 5 mois j'en avais marre de bosser, j'avais arrêté. Je voulais me reposer, avant de rechercher un autre boulot.

**Mais tu as signé un contrat ?**

-Oui, j'avais une fiche de paye, j'avais un chèque, c'était déclaré.

**Parle- moi un peu des métiers que tu as faits en France.**

-J'ai travaillé dans les vignes, et le deuxième boulot que je faisais, je travaillais dans un camping, comme saisonnière : je nettoyait les mobilhomes, les sanitaires. C'était pendant 5 mois. J'ai fait ce boulot saisonnier pendant 3 ans, tous les ans, avec 5 mois ou 6 mois de boulot. J'ai aussi travaillé dans une usine de cartons, je sais plus trop quoi, pendant trois mois.

**Et après ?**

-Après j'ai arrêté, j'en avais marre. Et après... Je faisais des formations pour améliorer mon français pendant quelques mois, puis c'est tout.

**Plus rien ?**

-Oui, plus rien.

**Quand tu travaillais, c'était loin de l'endroit où tu habitais ?**

-Oui, un peu quand même.

**Tu faisais comment pour y aller ?**

-Les premières fois, on me déposait, et après, je me débrouillais avec une collègue à moi. On partageait l'essence et elle venait me chercher.

**Tu devais bien parler français pour faire ces métiers ?**

-Oui, il fallait pas mal comprendre et parler le français.

**Ça demandait de savoir écrire et lire le français ?**

-Tout ce que je faisais, non.

**A l'heure actuelle tu es chômeuse ?**

-Oui.

**Tu comptes faire quoi à l'avenir ?**

-Améliorer mon français, et après on verra.

**Tu n'as pas d'idée de travail ?**

-Non, à la base, je suis fainéante, je préfère quand c'est mon mari qui travaille pour moi.

**Pourquoi tu dis ça ?**

-Au pays, c'est les hommes qui travaillent, et pas les femmes. Les femmes elles doivent s'occuper de la maison.

**Donc une femme qui travaille ce n'est pas normal ?**

-Ce n'est pas normal une femme qui travaille : elles doivent s'occuper de la maison. Ici je voudrais faire pareil, mais je veux quand même aussi travailler un petit peu.

**\* Le logement :**

**Après ton appartement, tu as eu quoi comme logement ?**

-Des appartements, toujours.

**Dans la même ville ?**

-Nous, on voyageait tout le temps, on a quitté Angoulême, on est allé à la Rochelle, on est parti sur Perpignan, j'y suis resté 3 ans. Après je suis retournée au pays, et à mon retour du pays, j'ai atterri sur Lyon. Je vis dans un T3.

**C'est le meilleur logement que tu aies eu ?**

-Oui, enfin, c'est pas le meilleur, mais il est pas mal.

**Tu as été rejointe par d'autres personnes dans cet appartement ?**

-Je vis toute seule, mais des fois, j'ai mes copines qui viennent, pendant 3 semaines, un mois, ça me dérange pas.

**Aujourd'hui, tu es contente de ton logement ?**

-Oui, ça va.

**Tu voudrais rester dans celui-là, ou tu t'imagines en changer ?**

-Oui, je m'imagine en changer avec mon fiancé.

**Tu aimerais un logement comment alors ?**

-J'aimerais un logement tout neuf, toujours un T3, avec un balcon. Ici ce qui me dérange c'est qu'il n'y a pas de balcon.

**Pour terminer, si tu devais faire un bref bilan, lequel serait-il ?**

-Hé bien, je suis contente d'être en France, de connaître les deux pays comme ça. Je connais mon pays, je connais ici aussi, comment ça marche. Je suis contente. Je me sens mieux ici, par confort.

## ANOUCH B.

Anouch B. est une jeune femme originaire d'Arménie et en situation irrégulière. Elle a choisi de faire cette interview de manière anonyme. Née en 1984 à Gyumri, elle est arrivée en France en 2006, à l'âge de 22 ans. Rencontrée par le biais de Réseau éducation sans frontières (RESF), elle m'a reçu chez elle, à Montchat, le mardi 5 novembre, pour un entretien de deux heures quinze. Puisqu'elle avait déjà répondu à une interview de *Forum Réfugiés* deux mois plus tôt, elle était d'abord plutôt à l'aise et rentra tout de suite dans le vif du sujet.



- Quand on est arrivés en France, on est allé voir le Forum des immigrés pour faire les démarches auprès de la préfecture.
- **C'est une association ?**
- Oui, on peut dire ça comme ça. Ce sont les gens du Forum qui nous aident à faire toutes les démarches.
- **Cela fait combien de temps que vous êtes en France ?**
- Ça fait six ans.
- **Et pourquoi être venue en France ?**
- C'est à cause de mon mari. Il avait des problèmes, des problèmes graves. Nous sommes partis très vite.
- **À cette époque, n'étiez-vous que tous les deux ou aviez-vous déjà votre fille ?**
- Non. Nous nous sommes mariés pour pouvoir partir ensemble. J'ai eu ma fille en France. Elle aura bientôt six ans.
- **Vous êtes venus en France à cause de raisons politiques, n'est-ce pas ?**
- Oui, presque politiques. C'est un peu compliqué. C'est vrai que depuis qu'on est là, la France considère l'Arménie comme un pays sûr et puis moins sûr. Le regard change mais au fond les gens de la préfecture n'arrivent pas à comprendre. C'est vrai, c'est difficile à comprendre. En Arménie, il n'y a pas de problèmes, il n'y a rien. Pourtant, il y a beaucoup d'émigration.

**- Vous m'avez dit que vous vous étiez mariés pour pouvoir partir ensemble, vous et votre mari. Comment êtes-vous partis ? Comment avez-vous organisé le voyage ?**

- Vous enregistrez ?

**- Oui. Depuis le début de notre conversation. Mais comme vous me l'avez demandé, votre témoignage restera anonyme.**

[Silence]

**- Comment êtes-vous arrivés en France ? Vous a-t-on aidé ?**

- Mon beau-père avait des contacts. [Silence] Bon, je vais vous dire la vérité ! Avec ses contacts, mon beau-père a pu obtenir une grosse somme et prendre nos visas. Ce n'était pas comme un faux visa. Ce n'était pas vraiment nous mais c'était quand même notre identité. Je ne sais pas comment ils font ça mais on avait nos passeports avec notre photo et en Arménie personne ne savait qu'on partait. Donc on a pu prendre l'avion normalement. Je ne sais pas comment ils font ça mais on a pu le faire.

**- Où êtes-vous arrivés ?**

- Directement à Lyon.

**- Pourquoi avoir choisi Lyon ?**

- Je ne sais pas. Quand on nous a donné nos visas, c'était comme ça. Alors, la France ! Je n'aurais jamais imaginé que ce serait la France. Moi, j'avais fait des études d'allemand. Quand je suis arrivée, je ne parlais pas la langue, je ne parlais pas le français, je ne connaissais rien du tout à la France. Si j'avais pu choisir, je serais partie en Allemagne car je parlais au moins l'allemand. Mais là, la France ! On quitte tout, vraiment tout. La famille, les amis. Alors c'est encore plus compliqué de ne pas parler la langue du pays où on arrive.

**- Vous ne parliez donc pas français mais connaissiez-vous quelques personnes, aviez-vous des contacts ?**

- Non. Personne. [Silence] Personne, personne ! Mais le plus compliqué était de ne pas connaître la langue. On arrive, on ne comprend rien. On regarde et ... Et on se demande pourquoi. Pourquoi ?

**- Et votre mari parlait-il français ?**

- Non. Rien du tout non plus. Mais on se dit que c'est comme ça et il faut essayer, essayer de faire quelque chose pour au moins se faire comprendre.

**- Aviez-vous de l'argent en arrivant ? Saviez-vous où aller ?**

- On en avait un petit peu mais heureusement on a été pris en charge très rapidement. On a attendu une semaine pendant laquelle on nous a tout montré et emmené au Forum des réfugiés. On a attendu une semaine et cela nous a paru très très long. On se posait des questions : « Mais qu'est-ce qu'on va faire ? ». Aujourd'hui, quand je vois ce qui se passe, les gens qui dorment dans la rue, sans rien ... [silence]. Au bout d'une semaine, on a été logés dans un foyer où on est restés presque deux ans. On avait une petite chambre. Quand notre fille est née, on nous a donné la deuxième.

**- Qu'aviez-vous fait pendant une semaine ?**

- On a rencontré une fille. On parlait la même langue. Elle nous a tout expliqué, emmené partout et elle nous a logés dans sa chambre, dans son foyer. On n'avait pas le droit alors on sortait la journée et rentrait pour se coucher.

**- Vous l'aviez rencontrée le premier jour ?**

- Non, pas le premier jour. Le premier jour, nous sommes restés seuls. Le deuxième jour, on est allés à Perrache. Avec les visas, on a compris. On a demandé aux gens s'ils parlaient russe ou arménien. Elle a parlé et on a tout de suite compris qu'elle était de notre ville. Elle logeait au foyer.

**- C'est un foyer à Perrache pour les personnes émigrées ?**

- Non. C'est vrai qu'il y a beaucoup de gens comme nous mais il y a aussi des Français. Des gens qui n'ont plus de maison. Quand on arrive à Lyon et qu'on n'a pas d'argent pour aller à l'hôtel, on

peut aller au foyer. Il y a une grande chambre qui sépare les hommes et les femmes et on dort tous ensemble.

**- Qu'avez-vous ressenti quand vous avez rencontré cette dame qui parlait votre langue ?**

- Un soulagement. Pour moi, elle parlait bien le français. Partout où on allait, elle nous accompagnait pour pouvoir tout nous expliquer

On se réveillait à cinq heures du matin pour faire la queue à la préfecture. On ne savait pas. Je ne savais pas qu'il fallait faire toutes ses démarches. Pour moi, cela a été un vrai cauchemar. Avant d'arriver, on se disait qu'on allait trouver un appartement, un travail.

**- Qui vous a expliqué ce qu'il fallait faire, vous a orienté pour faire ces démarches ?**

- Les gens qui parlent. Maintenant, moi aussi je fais pareil. J'explique aux gens que je rencontre ce qu'il faut faire.

**- Mais vous aviez un visa en arrivant ?**

- Oui, mais on nous a conseillé de ne pas le montrer. Je ne sais pas pourquoi et jusqu'à maintenant je ne comprends pas.

**- C'est-à-dire que quand vous avez pris l'avion en Arménie et quand vous êtes arrivés à Saint-Exupéry personne ne vous a demandé vos passeports ?**

- Non. On ne nous a même pas contrôlés. En arrivant, on ne savait pas quoi faire. Il a fallu faire des démarches pour demander des papiers. C'est là que tout a commencé. On a fait la demande et ça a duré presque deux ans pour avoir des convocations, des réponses. Quand on est rentrés au foyer, des assistantes sociales nous ont aidés. Pour nous, cela a été rapide. Il y a des gens qui attendent plusieurs années.

D'abord, on fait la demande à la préfecture. On nous donne un papier provisoire pour trois mois. À l'époque c'était trois mois. Ça change tout le temps. On prépare notre dossier avec les assistantes sociales et on l'envoie à l'OFPRA [Office français de protection des réfugiés et apatrides]. L'OFPRA nous envoie une convocation. On va à Paris pour un entretien et on nous envoie la réponse. Pour nous, notre demande a été refusée. Avec l'OFPRA, 90% des demandes sont refusées. Il faut vraiment avoir des problèmes très graves. Après, on fait la deuxième démarche pour faire un recours. Là, on prend un avocat. C'est très long. L'avocat envoie tout le dossier et on attend. En attendant, on a un nouveau papier provisoire renouvelable tous les trois mois. On reçoit la convocation. On retourne à Paris. Tous les trois cette fois. On a un entretien et on repart. Au bout de 15 jours, on a la réponse. Pour nous, encore une réponse négative. On n'avait pas de preuves suffisantes pour prouver qu'il nous était bien arrivé ça. On n'arrivait pas à convaincre. Et là, on a eu un mois pour quitter le foyer. C'est là que tout commence.

**- Les vraies difficultés ?**

- Oui ! Avant, c'était difficile mais c'était normal. On ne connaissait rien mais au moins on était logés et on avait une petite somme qui nous permettait de nous nourrir. En plus, mon mari avait trouvé un travail, un CDI. C'était illégal mais ... Il était allé demander un travail, sans mentir sur sa situation et, pourquoi ?, on l'a embauché dans un hôtel. C'est rare. Ce n'était pas très bien payé mais au moins c'était un travail. On payait des impôts ! On recevait la feuille d'impôt comme tout le monde à la fin de l'année ! C'était un vrai travail. On a eu de la chance. Mais quand on nous a refusé notre dernière demande, on n'avait plus rien du tout. Le patron de l'hôtel n'a pas repris mon mari. On était sans toit, sans travail. On avait un mois pour partir du foyer. Dehors ! Et après ce mois, on eu l'obligation pour quitter le territoire.

On est partis. On nous a logés dans un hôtel. Quelle galère ! Avec la soupe, avec notre fille. On téléphonait au 115, aux hébergements d'urgence pour être logé dans des foyers. Tous les soirs on téléphonait. Souvent on entendait : « Désolé, il n'y a pas de place ! ». On téléphonait beaucoup. On nous a dit de téléphoner le lendemain. On est là et on ne sait pas où on va dormir ce soir. Ça a duré presque un an. Parfois, on dormait avec des clochards, ils sentaient mauvais. Parfois, on était

hébergés pour deux semaines, surtout pendant la période hivernale. L'hiver, on est moins dehors. Après deux semaines, on allait de nouveau téléphoner. Parfois, il n'y avait pas de places. Parfois, on avait une place pour deux, trois semaines.

**- À ce moment-là, aviez-vous une aide financière pour vous nourrir, vous et votre fille ?**

- Non. Mais quand on était au foyer il y avait de la nourriture pour nous nourrir à midi et le soir. On n'avait rien.

**- Comment avez-vous réussi à vous sortir de cette situation ?**

- Après, mon mari a été arrêté par la police. On était logé d'Octobre à Novembre dans un foyer à Perrache. De notre chambre, on voyait tout. On partageait cette chambre avec plusieurs familles. On m'appelle, je cours et je vois mon mari arrêté pour un contrôle. Des policiers qui n'étaient pas en uniforme. Il n'avait pas de papiers et l'obligation de sortir du territoire. Alors il est parti avec la police.

J'ai couru pour aller voir les gens qui s'occupaient du foyer et je leur ai dit : « mon mari vient d'être arrêté. Je ne sais pas si vous en avez le droit mais ne faites pas ça, ne dites pas que je suis là ». Ils m'ont dit qu'ils avaient l'habitude et qu'ils ne disaient rien. J'ai attendu. Le deuxième jour, mon mari est rentré. J'étais contente ! Je me suis dit que comme il l'avait relâché on pouvait rester.

Une semaine après, il n'y avait toujours pas place au foyer. Et comme avant tout ça, on m'avait parlé de RESF, j'y suis allée et j'ai rencontré une dame très sympathique. Elle a vu mon état et m'a dit que j'avais l'air très fatiguée. Elle m'a demandé : « Si on vous propose de partir quelques temps à la campagne, vous êtes d'accord? » J'étais d'accord ! La dame m'a donné un numéro de téléphone, celui d'une bénévole du réseau qui nous a envoyé tous les trois à la campagne pendant environ un mois. Nous étions tranquilles et n'avions plus besoin de téléphoner pour trouver un endroit où dormir. C'était très bien. Puis nous sommes rentrés à Lyon. À cette époque nous ne connaissions personne.

**- Pourtant, cela faisait plus de deux ans que vous étiez alors en France.**

- Nous connaissions les gens du foyer mais nous ne parlions pas encore français, quelques mots seulement. C'était vraiment minable. En plus, au foyer, nous étions avec des Arméniens, quatre familles d'Arméniens.

**- Le foyer rassemblait les familles de même communauté ?**

- Je ne sais pas. Quand on y est allé, il y avait déjà deux familles dans la chambre puis une quatrième est arrivée. Elles venaient soit d'Arménie, soit de Russie. J'avais essayé de suivre des cours de français mais j'avais abandonné très vite.

**- Pourquoi ?**

- Parce que je n'arrivais pas à me concentrer. Je n'étais pas bien. Je ne trouvais pas le temps ni le calme pour apprendre. Il fallait que je m'occupe aussi de ma fille. Je ne parlais qu'un peu. Juste pour me faire comprendre.

Donc, une semaine après être rentrés de la campagne, on n'avait toujours pas de place au foyer, mon mari a été arrêté, on est parti du foyer et les gens d'RESF nous ont logés une semaine. Puis, on a encore téléphoné au même foyer où mon mari avait été arrêté : toujours pas de place. On se disait : « Mais qu'est-ce qu'on va faire ? ». Finalement, on a eu une chambre et le lendemain soir mon mari a encore été arrêté.

[L'enquêtée raconte sa peur lors d'un incendie au foyer]

J'attendais mon mari. Mais cette fois, il ne rentrait pas. Il ne répondait pas au téléphone. RESF m'a dit que je ne devais pas appeler ni rester au foyer. Alors, je suis allée avec ma fille vivre chez des gens que je ne connaissais pas. On n'avait pas de nouvelles de mon mari. Puis, on a appris qu'il était en centre de détention. Il est passé plusieurs fois devant le juge. Ça a duré presque un mois, un peu moins parce qu'il y a une limite autorisée. Je ne pouvais pas l'appeler ni aller le voir. On arrivait quand même à s'envoyer des textos. Il allait être renvoyé en Arménie. Il m'a dit qu'il allait

essayer de faire du cinéma dans l'avion pour qu'il ne décolle pas. Parce que dans un avion, c'est le pilote qui décide s'il veut prendre les passagers. Nous avions de l'espoir. RESF a fait du bruit, des manifestations devant la préfecture. Nous sommes passés sur France 3.

Il n'a pas pu faire son cinéma parce que l'avion est parti sans lui. À l'aéroport, il n'était pas là. On ne savait rien. On a attendu des nouvelles de lui toute la journée. Personne ne répondait à son téléphone portable. Le soir, vers 18 ou 19 heures, il m'a téléphoné et m'a dit qu'il était à Erevan. On lui avait fait prendre un avion à Paris pour éviter les problèmes. En Arménie, mon mari a été très prudent et n'est pas rentré chez sa mère. Il est revenu quatre mois après. Toujours de la même manière même si ça a coûté plus cher. Il ne parle jamais de cette période depuis qu'il est rentré.

**- Vous étiez donc seule avec votre fille. Qu'avez-vous fait pendant ces quatre mois ?**

- Nous sommes restées chez la famille qui nous accueillait pendant un mois et demi. Puis, RESF nous a logées dans un petit appartement. Je ne travaillais pas. Pour moi, ça a été difficile. C'est mon mari qui s'occupait de tout. Faire les courses en France était difficile. J'ai dû tout réapprendre. J'ai commencé à travailler. Ma fille est rentrée à l'école et moi j'ai repris mes cours de français.

**- Depuis, êtes-vous toujours en situation irrégulière ?**

- Maintenant, nos dossiers sont séparés. Quand mon mari est rentré, il a pu faire une nouvelle demande. Quand on rentre dans son pays et qu'on revient en France, on a encore le droit de refaire une demande. C'est encore autre chose pour lui. Moi, je n'avais plus le droit. Je ne sais pas, on avait donné plusieurs preuves mais on n'avait pas réussi à convaincre la France que de retourner en Arménie était dangereux. J'avais refait une demande qui avait encore été refusée. Aujourd'hui, avec la fameuse loi Valls, ma fille et moi avons refait une demande de papiers en septembre. Il faut prouver notre intégration : au moins cinq ou six ans dans le pays, trois ans de scolarité pour les enfants. On verra mais je n'ai plus d'espoir. Avec le temps, je n'y crois plus. Les gens me disent : « Mais non, tu verras ». Mais tous les gens que je connais, même des Arméniens, ont eu leurs papiers. Pas moi. C'est long. Toujours la même peur. C'est dur pour ma fille. Elle me demande tout le temps : « Maman, pourquoi on n'a pas le droit d'être ici ? Moi, je ne connais pas l'Arménie ». Elle ne parle même pas l'arménien.

**- Mais elle le comprend ? Vous lui parlez arménien ?**

- Oui elle le comprend. Nous lui parlons arménien. Quand je lui parle arménien elle me dit qu'elle ne comprend pas. Quand son père le lui parle, elle essaye de trouver les mots mais elle me demande de l'aide.

**- Comment avez-vous pu l'inscrire dans une école ?**

- On n'a pas besoin de papiers pour inscrire les enfants à l'école. Comme pour la médecine. On a le droit à une couverture sociale pour se faire soigner. Ce n'est pas la CMU mais c'est presque pareil. Parfois, c'est un peu compliqué. Parfois, les pharmacies refusent de nous donner les médicaments. Ca dépend des gens qu'on rencontre et des quartiers.

**- Changez-vous souvent d'appartement ?**

- Oui, assez souvent. En 2009, quand mon mari est rentré, on a fait une demande pour avoir un appartement. Avant, on avait le droit d'être logés grâce à une association qui nous prenait en charge. Il nous restait juste une petite somme à payer. Nous avons attendu deux, trois semaines et finalement on nous a donné un appartement dans le 8<sup>ème</sup>. Puis nous avons changé et quand j'ai encore reçu le refus de ma demande, j'ai préféré partir de notre appartement et venir vivre ici.

**- Votre fille change d'école à chaque fois ?**

- Oui.

**- Sa scolarisation vous a-t-elle permis de rencontrer des gens, de vous faire des amis ?**

- Pas vraiment.

**- Avez-vous des amis à Lyon ?**

- Oui. Je les ai rencontrés pendant mes cours à la Croix Rouge et puis dans l'école où j'ai passé mon niveau de français B2. Je l'ai passé deux fois mais je l'ai eu ! Je suis contente ! Avant de passer le niveau B2, j'ai fait un petit test et j'avais le niveau C1 ! Du coup, j'ai oublié l'allemand. J'avais étudié l'allemand pendant cinq ans à l'université, en Arménie. Je voulais être prof aussi. Mon mari était prof de gym. Mais aujourd'hui, j'ai oublié. L'autre jour on m'a offert un livre en allemand et je n'ai pas eu envie de le lire. Aujourd'hui, je me demande pourquoi j'ai appris l'allemand. Ce n'est pas très joli ! Maintenant, je parle français !

En fait, je n'ai pas beaucoup d'amis. Je ne suis pas enfermée mais je ne veux pas trop parler. Quand on parle, on dit tout à tout le monde. C'est ce qui s'est passé l'année dernière à l'école maternelle. Quand j'ai eu mon refus, on m'a dit qu'il fallait mobiliser l'école, les maîtresses, les parents. Mais les gens vous regardent comme ça [plissement des yeux] : « la pauvre ! ». Et puis, on ne sait jamais avec qui on parle, à qui on peut faire confiance. Demander une attestation à quelqu'un est vraiment dur pour moi. Une maîtresse l'a fait, l'autre non. C'est comme ça. Au début, je l'ai un peu mal pris, mais c'est passé. Et puis, quand les gens savent, ils vous demandent : « Alors, ça y est les papiers ? », à chaque fois que vous les voyez. Tout le monde ! Ici, dans la nouvelle école, je n'ai rien dit. Ici, à Montchat, je ne sais pas, j'ai peur qu'on nous dénonce. Je ne sais pas comment pensent les gens. Dans le 8<sup>ème</sup>, j'étais plus tranquille. Il y avait plus de gens comme nous.

**- Votre mari a-t-il également appris le français ?**

Pas vraiment. Il connaît suffisamment de mots pour pouvoir se faire comprendre.

**- Vous travaillez. Que faites-vous ?**

- Du ménage. De toute façon, je ne peux rien faire d'autre.

**- Comment avez-vous trouvé ces heures de ménage ?**

- Par une amie avec qui je prenais des cours. Quand elle a eu ses papiers elle m'a envoyé chez la dame chez qui elle travaillait pour la remplacer. Et puis cette dame m'a envoyé chez sa belle-mère, son beau-frère, etc. C'est comme ça que ça marche.

**- Les gens chez qui vous travaillez savent-ils que vous n'avez pas de papiers ?**

- Oui. Pour certains, donner du travail est une sorte de solidarité. Plusieurs sont des Arméniens de la première génération d'émigrés. Je ne parle même pas arménien avec eux. Je ne sais pas s'ils me prennent parce que je suis Arménienne.

**- Votre mari travaille-t-il ?**

- Non. Il s'occupe.

**- Arrivez-vous à vivre avec votre salaire ou avez-vous encore besoin d'aide aujourd'hui ?**

- Ça ne suffit pas. Pourtant, on fait très attention. En ce moment, on nous prête cet appartement.

**- Avez-vous des contacts avec votre famille et vos amis en Arménie ?**

- Oui, sur skype, avec notre famille.

**- Ce n'est pas dangereux pour eux de vous contacter ?**

- Pour ma famille, non ! Ce sont mon mari, mon beau-père et mon beau-frère qui sont en danger. En fait, ils sont tireurs. Mon beau-père était directeur d'une école de tir. Ils ont gagné plusieurs concours. Ils sont connus en Arménie. Notre problème était lié à cela. Des gens ont proposé à mon mari de travailler pour eux, pour tuer des gens. Il a refusé. Aujourd'hui, quand je vois tout ça, j'aurais aimé qu'il accepte. Oui ! Je sais... Mais j'aurais peut-être moins peur.

**- La situation d'aujourd'hui vous fait-elle aussi peur qu'en arrivant ?**

- Parfois, j'ai vraiment très peur qu'on nous trouve. Il y a des jours où on oublie mais la peur revient. On vit toujours avec la peur. Je ne sors pas beaucoup, et je ne sors pas non plus avec les familles d'Arméniens.

**- Pourquoi ? Vous aviez pourtant vécu longtemps avec des familles arméniennes ?**



- Je n'ai gardé qu'une amie, celle qui nous a aidés. Mon mari sort plus avec eux. Moi, je n'aime pas, je n'ai pas envie. C'est peut-être un peu méchant mais eux ont eu leurs papiers, pas moi. Ça me fait mal.

**- Pourquoi ont-ils eu leurs papiers et pas vous ?**

- Personne n'a réussi à convaincre. À l'époque, quand on est arrivés, tout le monde a vu sa demande refusée. Alors, comme il est possible de faire différentes demandes, de santé par exemple, c'est ce que beaucoup ont fait.

**- Ils font semblant d'être malades pour avoir leurs papiers ?**

- Pas semblant. Ils ne sont pas malades physiquement mais mentalement. Ce n'est pas facile de vivre tout ça. La peur ... C'est vrai que c'est plus facile d'avoir ses papiers sinon c'est « non assistance à personne en danger ». Moi, je ne veux pas faire ça.

**- Pourquoi ?**

- Mon mari l'a fait. Il est suivi par un psychiatre et prend des médicaments. Moi, je ne veux pas. J'ai peut-être tort. Personne ne comprend mais je ne veux pas avoir un visa maladie. On verra ! Normalement, cette fois-ci la demande peut marcher.

**- Parlez-vous de l'Arménie, notamment avec votre fille ?**

- Elle pose beaucoup de questions : « Pourquoi on ne peut pas retourner en Arménie ?, Pourquoi c'est dangereux ? Pourquoi la France ne veut pas de nous ? ». Notre fille ne veut plus entendre le mot Arménie en ce moment.

**- Vos parents viennent-ils vous voir ?**

- Ça coûte trop cher et c'est trop compliqué pour avoir des visas. Le pays est un peu corrompu.

**- Arrivez-vous à rester au courant de ce qui se passe en Arménie ?**

- Oui. Beaucoup par internet.

**- Êtes-vous proche de la communauté arménienne de Lyon ?**

- C'est compliqué. Ça dépend des gens. Personnellement, je n'ai pas confiance.

**- La nourriture vous manque-t-elle ?**

- Non pas du tout ! Quand on est arrivés en France, on mangeait dans des restaurants pour les pauvres. C'étaient des plateaux, comme à la cantine, vraiment pas bons ! Pourtant, la gastronomie française est connue. Imaginez ! Vous rentrez dans un pays et vous pensez manger les plats typiques ! Après, quand on a connu des gens, on a mangé de vrais plats. C'était bon ! Maintenant, quand je cuisine, je cuisine à la française. J'adore ! Tout est bon pour moi !

**- Changeons de sujet. Quelle a été votre première impression en arrivant en France ?**

- La peur ! Je croyais qu'en quittant l'Arménie, je n'aurais plus jamais peur. Mais en fait, bien que se soit différent, je ressentais la même peur, surtout quand mon mari a été arrêté. J'ai peur qu'on vienne nous chercher.

En ce moment, comme mon mari a son papier provisoire, c'est lui qui va chercher notre fille à l'école. [Silence]. Dans le métro, je ne parle pas. Je ne veux pas que quelqu'un reconnaisse que je suis sans papiers.

**- Avez-vous déjà ressenti un certain racisme envers vous ?**

- Une fois, ça m'est arrivé. J'allais chercher un colis de nourriture et la dame m'a demandé, de manière agressive, pourquoi je quémandais, pourquoi je prenais le travail des Français. J'ai voulu lui répondre qu'elle ne savait pas pourquoi j'étais là, mais je n'ai pas pu. Après, je n'ai pas pu y retourner. Je me suis posé beaucoup de questions, si en effet on prenait le travail des autres par exemple.

**- Les réseaux associatifs sont importants dans votre témoignage, quel est votre rapport, aujourd'hui, avec le Forum, la Croix Rouge, RESF, etc.. ?**

- Le Forum et la Croix Rouge nous aident pendant les démarches mais plus quand on a reçu l'obligation de sortir du territoire. RESF, ce n'est pas pareil. C'est une vraie famille. Je fais partie de la chorale avec ma fille.

Les réseaux, c'est important mais il faut parler français. Pour tout comprendre. Aujourd'hui, je me demande comment j'ai fait pendant trois ans.

**- Vous croyez que cela aurait changé quelque chose à votre situation en arrivant ?**

- Non, mais pour moi. C'est important.

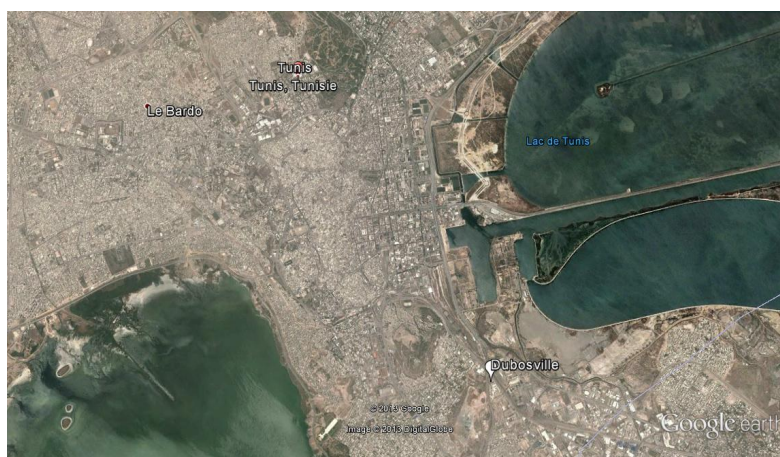
RESF, c'est plus qu'une association d'aide aux démarches, c'est une rencontre, des amis. L'année dernière, ma fille et moi avons été baptisées et on a fait une grande fête avec ces amis. Ils et elles sont nos parrains et marraines. C'était aussi leur dire merci pour tout ce qu'ils ont fait pour nous.

**- Pour terminer cet entretien, quel bilan pourriez-vous faire ? Bien que ce soit difficile de répondre à cette question, quel sentiment avez-vous ? Votre situation était-elle meilleure en Arménie ou est mieux ici, en France ?**

- En Arménie, j'avais ma vie, des projets pour moi, des projets professionnels. Ça serait comment là-bas aujourd'hui ? On ne sait pas. C'était un choix de partir, de me marier et de partir. C'était mieux là-bas parce qu'on n'avait pas tous ces problèmes mais, avec le temps et malgré la peur, je vis en France. Maintenant, pour moi et ma fille, nous sommes bien, je veux être bien en France.

## FATMA B.

J'ai rencontré Fatma B. le 1<sup>er</sup> novembre 2013 à La Mulatière, pour effectuer l'entretien. Celui-ci a eu lieu chez ma sœur, Mme Braïki étant sa belle-mère. Elle est arrivée en France, à Lyon, en 1965, à l'âge de 19 ans. Âgée de 67 ans, veuve et retraitée, elle vit aujourd'hui à La Mulatière. Nous étions trois lors de l'entretien, Mme Braïki, ma sœur et moi-même, les interventions entre crochets sont celles de ma sœur, Coralie Braïki.



*Carte indiquant où se trouve Dubosville en Tunisie, ville de naissance de Mme Braïki, où sa mère vit encore et où elle possède aujourd'hui une maison – carte extraite de Google Earth.*

### **Quels sont vos nom et prénom ?**

Mme Braïki Fatma

### **Votre date de naissance ?**

11 juin 1946

### **Vous êtes née où ?**

En Tunisie

### **Et la ville ?**

Ça s'appelle Dubosville.

### **Depuis quand êtes-vous installée en France ?**

Je suis arrivée ici à l'âge de 19 ans [1965]

### **Quand vous êtes arrivée vous aviez quels papiers ?**

Je suis restée deux ans sans papiers

### **Et ensuite ?**

Et après quand mon mari a été embauché, il m'a fait les papiers.

### **Mais il a fallu attendre deux ans ?**

Oui deux ans, il a fallu que j'attende, j'avais rien, pas de papiers je restais à la maison, je sortais pas, on me disait de sortir mais je sortais pas, mon mari me disait « faut pas sortir, y a des gens ils te volent » donc je restais à la maison.

### **Vous êtes arrivée avec votre mari ?**

Oui juste moi et mon mari

### **Pourquoi vous êtes partie ?**

Là-bas chez nous ?

**Oui, pourquoi vous êtes venus en France ?**

Parce que mon mari travaillait ici, moi je vivais là-bas, et je pouvais pas rester toute seule là-bas avec mes parents, mes parents à moi, j'ai dit que je vivrai avec mon mari là-bas.

**Vous aviez déjà fait des voyages en France avant ou c'était la première fois quand vous êtes arrivée ?**

Non, avant j'étais restée avec lui trois mois à Marseille, après je suis retournée, je suis restée un an là-bas chez moi, chez mes parents, et après mon mari il est resté deux ans ici tout seul, après il est venu là-bas, je lui ai dit « je reste plus ici, je vais avec toi ou tu me divorces ».

**Pourquoi avoir choisi la France ?**

Parce que dans mon pays y a pas beaucoup de travail avant, c'est pas comme maintenant, maintenant y en a plus, mais avant y avait pas beaucoup de travail.

**Donc la France c'était parce qu'il y avait du travail ici ?**

Oui parce que mon mari la première fois il est venu avec son patron, c'est son patron qui a amené mon mari.

**D'accord, donc le patron qu'il avait en Tunisie l'a amené ici ?**

Oui, parce que son patron avant il travaillait là-bas en Tunisie, il amené mon mari. Mon mari est resté trois mois à Marseille, après il est revenu là-bas chez moi en Tunisie. Il m'a ramené moi ici, je suis restée trois mois, après je suis retournée là-bas en Tunisie. Après je suis restée deux ans là-bas, j'ai dit à mon mari « non je peux pas vivre sans vous, je peux pas » après je suis revenue encore.

**Donc vous êtes venue ici par rapport à votre mari qui était embauché ici, vous vous vouliez partir ?**

Oui

**Et lui aussi ?**

Oui

**Vous vous êtes organisée comment pour venir ?**

J'ai galéré beaucoup pour trouver un logement, parce que mon mari avant habitait avec des gens au centre, et après quand mon mari il m'a amenée ici, il habitait avec quelqu'un, son copain, son copain il avait une famille, il travaillait avec lui et il habitait à Vaulx-en-Velin, je suis restée avec lui neuf mois, mon mari, moi, la femme et son mari. Je suis restée neuf mois avec elle, après mon mari a trouvé un Italien qui travaillait avec lui qui avait un garage, enfin une maison. Mon mari le soir m'a dit : « est-ce que tu veux déménager on va habiter avec les Français, quelqu'un qui travaille avec moi ? » j'ai dit oui il m'a dit « tu veux rester ici avec les autres gens » j'ai dit « non non c'est mieux je pars je reste avec les Français, je reste pas avec les autres gens », il m'a dit « pourquoi », j'ai dit « la dame c'est pas pareil, la dame elle est très gentille, son mari aussi, ses enfants ils sont petits, mais je sais pas ça me gêne, je peux pas resté avec elle ».

J'ai déménagé, je suis restée 9 mois avec elle, après j'ai déménagé, je suis restée avec une Française, la femme française et son mari italien, je suis resté dix ans avec elle. Après elle, elle a laissé toute la maison pour moi, moi j'ai amené deux familles avec moi, mon frère et la famille à mon mari, ils sont restés avec moi parce que j'ai pris un appartement plus grand, ils sont restés avec moi et après chacun est parti. Moi j'étais bien, après je portais une petite fille, c'est la grande. Après je portais ma fille, j'étais bien contente, j'étais bien tranquille, je restais à la maison, je sortais pas, mon mari toujours il me disait « attention faut pas sortir toute seule, t'as pas de papiers, faut pas sortir ». J'ai attendu jusqu'à quand j'ai fait les papiers, j'ai fait les papiers après je prenais ma fille et je sortais avec ma fille, j'étais bien contente, bien tranquille.

**Quand vous êtes partie quels étaient vos moyens financiers pour partir ? Comment vous avez payé le voyage ?**

Je suis restée longtemps, je pouvais pas partir vite, vite, je suis restée presque dix ans sans retourner chez nous. Je suis restée dix ans, après les enfants, après tous les deux ans j'avais un bébé, je restais à cause des enfants. Les enfants après ils ont grandi, après je suis partie. Tous les deux ans je pars pour deux mois après je reviens. Les enfants ils ont grandi, ils vont à l'école ici, je me suis dit c'est pas la peine que je retourne là-bas, je reste ici avec mes enfants, mes enfants ils ont l'habitude ici, moi aussi j'ai pris l'habitude. Je peux pas rester là-bas en Tunisie.

**Mais la première fois que vous êtes partie de Tunisie pour venir en France vous avez payé comment, comment vous êtes parti ? Par bateau ?**

La première fois ! Par bateau.

**Pour venir en France c'était par bateau, ça a été long ?**

Oui ça fait 24 heures,

**Vous aviez des bagages avec vous ?**

Non juste une valise, y avait pas de bagages, juste la valise.

**C'est tout ?**

Juste la valise, les habits à moi et les habits à mon mari c'est tout.

**Vous êtes venue directement de Tunisie en France, il n'y a pas eu d'arrêt dans un autre pays ?**

Non

**Et la ville d'arrivée c'était Marseille la première fois ?**

Oui la première fois Marseille

**Et la deuxième fois, quand vous êtes venue définitivement ?**

C'était Lyon.

**Lyon tout de suite ?**

Oui, tout de suite Lyon, c'est pour ça que je reste toujours à Lyon, j'aime bien Lyon, c'est bien propre, tranquille, y a pas beaucoup de soucis, pas beaucoup de gens qui sont pas biens, même les enfants ils sont tous ici, ils sont tous ici à Lyon

**Donc Lyon depuis toujours ?**

Oui tout le temps Lyon, même des fois mon mari me disait « on va changer on va partir à Paris, on va partir d'ici » je lui ai dit « non-non je pars pas, je reste ici jusqu'à la mort ». Je veux pas partir

**Du coup vous aviez pas de papiers quand êtes venue, le passage à la douane ça a été difficile ou pas ?**

Non la première fois non, juste un passeport c'est tout. Avant y avait juste le passeport et c'est tout

**Vous aviez un visa ?**

Avant non y avait pas de visa !

**Vous n'en aviez pas besoin ?**

Non-non juste le passeport et une photo c'est tout, avant juste le passeport et une carte de séjour tunisienne et c'est tout. Pas ici c'est là-bas, on n'avait pas ça là-bas. C'est tout avec le passeport. Le voyage combien je paie ? Avant on payait 100 francs, ça fait 10 euros maintenant, non 5 euros maintenant. [100 francs ça fait 15 euros] non-non pas 15 euros, 5 euros ça fait...

**5 euros c'est l'équivalent de 30 francs.**

Voilà trente francs. C'était pas cher avant.

**Vous saviez où vous logeriez en France, vous aviez déjà un logement de prévu où vous deviez en trouver un ?**

Non-non je suis venue comme ça avec mon mari, j'ai dit à mon mari, « même si tu vas habiter avec les gens, j'habite avec toi, j'ai dit même si t'habites au centre j'habite au centre avec toi, mais je reste pas là toute seule. »

**Et lui avait déjà un logement de prévu ? Vous avez dû chercher pour trouver un logement ?**

Non quand je suis venue le premier jour, j'ai trouvé une femme de ma famille, je l'ai appelée elle m'a dit « où tu vas Fatma ? », j'ai dit « j'arrive maintenant, je descends maintenant du bateau », elle

m'a dit « t'a un logement ? » J'ai dit « non j'ai pas de logement » elle m'a dit « où tu vas habiter ? » j'ai dit « bah je sais pas, j'attends que mon mari il cherche, s'il trouve un hôtel, s'il trouve quelqu'un je sais pas », elle m'a dit « viens, viens, rentre chez moi », je suis restée là-bas.

**Et la famille, votre famille qui restée en Tunisie comment ils ont vécu ça ?**

Ben, j'ai écrit une lettre, j'ai dit je suis bien avec mon mari, t'inquiète pas maman, t'inquiète pas papa. J'étais bien.

**Et la priorité en arrivant en France ? C'était quoi le plus important pour vous ?**

Juste les papiers, pour qu'on reste ensemble.

**La toute première impression que vous avez eu quand vous êtes arrivée en France ? Qu'est-ce que vous avez ressenti quand vous êtes arrivée ?**

J'étais bien, avec mon mari, parce que là-bas on sort pas là-bas en Tunisie, mon père il voulait pas que je sorte, ma mère aussi, ma sœur aussi, mais quand j'étais là je sortais, quand je sortais, je sortais avec mon mari pas avec quelqu'un d'autre.

**La France vous en avez pensez quoi ?**

J'étais bien tranquille avec mon mari, avec mes enfants, j'étais bien

**Est-ce que vous avez senti une différence avec la Tunisie ?**

Bah oui bien sûr, bah oui, c'est pas pareil.

**Les plus grosses différences c'était sur quoi ?**

Les plus grande ? C'est la tranquillité, propre, chacun chez soi. Si tu as bien élevé les enfants, c'est pour toi, si tu laisses les enfants à l'air, tu gagnes rien du tout, voilà. Le mari, et la femme qui reste tranquille à la maison, y a pas de copains y a pas de copines qui vient qui rentre et sors, non y a pas ça.

**Et le climat ça vous a fait un choc ou pas ? La température ?**

Non-non.

**Du coup je suppose qu'en Tunisie il fait quand même plus chaud qu'ici ? Il faisait chaud ou froid quand vous êtes arrivée ?**

Comme ça, comme ça c'est bien comme ça.

**Vous vous attendiez à quoi en arrivant France, vous pensiez que ce serait comment ? Vous aviez sûrement dû vous faire une idée de la France avant même d'y arriver ?**

Non je pensais rien du tout, j'étais jeune je pensais rien du tout. Je pensais à rigoler, je sors, je reste avec mon mari, je pensais juste à ça.

**Et donc quand vous êtes arrivée en France, comme vous avez dit tout à l'heure vous ne parliez pas français ?**

Non jamais, je parlais rien du tout, je savais pas lire, je savais pas écrire. Comme je l'ai dit tout à l'heure, je prenais la petite fille, la petite fille c'est elle qui m'a fait comprendre, qui m'a fait parler [Fatma B. m'a expliqué avant que l'entretien ne commence comment elle a appris à parler français, elle emmenait la fille – Simone – de sa voisine, faire le marché et les courses avec elle et lui demandait ce qu'était le mot pour chaque chose en lui montrant des aliments ou autres]

**Vous alliez avec elle dans les magasins.**

Oui

**Et donc actuellement vous parlez plutôt bien le français ?**

Oui, des fois il y a des choses que je n'ai pas bien compris, je demande, après mes enfants ils me disent ça et après ça y est j'ai compris.

**Y a eu une bonne évolution entre le moment où vous êtes arrivée et vous ne parliez pas un mot et maintenant où vous parlez couramment.**

Oui, maintenant je me débrouille toute seule.

**Qui parlait français quand vous êtes arrivée, est-ce que votre mari parlait français ?**

Pas bien, juste « bonjour », « bonsoir », « merci » c'est tout, pas plus

**Et vous viviez avec des gens quand vous êtes arrivée la première fois ? Vous viviez avec d'autres personnes dans le même logement ?**

J'habitais avec une femme française à côté de moi, juste avec les voisins, c'est ça juste avec les voisins. Les voisins ils étaient vieux, ils étaient gentils. Tous les jours on faisait à manger, un jour moi, un jour eux. Tous les jours on passait à manger. Eux ils savaient pas faire le couscous, ils savaient pas faire les galettes, moi je fais les galettes et je fais le couscous. Ils me disaient « Fatma tu fais le couscous ? » oui je fais le couscous, « tu fais le tajine ? » oui je fais le tajine. On dirait c'est ma famille, c'est pas les gens que je connais pas

**Qu'est-ce que ça a changé pour vous de parler français après ?**

Bah j'étais contente, je me suis dit si je parle pas français et si quelqu'un passe et il me dit quelque chose, des gros mots et je comprends pas, après j'ai les nerfs. C'est mieux si je comprends. Comme elle {elle désigne ma sœur}, elle comprend pas l'arabe, il faut quelqu'un qui lui explique pour parler, si quelqu'un passe et dit quelque chose faut qu'elle comprenne. Vous aussi pareil.

**Ca a changé quelque chose à l'extérieur, pour aller faire les courses par exemple ? Enfin, c'était important pour vous de parler français dans la vie de tous les jours ?**

Oui, quand je pars faire les courses, toute seule.

**Est-ce que vous savez lire le français ?**

Non.

**Un petit peu ou pas du tout ?**

Non jamais, pas du tout, je sais pas lire le français.

**Le fait de parler français est-ce que ça vous a permis de rencontrer des personnes ?**

Oui, oui bien sûr.

**Vous parlez encore tunisien ?**

Bah oui bien sûr, même là-bas quand je rentre chez moi des fois je parle français et ma sœur me dit « mais pourquoi tu parles comme ça ? » je dis « excuse-moi ». Des fois je parle beaucoup français là-bas, heureusement mes sœurs elles comprennent, mais ma mère elle comprend pas.

**Vous parlez arabe en famille ?**

En famille, si on comprend pas on parle tous arabe, si y en a qui comprennent le français on parle français

**Et avec vos enfants, vous parlez quelle langue ?**

Les deux.

**Vous avez demandé des papiers et ça pris deux ans c'est ça ?**

Oui deux ans.

**Est-ce qu'il y a eu des problèmes pour les avoir ces papiers ?**

Non pas de problèmes.

**Ca été rapide ?**

Oui, après deux ans j'ai attendu même pas deux mois, c'est mon mari qui a tout fait, moi juste j'ai fait les photos, j'ai fait ma signature et c'est tout.

**Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous a aidé dans les démarches pour les papiers ?**

Je sais pas ça...

**Vous savez pas, c'est vraiment que votre mari qui s'en est occupé ?**

Oui, c'est mon mari, parce qu'avant il travaillait avec son patron et je sais pas comment il arrangé l'affaire pour les papiers ?

**Les premiers contacts avec des français, comment ça s'est passé, avec qui c'était, dans quelles conditions ?**

Comme j'ai dit, j'étais tout le temps avec la dame qui avait une fille, tout le temps avec elle. Je suis resté 10 ans avec elle.

**Quel a été le premier acte marquant ou différent d'avec la Tunisie ?**

J'ai rien de différence, je pensais tout pareil. Mais juste ici on est bien ici, on est bien.

**Est-ce que vous avez rencontré d'autres personnes immigrées ? Par exemple vous me parliez de votre mari qui travaillait avec des Italiens, des Portugais {Mme Braïki a mentionné ce fait avant que l'entretien ne commence} ?**

Oui y en a beaucoup qui ont travaillé avec mon mari, mais y a personne qui venait chez moi, mon mari il était jaloux, il aimait pas que quelqu'un vienne, juste la famille, il vient par exemple s'il travaille pas, ils boivent le café et après ils partent c'est tout.

**Et pendant un moment vous avez vécu avec d'autres personnes ?**

Non tout le temps tout seuls.

**Tout le temps vous ?**

Tout le temps tout seuls, mon mari voulait pas que je me mélange avec les femmes, avec les gens à droite à gauche, non-non. Je suis restée jusqu'à maintenant toute seule.

**Et vos voisins, est-ce que ça a changé au fil du temps ?**

Non, même les voisins, chacun chez soi. On les voit dehors, bonjour, bonsoir c'est tout

**Mais par exemple au début vous avez dit qu'il y avait des Italiens qui étaient vers chez vous ?**

Oui, mais les voisins des fois ils venaient chez moi, moi j'allais pas chez eux, mon mari il voulait pas. On buvait le thé chez moi, mon mari il me disait : « si elle veut la dame elle vient chez toi, si elle veut boire le thé avec toi, tu bois le thé avec elle, mais toi tu vas pas chez elle. » Parce que des fois la dame elle travaillait, elle avait pas le temps la pauvre, elle avait juste le samedi et le dimanche, eh bah... des fois c'est elle, elle venait frapper à la porte elle me disait « Fatma on boit le thé » je disais « oui, viens, pas de problème », mais moi je voulais pas. Moi je pouvais pas y aller parce que j'avais les enfants ils étaient petits. Sept enfants que j'ai eu à élever.

**Et au niveau de l'intégration comme ça s'est passé ? Est-ce que vous vous êtes sentie appartenir à la France ?**

Bah oui.

**Comment ça s'est passé cette intégration ?**

Eh bah j'étais bien, y a rien du tout. Mon mari a toujours travaillé, j'étais avec mon mari jusqu'à la fin. Oui j'étais bien.

**Est-ce que vous vous avez travaillé ?**

Moi j'ai travaillé y a longtemps, mais j'ai pas déclarée, j'ai travaillé presque cinq ans et après j'ai arrêté. Je pouvais pas, j'ai dit non, à mon mari j'ai dit « non je reste à la maison, je garde mes enfants c'est mieux ». Quand je travaillais il fallait que je donne mes enfants à quelqu'un pour qu'il les garde, je gagnais rien du tout après. J'ai dit non je reste à la maison. Je suis restée à la maison et après j'ai retravaillé, j'ai travaillé dix ans me déclarer, quand Thomy il est né. Thomy à l'âge de quatre ans, des fois il sortait et à la maison il me disait « maman regarde les enfants, celui-là il a les habits bien comme il faut, celui-là il met ça, il met les baskets », j'ai dit « attends mon fils, grandis un peu, moi aussi je me repose, après j'irais travailler et j'irai acheter tout ça ». Après je suis restée jusqu'à ce que Thomy ait 6 ans, j'ai cherché du travail, j'ai retravaillé dix ans. Eh bah quand je gagnais de l'argent j'achetais des habits pour Thomy, comme ça Thomy il pleurait pas

**Et vous faisiez quoi comme travail ?**

Eh bah j'ai fait le ménage, j'avais pas de diplôme rien, j'ai fait le ménage.

**Et vous avez fait que ça ?**

C'est tout, juste ça, chez les vieilles.

**Donc une première fois pendant cinq ans ensuite vous avez arrêté, et après vous avez repris pendant dix ans ?**

Oui.

**Et à chaque fois c'était pas déclaré ?**



Non, juste une fois j'ai déclaré. Une fois j'ai travaillé 20 jours, c'était chez une dame elle m'a dit « non je peux pas te prendre comme ça je dois te déclarer », j'ai dit d'accord. Après elle m'énervait, elle me dit « faut monter, met une chaise, faut monter sur le plafond là-bas, sur un placard il faut nettoyer ». J'ai dit « madame j'ai peur moi de tomber, je peux me casser quelque chose », elle m'a dit « je m'en fous », j'ai dit « bah moi aussi je m'en fous je travaille pas, donne-moi la paie », elle m'a donné les feuilles et puis c'est tout, j'ai gardé juste la fiche de paie.

**Et c'était à quelle période les fois où vous avez travaillé ? La première fois quand vous avez travaillé pendant cinq ans vous aviez quel âge ?**

40 ans

**Et ensuite quand vous avez repris vous aviez quel âge ?**

Après, c'est quand Thomy avait 6 ans {petit calcul}, 46 ans.

**Vous avez vécu dans différents quartiers de Lyon ?**

Pour travailler ?

**Non juste au niveau du logement, vous avez commencé par vivre où à Lyon, la première fois que vous vous êtes installée à Lyon c'était où ?**

Je me suis installée à Perrache, rue Condé, après le quai Jean-Jacques Rousseau et après ici.

**D'accord donc le premier logement à Lyon c'était rue de Condé ?**

Non la première fois ?

**Oui la toute première.**

C'était à côté {s'adressant à ma sœur} comme j'ai dit l'autre fois [le parc de la tête d'or] oui, à côté du parc de la tête d'or, je suis restée dix ans là-bas.

**Dix ans ?**

Oui et après j'ai déménagé

**D'accord et après rue de Condé ?**

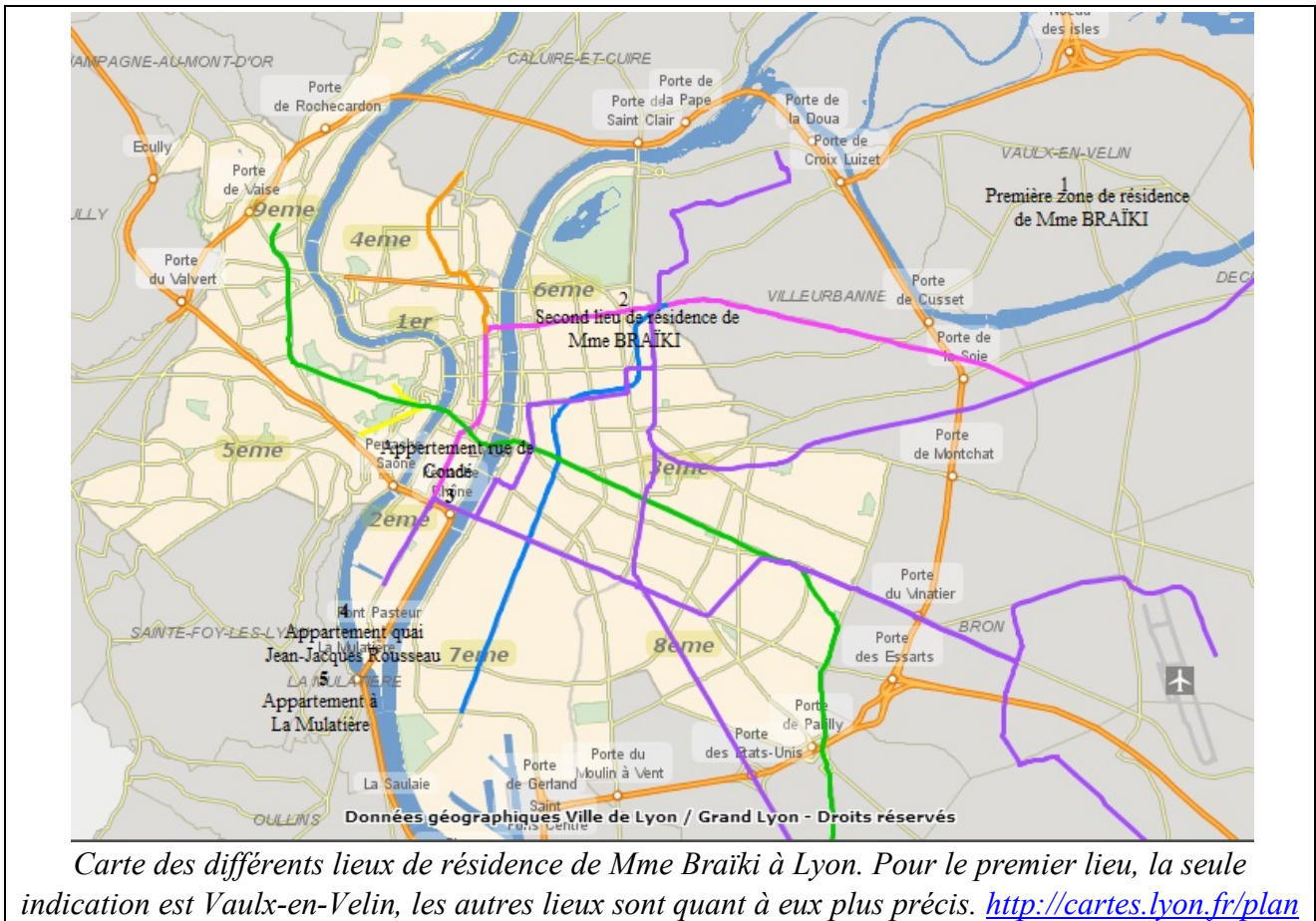
Je suis restée huit ans

**Ensuite c'était quai Jean-Jacques Rousseau ?**

Je suis restée 16 ans

**Et vous êtes à la Mulatière depuis combien de temps ?**

Ici là ? [Thomy est né là ?] Non quai Jean-Jacques Rousseau, ça fait vingt ans ici maintenant



Carte des différents lieux de résidence de Mme Braïki à Lyon. Pour le premier lieu, la seule indication est Vaulx-en-Velin, les autres lieux sont quant à eux plus précis. <http://cartes.lyon.fr/plan>

**Et à chaque fois vous-vous êtes sentie intégrée dans le quartier ?**

Oui

**Vous parliez un peu avec les gens ?**

Oui, aux femmes arabes qui sortent si elles ne comprennent pas le français on parle arabe, si il y a des femmes qui parlent français je parle français avec. Les filles on reste dehors de temps en temps mais autrement on reste chacun chez soi.

**Vous avez quand même rencontré d'autres personnes qui venaient d'autre pays ?**

Chez moi ?

**Rencontré peut-être à l'extérieur ?**

A l'extérieur oui, de temps en temps je vois les gens.

**Qui venaient d'autre pays, par exemple d'autres Tunisiens ? De la famille ?**

Oui, mais autrement tout le temps j'étais toute seule avec mes enfants, personne ne venaient chez moi. J'ai de la famille qui habite à Saint-Fons.

**A Saint-Fons ?**

Oui j'ai de la famille qui habite là-bas, la mère à Salim elle habite là-bas.

**Du coup c'est qui Salim ?**

C'est le mari à Djamila ma fille.

**Chez vous vous parliez quelle langue ?**

Je parle tunisien.

**Mais avec votre famille en France ?**

On parle, des fois français, des fois arabes, on mélange.

**Est-ce qu'il y a des associations qui vous ont aidé, au début vous me parliez d'une assistante sociale qui vous aidait au niveau du logement {Mme Braïki m'a parlé avant que l'entretien ne commence d'un assistante sociale qui avait tenté de convaincre son mari de déménager de**

**leur appartement quai Jean-Jacques Rousseau, parce que celui-ci prenait l'eau et Mme Braïki ne voulait plus y rester} ?**

Non juste moi mes enfants, personne qui m'a aidé ?

**Mais pour le logement c'était une assistante sociale qui venait ? Elle vous aidait ? Elle venait pour quoi ?**

Pour le logement.

**Juste pour le logement**

Oui, pour le logement oui. Ça fait longtemps, je la connais bien Chantal, ça fait 40 ans qu'elle me connaît, on dirait une sœur.

**Vous sortiez pas beaucoup ?**

Non, je sortais quand j'avais besoin de quelque chose, autrement j'étais toujours à la maison.

**Et au niveau de la pratique religieuse ?**

Pour faire la prière ? Non, jamais ça, ça rentre là ça sort là {désignant une oreille puis l'autre}, j'étais chez moi tranquille, ni je faisais la prière, ni rien du tout, je regardais à la télé ce qui passait c'est tout.

**Vous avez eu des enfants, combien ?**

Sept enfants, normalement dix mais y en a qui sont morts

**Et c'était une fois que vous êtes arrivée en France ?**

Oui-oui

**Combien de temps le premier après l'arrivée en France ?**

Je suis restée trois mois après je suis tombée enceinte, pour Hamra la plus grande fille, le premier c'était un garçon, il est né là-bas en Tunisie, il est resté trois mois, après mon mari est revenu ici et j'avais plus de bébé. Il est resté huit mois ici, j'avais pas de bébé. Après mon mari est retourné pour me ramener ici, je suis resté trois mois et ça y est je suis tombée enceinte de ma fille.

**Et pour l'école comment ça se passait ?**

Ca se passe bien, les premiers jours c'est moi qui les emmenais et après quand ils ont grandi ils allaient tout seuls.

**Pour l'éducation des enfants, qu'est-ce que vous avez choisi ? Plutôt traditionnel ?**

Je pensais mes enfants comme les enfants des autres, pareil, ici. Mais j'aime pas les enfants qui restent dehors la nuit, j'aime pas les enfants ils font les copains dehors et après ils font beaucoup d'histoires, beaucoup de disputes. Je disais mes enfants ils vont à l'école et après ils rentrent à la maison, s'ils doivent faire des devoirs ils les font à la maison, si y a pas de devoir ils m'aident à la maison, j'aimais pas que mes enfants restent dehors

**Et au niveau de la culture ? Vous avez des traditions qui restent ancrées dans le pays d'origine ?**

Oui, tradition quand je vais là-bas on met l'ensemble comme eux, on fait le manger comme eux, ici je fais le manger pareil là-bas comme ici, mais je m'habille comme les Français ici, je mets pas la *gandoura* {c'est une longue tunique sans manche}, je mets pas la tête cachée, rien, je m'habille comme ça tout le temps.

**Comment ça s'est passé pour les enfants à l'école, l'intégration ? Est-ce que ça se passait bien à l'école ?**

Oui-oui, ça se passait bien, oui, ça se passait bien l'école.

**Au niveau des habits vous parliez de sortir comme ça mais est-ce que chez vous il y a une différence ?**

Chez moi je mets la *gandoura*, grande robe, je m'attache la tête, mais quand je sors, je sors comme ça.

**Donc il y a une différence entre quand vous êtes chez et quand vous sortez ?**

Oui parce que chez moi je suis bien tranquille, je bouge bien, mais quand je sors je m'habille comme les gens, je sors pas avec la *gandoura* c'est la honte ça, ou avec le foulard sur la tête, j'aime pas ça, mais avant mon mari il me disait, il aimait pas que moi sorte comme beaucoup de gens, avec le foulard sur la tête, avec les canne, avec le *gandoura*, non mon mari voulait que quand je sortais avec lui je sois bien maquillé, bien coiffée, et après je sors.

**Et au niveau de la nourriture, c'est plus tunisienne que nourriture française ?**

Oui, je fais les galettes, je fais les couscous, je fais les pâtes, je fais les salades mechouia, je fais tout. Je fais les galettes, il y a plusieurs galettes que je faisais à la maison comme ça mes enfants ils mangeaient bien comme il faut.

**Vous avez préféré garder la nourriture tunisienne ?**

Tout le temps. La française je sais pas bien faire, la tunisienne je fais bien, demande à ta sœur, elle a vu comment je fais.

**Est-ce que vous avez déjà vu, vécu des situations où on faisait preuve de racisme envers vous ?**

Non

**Est-ce que vous avez déjà eu des réflexions racistes ?**

Non

**Ça vous est jamais arrivé ? Et à vos enfants ?**

Non-non. Même quand je vois quelque chose ça va pas, je me tourne pas, je parle pas, je rentre chez moi, je cherche pas à comprendre. C'est les gens qui parlent, mais moi je suis calme comme le premier jour, comme maintenant.

**On vous a jamais fait comprendre que vous n'étiez pas à votre place ?**

Non quand quelqu'un me blesse, je me défends c'est normal, je laisse pas quelqu'un me dire quelque chose mais autrement je suis bien tranquille.

**Mais c'est déjà arrivé qu'on vous dise quelque chose de mal ?**

Non jamais, je dis la vérité, moi toujours. Il n'y a personne qui m'ai dit quelque chose, parce moi toujours j'étais toute seule, avec mes enfants. Je parle à personne, si je trouve quelqu'un dehors « bonjour » « bonsoir » pas plus.

**Vous êtes déjà retournée en Tunisie plusieurs fois ?**

Oui, avant je voulais pas y aller tout le temps parce que les enfants étaient petits mais maintenant qu'ils sont grands, tout le temps je peux aller en Tunisie parce qu'il y a ma mère, elle est encore vivante, y a mes sœurs, il faut que vois la famille, je reste un mois, deux mois, trois mois ça dépend après je reviens.

**Et c'est fréquent quand vous y allez ? Tous les combien de temps à peu près ?**

Tous les sept mois, huit mois, un an, ça dépend

**Et quand les enfants étaient plus jeunes vous y alliez quand même ?**

Non avant je suis restée dix ans sans y aller, il fallait de l'argent, pour habiller les enfants, pour beaucoup de chose, je pouvais pas y aller tous les ans là-bas c'est cher.

**Vous êtes arrivée en France et vous y êtes retournée combien de temps après ?**

Je suis restée onze ans.

**Sans y retourner ?**

Oui, il fallait que mes enfants soient grands et après je pouvais repartir

**Et ça fait combien de temps que vous y allez plus souvent ?**

Maintenant.

**Parce que les enfants sont grands ?**

Oui parce que les enfants sont tous partis, tous mariés. Maintenant je reste six mois sans partir en Tunisie, j'y reste deux-trois mois après je reviens. Des fois j'y reste un mois et je reviens, parce que je suis malade maintenant, j'ai le diabète je peux pas rester là-bas, j'ai pas confiance dans les médicaments. Je viens ici, même si je prends un doliprane je suis bien tranquille ici.

**Est-ce que vous avez l'intention de retourner en Tunisie ?**

Non mes enfants ils sont nés ici, je peux pas y retourner, je reste avec mes enfants jusqu'à la mort. J'ai dit à mes enfants, le jour où je meurs qu'ils m'emmènent là-bas, dans ma terre.

**Donc vous voulez être enterrée en Tunisie ?**

Ah bah oui.

**C'est l'attachement au pays d'origine ?**

Oui c'est ça.

**Est-ce que vous ressentez un manque du pays, est-ce que ça vous manque la Tunisie ?**

Non

**Et ça vous a manqué les onze ans où vous n'y êtes pas retournée ?**

Non j'étais jeune, je pensais pas à là-bas en Tunisie, je pensais aux enfants devant moi. Je pensais aux enfants je m'en foutais de la Tunisie. Y avait mon père, ma sœur, toute ma famille, ma mère, mais je pensais à mes enfants devant moi. Ils étaient petits, si je laissais mes enfants et que je partais, mon mari allait rester avec eux ? Non-non, j'ai pas confiance, c'était mes enfants, ils dorment avec moi, ils restent avec moi.

**Et maintenant est-ce que votre famille qui est en Tunisie, est-ce que vous les appelez ?**

Oui je les appelle, des fois j'appelle une semaine sur deux. J'appelle juste ma mère et mes sœurs, c'est tout, personne d'autre.

**Donc c'est assez facile de communiquer avec eux ? Et avant c'était aussi facile, quand le téléphone était pas aussi ... ?**

Non ça fait pas longtemps que j'ai mis le téléphone, ça fait presque cinq ans, autrement avant j'appelais pas, avant j'écrivais une lettre.

**C'était tout par carte postale ?**

Tout oui

**C'était plus espacé par carte postale ?**

Non pas les cartes postales, c'était un petit papier : « comment tu vas maman, comment tu vas papa, je vais bien, mes enfants sont bien » et c'est tout.

**Et c'était souvent que vous envoyiez des lettres ?**

Tous les deux mois, tous les trois mois, ça dépend.

**Vous vous sentez bien ici en France ?**

Oui, je suis bien. Très, très bien.

**Vous préférez être en France ou en Tunisie ?**

En Tunisie, il y a ma mère, elle est vivante encore, de temps en temps il faut que je vois ma mère, autrement je reste ici. Parce que mes enfants sont nés ici, je reste avec mes enfants, je peux pas laisser mes enfants tous seuls.

**Qu'est que vous préférez en Tunisie ? Qu'est-ce qui vous manque en France qu'il y a en Tunisie ?**

Juste la famille, c'est tout

**Et sinon en France, qu'est-ce que vous préférez ?**

Bah y a de tout ici, y a de tout [en France il manque la plage], oui mais même la plage je veux pas y aller, je veux pas y aller là-bas. Même les hammams y en a ici, mais les hammams j'y pars pas, je reste à la maison, je fais le hammam à la maison.

**C'est le mode de vie qui vous plait en France ?**

Oui

**Peut-être les médicaments comme vous disiez ?**

Oui voilà, les médicaments, les docteurs, y des bons docteurs ici. Mais là-bas c'est pas pareil. Là-bas à l'hôpital tu trouves deux, trois gens ils sont par terre, avec un matelas, mais ici chacun son matelas, chacun son lit, c'est pas comme là-bas

**Vous préférez être soignée ici ?**

Je suis soignée ici, même si je meurs, je meurs ici. Même ici devant mes enfants, je peux pas bouger, je vais tomber malade là-bas, je vais mourir là-bas, non, je veux mourir ici, ils me ramènent dans la... dans une cagette comme ça et hop ils m'envoient.

**Quand vous êtes arrivée en France, est-ce que vous aviez assez pour vivre, financièrement ?**

Oui parce que j'étais juste avec mon mari, je vivais comme maintenant, bien. J'ai jamais manqué de quelque chose.

**Il n'y avait que lui qui travaillait ?**

Oui juste lui

**Et au niveau financier ça allait ?**

Oui

**Et après est-ce que ça a évolué avec les enfants par exemple ?**

Un peu quand les enfants étaient quatre, c'était dur un peu

**A partir de quatre ça a commencé à devenir dur ?**

Oui à partir de quatre ça fait dur

**Est-ce que c'est pour ça que vous a commencé à travailler ?**

Oui voilà c'est pour ça, et après j'étais bien.

**Donc vous avez travaillé pendant cinq ans, c'était pour aider financièrement ?**

Oui pour aider, moi, mon mari les enfants. Parce que mon mari ne gagnait pas beaucoup avant. Quand mon mari a commencé à gagner bien, j'ai dit bon c'est bon je me pose

**Vous avez donc arrêté de travailler parce qu'il gagnait plus d'argent ?**

Oui, j'ai regardé combien mon mari gagnait, les sous qu'il fallait pour les commissions, après je mettais tout le temps de côté, tout le temps de côté, et j'étais bien. Même pour le voyage pour aller en Tunisie, c'est moi qui ai fait des économies, c'est pas le mari, les maris ils savent pas. Quand il partait le matin, je lui disais, donne-moi, vingt din... vingt francs, il me donnait, « tient Fatma t'achètes ça, ça, ça, » moi j'achetais pas pour vingt, j'achetais pour dix francs, et dix je mettais de côté. Tout le temps. Ou j'achetais la semoule, je faisais les galettes, deux, trois jours, si j'étais fatiguée je faisais plus les galettes, j'achetais le pain.

J'économisais trente francs comme ça en trois jours. Mon mari travaillait au Marché Gare, il amenait les légumes gratuits, il amenait les fruits. Moi j'achetais juste la viande, le pain, le lait, autrement le reste tout au Marché Gare. Même l'huile j'achetais pas une bouteille, j'achetais un bidon de 25 litres, il restait trois mois le bidon, je fais tout avec le bidon. Les pois chiches, les fèves, les petits pois, il achetait un sac au Marché Gare, il achetait en gros. J'achetais rien dehors, juste le pain, les conneries pour les enfants comme les bonbons, les gâteaux, c'est pour ça que j'ai fait des économies. Autrement ça fait... comme il y a des gens ça fait 60 ans, 80 ans ils ont pas de maison là-bas chez eux, ils vont là-bas ils vont à l'hôtel. Moi j'ai fait la maison là-bas, chaque année quand je pars en Tunisie, je rentre chez moi, elle a vu ta sœur comme elle est la maison, pas grande-grande mais ça va.

**Vous avez fait construire une maison en Tunisie ?**

Oui

**C'était pour vous, pour votre famille ?**

Pour moi, pour mes enfants quand on veut partir en vacances, je vais pas chez ma mère, je vais pas chez ma sœur, je vais pas à l'hôtel, je reste chez moi.

**D'accord et tout ça en économisant ?**

Oui des économies. Mon mari : « Non pourquoi tu fais des économies ? », « tais-toi, je fais des économies pour faire la maison, on va pas là-bas en Tunisie pour aller à l'hôtel, on reste dehors et je rentre juste pour dormir, non-non. » Fallait que je pense pour mes enfants quand il rentre là-bas en Tunisie, il y a les chambres, il y a la cuisine, il y a la salle de bain, il y a tout, comme ça on est bien.

**Donc c'est important pour vous que vos enfants aillent en Tunisie, qu'ils puissent y aller ?**

Oui même maintenant ils sont mariés, eh bah si quelqu'un veut rentrer en Tunisie, je lui donne la clé il rentre, chez papa chez maman, il reste deux semaines ou trois semaines, ou un mois, il se douche là-bas, il fait à manger là-bas, il fait le repassage, il peut laver le linge, après il ferme la porte et il vient, voilà c'est comme ça. Pourquoi on fait la maison là-bas ? Pour les enfants aussi, quand ils partent en vacances, ils vont pas à l'hôtel ou chez mamie ou chez les tontons, non-non.

**C'est important pour vous, y a un attachement au pays ?**

Oui-oui.

**Il faut que vos enfants puissent y aller en fait ?**

Oui, un jour Thomy, un jour Hamra, un jour Djamila, un jour Wassila, si quelqu'un veut partir je lui donne clé. Pourquoi on fait la maison ? C'est pour les enfants, c'est pas pour nous, nous un jour on est plus là, les enfants ils profitent de la maison

**Qu'ils puissent connaître le pays d'origine ?**

Oui c'est ça.

**Est-ce que vous aviez un travail en Tunisie avant de partir ?**

Non, j'ai jamais travaillé

**Donc c'est vraiment en France que vous avez commencé ?**

Juste ici, en France, mais là-bas j'ai jamais travaillé. J'étais mariée jeune, j'étais mariée à 13 ans, c'est pas comme les filles maintenant, y a ça, y a tout, j'étais mariée comme le squelette, y avait pas de fesses et pas de nénés. Maintenant les filles elles sont biens, elles sont grandes, elles sont costauds, mais c'est pas comme moi.

**Vous étiez déjà mariée depuis un petit moment en fait avant de partir de Tunisie, ça faisait déjà plusieurs années que vous étiez mariés ?**

Oui bien sûr. J'étais mariée à l'âge de 13 ans, à 15 ans j'ai eu mon premier fils, il est mort là-bas en Tunisie, et après je suis restée huit ans sans enfants. Mon mari venait ici et revenait là-bas. Il restait ici un an, deux mois, ça dépend, trois mois, quatre mois, ça dépend combien il restait. Après il venait, il restait une semaine, deux semaines, il me disait « moi je peux pas rester ici, je veux aller là-bas en France, je vais travailler, je vais t'envoyer l'argent ». Combien il envoyait ? Il envoyait 10 francs, et bah avec 10 francs moi je faisais des économies, je gaspillais 5 dinars, je laissais 5 dinars à côté.

J'achetais les meubles là-bas, j'achetais la vaisselle là-bas, même les habits j'achetais là-bas. Mon mari quand il venait, il ramenait juste un ensemble pour moi et c'est tout. Il me disait « j'ai pas d'argent », il gagnait, ça fait longtemps il gagnait 100 francs, ça fait pas beaucoup. Après moi je lui ai dit non je reste plus ici je vais aller avec toi, bah je suis venue avec lui. Il me disait « t'es jeune, pourquoi tu veux aller en France, tu vas misérer » ; j'ai dit, « je m'en fous où tu dors je dors avec toi, tu dors à côté du centre, je dors, tu dors dans un trou je dors, mais je reste pas ici ».

Parce que mon père le pauvre il était vieux aussi, il peut pas travailler avec toutes mes sœurs, j'ai plein de sœurs tu sais, mon père c'est le vieux. Après mon mari il m'a dit « allez, viens, on prend l'hôtel. Si je trouve quelqu'un tu vas habiter avec quelqu'un, si je trouve pas quelqu'un on va habiter à l'hôtel ». Heureusement j'ai trouvé ma famille ici. J'étais bien. Je me traînais moi, c'est pas comme les autres, moi-moi, mais les autres comment ils passaient la misère. Des fois j'avais fini la bouteille de gaz, je montais dans la forêt, prendre le bois, je le descendais jusqu'en bas, je prenais la hache je cassais le bois. Je faisais à manger dehors, je prenais la marmite, toute neuve, en inox, après la marmite était toute noire. Je faisais à manger dehors, je faisais la galette dehors, après j'ai fait un petit jardin, j'ai planté les patates, l'ail, les oignons, les fèves, tout ! J'ai fait un petit jardin, et j'étais bien contente après. Mais après l'humidité a commencé, le froid, tout le temps les enfants tombaient malades, toutes les semaines fallait que je ramène quelqu'un à l'hôpital, j'en avais marre après. J'ai dit à mon mari, il faut que je déménage après j'ai déménagé j'étais bien.

**Ca s'était quai Jean-Jacques Rousseau ?**

Oui quai Jean-Jacques Rousseau. Thomy il est né là-bas.

**Et votre travail vous l'avez trouvé comment ?**

J'étais jeune j'étais bien contente, je bougeais beaucoup, j'étais bien. J'étais grosse comme ça {elle fait un large geste avec ses bras autour d'elle}, quand même je bougeais, je suis pas restée comme euh... y a beaucoup de femmes elles restent comme la patate. Je bougeais moi, j'étais grosse, je pesais 120 kilos, tu m'aurais vu, oh lala, j'étais un monstre, j'étais pas bien.

**Et c'est qui ... enfin comment vous avez su que vous trouveriez du travail là ?**

J'ai fait l'annonce, chez le boulanger, au bureau de tabac.

**C'est vous qui avez démarché ?**

Non-non, c'est mes enfants

**Vos enfants ?**

Oui-oui, j'ai dit à mes enfants « colle moi ça, colle moi ça » et puis ça y est après les gens m'appelaient, ils téléphonaient, les gens m'appelaient après je prenais.

**C'est comme ça que vous avez trouvé du travail ?**

Oui, heureusement les gens chez qui je travaillais étaient bien gentils, ils payaient bien et ils étaient bien gentils. Chez les vieilles, pas les jeunes, les vieilles. J'avais deux jeunes, mais elles étaient gentilles aussi. Toute la journée quand je travaillais à leur maison, c'était moi le patron, je faisais le ménage, je faisais le repassage, je faisais tout. Après quand j'avais fini, je fermais la porte, je prenais la clé avec moi et le lendemain matin je leur ramenais la clé aux dames.

Je me suis jamais disputée avec quelqu'un, jamais disputée avec une vieille ou avec une femme, jamais j'étais bien contente. Elles m'appelaient quand je finissais le travail, elles me disaient « Fatma, tu veux que je te donne le chèque ? » je disais non je prends pas le chèque, parce que j'avais pas de chéquier, j'avais pas de compte à la banque, et comme ça l'argent je le cachais pour Thomy. Parce que Thomy tous les samedis « attends, y a ta maman qui ramène l'argent ». Parce que Thomy le samedi y avait pas école, il venait « aller Thomy, qu'est-ce que tu veux acheter ? » « Je veux acheter les baskets maman » « tiens, tiens l'argent », mon mari me disait « Mais t'es con, pourquoi tu donnes l'argent à Thomy », moi je lui disais « tu fermes ta gueule, c'est pas toi qui travailles, c'est moi ! ».

**C'était vraiment pour Thomy que vous travailliez ?**

Oui pour Thomy, tout pour Thomy, mon mari il me disait « tu verras Thomy il va grandir il te donne ça {faisant un geste signifiant que ce serait rien} », « oui moi aussi je fais comme ça », parce que Thomy c'est le seul garçon, je lui ai dit « je m'en fous, moi je donne pour Thomy ». Il parlait mais je l'écoutais pas je lui disais « je veux plus parler avec toi », il me disait « t'es folle toi », je lui disais « oui-oui tu verras ». Et après quand Thomy a grandi et qu'il travaillait il m'a dit « maman, tu travailles plus, tu restes à la maison » je lui ai dit « pourquoi ? » il m'a dit « non-non-non, c'est moi je travaille maintenant », et je suis restée à la maison. A l'âge de 21 ans ou 20 ans, il m'a dit « maman, tu restes à la maison, je veux plus que tu ailles travailler, parce que t'as galéré beaucoup ». J'ai galéré beaucoup, c'est vrai, j'ai dit « bon je reste à la maison, et qui s'est qui va me donner l'argent », « c'est papa qui va te donner l'argent », après je suis restée à la maison.

Après mon mari est tombé malade, je suis restée avec lui sept mois à la maison. Il est resté quatre mois à l'hôpital, après je l'ai ramené à la maison, j'ai dit non, les infirmières, les docteurs là-bas ils me disaient on va le ramener à la maison de repos, j'ai dit « non-non, je le laisse pas mourir là, à la maison de repos ». Ils m'ont dit « si madame, il va se reposer là-bas, il va être bien là-bas », j'ai dit « non, je le ramène avec moi », et je l'ai ramené avec moi à la maison, jusqu'à la mort. Jour et nuit avec lui. Je sortais pas, j'allais pas chercher les commissions, ce sont mes filles qui allaient chercher les commissions, si j'avais besoin de quelque chose je le disais à Thomy et à mes filles. Je restais avec lui comme un bébé, tout le temps avec lui, j'ai pas bougé. {Partie non retranscrite}



Est-ce que maintenant tu vas trouver une femme comme ça ? Jamais tu vas trouver une femme comme ça, parce que maintenant y des femmes elles laissent leur mari il est malade, elles le jettent à la maison de repos ou elles le laissent à l'hôpital, et la femme elle se balade dehors. Maintenant c'est rare si tu trouves des femmes bien-bien. Et voilà c'est comme ça. C'est dur maintenant la vie, pour nous c'est bon, mais pour les jeunes... maintenant moi je pense pour mes enfants, ils sont jeunes, comment ils vont faire pour passer la misère comme moi j'ai passé avant. Mais heureusement ils savent lire, ils savent travailler, heureusement, c'est pas comme moi avant, je savais pas lire je savais pas écrire, on dirait que je voyais pas, je marchais dans la nuit. Maintenant c'est bien maintenant.

**Comme vous avez dit plus tôt, maintenant on a la télé, la machine**

Et oui, tu sais moi, jusqu'au quatrième enfant, je lavais le linge à la main, je commençais à laver le matin, à 8h30 les enfants partaient à l'école jusqu'à 14h moi je faisais la machine, je lavais le blanc seul, je lavais le noir, le bleu, chacun ses affaires, il fallait pas mélanger.

**Et vous faisiez tout à la main ?**

Tout à la main, je repassais, si fallait repasser, je repassais. Pour les filles je faisais pas, mais pour Thomy tous les jours, tous les jours, même les chaussettes je repassais, même les culottes, eh oui.

**Vous avez eu plusieurs employeurs ? Quand vous travailliez, que vous faisiez les ménages, il y a eu plusieurs personnes qui vous ont employé ?**

Employé ?

**Les personnes chez qui vous faisiez le ménage, y en avait pas qu'une seule chez qui vous faisiez le ménage ?**

Non-non, je travaillais toutes les semaines un jour chez Mme. B, un jour chez Mme S. un jour chez Mme P. un jour chez Mme ...je me rappelle plus comment elle s'appelle. Y avait cinq femmes, tous les jours j'allais chez l'une d'elle.

**D'accord, c'était chez une dame différente par jour et toutes les semaines ? Vous étiez un jour toutes les semaines chez chacune ?**

Oui, il me restait juste le samedi et le dimanche

**Ça faisait cinq jours travail, et vous faisiez beaucoup d'heures par logement ?**

Non, trois heures pas plus. Y en avait trois y en avait quatre, ça dépend.

**Ça se passait bien avec les personnes qui vous employaient ?**

Oui, ils m'aimaient bien. Confiance, tranquille, je travaillais toute seule, y avait personne qui marchait derrière moi, je travaillais toute seule. Juste une dame Mme B. elle habite à Oullins, toujours elle me suivait, elle et son fils. Son fils il était déglingué, toujours il me suivait, je lui ai dit « arrêtes toi, prend une chaise tu restes tranquilles », il m'a dit « non je marche derrière toi, pour voir ce que tu fais » « qu'est-ce que je fais, je fais le balai et je ramasse c'est tout ce que je fais ». Autrement les autres non, tous ils travaillaient, ils me donnaient la clé, je faisais le ménage et je fermais la porte. Des fois je mettais la clé sous le paillason des fois je la prenais avec moi.

**Et vous étiez plutôt bien payée pour faire ça.**

Oui j'étais bien, oui.

**Et c'était les mêmes personnes pendant cinq ans ?**

Oui c'était les mêmes, j'ai pas changé. Toujours les mêmes personnes.

**Est-ce que c'était loin de chez vous là où vous travailliez ?**

Ça faisait pas loin, je travaillais à Oullins, y en avait quatre à Oullins, la cinquième à Francheville.

**Ça faisait loin ou pas ?**

Non c'est pas loin, je prenais le 14.

**Vous preniez le bus pour y aller ?**

Je prenais le 8 là, et après je prenais le 14 jusque chez la dame. Je marchais juste un petit chemin, pas loin.

**Et pour les personnes qui étaient à Oullins c'était en bus ou à pied ?**

Je prenais le 63

**Est-ce qu'ils vous demandaient de bien parler le français ?**

Oui

**C'était important pour eux ?**

Oui. Des fois ils me disaient « Fatma si tu comprends pas quelque chose tu me le demandes et moi je te dis ça et ça et ça. » Ils étaient gentils avec moi

**Aujourd'hui vous êtes donc retraitée ?**

Ah oui, ça fait six ans.

**Est-ce que vous aviez l'impression d'avoir des responsabilités quand vous faisiez le ménage ?**

Non

**Pour le logement on a vu que vous étiez passée par Brotteaux, enfin à côté du Parc de la Tête d'Or, Rue de Condé, Quai Jean-Jacques Rousseau et enfin la Mulatière, est-ce que vous avez senti une évolution dans les logements ? Peut-être au début les logements vous plaisaient moins, est-ce que ça a mis du temps pour trouver un logement qui vous convienne ?**

Oui, c'est celui-là qui me plaît, les autres, rien du tout

**Le premier logement c'était comment ?**

J'ai dit le premier logement c'était un garage, y avait pas de portes, je prenais mon manteau, j'étais tout le temps avec mon manteau, juste le soir je quittais mon manteau. Il faisait froid, très froid, y avait pas de fourneau, rien du tout. L'hiver déjà y avait la neige qui tombait, beaucoup de froid, tous les soirs mon mari revenait, j'étais cachée avec la couverture, je restais comme ça, on aurait dit une petite fille qui attend son papa.

**Vous aviez quoi dans ce garage ? Par exemple vous aviez pas de machine ?**

Non après la machine, après quatre enfants j'ai acheté la machine. Quand j'habitais rue de Condé, j'étais bien après, c'était le luxe, mon mari m'avait acheté la machine à laver, j'étais contente.

**Et c'était un garage vers le parc de la Tête d'Or, et rue de Condé, c'était un appartement ?**

Oui au cinquième étage, jusqu'au plafond, c'était moi le dernier

**C'était grand ?**

C'était grand, c'était une grande pièce, juste une pièce, une grande pièce et un coin comme ça {désignant un tout petit espace} pour la cuisine, mais c'était pas une cuisine. J'avais un petit four dedans, je faisais à manger debout, comme ça juste pour une personne, y en avait pas deux qui rentraient dedans, juste pour une personne.

**Quai Jean-Jacques Rousseau c'était comment ?**

Quai Jean-Jacques Rousseau c'était une maison trois pièces en haut et la cuisine en bas. J'étais bien. Et la cour dehors qui montait jusqu'à forêt.

**Et c'est là que vous faisiez pousser des patates, que vous aviez un jardin ?**

Oui, même j'avais des lapins, des moutons, des chèvres, tous les matins je prenais le lait pour les enfants. Ils sont pas restés longtemps, les chèvres et les moutons ils sont restés presque un an, après j'ai dit à mon mari « non, je suis trop fatiguée, avec les enfants ça fait dur, ça fait beaucoup de travail ». Mon mari m'a dit « non t'achètes pas le lait dehors, tu prends » je lui ai dit « oh j'en ai marre ». Je le faisais tout le temps j'en avais marre. Moi je ne bois pas le lait, ni des chèvres, ni des moutons, pour moi j'achetais le lait, mais les enfants je leurs donnais le lait des chèvres.

**Et dans le premier logement à côté du Parc de la Tête d'Or vous aviez combien d'enfants ?**

J'en avais pas, rien.

**Et rue de Condé vous aviez des enfants ?**

Oui j'avais Hamra la grande, Djamilia, Zakia, trois filles. Et après trois filles, toujours rue de Condé, j'ai eu Wassila, ça fait quatre filles. Et après j'ai déménagé là-bas, quai Jean-Jacques Rousseau, j'ai eu Souad, Saïda et après Thomy.

**Et vous avez eu besoin de déménager justement parce qu'il y avait plus d'enfants ?**

Oui plus d'enfants et aussi l'humidité, toujours ça coulait dans la maison, ça coulait. Toute l'année je faisais la peinture deux à trois fois pour la maison, et toujours ça coulait. Je chauffais au bois. Fallait que tous les samedis, les enfants l'après-midi, y avaient pas école, les mercredis ou les samedis, les enfants montaient dans la forêt avec moi et le papa, on prenait le bois, on redescendait en bas et on le coupait, pour chauffer la maison, autrement les habits ils séchaient pas quand je les laissais dehors, toujours humide. Je les séchais à la maison, y avait plein de cordes pour sécher les habits, autrement les enfants le matin ils trouvaient rien du tout. Juste pour les culottes y'avait deux cordes, fallait que tous les jours ils changent. Des fois ils avaient froid, les enfants faisaient pipi, il fallait que je change les collants, les culottes. La machine elle marche, mais moi aussi je marche, la machine pour les grands habits, et moi pour les chaussettes, les culottes et les collants.

**Donc même avec la machine, ça vous le faisiez à la main ?**

Oui même avec la machine, parce que tous les jours ils se changent les enfants. Y a des enfants ils se changent pas tous les jours, mais moi le matin les enfants prenaient une douche, il fallait qu'ils changent les habits, tout le temps, et là maintenant ils sont grands ils ont pris l'habitude c'est pareil. Mais y a des femmes elles laissent pas les enfants prendre une douche tous les jours, elles changent pas les habits tous les jours, après c'est sale, ça sent, c'est pas bon. Mon mari il me disait « t'es maniaque toi », je disais « oui c'est ça, c'est toi le maniaque ».

**A partir de quel moment vous avez trouvé que votre logement vous convenait ?**

C'est celui-là. Je suis bien tranquille, c'est bien propre, c'est grand, je suis bien

**Donc ça a mis du temps avant que vous trouviez un appartement qui vous convienne ?**

Mais j'avais trouvé des logements avant, mais mon mari voulait pas il disait « non tu veux habiter dans un HLM, les HLM ramènent n'importe quoi, y a beaucoup de gens, c'est sale. » j'ai dit « Chacun chez soi » il m'a dit « non-non j'ai peur pour mes enfants, j'ai peur », eh bah à cause des enfants je suis restée là-bas. Après les enfants ont grandi, ils ont parlé à papa, ils ont dit « non papa on reste pas ici, maman elle va vieillir, après maman elle va tomber malade, c'est pas la peine qu'on reste ici ».

**C'est aussi parce que les enfants ont demandé ?**

Oui. On est bien là, le logement, celui-là. Je paie cher mais quand même c'est bien. C'est pas comme avant la misère, maintenant je suis bien, je paie plus, mais je reste tranquille, au chaud, au propre, tranquille. C'est mieux.

**Vous comptez pas changer d'appartement ?**

Non, je suis à côté de mes enfants, si je veux sortir je vais me promener au marché, au magasin, il y a des bus je suis bien. C'est mieux comme ça.

**Vous pourriez me faire un bilan du parcours que vous avez eu depuis le départ de Tunisie ?**

Je suis bien tranquille, je pense rien du tout.

**Est-ce que ça a été difficile de construire une vie ici ?**

Oui la première fois, oui c'est très dure, j'étais bien malade, très fatigué, mais après mes enfants ont grandi, mon mari travaillait bien. Y avait pas de bêtises, pas de vols, les choses ça allait bien. Je suis bien tranquille. Mes enfants ils étaient bien, mon mari aussi, mon fils aussi, j'étais bien contente. Heureusement mes enfants marchaient pas avec les autres à droite à gauche, ils m'écoutaient, le soir fallait qu'ils rentrent à la maison, le matin ils allaient à l'école, ils allaient travailler. Je suis bien contente, j'ai pas de soucis maintenant. Je suis bien tranquille, juste pour moi j'espère que je vais guérir c'est tout. Maintenant c'est bon. Avant je pensais Thomy, Thomy, Thomy, maintenant il est grand maintenant, il a sa femme, il a sa maison *hamdoulah*. Je suis bien tranquille. Mais c'était dur la vie avant.

**Ça a été dur d'élever les enfants ?**

Ah c'est dur-dur, avant j'étais avec mon mari j'étais bien, là-bas en Tunisie je partais dans toutes les fêtes, les cinémas, tout-tout. Mais après quand j'ai eu les enfants je sortais pas de la maison, je restais à la maison. J'ai passé la vie bien comme il faut, j'étais bien avec mon mari tout le temps, j'étais gentille avec lui, lui il était gentil avec moi. Juste il m'a angoissée juste pour le logement quand je voulais changer de logement, autrement, jamais il a dit non à quelque chose. Il travaillait, il me donnait la paie, c'est moi qui gardais l'argent, c'était pas lui. Même lui, j'achetais les habits pour lui. C'est moi qui ai fait des économies, autrement, si je lui laissais à lui aïe... je passais toujours derrière. Parce le monsieur travaille dehors et la femme fait des économies à la maison, on disait : la fontaine c'est le monsieur et... comment ça s'appelle qu'on rentre l'eau dedans ?

### **Le puits ?**

Le puits, parce que la femme elle ramasse, elle met les sous à côté, et le monsieur il travaille, il ramène, comme une fontaine. C'est comme ça que nous on dit. Mais ni je sortais le soir, ni je sortais le jour, tout le temps avec mon mari à la maison, avec mes enfants. Même si il y avait des fêtes et que les gens m'invitaient je voulais pas, ils me disaient « Pourquoi Fatma tu veux pas ? » je disais « non je peux pas, je peux pas j'ai mes enfants, je peux pas » « bah laisse les enfants à ton mari », mon mari il disait « non-non tu ramènes tout avec toi ». Il voulait pas que je lui laisse, deux ou un à la maison, « non, amènes tout ça avec toi », il aimait pas. Eh ben toujours je restais avec eux, mes enfants, à la maison. Mais après ils ont grandi, quand quelqu'un m'invitait j'y allais je demandais, tu veux venir avec moi ? S'ils disaient oui je les emmenais, s'ils disaient non, je les laissais à la maison.

## **MOHAMMED E..**

Entretien d'une heure réalisé avec Mohammed E., à son domicile, le 11 novembre 2013 et en présence de sa femme. Ancien ouvrier de l'industrie métallurgique, il a quitté le Maroc en 1969, à l'âge de 19 ans pour venir travailler en France. Il est actuellement retraité et propriétaire d'une maison à Feurs, où il vit avec son épouse.

### **Pourriez-vous vous présenter ?**

Quand je suis arrivé ou maintenant ?

#### **Maintenant.**

Maintenant j'ai 63 ans. Je suis né au Maroc en 50, pas un petit village, c'est une ville, à l'époque il y avait environ 10 000 habitants. C'est au centre du Maroc, c'est entre Marrakech et Casablanca mais c'est un petit peu à l'intérieur du Maroc. C'est un coin où il fait chaud, où il n'y a pratiquement rien du tout : pas d'industries, pas d'usines, rien.

### **Comment s'appelle cette ville ?**

Boujaad.

### **Quelles étaient les raisons de votre venue en France ?**

Au Maroc à l'époque j'étais à l'école, école primaire, certificat d'étude après j'ai fait deux ans au collège. A l'époque les profs et les instituteurs c'étaient des Français, c'était en 69, c'était encore assez récent par rapport à l'indépendance, 56-69.

Les raisons... à l'époque il n'y avait pas foule pour venir en France, d'ailleurs je suis pas venu tout seul, c'est à dire qu'il y avait des recruteurs qui sont venus au Maroc dans les années 69. Je pense que c'était des détachés de l'ANPE à l'époque. C'était envoyé par l'ANPE, il y avait un médecin, ils étaient une dizaine en gros quoi. Alors il y avait deux catégories de marocains. La catégorie de ceux qui étaient à l'école qui savent à peu près lire et écrire : on leur fait passer un test, un test de rapidité avec des pastilles et des trous qui fallait poser et des questionnaires. L'autre catégorie, les gens qui savaient ni lire ni écrire, une chaîne était fixée et ils testaient leur force avec une aiguille, s'ils sont costauds ou pas. A l'époque, c'est pas comme maintenant, les gens ils étaient pas... ils voulaient pratiquement pas venir, parce qu'il n'y avait pas de recul. Il n'y avait de mon village pratiquement personne en France, les gens ils allaient comme ça.

Et puis voilà, je me suis inscrit moi aussi, j'ai passé ma visite et ma visite médicale, prise de sang et ainsi de suite et après une fois qu'on a fait notre passeport -malgré que le passeport à l'époque c'était un autre problème, il fallait quand même, il y avait beaucoup de corruption, il fallait donner de l'argent pour avoir le passeport- et après c'était une branche de l'immigration liée à l'ANPE. C'est eux qui s'occupaient de tout : les billets de train, tout organiser le voyage de Casablanca à Tanger, prendre le bateau, aller à Madrid et à Madrid il y avait du personnel aussi qui nous guidait, qui nous montrait le train à nous dire : « voilà il faut passer la, il faut aller jusqu'à Hendaye et Hendaye-Lyon. »

Moi j'étais sélectionné pour aller chez Peugeot, moulin à café quoi, à Sochaux. Et quand on est arrivés, on était une quinzaine, il y avait un centre à Lyon où tous les immigrés arrivent sur région Rhône-alpes et un petit plus bas, le centre de la France, et c'est eux qui les dirigent. Comme moi je devais aller à Sochaux, et puis quand on est arrivé il y avait la grève, en 69 la grève de SNCF, il n'y avait pas de train pendant trois jours et on est resté ces trois jours à Lyon. On dormait la bas, ils nous donnaient un panier, un sac de casse-croute matin-soir, il y avait une vingtaine de places. Jusqu'au bout de deux-trois jours ils nous ont dit voilà : « il y a une usine qui est pas loin d'ici, on

peut vous prendre si vous voulez aller », c'était à la fonderie. C'est comme ça que suis attiré à la fonderie mais j'ai pas resté longtemps, j'ai travaillé que quatre ans et après je suis parti, j'ai navigué un peu partout quoi. Voila.

**Les recrutements vous ont donc incité à venir en France.**

Oui mais à l'époque il y avait beaucoup... c'était par centaines, c'est pas par groupe de quinze c'est par centaines. A l'époque au Maroc ils choisissaient comme Boujaad, là ou je suis né, où il n'y a pratiquement rien, c'était pratiquement pour aider un petit peu les gens quoi. Il y avait les marocains, je sais pas si c'est le ministre ou le préfet qui les dirigent vers des petits patelins qui ont des difficultés, pauvres, c'est pauvres, pour recruter des gens et venir ici. Ça a commencé comme ça, ça c'était en 69. Au Maroc, j'ai jamais travaillé. Quand je suis arrivé là -je suis l'ainé d'une famille de cinq, on est cinq, j'étais l'ainé et mon père, d'ailleurs il est décédé presque tout de suite après il était malade- on avait pratiquement pas de revenu et quand je suis arrivé là, que j'ai commencé à travailler, je partageais presque mon salaire, ma paye avec ma famille, pendant plusieurs années, jusqu'à ce que mes frères ils ont...

**Lorsque vous avez quitté le Maroc, aviez-vous un contrat avec une entreprise française ?**

Non, quand on est parti moi j'avais pas de contrat, je suis parti du Maroc, chez Peugeot moulin à café d'après ce que c'était marqué sur mon contrat. Justement à cause du train on nous a proposé de venir ici à la fonderie. La, quand on est arrivés on a eu un contrat, un contrat d'un an avec le salaire tout ça, ils nous ont trouvé un logement, célibataires on était une quinzaine. C'est vrai qu'à l'époque, je pense qu'à l'époque c'était beaucoup plus difficile que maintenant pour les immigrés, parce qu'on était les premiers à Feurs et les gens quand ils nous ont vu arriver, y compris les ouvriers de la fonderie, y compris les syndicats, la CGT à l'époque, ils étaient un petit peu contre notre venue. Apparemment, on va faire concurrence aux travailleurs français, c'est pas qu'on va pas leurs piquer leur place mais bon, s'il y en a trop ils vont être moins payés.

Tandis que maintenant c'est mieux, c'est déjà, malgré tout ce qui se passe, tout ce qui est dit, mais à l'époque c'était beaucoup plus difficile, on arrivait nous, on parlait un petit peu le français, on était à l'école on parlait un petit peu, c'est comme un français qui est au collège et qui a fait l'anglais quoi. On savait lire un petit peu, écrire un petit peu, on arrivait quand même à s'en sortir un petit peu.

**Quelles étaient vos ressources lorsque vous êtes venu ?**

Pas de ressources du tout, j'ai jamais travaillé avant, au Maroc, il n'y a pas de travail.

Je suis venu avec mon passeport c'est tout, y compris le casse-croute tout ça c'était eux. Avec mon passeport et un pantalon et une chemise, un peu des trucs comme ça. Non, non j'avais rien du tout, non rien.

**Quelles étaient les étapes de votre voyage, vous êtes passé par Madrid ?**

Oui on passait par Madrid mais c'était par centaines, ça arrivait tous les jours et c'était bien organisé parce qu'on avait, il y avait quelqu'un. C'était un policier espagnol qui parlait français, qui s'occupait uniquement de ça : il dirigeait les immigrés vers leurs trains à leurs destinations, à Madrid et après à Hendaye aussi. On a passé par Madrid, Hendaye, je me rappelle toujours. On dormait... à l'époque le voyage je sais pas, j'ai aucune idée, mais le voyage c'était peut-être deux-trois jours pour arriver à Hendaye. Et à Hendaye aussi après nous on est parti vers Lyon, il y en d'autres qui sont partis vers Paris vers Bordeaux. Nous comme on est venu à Sochaux, on venait dans l'Est là, on atterrissait à Lyon.

**Quelles étaient les conditions du voyage ?**

A l'époque on était jeune, maintenant on supporte plus, c'était des trains qui roulaient au ralenti, je sais pas si c'était pas des trains à vapeur à l'époque. C'était difficile mais bon à 19 ans, on regardait pas trop. Dans l'inconnu d'ailleurs, dans l'inconnu parce que la France, la France on écoute parler mais bon c'est tout, on connaît les Français parce qu'il y a un lien d'occupation, on était à l'école chez les français, même au primaire j'étais à l'école chez les français, parce qu'il y en avait

beaucoup à l'époque, le temps que le Maroc forme des profs et des instituteurs il faut quand même plusieurs années. En 56 il y en avait quelques-uns mais il y en avait pas assez, alors il y avait beaucoup de français dans les écoles, notamment au collège les profs qui font français et maths c'étaient que des français presque, dans les années 70.

**Vous êtes donc venu seul en France.**

Ah oui, tout seul.

**Comment vous-êtes vous logé à votre arrivée ?**

A l'époque quand on est arrivé on n'avait pas de logement, on est arrivé directement ici et la première nuit, mais ils avaient préparé, parce que c'est eux ils avaient demandé une quinzaine de marocains. A l'époque c'était l'entreprise qui choisit les ouvriers qu'ils veulent que ce soit algériens, marocains, tunisiens, et apparemment d'après ce que nous a dit le directeur, il avait demandé une quinzaine de marocains. Mais ils avaient préparé, c'étaient des baraquements. C'étaient des grandes pièces de, je sais pas, 60 m<sup>2</sup> 70 m<sup>2</sup> et ils ont mis des lits, des lits superposés pour quinze personnes. Mais bon on est pas resté longtemps, on a du rester deux-trois mois, on dormait tous dans la même pièce et un réchaud pour cuisiner. D'ailleurs on était une quinzaine et sur quinze il y en a, je me rappelle plus, quatre ou cinq qui sont retournés au Maroc, ils ont pas voulu rester : la fonderie, les conditions de travail, tout ça, ils arrivaient pas à s'adapter quoi, au bout de quinze jours ils supportaient plus. Et puis après ils nous ont donné une petite maison, c'était une villa, ou il y avait quatre pièces et c'est pareil pour une quinzaine, on était plus quinze on était une dizaine quoi. Sur les quatre pièces on a mis des lits et puis il y avait une cuisine, on a resté jusqu'en 72. Mais en même temps on commençait à faire construire un foyer, à la sortie de Feurs, vers le Chemin de Quatre. C'était un bâtiment avec des pièces, c'était bien propre, et en 72 on est parti au foyer, et là c'était tous les travailleurs qui arrivaient ils avaient leur chambre. En 72, oui 1972.

**Quelles ont été vos premières impressions sur la France ?**

Quand on est arrivés en France, c'était quand même une autre civilisation, on était quand même... parce qu'à l'époque, même je sais pas maintenant, mais à l'époque les français c'était quelqu'un. Un marocain qui va à l'école et qui a un prof français, les parents ils étaient heureux parce qu'ils étaient différents quand même des marocains. Un français c'était bien vu. Quand on est arrivé là, c'est vrai qu'on était un petit peu surpris par les constructions, ça n'avait rien à voir avec le Maroc, les voitures, les gens, c'était une autre civilisation par rapport à notre campagne, nous on voyait pratiquement une voiture tous les deux jours.

On savait même pas qu'est-ce que c'est que le racisme à l'époque, on ne savait pas. Moi personnellement et tout le monde, moi je suis sûr, on pensait pas que les français ils étaient racistes, on pensait pas ça passait pas, on savait même pas qu'est-ce que c'est que le racisme, on le savait pas. Même au début, on s'est pas rendu compte, c'est qu'après avec le temps, c'est qu'au bout de deux, trois, quatre mois qu'on a vu des réflexions, qu'on a commencé à sentir un petit peu le rejet. Nous on avait du mal à comprendre, à s'intégrer, à comprendre comment la civilisation... à suivre parce que quand on arrive d'un pays musulman à un pays chrétien, il faut s'adapter, c'est difficile pour certaines personnes.

**C'était loin de ce que vous imaginiez ?**

L'accueil, oui. Mais bon c'est vrai que c'était difficile. On n'imaginait pas les français racistes et on les voyait les français bien, c'étaient tous des profs au Maroc, ils étaient même plus gentils que les profs marocains, ils étaient quand même, c'était autre chose. Même après l'indépendance -parce qu'après l'indépendance le Maroc c'était la dictature- même les parents, je me rappelle de mon père ou même d'autres personnes beaucoup plus vieux que moi qui ont vécu avec les français, ils regrettaient les français. Ils disaient qu'on était mieux quand il y avait les français.

**Quel était votre niveau de langue lors de votre venue en France ?**

J'arrivais quand même à comprendre à l'époque, et puis j'avais un avantage, j'ai joué au foot, j'ai

joué au foot au Maroc. Quand je suis arrivé là, à part six-sept mois, après avec le sport, je me suis un petit peu intégré. Je jouais au foot à Feurs après c'était avec l'usine. Je me suis assez intégré et puis bon, j'ai un avantage, je suis pas croyant. La religion tout ça j'ai laissé un petit peu de côté, ça m'a facilité un petit peu l'intégration par rapport à d'autres ou ils sont restés un petit peu dans leur... ça n'a rien à voir, je me suis marié avec une française, ça n'a rien à voir c'est venu après, le sport ça m'a aidé un petit peu. C'est pour ça que je suis pas resté longtemps à la fonderie, je suis parti, j'ai travaillé que quatre ans, après je suis allé voir ailleurs quoi.

**Vous aviez donc un niveau de français très correct.**

Oui j'arrive à me débrouiller, pas comme un français mais j'arrive un petit peu à me débrouiller.

**Vous continuez -et continuez toujours- de parler votre langue maternelle ?**

Ha oui, je téléphone à mes frères, je parle, je vais au Maroc, on était en 2010, oui 2010, j'y vais pas toutes les années mais je parle couramment l'arabe, pas de souci. J'ai pas oublié, j'ai perdu mes parents il y a longtemps mais mes frères et mes sœurs, je téléphone une fois par mois et parle arabe.

**Lors de votre arrivée à Feurs, vous parliez marocains dans votre groupe de travail ?**

Avec mes collègues, on parlait -même maintenant, la plupart, enfin un petit peu moins-, on mélangeait les deux. Si je vois un marocain que je connais c'est mélangé, deux secondes en français puis en arabe et puis ainsi de suite, ça dépend qui d'ailleurs.

**Comment s'est déroulée votre arrivée administrative ?**

A l'époque on avait carte de séjour et carte de travail quand on arrivait, qui étaient valables un an. Après la première année c'était renouvelable mais je ne me rappelle plus si c'était encore un an la carte de séjour et la carte de travail et après c'est dix ans. Après j'avais une autre carte de séjour et carte de travail pour dix ans et à l'époque il y en a certain qui avaient une carte de travail qui était régionale, ils avaient pas le droit de changer d'entreprise ou de région, tandis que nous on avait quand même carte de séjour et carte de travail libres, on peut aller ou on veut, on peut y aller une fois qu'on a fini notre contrat d'un an avec les fonderies de Feurs. Après, j'ai gardé ma nationalité marocaine jusqu'en 2000, il y a une quinzaine d'années ou j'ai demandé la nationalité française.

**Avez-vous été aidé lors de ces démarches administratives ?**

Non, je n'ai jamais été aidé mais il y en a beaucoup qui se sont fait aider par des associations. C'est pareil dans l'administration, il y en a pas mal qui sont bien quand même, à la mairie pour demander un renseignement ou même dans le temps, ils arrivent à nous renseigner correctement et même nous aider si on a besoin de quelque chose, pas de souci, notamment dans les petits patelins. Je sais pas dans les grandes villes mais à Feurs c'était bien, faut pas en rajouter.

**Quel fut votre premier contact marquant avec les français ?**

Oui, il y a plusieurs souvenirs quand même qui marquent. Le premier souvenir c'est quand on est descendu du car on a trouvé le chef du personnel, qui nous a emmené à l'entreprise qu'on a ici et il nous a donné cinquante francs chacun à l'époque, comme acompte, on a tous la première chose à faire c'était le lendemain pour écrire un courrier, à la famille, pour leur dire on est bien arrivé. A l'époque le téléphone c'était...

Le premier contact c'était avec l'entreprise le lendemain qui nous ont donné tout ce qu'il faut le bleu de travail, les chaussures. Le premier contact c'est le travail même. On savait pas qu'est-ce que c'est qu'une usine, moi je savais qu'est-ce que c'est qu'une entreprise qui fabrique, là c'était l'acier, mais on savait pas. C'est vrai que quand on est rentré à la fonderie -je parle que de moi mais mes collègues c'est pareil- c'est la peur, on avait peur parce que la fonderie c'est de la fumée de partout, c'est des flammes de partout, c'est des bruits, c'est des klaxons tout ça. Même arrivé le premier jour, malgré que quand je le raconte je rigole, même eux ils rigolent, parce que quand on est arrivé ils nous ont tous mis avec quelqu'un, avec un ancien pour nous faire voir le travail à la meule. Quand j'étais avec ce monsieur qui était déjà âgé, il avait une soixantaine d'années, il me dit : « attention, quand ça corne il faut bien faire attention, il faut regarder s'il y a quelque chose en haut, tout ça ».



C'est ce qui veut me dire, moi j'ai peut-être mal compris, il veut me dire qu'il y a des ponts, des pièces qui passent, il y a un pont avec des pièces quand il klaxonne il faut sortir pour laisser... il faut pas rester sous les pièces. Et puis passe, est ce que ça a klaxonné ou pas j'ai pas fait attention mais à midi, quand ça a corné pour midi –à l'époque les ouvriers ils courent tous pour aller aux vestiaires se changer- et moi, quand ça a corné, j'ai que vu tout le monde courir j'ai cru qu'il y a une pièce qui allait tomber et j'ai couru plus vite qu'eux. Je suis parti en courant et je regardais à droite à gauche mais c'était uniquement la corne de midi. C'était le premier jour. C'est l'histoire du premier jour de travail.

**Le premier jour de travail a été le souvenir le plus marquant lors de votre passage du Maroc à la France ?**

Ah oui c'était marquant pendant plusieurs jours, c'était se lever de bonne heure, il y a des heures à respecter, il y a un carton de pointage, il faut s'adapter d'ailleurs, pendant une semaine il faut comprendre le système : se pointer avec un machin, entrer, partir, il fallait boire le café. A l'époque, il nous dit voilà il y a le café là, c'était dix centimes, des tasses. C'était le début, c'était un autre monde, ça a rien à voir avec mon petit patelin de 10000 habitants ou on voyait pratiquement personne à part une dizaine de français qui étaient profs et qui avaient une voiture, si, il y avait quelques marocains aussi qui avaient des voitures mais pas beaucoup, pas beaucoup.

**Vous entreteniez de bonnes relations avec les autres migrants ?**

Ah oui, dans la mesure où on habitait ensemble d'ailleurs. A l'époque, pendant la première année, on ne fréquentait pas de français. On était quand même à part, on était tout le temps ensemble. On faisait rien, travailler on faisait beaucoup d'heures à l'époque, jusqu'à 70 heures par semaine, moi j'ai fait. Maintenant il n'y a que 35 heures, à l'époque on travaillait samedi. On mangeait chez nous, on mangeait pas au restaurant, on cuisinait, chacun fait sa popote, chauffait biftecks, boîtes de conserves, on se débrouillait comme des célibataires. On était tout le temps ensemble, on allait au café ensemble. Et après, avec le temps, il y a le sport, il y en a d'autres qui vont faire autre chose, tout le monde s'est dispersé un petit peu et on s'est mélangé notamment à Feurs, c'est là que j'ai trouvé autre chose. Tous les anciens, il y en a qui sont partis ailleurs, mais dans les anciens il y en a quatre ou cinq qui sont arrivés en même temps, ils se sont tous mariés, ils ont des enfants, ils sont tous restés ici, ils sont bien intégrés. Il y en a qui ont gardé leur religion l'islam, ils vont notamment à la mosquée, il y en a d'autres qui sont musulmans mais non-pratiquants et puis voilà.

**Avez-vous lié des contacts avec des français ?**

Oui, les premiers jours, c'est toujours pareil, la première semaine c'était un peu difficile mais c'est vrai qu'après à la fonderie on avait des contacts, pas par la majorité il y en a certains toujours... mais on était intégré, on discutait, on travaillait ensemble, on rigolait ensemble, on ne sentait même pas de discriminations au bout d'un certain temps, on sentait pas de différences. On discutait, on allait boire le café avec les français, il nous racontait des conneries, on comprenait on comprenait pas mais bon. D'ailleurs, même jusqu'à présent il y en a certains qui ont travaillé avec moi, on se dit toujours bonjour, on discute.

**Aviez-vous des contacts avec les Foréziens hors travail ?**

Oui, moi personnellement oui, peut-être pas d'autres, j'ai dit le sport, avec le foot, je me suis quand même assez intégré, j'avais beaucoup de contacts. Quand on joue au foot, les spectateurs, j'étais - c'était la chance du sport- assez vite intégré et connu, un petit peu, sur Feurs. Malgré que je ne suis pas resté longtemps à la fonderie, je suis parti en 73. Mais c'était un français, d'ailleurs, qui était au bureau et qui jouait avec moi au foot, il m'a dit... Dominique oui, il m'a dit : « tu vas pas rester ici à la fonderie, t'es jeune, il faut essayer de faire quelque chose ». J'ai dit quoi, il m'a dit : « ça existe il y a des centres de formations professionnels, à Saint-Étienne ». Oui mais j'ai dit moi j'y connais rien, il m'a dit : « je viens avec toi à la mairie ». A l'époque c'était tous les mardis il y a quelqu'un qui vient à la mairie, du centre de formation professionnelle. Il m'a dit : « je viendrai avec toi » et il est

sorti de son boulot et on était tous les deux à la mairie il m'a fait voir, il m'a dit voilà et là j'ai fait ma demande pour faire une formation professionnelle. Alors choisir une formation... comme j'étais là, un petit peu dans la soudure et bien j'ai dit je veux faire soudeur. Trois- quatre mois après j'ai reçu un télégramme comme quoi je peux me présenter, c'était en 73, janvier 73, au centre de formation professionnelle de Saint-Étienne et là j'ai fait ma formation de soudeur pendant six mois et demi, 74. Après je suis rentré à Creusot-Loire à l'époque, à Montbrison, c'était CLI simm. J'ai travaillé, j'ai voyagé un petit peu, j'ai fait de l'intérim, j'ai travaillé à Balbigny et puis je suis retourné à Montbrison j'ai fini ma carrière chez Siemens. Je suis à la retraite depuis quatre ans.

**Vous entreteniez donc de bonnes relations avec vos coéquipiers dans l'équipe.**

Oui, ça s'est bien passé quoi. Avec le sport... je veux pas dire qu'il n'y avait jamais de petites réflexions, on écoute des insultes mais pas dirigées vers moi, il y en a qui sont... on écoutait "bougnoles"... tout ça, même dans les vestiaires j'écoutais des fois, peut être en parlant pas de moi mais en parlant d'autres : « hier j'ai vu machin... » Bon il y a avait quand même quelques réflexions, mais c'est rare.

**Avez-vous rencontré des personnes issues de l'immigration marocaine ou maghrébine à votre arrivée ?**

Non, on était les premiers arrivés en France. Par contre il y avait un algérien qui était avant nous... deux algériens qui étaient avant nous et ils nous ont quand même aidé un petit peu. On est arrivé, ils nous ont aidé notamment un. Ils nous expliquaient Feurs, qu'est-ce qu'il y a à Feurs, nous parlait un petit peu de la région, ils nous ont aidé pendant un petit peu de temps parce qu'on avait des contacts qu'avec eux. Nous on comprenait pas tout en français, il y en a même qui parlaient encore moins que moi. Les deux qui étaient à Feurs c'était deux algériens. A partir de 73 c'était plus les marocains qui arrivaient, mais c'était beaucoup de turcs. C'était des turcs qui arrivaient à partir de 74 à la fonderie, beaucoup de turcs.

**Dans votre situation, la pratique religieuse ne vous a pas posé de problèmes ?**

Non, ça ne m'a pas posé de problèmes dans la mesure où je suis pas pratiquant. Même mes collègues à l'époque, quand ils étaient jeunes, ça n'a pas posé de problèmes. Un exemple, comme d'autres, parce qu'un musulman ne mange pas, il faut de la viande halal, qui est égorgée. A l'époque il n'y avait pas de viande halal, on achetait la viande chez le boucher comme tout le monde, tous mes collègues aussi. La plupart ils mangent pas de porc mais par conte la viande, ils achètent la viande qui est pas égorgée, qui est pas halal. Maintenant il y a tout ce qu'il faut, bon il y a même une mosquée pour les marocains qui veulent pratiquer leur religion. C'est les marocains qui l'ont fait avec leurs fonds, ils n'avaient pas d'aides ni de la mairie ni de...

**Avez-vous gardé contact avec votre famille après votre venue en France ?**

Oui, beaucoup, dans la mesure où mon père était malade, il pouvait même plus sortir, j'étais pratiquement le chef de famille, fallait que ça soit moi qui nourrisse mes frères. Ils avaient... moi j'avais 19 ans, ma sœur elle avait 15 ans, 12 ans et même la dernière elle est né en 62, elle avait 12 ans de moins que moi, elle avait 7 ans. Ils n'avaient pas de revenus, pas un centime de revenu, alors bien sûr que je gardais contact : lettres, argent tous les mois pour les aider un petit peu à se nourrir et aller à l'école, bien sûr jusqu'à ce qu'ils aient un petit peu un diplôme. Parce que les deux ils sont instituteurs et les deux filles sont mariées.

**Aucun autre membre de la famille ne vous a rejoint en France par la suite, vous étiez le seul à venir ?**

Oui, j'étais le seul, mes frères et sœurs ils étaient beaucoup plus jeunes et ils n'avaient même pas le droit parce qu'ils avaient entre 7 et 15 ans, 7 et 14. J'étais même le seul... non il y en a un qui est venu de mon village, mais il n'a pas resté il est parti. J'étais le seul de ma région, j'étais le seul à Feurs. J'ai gardé quand même, la première année j'ai pas pu y aller, aout 70, mais aout 71 je suis parti au Maroc très content d'aller voir ma famille bien sûr, et eux très contents de me voir depuis

presque deux ans. Je suis parti par le train, je n'avais pas de voiture, je suis parti par le train et je suis revenu en avion.

**En France, à quel moment avez-vous fondé un foyer ?**

On s'est connu en 74 et on s'est marié en 81. On s'est marié en 81 et puis bon, comme moi je ne suis pas regardant, on s'est mariés à l'église. Je voulais pas quand même dire je me suis marié à l'église je suis chrétien, c'était son oncle d'abord qui nous a mariés, il était curé. Moi j'ai dit ça ne me dérange pas de me marier à l'église, à condition que je rentre à l'église -malgré que je suis non pratiquant-, j'ai dit je veux rentrer à l'église comme musulman il faut bien le préciser, ce qu'il a fait d'ailleurs. On s'est mariés à l'église il n'y a pas eu de soucis et puis on a eu deux filles, 83 et 87. Ça a s'est bien passé puisqu'elles ont toutes les deux bac+5. Il y en a une qui est prof et l'autre qui est commerciale chez Bjorg, sans jamais redoubler, ça s'est bien passé.

**Qu'avez-vous gardé ou abandonné de votre mode vie marocain après votre venue ?**

J'ai gardé quand même pas mal de trucs, j'ai gardé beaucoup de souvenirs, j'ai pas abandonné...

**Au niveau de la nourriture par exemple ?**

Je fais toujours, quand j'ai quelqu'un, je fais toujours des plats marocains. Même quand j'invite des collègues français je leur fait toujours un plat marocain -je cuisine beaucoup d'ailleurs- soit tajine, soit du couscous. J'ai gardé beaucoup de relations et j'ai rien perdu, à l'exception de la religion ou ça arrive à tout le monde, il y en a qui croient, il y en a d'autres qui croient pas, que ce soit marocains musulmans ou juifs. Sinon j'ai gardé beaucoup de choses de mon pays natal et de mon petit patelin, c'est sûr, et notamment la cuisine.

**Y avait-il un écart entre la mode vestimentaire marocaine et française ? Si oui, avez-vous changé vos habitudes ?**

Oui mais avec nous il n'y avait pas beaucoup d'écart, parce que moi et tous les autres on vient pas de rases campagnes, ou il y avait les djellabas tout ça, on avait déjà pantalons, chemises et après on est arrivés là, on s'est adaptés, on s'habillait comme tout le monde, il n'y a pas eu de soucis. On achetait nos habits à Feurs, à l'époque, il n'y avait pas de Carrefour, il n'y avait pas de grands magasins, on s'habillait chez les commerçants de Feurs. Il n'y avait pas que moi, tout le monde. On sortait un petit peu, on allait au bal, quand on était jeunes, bon des fois il y a des bagarres mais bon, c'est comme... il y a moins de bals maintenant, à l'époque c'était les bals, les bals populaires. Avec l'alcool tout ça, il y en a qui étaient un petit peu plus agressifs mais bon. J'ai jamais eu de problèmes, j'ai jamais donné de coups, j'ai jamais pris de coups.

**Des remarques sur vos origines ou un événement particulièrement traumatisant vous ont-ils marqué ?**

Oui il y a beaucoup de choses qui m'ont marqué, mais ce qui m'a marqué le mieux... tu étais avec moi, on était au café à Morand, à la terrasse, on buvait, c'était un soir et il y a des gars qui se sont arrêtés, ils avaient une 4L je me rappelle toujours, et ils m'ont insulté et ils m'ont traité de tout : « dégage, rentre dans ton pays! » On était en terrasse et puis ils ont montés dans la voiture, moi j'ai pas bronché, et ils sont partis. Mais ça c'est... et il y en a eu d'autres trucs.

**C'est un événement qui remonte à quand ?**

C'était dans les années 70. La force elle s'équilibre un petit peu là, les gens ils ont peur ou je sais pas mais à l'époque on était peu nombreux et on était vite victimes, sans les gens, ils disent: "on risque rien il est tout seul on peut l'insulter faire ce qu'on veut, on est cinq". Tandis que maintenant il y a pas mal d'étrangers, ça s'est équilibré, et puis avec l'âge on est moins victime de racismes que quand on est jeune, il me semble, à part dans certains cafés. Si c'est un café pas bien, où il dit pas merci, des bricoles quoi, pas d'insultes directes.

**Pour revenir à votre pays d'origine, vous continuez d'y retourner régulièrement ?**

Oui, pas régulièrement, on était en 2010, tous les quatre-cinq ans. Ça dépend, là on était en 2010, c'est sûr qu'au mois d'aout maintenant il fait trop chaud, j'arrive plus à supporter la chaleur. Mais on

y a été plusieurs fois, on était tous les deux plusieurs fois. En 76 c'était la première fois, on y était une dizaine de fois. Par contre elle, elle est pas victime de racisme au Maroc ça s'est sûr, les français ils sont toujours bien vus, même les touristes qui vont au Maroc, ils reviennent ils sont contents.

**Vous y allez en vacances ?**

Mais je vais chez ma famille, je vais chez mon frère, chez mes frères et sœurs, j'ai pas de maison là-bas, je vais chez eux, je reste trois jours ici, quatre jours là, ils sont contents, ils sont heureux de me voir, et moi aussi.

**Avez-vous eu l'intention de retourner vous installer là-bas ?**

Non, partir en vacances oui, mais m'installer, non. J'ai mes frères et sœurs là-bas mais j'ai mes filles ici. Mais j'aime bien aller les voir de temps en temps, aller faire un petit tour au Maroc voir la famille. D'ailleurs j'ai beaucoup plus d'amis ici maintenant qu'au Maroc. Ça fait 43 ans, j'ai plus d'amis, j'avais des amis que j'ai perdu de vue depuis 43 ans, d'autres, un ou deux, que j'ai vu notamment. A part ma famille j'ai plus d'amis, au Maroc j'ai plus personne. Je suis resté 19 ans au Maroc et 43 ans ici, la différence elle est... mais bien sûr je parle toujours l'arabe couramment, j'ai rien perdu, je connais ma langue.

**Pour la question de l'enterrement, vous partagez le même avis ?**

Je préfère ici, d'ailleurs ici ils le savent. C'est vrai que je suis pas croyant, je m'en fous, mais dans la plupart des villages comme Feurs, il n'y a pas un carré musulman. Parce que pour enterrer un musulman il y a une orientation, on ne peut pas l'enterrer dans n'importe quelles positions, il faut que la tête soit orientée vers la Mecque, à l'Est quoi. La plupart des cimetières, enfin à part les grandes villes, Saint-Étienne, peut-être Roanne, il n'y a pas un carré musulman où les tombes sont toutes alignées et orientées de la même façon. Moi j'ai déjà demandé, ils le savent, ça sera ici. C'est quand même assez rare parce que la plupart des marocains préfèrent être enterrés au Maroc.

**Vous êtes aujourd'hui retraité, avec du recul, quel regard portez-vous sur votre carrière professionnelle ? Y a-t-il eu des améliorations ?**

Oui, depuis que j'ai fait ma formation quand même, oui, j'ai pas resté dans le dernier échelon quand même, j'ai progressé un petit peu, par rapport à des ouvriers. Notamment chez Siemens, à Creusot-Loire où j'ai travaillé 30 ans, j'ai jamais senti, par mes supérieurs, ils n'ont jamais fait de différence entre moi et un français. Enfin, c'est ce que j'ai ressenti dans la mesure où ma progression était même supérieure à certains français. D'ailleurs ça se ressent sur ma retraite, j'ai une petite retraite qui est pas mal quoi. Dans l'entreprise notamment à Siemens c'était quand même, j'ai progressé comme les autres voir mieux que les autres. J'étais pas le dernier, j'ai progressé mieux que certains français, chaque fois qu'il y avait une augmentation ou changer de classification, je l'ai fait avant certains français, c'est ce que j'ai ressenti dans toute ma carrière.

**Vous êtes venu en France à 19 ans, exerciez-vous une activité au Maroc ?**

J'ai jamais travaillé, jamais, jusqu'à 19 ans, à part jouer au foot c'est tout, et l'école jusqu'à 16 ans je crois, je me rappelle plus. À part jouer au foot et tourner en rond, non, non. J'ai joué dans l'équipe de foot, et ils donnaient quelques primes, de quelques euros, peut-être à l'époque ça représentait deux-trois euros pour acheter des cigarettes et puis voilà, c'est tout. J'ai jamais travaillé. Même j'ai failli, je me suis sauvé, j'ai failli rentrer à l'armée. On a un oncle qui était militaire, il voulait à tout prix me faire rentrer à l'armée. J'ai refusé, j'ai jamais voulu. Autrement j'aurais été militaire au Maroc, maintenant ça aurait été autre chose, la catastrophe.

**Lorsque que vous êtes arrivé, vous résidiez dans un foyer, à quelle date avez-vous eu votre propre habitation ?**

Là, on avait le logement, après à Saint-Étienne j'étais logé au foyer, après je suis venu là j'avais un tout petit logement en centre-ville mais je travaillais sur Montbrison. J'avais mon travail à Creusot-Loire CLI SIMM c'était à l'époque, CLI SIMM c'est à Montbrison et j'ai pas pu trouver un logement à Montbrison. Chaque que j'allais voir quelqu'un c'est à dire... là c'est niet, pour un étranger c'est

niet. Et grâce au foot justement, grâce au sport, au foot, il y avait le journaliste local, c'était Crétin (2) à l'époque, le journaliste local, je lui ai parlé. Je lui ai dit voilà, je cherche un logement sur Montbrison et j'ai pas pu trouver. Je me rappelle toujours, il était super gentil. Il a pris le téléphone tout de suite il a téléphoné devant moi au journaliste de Montbrison, celui qui s'occupe de... et, je me rappelle plus, au bout de quelques jours, quelques semaines je sais pas, il m'a trouvé un logement sur Montbrison. Autrement tout seul je crois que c'était difficile à l'époque. J'ai vécu seul jusqu'en 78, pendant trois ans j'ai vécu tout seul à Montbrison et en 78 je suis revenu sur Feurs et puis on a habité tous les deux. On s'est installé au grand clos et après on a acheté ce petit logement il n'y a pas longtemps, il y a une quinzaine d'années. Il y a quinze-seize ans.

**Il y a eu une progression au niveau du logement ?**

Oui, c'est vrai que je peux dire, il y en a qui peut être qui disent je regrette, mais moi, non, malgré les petites difficultés moi je regrette pas d'être venu en France.

**Ainsi, le bilan sur votre parcours est plutôt bon ?**

Oui d'ailleurs avec réflexion, j'ai dit : « mais si à 19 ans j'étais pas venu en France, je sais pas qu'est ce que j'aurais été maintenant ». Parce que j'ai des collègues qui sont restés au Maroc, qui sont de mon âge, qui sont tombés dans la drogue, le chômage, il y en a déjà quatre ou cinq qui sont morts, qui sont à un peu plus de 50 ans dans la misère. Maintenant le Maroc ça s'est amélioré un petit peu mais à l'époque c'était quand même difficile. Une ville d'environ 10000-15000 habitants, maintenant c'est 40000 alors, il n'y avait pas, à part les fonctionnaires de l'administration, il n'y avait rien d'autre. A part quelques militaires, quelques gendarmes, quelques fonctionnaires, c'est tout. Mais c'est vrai que je ne regrette pas d'être venu ici, loin de ça. J'étais tellement bien intégré que j'étais délégué pendant huit ans, j'étais délégué à la CGT, elle qui à l'époque était un petit peu contre notre venue. Mais bon ça fait partie du parcours d'un ouvrier. J'ai un parcours qui n'est pas triste, dans le fond, dans l'ensemble par rapport à certains. Il y en a qui sont tombés dans le chômage, dans plusieurs trucs notamment pour trouver du boulot. A l'époque dans les années 70 il n'y avait pas de soucis, il y avait beaucoup de boulot, tout le monde cherchait des travailleurs, mais à partir des années 80 c'était beaucoup plus difficile pour un étranger de trouver du travail qu'un français. C'était un petit peu plus difficile, ça commençait la discrimination à l'embauche à partir des années 80 dans la mesure où les patrons avaient le choix.



*Photographie de l'entrée de la fonderie de Feurs, <http://www.dissident-media.org>*



*Photographie aérienne du complexe industriel Creusot-Loire, <http://www.forz-info.com/encyclopedie/memoire-et-patrimoine/4361-memoires-dimmigres-a-saint-chamon>*

## BIBIANE G.

Bibiane G. est née à Lengua (Burkina Faso) en 1973 et est arrivée en France en 2004. L'entretien s'est déroulé dans l'après-midi du samedi 9 Novembre 2013 (une heure environ) sur le lieu de travail de BIBIANE G. , dans une salle de repos de la maison de retraite Bouchacourt à Saint-Laurent sur Saône dans l'Ain. J'ai rencontré Bibiane durant l'été 2011 puisque nous travaillons dans le même établissement. Par le biais de nos relations de travail et amicale, nous nous connaissons assez bien, ce qui explique l'utilisation du pronom 'tu' au cours de l'entretien.

**Je vais déjà te demander de te présenter, ton nom et prénom ?**

- BIBIANE G. , (elle l'épelle) G-B-E-D-E-Y.

**Ta date de naissance ?**

- 30 octobre 1973.

**Tu es née où ?**

- Je suis née à Lengua, dans une province du Burgo donc c'est au Burkina Faso, voilà.



**Tu es arrivée en France quand ?**

- Alors, je suis arrivée en 2004.

**Bientôt les dix ans alors ?**

- Oui.

**Tu te souviens de ton âge au moment de ton arrivée ?**

- Bien je dirais 34 ans, ouais ou 32 enfin je sais plus. Je viens d'avoir 40 ans donc en 2004 ça va faire 10 ans donc dans les 30.

**Est-ce que tu avais des papiers lors de ton arrivée ?**

- Oui.

**Tu avais quoi ? un visa ? un contrat de travail ?**

- Non je n'avais pas de contrat de travail mais j'avais les papiers d'ici.

**D'accord, les papiers français. Tu avais fais les démarches avant ton arrivée alors ?**

- Non, enfin je peux pas dire ça. Je suis française depuis là-bas grâce à mon mari en fait. Il était français d'origine togolaise, donc après le mariage eh bien il a demandé les papiers français pour moi.

**D'accord, donc tu es venue grâce à ton mari ?**

- Oui.

**Pourquoi vous êtes partis (je vais donc dire « vous ») du Burkina Faso ?**

- En fait, je suis arrivée là parce que j'étais un peu obligée. Parce qu'après quelques années, il est décédé en fait mon mari et je me suis retrouvée toute seule avec les enfants et vu qu'on avait les papiers d'ici, bah ! mon oncle qui est à Lyon, bah ! il m'a fait venir.

**C'était la première fois que tu quittais ton pays ?**

- C'était la première fois que je sortais de mon pays, oui.

**Tu t'étais déjà déplacée dans ton pays ?**

- C'était vraiment la première fois. Voilà. Je suis arrivée, d'abord, je suis arrivée à Paris parce que j'avais la belle-famille là-bas du côté de mon mari. Donc je suis restée quelques temps et vu les conditions, les loyers, le prix que ça coûtait, mon oncle m'a dit de venir vers là, donc je suis partie chez lui à Lyon.

Donc de Lyon aussi je me suis retrouvée dans les mêmes problèmes, tu sais, avec deux enfants, pour vivre chez quelqu'un c'est pas facile. En Afrique c'est faisable mais ici on s'est rendu compte et puis c'était trop, lui, ses enfants, plus moi et les miens, ça faisait beaucoup. Donc voilà. Il y avait une voisine qui m'avait expliqué qu'il fallait voir une assistante sociale, c'était un truc comme ça... Et puis, je me suis retrouvée à Mâcon par manque de logements à Lyon. Ils m'ont envoyée ici à Mâcon donc je me suis retrouvée au foyer *Le Pont* à Mâcon ici. Donc, j'ai fais trois mois là bas et ils ont fait les démarches. Ils ont tout pris en charge et ils m'ont trouvé un logement et puis ils m'ont trouvé la formation d'aide à la personne, donc voilà.

**Tu es donc partie du Burkina parce que tu connaissais des gens en France ?**

- Oui.

**Sinon, tu serais restée au Burkina Faso ?**

- Oui, sinon, oui, je serais restée dans mon pays, oui. Puisque je travaillais pas en fait, c'est mon mari qui faisait vivre la maison et vu qu'il n'était pas là, il fallait que je me débrouille. Et puis pour les enfants, pour payer la scolarité et tout, je ne pouvais pas assumer tout ça parce qu'en Afrique c'est pas comme ça, le système scolaire est payant. Et comme on a les papiers d'ici et bah ! ils ont dit pourquoi subir tout ça là-bas si les enfants peuvent aller à l'école ici. C'est ça qui m'a fait quitter mon pays en fait.

**Comment s'est passé ton voyage ? Tu es venue en avion, train, bateau ?**

- Oui, je suis venue en avion... Ouais j'ai pris un vol direct, ça a atterri à Paris direct.

**Ta belle-famille t'attendait à l'aéroport de Paris ?**

- C'est un truc comme ça, oui...

**Tu as emmené toute ta vie alors dans une valise ?**

- J'avais emmené toute ma vie dans une petite valise, comme tu vois (rires). Toute ma vie voilà. Je pouvais pas attraper grand chose.



**Tu as trouvé ça difficile, ce départ ?**

- C'est pas facile parce que tu laisses ta famille derrière toi. Tu ne sais pas dans quoi tu t'embarques et puis voilà. Je n'y avais jamais mis les pieds.

**Tu avais une maison, des meubles au Burkina Faso ?**

- Oui, il y avait tout ça mais quand même c'est une souffrance parce que tu habites chez les autres quoi. Tu ne peux pas faire comme tu veux, tu n'es pas chez toi, tu... voilà.

**Pour résumer, tu avais déjà un plan à l'arrivée en fait (une ville, un logement et quelqu'un) ?**

- Oui.

**Tu n'es venue qu'avec tes enfants en France ?**

- Oui, avec mes deux enfants.

**Ton départ a eu un impact sur ta famille restée là-bas ?**

- Au début oui, quand j'ai commencé à ne pas savoir où loger, où vivre avec les enfants bah ! ils étaient en soucis. Ils m'ont même demandé de revenir. Si je n'avais pas eu la chance avec l'assistante sociale, je pense que j'allais repartir. Ouais parce que c'était dur de se loger.

**Ta priorité principale était donc de trouver un logement ?**

- Oui, tout de suite un logement, ouais... et puis du boulot.

**Outre ces aspects, quelles ont été tes premières impressions sur la France à ton arrivée, surtout en arrivant à Paris ?**

- Wahoo, ouais... C'était, ouais, un dépaysement total, ouais...

**Ton arrivée était propre à ton imaginaire de la ville ?**

- Non, j'avais pas... Enfin je savais que... parce qu'on voyait à peu près à la télé comment c'était et tout. J'ai vu qu'il y a une grande différence d'ici et là-bas, chez nous. Donc j'ai vu ça, mais d'un côté, ça me manque quand même de ne pas être chez moi parce que même si la personne chez qui je logeais même si on se connaissait, il y a quelque chose qui manquait. On n'était pas à l'aise et puis voilà. C'était...ouais.

**Tu parlais le français ?**

- Eh bien comme maintenant, je le parlais.

**Tu avais déjà un niveau correct alors ?**

- Oui j'avais un bon niveau.

**Tu as appris le français au contact de ton mari ?**

- Non, j'ai été à l'école mais par manque de moyens, j'ai été obligé d'arrêter. Donc je suis allée à l'école jusqu'en 5<sup>e</sup>, mais il fallait payer et comme ma famille ne pouvait pas subvenir à tout ça, bah ! j'ai arrêté l'école.

**D'accord, tu l'as appris au Burkina mais le contact avec ta belle-famille à ton arrivée t'a aidé aussi à progresser ?**

- Oui.

**Tu parles encore ta langue natale ?**

- Oui, je parle avec mon oncle et puis avec mes enfants. Ils comprennent mais ils ne peuvent pas la parler mais ils la comprennent.

**Tes enfants ont eu les papiers français aussi ?**

- Oui, c'est grâce à eux si moi j'ai eu mes papiers parce que les papiers je les ai eu grâce à leur papa.

**Tu les as demandé au consulat français au Burkina ?**

- Oui au Burkina Faso.

**Tu as été aidée dans tes démarches là-bas ?**

- Là bas, c'est mon mari qui avait fait les démarches en fait et heureusement...

**Tu as eu quand tes premiers contacts avec des Français ? à Paris ?**

- (rires) Bah quand j'ai quitté Paris et que je me suis retrouvée chez mon oncle.

**Tu as quitté Paris combien de temps après ton arrivée ?**

- Quand je suis arrivée en 2004, j'ai fait trois mois à Paris. C'était dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement donc je n'avais pas beaucoup de contact avec les autochtones (rires) parce que c'est plein d'africains et tout... Donc, je voyais tout de suite qu'il y avait un problème de logements et tout... Donc j'en ai parlé à mon oncle qui habite à Lyon et il m'a dit de venir chez lui. J'ai été chez lui, j'ai fais presque six mois là-bas jusqu'à ce que je croise la route de l'assistante sociale par une amie qui m'a aidée. Je lui ai expliqué mon problème et tout... Elle a vu que j'avais les papiers et elle a fait les démarches sur Lyon pour me trouver un logement mais ils ont dit que comme je venais d'arriver que ça allait mettre du temps pour me trouver un logement. Donc elle a son tour, elle connaissait une assistante sociale à Mâcon. C'est ce qui a fait que j'ai quitté Lyon pour venir à Mâcon. Donc, elle m'a dit que Mâcon c'est « une petite ville, au bord de la Saône » (rires). C'est ce qu'elle m'a dit, hein, elle était vraiment sympa. Au bord de la Saône, je ne connaissais pas ce nom, Mâcon, mais que c'était pas loin de Lyon donc je pourrais venir de temps en temps voir mon oncle et sa famille et tout. Elle m'a expliqué les choses comme ça. Moi j'avais besoin d'un logement à moi pour que mes enfants soient libres de faire ce qu'ils veulent et tout donc j'ai accepté. Donc arrivée à la gare, il y avait la personne là qui m'attendait, qui m'a accueillie, qui m'a amenée au Pont, là-bas, dans ce foyer.

**Tu es arrivée à très vite au bout de neuf mois ?**

- Oui voilà, au bout d'un an j'avais un logement, j'avais une formation donc je peux pas dire que j'ai beaucoup souffert quoi.

**Pour toi, tu dirais que tu as rencontré les bonnes personnes au bon moment ?**

- Voilà, au bon moment.

**Comment s'est passée ton intégration en France, plus spécialement à Mâcon alors ?**

- ça s'est plus fait à Mâcon je dirais donc ils m'ont aidée, ils ont fait les démarches. J'avais les aides pour me soigner. Il y avait la CAF qui donnait le RSA comme on dit ici, jusqu'à ce que je trouve la formation par l'intermédiaire de - comment on dit ? - pôle-emploi.

**Une formation pour être ASH ?**

- Oui, voilà. Au début c'était parti pour le travail à domicile... Et je suis arrivée là, à Saint-Laurent-sur-Saône, sur cette maison de retraite là comme tu vois pour une formation en fait, en 2006, tu vois. Donc et après, j'étais venue pour un mois de formation et après la formation, ils m'ont gardée et depuis ce jour là, je suis ici (rires). Donc tu vois que j'ai eu une chance.

**Et ton intégration au niveau de la ville ?**

- Au début, elle m'avait donné, l'assistante sociale, des tickets donc ils m'avaient montré où, comment prendre le bus, les rendez-vous... Donc si j'avais un rendez-vous, je partais deux heures en avance pour connaître le lieu et tout me repérer. C'était comme ça, je demandais la route, on m'expliquait, c'était comme ça.

**Par le biais de l'assistante sociale, tu as rencontré d'autres immigrés sur Mâcon ?**

- Heu si, ils m'ont présenté pas mal de personnes qu'ils ont aidées, mais qui sont des africains mais qui ne sont pas de mon pays. Oui, il y en a pas mal. Oui, jusqu'à aujourd'hui, j'ai gardé des liens avec d'autres et puis voilà.

**A la maison, tu parles français avec tes enfants ?**

- Je suis obligée vu qu'ils ne le parlent pas. Je parle le français avec mes enfants.

**Tu t'es impliqué dans une communauté africaine à Mâcon ?**

- Non pas du tout.

**Cette question est peut-être plus indiscreète mais depuis ton arrivée tu as rencontré quelqu'un et agrandi ta famille ?**

- Non.

**Tes enfants ont vécu comment ce départ ?**

- Ah bah ! au début c'était pas évident.

**Ils avaient quel âge ?**

- ils avaient, je dirais 6 et 1 an. Ouais, c'était, ouais bah ! tu vois c'est des enfants donc ils oublient vite. Une fois que le grand était inscrit à l'école donc il s'est adapté puisqu'il parlait français aussi donc voilà.

**Ils ont été scolarisés avant ton arrivée à Mâcon ?**

- A Lyon oui.

**Tu leur en parles de ton pays ?**

- Oui, puisqu'on y est retournés plusieurs fois.

**Souvent ?**

- Oui, tous les deux ans, on rentre au pays. Donc ils savent ce que c'est. Quand ils rentrent de là-bas, ils se rendent compte qu'ils ont eu la chance de quitter là-bas et tout.

**En France, tu gardes un mode de vie proche du Burkina Faso par les vêtements ? la nourriture ?**

- Oui bien sûr. En été je m'habille comme chez moi.

**C'est à dire ?**

- Dans les boubous traditionnels, oui, je m'habille comme chez moi. Et je fais la nourriture comme chez moi même jusqu'à aujourd'hui je le fais. Les enfants, ils aiment pas souvent, mais moi j'ai envie donc je suis obligée de faire deux fois. Je fais ce qu'ils aiment d'ici et puis je fais ce que moi je veux de là-bas.

**Quoi comme plats ?**

- Très souvent, on mange du manioc, la patate douce, l'igname, les bananes plantains tout ça et puis du riz car on mange beaucoup de riz pourtant on est pas chinois (rires).

**Tu habilles tes enfants aussi en boubou ?**

- En été oui.

**Ils vont à l'école en boubou ?**

- Oui.

**Ils apprécient ?**

- Ca va.

**Ces vêtements n'ont pas posé de problèmes pour leur intégration ?**

- Bah non.

**Justement, tu n'as pas subi de manifestations de racisme contre toi par rapport à ta couleur de peau ? tes vêtements ?**

- Non, mais mon fils oui, une fois, il a refusé d'aller à l'école parce que les enfants se moquaient de lui parce qu'il était noir et tout. Ça n'a pas été facile pour lui au tout début qu'il allait à l'école. Mais pour moi, non.

**C'est surprenant, parce que Mâcon reste une petite ville ?**

- Tu sais, il y a beaucoup de noirs, on se rend pas compte. Il y a beaucoup de noirs à Mâcon, beaucoup. Je dirais même pareil pour les maghrébins, des noirs, des portugais. Tu verras pas les autochtones dans le centre de Mâcon, ils sont dans les campagnes et tout. C'est vrai.

**Tu rentres souvent alors à Lenga ?**

- Oui, tous les deux ans. Je mets de côté pour rentrer.

**Pour quelle durée ?**

- Vu que je travaille, j'ai droit à trois semaines en été donc il faut forcément un été puisque les enfants vont à l'école. Comme moi, je suis toute seule avec eux, je suis obligée de partir qu'en j'ai rien pendant les vacances.

**Le voyage est long ?**

- Il faut cinq heures de vol.

**Tu arrives directement à Lenga ?**

- Oui, si je prends Air France, ça fait un vol direct. mais si je prends d'autres compagnies, je fais escale. Deux fois j'ai fait escale, au comment on appelle le pays là où il y a, était Kadhafi. J'ai fait une fois escale dans son pays, oui c'est la Libye parce que j'ai pris une compagnie lybienne donc voilà, j'ai fait escale là-bas et une fois j'ai fait escale au Maroc.

**Tu as l'intention d'y retourner définitivement ?**

- Bien sûr, oui, je vais y retourner un jour. Je sais pas, quand je serais en retraite, je verrais quand les enfants seront indépendants.

**Tu ne voudrais pas que tes enfants y vivent maintenant ?**

- Oui voilà, déjà rien que pour l'école, ils sont bien. Je ne pourrais pas assumer tout ça là-bas. Je vais attendre quand ils vont faire leur vie.

**Tu voudrais qu'ils te suivent ?**

- Les enfants ? s'ils veulent. C'est eux qui vont décider. Là je leur donne une chance de réussir donc maintenant quand ils vont grandir et s'ils veulent repartir et bien on repartira ensemble et s'ils veulent rester...

**Tu retournes où au Burkina ? Dans ta famille ?**

- Oui je retourne dans ma famille.

**Et quand tu es en France, tu as des contacts avec eux ?**

- Oui.

**Par quels moyens ? Vous vous appelez ?**

- Oui, et puis on se voit une ou deux fois par semaine sur skype, tu vois. On se parle sur l'ordinateur.

**Tu es arrivée par quels moyens financiers en France ?**

- Non, rien. Je suis arrivée, j'avais rien de chez rien.

**Tu as été aidée par ta belle-famille ?**

- Oui, ce sont eux qui ont payé le billet en fait comme je n'avais rien jusqu'à ce qu'ils commencent à me payer le RSA, j'avais rien.

**D'accord, parce que tu as eu droit au RSA ?**

- Oui étant de trouver du boulot, j'avais droit à ça parce qu'ils m'ont dit que j'étais isolée. Donc je ne comprenais pas trop au début, j'avais même peur. Je me suis dis « j'ai rien travaillé mais ils me donnent l'argent ». J'avais peur de toucher l'argent. Bien sûr, ils prélevaient le loyer que je devais, l'électricité et tout mais j'avais peur de dépenser. Je me suis dis, j'ai pas travaillé et puis j'ai ça sur mon compte. Je ne comprenais pas trop. Mon oncle m'a bien expliqué, mais j'avais quand même peur.

**Tu avais peur de l'appellation « travailleur isolé » ?**

- Oui, et puis tu vois dans l'Afrique, il n'y a pas ça. On ne connaît pas ce système là, tu vois. Je me suis dis bah ! j'attends de voir.

**Avec le RSA, tu aidais les gens de ta famille t'accueillant ?**

- Oui, oui parce que... à Paris non, je n'avais pas tout ça, c'était ma belle famille qui s'occupait de moi et tout jusqu'à ce que j'arrive à Lyon. C'est à Lyon que tous ces papiers sont sortis. Mon oncle m'a emmené à la CAF, à la sécurité sociale. Ils ont fait les démarches et au bout de trois semaines ils m'ont envoyé voilà une carte vitale.

**Les démarches ont été rapides alors ?**

- Oui, vu que j'avais les papiers d'ici, c'était rapide.

**Si tu n'avais pas les papiers, tu penses que ça aurait été plus compliqué ?**

- Ca ne serait pas comme ça. Je ne pourrais même pas arriver là. Combien de personnes sont restées sur la route en voulant venir ici.

**Quel métier faisait ton mari ?**

- Il était technicien en télécom.

**Et toi, tu étais mère au foyer ?**

- Voilà.

**Ma question se répète mais comment as-tu trouvé ton travail ? Par le biais de l'assistante sociale ?**

- Oui, parce qu'ils m'ont posé des questions, qu'est-ce que j'aimerais faire comme boulot et tout... Et moi, vu que je n'avais pas de diplôme bien sûr j'ai pas fait des grandes études et tout... Donc arrivée à l'ANPE, ils m'ont proposé ça comme métier, plusieurs sortes... et aide à la personne je me suis dis « tiens, j'aimerais voir ce que c'est ». Donc c'est ça, ils m'ont trouvé la formation. Donc, pendant neuf mois à la fin, ils m'ont délivré une attestation de cette formation donc voilà au bout de trois mois il fallait faire des stages. Mon premier stage, ça c'est fait à Saint Jean Le Priche au château là-bas. Donc j'ai galéré pour y arriver parce qu'il fallait à tout prix y arriver.

**Oui, tu n'avais pas de voiture ?**

- J'avais pas de voiture, j'avais pas de permis. J'avais rien. Donc j'avais, je suis croyante, je partais à l'église et j'ai croisé une dame et voilà... Elle est assez âgée, c'est une mamie. Donc à chaque fois que j'arrivais, elle s'asseyait à côté de moi à l'église donc d'un coup, elle s'est intéressée à moi, elle m'a posé des questions. Donc je lui ai parlé un peu de ma vie et du coup on est restée bonnes amies jusqu'au bout, jusqu'à aujourd'hui. Donc quand j'ai trouvé ma formation, c'est elle qui venait. Elle me déposait le matin et quand je finissais à 14H30, elle revenait me récupérer. Le soir bah ! elle me déposait et à 8h30 elle me récupérerait. C'était comme ça. Elle gardait les enfants.

**Elle a été une grande aide pour toi ?**

- Oui.

**Tu as passé ton permis après ?**

- Oui, j'ai passé mon permis. J'ai pris trois ans quand même pour l'avoir, finalement je l'ai eu. Je suis bien contente au bout de trois ans, j'ai dis « ouf, je l'ai eu ». Je l'ai maintenant et ça fait deux ans que je l'ai mon permis.

**Ca doit te faciliter la vie ?**

- Beaucoup oui, parce qu'au début je venais en vélo donc quand il pleut quand il neige et tout.

**Donc après ton premier stage à Saint Jean Le Priche, tu es venue à Saint Laurent sur Saône ?**

- Voilà, là c'était ma deuxième formation.

**Et l'établissement t'a tout de suite plu ?**

- Oui, parce que c'est, au début je ne comprenais pas pourquoi ils étaient dans une maison parce qu'en Afrique c'est pas du tout comme ça. Je me suis posé la question « mais pourquoi ils n'ont pas de famille, pourquoi ils sont là et tout ». Donc ils m'ont expliqué, voilà : « la population elle vieillit longtemps et puis les enfants des fois ils vieillissent et puis ils sont malades, ils peuvent pas s'occuper des parents, il y en a qui n'ont pas de famille et tralala ». Ils m'ont raconté un tas de choses pour comprendre parce que chez nous, l'espérance de vie ça dure pas longtemps en fait.

**Le métier t'a plu ?**

- Oui, ça m'a plu, j'étais curieuse.

**Ils t'ont proposé tout de suite un CDI ?**

- Non, ils me faisaient des contrats renouvelés jusqu'à 2009 où ils m'ont titularisé comme ça, d'un coup et voilà depuis 2009, je suis titulaire ici.

**Tu comptes un jour changer d'établissement ou évoluer dans ta carrière ?**

- J'aimerais bien oui évoluer dans ma carrière mais changer d'établissement je ne peux pas puisque je ne suis pas diplômée, je « fais fonction de », donc il faut que j'ai mon diplôme d'abord avant d'envisager de changer de lieu.

**Passer le diplôme d'aide soignante te plairait ?**

- Voilà, ça me plairait.

**Tu envisages de le passer ?**

- Oui j'ai fais une demande là pour que l'établissement m'aide à financer.

**Tu progresses aussi au niveau de la langue par le biais de ton travail ?**

- Voilà.

**C'était difficile au départ la relation avec les personnes âgées ?**

- Au début c'était difficile et puis j'étais surtout timide parce que je suis arrivée de nulle part et puis des personnes que je ne connaissais forcément pas donc il fallait que je m'adapte

**Par le biais de ton travail, tu as lié des relations professionnelles et amicales ?**

- Oui, ah oui je me suis bien intégrée et tout et puis voilà j'ai des amies. Quand je pose une question elles me répondent, quand il y a quelque chose que je ne sais pas, elles m'expliquent. C'est déjà pas mal (rires).

Je peux dire que j'ai eu cette chance en tout cas. C'est comme s'il y avait un esprit devant moi qui m'ouvrait les portes. Du moment que je me suis posée la question de comment j'ai fait pour arriver jusque là. J'arrive, enfin surtout du foyer à mon appartement, c'est comme si ce n'était pas moi.

**Tu as du avoir du mal à réaliser parce qu'en un an tout est arrivé en même temps ?**

- Oui, un lieu fixe, un appartement, un travail alors que je n'avais jamais, jamais travaillé de toute ma vie. C'était mon premier boulot ça. Je n'avais jamais travaillé, tu vois, ça m'a fait bizarre. J'ai grandi d'un coup, on peut dire.

**Tu te trouvais immature avant ?**

- oh bah oui, puisque j'étais à la maison entretenue. J'étais une *mama* à la maison. Donc voilà, je ne savais pas que c'était si, enfin, c'est dur d'aller chercher du boulot et puis de rentrer et tout. Mais maintenant que je le fais moi, moi même je me suis rendue compte que wahoo, c'était pas...

**Pour tes enfants, le fait que tu travailles a dû être difficile ?**

- Oui, bah ! d'un côté, ils sont fiers de moi parce qu'ils se disent « tu as tout fait pour nous sortir de là » donc ils me le disent souvent, surtout l'aîné.

**Tu as un garçon et une fille ?**

- Oui un garçon et une petite fille.

**Ta fille ne se souvient pas trop de ce moment ?**

- Oui, voilà, elle a toujours vécu à Mâcon.

**Une vraie petite maconnaise (rires)**

- C'est ça (rires).

**Tu es toujours dans le même appartement depuis celui de l'assistante sociale ?**

- J'ai changé, il y a pas longtemps. L'année passée.

**Tu voulais plus grand ?**

- Oui, parce que j'avais deux chambres et comme ma fille, la petite a commencé à grandir et que son frère voulait son espace aussi donc j'ai fais une demande à Macon Habitat donc vu qu'ils ont vu que j'étais titularisée et tout voilà, ils m'ont donné plus grand.

**Il était comment ton premier appartement ?**

- Il m'a paru immense car oui, j'habitais chez mon oncle, je dormais déjà au salon avec les enfants pendant trois mois mais à Lyon ça été pendant six mois. C'est pendant trois mois à Paris et six mois à Lyon. Donc tu vois, par rapport à un F3, c'était trop pour moi où je me suis retrouvée.

**Tu as un F4 là ?**

- Oui.

**Tu as changé de quartier ?**

- Non, toujours dans le même quartier.

**Tu aimerais changer de quartier ou même partir à la campagne comme tu as une voiture ?**

- Oui mais à la campagne ça me coûterait encore plus cher, le loyer déjà et puis niveau budget, l'essence donc ça va me coûter encore plus cher. J'ai la chance que les enfants sont, ils ont leur école à côté. Donc le grand qui voilà est au lycée, il a une carte de bus en fait donc voilà, il se débrouille pas mal. Qui a été fournie par le conseil général.

**Ton fils est autonome dans la ville alors ?**

- Oui, même si je veux bien sortir, changer de quartier et tout financièrement je ne pourrais pas.

**Maintenant que tu as une situation et que tu es bien logée, tu aimerais faire venir des gens de ta famille ?**

- J'aimerais bien oui mais c'est pas facile.

**Au niveau des papiers français ?**

- Oui, voilà parce qu'ils n'ont pas cette chance là parce ça ne serait pas facile. Parce que là où je suis, je suis à la tête de deux enfants je dirais. Je m'occupe de deux ou trois enfants en Afrique. Je paye la scolarité, oui.

**Par le biais d'une association ?**

- Non de ce que je fais, de ma paye. Tous les deux mois, j'envoie deux cents euros. Tous les deux mois pour leur payer, parce que moi je veux que là-bas..., je sais ce que c'est. Donc, j'ai arrêté mes études par ça, par manque de moyens, donc c'est mes nièces et neveux en face. Donc voilà, j'aimerais pas que ça leurs arrive à eux.

**Tu m'as dis que tu étais croyante, tu as une paroisse à Mâcon ?**

- Oui, à Notre Dame de la Paix, tu vois le théâtre de Mâcon, il y a une église collée à côté, je vais là-bas.

**Il y a aussi des africains ?**

- Oui.

**Si tu fais un bilan sur ton immigration aujourd'hui, tu es satisfaite ? C'est au-delà de tes espérances ou tu voudrais changer des choses ?**

- Je dirais oui, je suis satisfaite d'un côté parce que je manque de rien, mes enfants non plus alors qu'en étant là-bas, ça ne serait pas comme ça même si j'ai ma famille, tu vois.

**Même si tu avais trouvé un travail ?**

- Oui, même ça serait comme ça. J'aimerais bien, je serais parmi les miens, ma famille et tout mais ça sera pas pareil. Je serais pas indépendante en fait, tu comprends ?

**Tu n'aurais pas pu trouver un travail ?**

- Non.

**Il te fallait obligatoirement un diplôme ?**

- Voilà.

**Le système de formation n'est pas comme ici au Burkina ?**

- Non, c'est pas comme ici. Je dirais oui que je suis satisfaite, contente de moi de tout ce parcours là, tu vois.

**Tu as le sentiment d'être mieux ici ou là-bas ?**

- Je dirais que je suis mieux ici. Mieux du côté parce que je suis... je ne sais pas comment je vais t'expliquer ça. Je suis mieux parce que je suis moi-même. Tu sais en Afrique, je serais là-bas, peut-être qu'ils vont dans la famille, c'est pas facile. Ils vont essayer de me dire « ah, il faut te remarier, il faut faire ci », tu vois. Ils vont essayer, voilà, mais là, je suis moi. Tout ce train-train que je fais ici, loin d'eux, ils savent pas ce que je fais, ce que je vis, donc c'est ma vie, loin d'eux et de ce côté je suis contente. Parce qu'ils n'ont pas à m'obliger à faire ce que je n'aimerais pas. Voilà.

**Tu pourrais te remarier ici ?**

- Oh, jusqu'à présent, je ne pense pas à ça d'abord. J'ai un objectif à faire parce que j'ai un bout de terrain là-bas que je suis en train de construire donc c'est ma priorité.

**Ca a déjà commencé ? Tu fais comment pour les travaux ?**

- Oui, ça a déjà commencé. J'ai déjà commencé, ça fait quand même huit ans que je suis là donc je mets un peu de côté et quand je rentre j'ai mon oncle, le frère de ma maman, qui s'en occupe. C'est long mais le temps que je sois en retraite, je pense que je vais aboutir à quelque chose, ça sera chez moi.

**Si ton projet a abouti avant ta retraite, tu repartirais tout de suite ?**

- Oui, si il est fini. J'envisage vraiment de repartir mais ce qui me retient, c'est les enfants en fait. J'aimerais qu'ils grandissent mieux, qu'ils trouvent une situation et maintenant s'ils décident de rester et bien ils vont rester et moi j'aimerais bien retourner un jour.

**Et tu chercherais un travail ?**

- Si un jour, je décide de partir c'est que j'ai mis l'argent de côté et c'est pour y aller vivre vraiment ce n'est pas pour me lever, courir après le boulot encore.

**Oui, c'est pour profiter de la vie ?**

- Voilà.

**Tu ne conçois pas d'être enterrée ici ?**

- Non.

**Bien, je crois que nous avons fini.**

- Je ne sais pas si ça t'as bien aidé.

**Ah si, ton parcours est vraiment intéressant et on peut dire que ton immigration est réussie ?**

- Oui, en tout cas oui, c'est comme je te disais. Je suis croyante, un jour, des fois je suis dans mon lit et je me demande pourquoi c'est arrivé à moi, tu vois, parce que quand je vois, je croise bien sûr d'autres personnes venues d'Afrique. Quand elles me racontent leur vie, je me dis : eh bien, j'ai eu cette chance.

**Tu les croises dans la ville ?**

- Oui à Macon, souvent on parle, tu viens d'où toi. Forcément quand tu vois quelqu'un d'Afrique, elle s'arrête, on se dit bonjour, comment tu t'appelles, tu viens d'où tout de suite... Ils veulent savoir d'où tu viens donc voilà jusqu'à ce qu'on se dise les raisons de notre arrivée là. Donc, des fois je me rends compte que j'ai eu de la chance par rapport à d'autres personnes qui ont immigrées, qui étaient pas, voilà, qui n'avaient pas les papiers avant d'arriver.

**C'est vraiment une chance que tu aies tes papiers à ton arrivée ?**

- Oui.

**Ma question est peut-être indiscrette mais ton mari, tu l'avais choisi ?**

- C'est lui qui m'a trouvée. Ça n'a pas été un mariage forcé.

**C'est peut être aussi pour ça que tu voudrais y retourner, le retrouver ?**

- Non il n'était pas Burkinabais déjà. Moi je suis originaire du Burkina Faso et lui il était Togolais donc il est arrivé dans mon pays pour, par rapport à son métier. Voilà et c'est là voilà qu'on s'est rencontrés.

**Ta famille l'a accepté ?**

- Oui, ils ont accepté. Tu sais, nous sommes dix-huit enfants. Je suis la dixième et je suis la seule à sortir, à me marier à un étranger en fait, d'un pays à un autre. Sinon tous mes frères et sœurs sont mariés au Burkina et ils y vivent au Burkina à part mes frères qui sont en Italie, qui ont immigré là-bas.

**Ils ont choisi l'Italie ?**

- Oui, ils n'avaient pas la nationalité. Ils ont immigré comme ça, mais ils ne sont pas venus dans les mêmes conditions que moi, non plus parce qu'ils ont pris le bateau, ça été vraiment la misère pour eux, pour y arriver.

**Tu vas les voir ?**

- Je suis partie déjà deux ou trois fois en Italie pour les voir. J'ai eu mon frère qui a fait un an avec sa famille chez moi parce qu'il avait essayé de rester là en France.



**Tu as déjà accueilli des gens de ta famille alors ?**

- Oui mais ça n'a pas abouti, les papiers et tout, donc il a été obligé de repartir en Italie parce qu'ici, il avait la nationalité italienne. Il pouvait vivre là parce que ça fait parti de l'Union européenne mais il avait qu'une carte de séjour donc ils ne lui ont pas donné le permis de s'installer.

**Sur tes dix-huit frères et sœurs, il y a que toi en France alors ?**

- Oui,

**Tu as envie de retourner souvent au Burkina avec une si grande famille ?**

- Ca fait bizarre, ce qui fait que j'ai beaucoup de neveux et de nièces, une grande famille à voir quand j'y vais. Ça me manque tout ça, ça me manque. C'est vrai que côté, je vais dire moral, ça me manque des fois, j'aimerais être là-bas mais si je vois ce côté là aussi que je suis indépendante, que je peux me débrouiller toute seule, tu vois...

**Oui, ton immigration t'a apporté beaucoup sur toi, tu serais restée là-bas ça aurait été différent ?**

- Non, voilà, que j'ai.

**Merci beaucoup en tout cas, et surtout tu n'hésites pas si tu veux en reparler par la suite, je suis disponible. Ce n'est pas toujours évident de revenir sur des épisodes de sa vie.**

- Non, t'inquiète, au début l'assistante sociale me disait « est-ce que vous voulez un psy pour parler de vos vies et tout ça », mais j'ai dit non parce que je prends sur moi. Il y a des fois c'est pas facile, tu sais, comme les fêtes, Noël et tout, ça me manque vraiment. J'ai envie d'être là-bas mais bon on ne peut pas tout avoir dans la vie.

## CAROLA G.

Carola G. est Allemande, elle a 38 ans ; elle est traductrice littéraire. Elle est arrivée en France en 2006. Lieu de l'entretien: son appartement, sur la Croix Rousse, à Lyon, le 25 octobre 2013.

Alors, je m'appelle Carola G. , je suis née en 1975 à Bonn en Allemagne et je suis traductrice littéraire, mais je suis en train d'essayer de me réorienter professionnellement. Et après ...

**Vous êtes Allemande ?**

Allemande, oui.

**Avez-vous la double nationalité?**

Non, pas encore.

**Quel est votre diplôme scolaire?**

Je suis traductrice diplômée d'une université allemande, un « Universitätsdiplom ».

**Quelle université?**

Düsseldorf.

**Avez-vous déjà travaillé avant de venir en France? Comme traductrice? Ou est-ce que c'était juste la fin de vos études?**

Un tout petit peu, en fait. Juste quelques mois.

**D'accord, et votre état-civil, est-ce que vous êtes mariée?**

Pacsée.

**- Et depuis combien de temps êtes-vous en France maintenant?**

Depuis sept ans.

**Votre pays d'origine, vous avez dit, c'est l'Allemagne et vous êtes de Bonn?**

Oui.

**Quelle est-ce qu'était votre situation avant le départ? Avez-vous terminé vos études et travaillé?**

Oui, j'avais juste terminé les études et j'ai commencé à travailler, mais c'était déjà clair que je vais partir en France après, je n'ai pas poursuivi vraiment ma carrière en Allemagne.

**Dans quelle entreprise ou société avez-vous travaillé?**

C'était en [profession] libérale.

**Pour quelle raison avez-vous décidé de partir en France?**

Parce que mon copain est Français.

**Et est-ce que vous l'avez déjà connu en Allemagne?**

Oui, en fait j'ai fait une année d'échange universitaire en 2000/2001. Là, j'ai connu mon copain et après on a eu une relation en distance et c'était clair que si on voulait être ensemble, un de nous deux devait déménager et c'était aussi clair que ça va être moi, parce que je parle mieux français que lui l'allemand. Il a quand même passé deux ans en Allemagne avant qu'on ne retourne tous les deux en France pour le travail.

**En France, dans quelle ville avez-vous fait l'échange?**

C'était Nantes.

**Pendant deux semestres?**

Oui

**En France, est-ce que c'était Lyon que vous avez choisi après Nantes?**

Non, on avait choisi..., en fait, mon copain, il est dans l'éducation nationale. Alors il était muté et on a été d'abord une année en Martinique. Et après il a été muté, ne pas à Lyon, mais près de Lyon. Et c'est pour ça qu'on est à Lyon, c'était pas notre choix.

**Combien de temps est-ce que vous avez habité à Croix Rousse?**

La Croix Rousse, ça fait maintenant trois ans.

**Est-ce que vous êtes venue seule en France ou avec votre copain?**

Avec lui

**Alors, est-ce qu'il est venu en Allemagne pour le déménagement?**

Mais non, en fait il a vécu deux ans en Allemagne.

**Ah oui. Êtes-vous partis ensemble?**

Oui

**Alors êtes-vous partis avec des meubles ou seulement avec les [valises]?**

La première année on était en Martinique juste avec deux valises. Donc ce n'était pas cher le transport et après, à Lyon, on a fait au fur et à mesure, il y avait ... des meubles, etc.

**Quelle a été la réaction de vos amis ou de votre parents lors de votre décision pour aller en France?**

Je crois que ma mère, elle était contente pour moi, parce qu'elle trouve ça intéressant de voir des pays, de voyager... Et pour mes amis ce n'était pas une grande surprise comme on était ensemble déjà depuis quelques années... Tout l'entourage était plutôt ouvert vers les autres pays.

**D'accord, et quel est-ce qu'était le moyen de transport que vous avez choisi? Est-ce que c'était le train pour le déménagement? Ou la voiture?**

Pour le déménagement? La voiture. Mais pour la Martinique c'était l'avion.

**Quel logement avez-vous choisi en Martinique?**

C'était un logement meublé, parce qu'on n'avait pas de meubles.

**Est-ce que vous l'avez déjà trouvé en Allemagne, avez-vous déjà fait les recherches? Ou l'avez-vous trouvé sur place?**

On a essayé de faire des recherche mais on n'a rien trouvé, du coup on avait un appartement de vacances pour les premières semaine et après on a cherché sur place.

**Est-ce que quelqu'un a vous aidé avec la recherche ou est-ce que c'étaient seulement vous deux?**

Non, que nous.

**Quels est-ce qu'étaient vos moyens financiers en France? Avez-vous déjà trouvé aussi un travail en Martinique ou est-ce que c'était seulement votre copain qui a [travaillé]?**

Non, c'était seulement lui qui a travaillé, oui...

**Comment décririez-vous vos connaissances linguistiques au début?**

Quand je suis arrivée?

**Oui, en Martinique.**

Bah, ça allait parce que j'ai fait des études de traduction, j'ai déjà fait du français et j'étais déjà avec mon copain depuis plusieurs années. Mais c'était quand même difficile en Martinique, parce qu'ils parlent un sorte de dialecte et aussi le patois. Mais aussi le français qu'ils parlaient était des fois difficile à comprendre, mais ce n'était pas une grande barrière de communication quand même.

**Avez-vous réussi à communiquer de même dans ce dialecte après ou est-ce que c'était juste le français?**

Juste le français

**Maintenant je passe à l'arrivé. Quel âge aviez-vous quand vous êtes arrivée en France?**

J'avais 31 ans

**Après avoir trouvé un logement en Martinique (après la maison de vacances), avez-vous encore une fois déménagés?**

Après on est resté toujours dans [...]

**Qu'attendiez-vous en arrivant en France? Aviez-vous eu des idées du pays?**

Bah, je connaissais déjà la France, j'étais déjà là une année pendant mes études et aussi avant... les échanges scolaires, je connaissais des familles françaises et pendant les vacances... je pense...bah ... oui c'était assez réaliste mes attentes.

**Et aussi en ce qui concerne la Martinique?**

La Martinique...c'était un peu autre chose. C'est vrai, oui j'avais peut-être un peu des idées un peu plus utopiques, je pensais que c'était une belle île, calme et paradisiaque et c'était pas vraiment comme ça.

**Avez-vous fait d'autres séjours dans d'autres pays? Ou est-ce que c'était seulement des villes françaises?**

Dans ma vie, j'ai déjà vécu aux Etats-Unis et en Russie.

**Combien de temps?**

Un an et demi aux Etats-Unis et une année en Russie.

**Quand ?**

C'était...j'avais 15 ans en Russie, c'était en 1990 et aux Etats-Unis, c'était 1992 ou 1993 ou quelque chose comme ça.

**Avez-vous aussi de très bonnes connaissances dans ces langues?**

Le russe...non. L'anglais oui. Mais le russe j'ai appris un peu là-bas pour communiquer avec les gens, mais...

**Est-ce que un an n'a pas... ne suffit pas pour apprendre le russe?**

Bah, j'avais des cours à l'école mais c'était juste un an, après j'ai tout oublié.

**Est-ce que c'est seulement le français que vous utilisez pour le travail de traductrice ou aussi l'anglais?**

L'anglais c'est ma première langue de traduction et le français juste la deuxième.

**Comment est-ce qu'était votre premier contact dans la ville en Martinique? Quelle ville est-ce que c'était?**

C'était Schœlcher.

**Avez-vous très vite trouvé des contacts sociaux avec des...?**

Oh, c'était difficile. Oui, c'était difficile déjà parce que je ne travaillait pas et après, quand j'ai travaillé, j'ai travaillé à la maison et aussi parce que je trouve que les Martiniquais étaient un peu distants. Déjà envers les Français qui venaient de la métropole, ils sont un peu distants et après une Allemande, c'était un peu étrange pour eux, qu'est-ce que je fais là...

**Après votre séjour en Martinique, êtes-vous directement venus dans la région de Lyon?**

On a fait des vacances en Allemagne et après on est venu à Lyon.

**Quel âge avez-vous eu en arrivant à Lyon?**

A Lyon? C'était... 32?

**D'accord. Maintenant je veux poser des questions sur le travail. Vous avez dit que vous avez fait des traductions à...?**

Düsseldorf.

**Düsseldorf... et c'était le diplôme [allemand] normal avant le système Licence/Master?**

Oui

**Après vous avez travaillé comme freelance.**

Oui.

**Comment avez vous organisé les choses autour du travail? Comment vous vous êtes installée à Lyon? Avez-vous facilement trouvé un travail ici?**

Non. J'étais enceinte quand je suis arrivée à Lyon. Et bon, j'étais six mois avant l'accouchement à peu près et je n'ai pas cherché sérieusement. Mais après l'accouchement et quand mon enfant était

un peu plus grand, j'ai quand même cherché un peu et c'était très difficile de trouver quelque chose, parce que j'aurais bien voulu avoir un emploi dans un bureau quelque part...pour avoir des collègues et ne pas travailler qu'à la maison. Mais, bon, je n'ai pas vraiment trouvé quelque chose d'intéressant, ce qui était aussi freiné par le fait que j'ai eu deux enfants entre-temps...Je n'étais pas très flexible. Mais oui, c'est pour cela qu'après la naissance de ma deuxième fille je me suis remise sur ma [profession] libérale.

**Combien de temps est-ce que s'est écoulé entre le premier et le deuxième enfant?**

Trois ans.

**Actuellement, travaillez-vous aussi comme freelance?**

Oui, en théorie oui. Je n'ai pas des clients en ce moment parce que je suis retournée à l'université pour préparer le CAPES... pour être prof d'allemand et je l'ai raté cet été et là j'essaye encore de faire...d'avoir l'agrégation. Je veux...vais travailler un tout petit peu à côté, mais je veux me concentrer plutôt sur les études.

**D'accord et combien de temps est-ce que ça va durer jusqu'à l'agrégation?**

Un an

**Quand avez-vous commencé?**

En septembre. C'est une année universitaire.

**Est-ce que c'est à Lyon 2?**

Oui. Le CAPES...au collège ou lycée, mais avec l'agrégation je peux aussi essayer peut-être d'enseigner à l'université après...Mais ça, je dois voir après.

**Comme vous n'avez pas eu un poste de travail dans un bureau, vous n'avez pas eu de collègues, alors vous n'avez pas eu de problèmes?**

Bah, j'ai fait des stages en France.

**Quand est-ce que c'était?**

En Martinique, j'ai fait un stage...c'était...qu'est-ce que j'ai dit quand j'étais en Martinique? 2006? Et c'était dans une bibliothèque. Et c'était intéressant, mais j'ai vu... ma chef, elle était métropolitaine, alors elle venait du continent et les autres collègues étaient des Martiniquais qui...il y avait une [force entre les deux]. Ma chef, elle parlait souvent avec moi et les autres ont parlé entre eux en patois.

**Ok, alors vous vous n'avez pas senti très bien intégré dans ce groupe?**

Non.

**Comment avez-vous trouvé ce stage? Est-ce que c'était sur Internet ou...?**

Non, j'ai juste postulé comme ça.

**Avez-vous fait la candidature?**

Oui.

**Est-ce qu'il y a eu des problèmes en ce qui concerne la candidature ou est-ce que vous avez facilement réussi?**

En fait, au début, je voulais avoir un travail, et après, la chef, elle était très gentille, elle a dit « Non, on ne peut pas embaucher des gens, mais vous pouvez faire un stage. »

**D'accord. Et avez-vous travaillé dans ce stage à plein-temps ou à temps partiel?**

A temps partiel.

**Combien de temps est-ce que ça a duré?**

Je me ne rappelle plus.

**Maintenant je vais vous poser des questions en ce qui concerne l'intégration. Vous avez fait des études en français, comme vous l'avez déjà dit, vous avez déjà vécu en France. Alors vous n'avez pas fait un cours de français?**

Si j'ai fait un cours, il y avait une proposition à l'université, mais je crois ça c'était trop bas le niveau, alors je ne l'ai pas poursuivi et après j'ai pris des cours au centre culturel pour le grammaire.

**Est-ce que c'était en Martinique ou à Lyon?**

Ah, ça était à Nantes. Et après à Lyon je n'ai plus pris des cours.

**D'accord. Et maintenant, comme vous êtes installée ici à Lyon, est-ce que vous vous sentez bien intégrée? Est-ce que vous avez facilement trouvé ici un réseau...des amis?**

Bah j'ai des amis et un réseau, mais ça c'est plutôt un réseau franco-allemand, en fait. C'est parce qu'on est dans une crèche franco-allemande avec les enfants et tous les autres amis sont les parents qui ont un lien ou une connexion en Allemagne, en fait. J'ai vraiment très peu d'amis Français.

**Pourquoi? Qu'est-ce que vous croyez? Est-ce que c'est difficile pour une Allemande de trouver des amis Français qui sont déjà bien installés, qui ont déjà beaucoup d'amis?**

Bah, je trouve oui. Sur un côté, les Français sont un peu...sont pas très ouverts envers des nouvelles connaissances, parce qu'ils ont leurs petits réseaux. Ils sont souvent très concentrés sur leurs familles. C'est mon impression, je ne sais pas si ça...est vrai. Et oui, moi, je pense que c'est principalement parce que je n'ai jamais vraiment travaillé dans un bureau où je pouvais lier des contacts. J'avais peu, point de contact. Même maintenant à l'université, comme je fais les études d'allemand, ce sont des gens qui ont déjà un contact avec l'Allemagne.

**Une autre question. Avez-vous eu de grands problèmes administratifs ou bureaucratiques en Martinique ou à Lyon? Ou est-ce que ça allait?**

Des grands, non. Des petits soucis, mais je pense c'était même pas parce qu'on est...que je suis étrangère, c'est la bureaucratie en France en général, ils oublient des dossier ou...une personne dit une autre chose que l'autre personne...

**Mais est-ce que c'était aussi votre compagnon qui vous a aidé?**

Oui, oui, c'est lui qui s'occupe plutôt de ça.

**Alors, il n'y a pas eu un échec en ce qui concerne des...?**

Non, pas vraiment.

**Je voulais savoir tous les combien de temps vous retournez en Allemagne. Est-ce que vous allez en Allemagne toutes les vacances, avec les enfants ? Ou aussi d'autres fois?**

Beaucoup moins maintenant. Au début on y allait vraiment toutes les vacances scolaires. Maintenant, avec l'école...ça dépend des calendriers scolaires, et maintenant c'est aussi un problème parce que ma mère a vendu sa maison et on n'a pas un endroit où on peut aller, il faudrait qu'on prenne un hôtel en Allemagne maintenant.

**Où est-ce qu'elle habite maintenant?**

Ma mère [...] maintenant dans un petit appartement. Mais, bon, j'essaye quand même d'aller au moins une fois par an en Allemagne. Des fois, là, je suis seule juste quelque jours sans les enfants, c'est plus facile.

**Et les fêtes comme Noël ou Pâques? Les fêtez-vous à Lyon?**

Ça dépend. Des fois ici, des fois chez la famille de Fabrice,...voilà.

**Est-ce que sa famille habite aussi près de Lyon?**

Non, près de Paris. Et on a déjà aussi fêté en Allemagne. En Allemagne quand on avait encore la maison. Mais, bon, c'est... ça va...

**Est-ce que vous diriez que la fête de Noël est complètement différente en Allemagne et en France ou est-ce qu'il y a des similitudes?**

Bah, oui, ça [...] semble quand même avec le sapin je trouve quand même. En Allemagne on a un peu plus de tradition. Comme le « Advent » ou Saint Nicolas et des pâtisseries....

**Adventskalender ?**

*L'Adventskalender*, oui. Il y plus des traditions. Bon, mais on peut aussi les faire en France. On mélange un peu les deux.

**Est-ce qu'il y a quelque chose que vous manque de l'Allemagne? Est-ce qu'il y a des traditions ou des alimentations ou quelque chose qui vous manque [beaucoup]?**

Bah, le pain.

**Le pain avec des céréales?**

Oui. Le pain, j'essaye de le faire moi-même, mais c'est jamais comme en Allemagne. En fait, ça diminue, au début c'était beaucoup plus des choses. Quand on était en Allemagne on a toujours rempli le coffre avec des produits allemands.

**Quels produits par exemple?**

C'était beaucoup pour les enfants, des produits de soin. Ou aussi des...pour faire la bouillie « Brei ». Des choses comme ça, maintenant ils n'en ont plus besoin. Fabrice, il prend de la bière.

**Et est-ce que vous vous engagez dans une association ici?**

Bah, la crèche...La crèche, c'est une association. C'est une crèche parentale et je suis secrétaire et je m'occupe des inscriptions des nouvelles familles. C'est un peu obligé aussi, mais je fais un peu plus qu'on devrait.

**Mais normalement tous les parents doivent faire une tâche en ce qui concerne la crèche?**

Oui, oui, un peu [...] quand on fait le ménage. Et moi, je fais un peu plus.

**Combien de temps par semaine?**

Ça peut être beaucoup. Je ne sais pas, je le fais ça à la maison, des trucs bureaucratiques. Le temps de l'inscription, là, de mai à octobre, ça peut être deux heures par semaine je dirais, peut-être plus, mais je ne sais pas.

**Vous êtes-vous déjà sentie une fois discriminée en France?**

Ça m'arrive des fois...que je...quand les gens entendent mon accent qu'ils parlent avec moi comme je suis un peu bête. Ça m'arrive, ça ne me plaît pas trop.

**Mais c'est tout, il n'y pas des actions ou des point négatifs?**

Bah, je pense par exemple quand j'ai cherché du travail. C'était aussi difficile pour moi, parce que j'étais étrangère, de trouver quelque chose...donc...mais...il n'y avait jamais quelqu'un qui m'a ... maltraité.

**Pouvez-vous alors faire un résumé de la première année en Martinique? Et aussi la première année à Lyon ?**

La première année en Martinique c'était difficile parce que je n'a pas trouvé vraiment des contacts et c'était différent de ce que j'ai attendu, pas tellement, mais c'était dur je trouve, le climat était difficile, oui et j'étais seule...mais la première année à Lyon c'était une année spéciale parce que j'ai eu ma première fille. C'était aussi difficile encore de trouver des contacts la première année quand j'étais beaucoup dans la maison avec le bébé. Mais, bah, pour moi c'était toujours clair que je reste en France, ce n'était jamais si horrible que j'avais envie de partir ou que j'étais très triste ou...Pour moi c'était clair, un peu difficile au début.

**D'accord. Comment avez-vous communiqué avec vos amis ou avec des parents [en Allemagne]. C'était par téléphone ou...?**

Téléphone. En Martinique, c'était Skype ... mais tous les moyens. Même des lettres des fois.

**Et combien de temps ou combien de fois par semaine avez-vous eu de contact ou êtes-vous en contact avec votre parents?**

Avec ma mère, au début, j'ai téléphoné tous les jours, parce qu'elle n'était pas en bonne santé aussi, ça... pendant les trois premières années je crois qu'on a téléphoné tous les jours. Maintenant, c'est moins et avec le reste de la famille...

**De temps en temps?**

Oui.

**Alors vous avez déjà dit que vous avez un copain qui est Français. Quel est son travail?**

Il est professeur d'arts plastiques.

D'accord, à Lyon ?

Non, au collège.

**Vous avez deux enfants, deux filles?**

Oui.

**Quelle langue parlez-vous avec les enfants?**

Allemand.

**Toujours?**

Oui.

**Il n'y a pas d'exceptions?**

J'essaie qu'il n'y ait pas d'exceptions. Ça peut m'arriver avec la petite, qui parle très bien en français maintenant, que je lui réponde en français parce que là, comme elle apprend à parler encore, je veux l'encourager un peu. Quand elle dit bien une chose je vais répondre en français. Mais normalement ma règle est de toujours parler en allemand, même devant les autres.

**Alors c'est une éducation bilingue?**

Oui

**Que diriez-vous, quelle est-ce qu'est la première langue des enfants? Est-ce que c'est le français?**

Français

**Parce que vous êtes installés ici?**

Oui.

**Est-ce qu'il y a le problème que les enfants refusent de parler en allemand ou est-ce que c'est normal?**

Chez nous, ça marche très bien pour l'instant.

**Les enfants, est-ce qu'ils sont tous les deux encore dans la crèche ou...?**

La seconde va à la crèche, et pour l'aînée, elle va déjà dans l'école maternelle, pour la deuxième année maintenant. Et elle fait une alternance entre crèche et école maternelle.

**Est-ce que cet école est aussi bilingue?**

Non, c'est une école normale.

**Pourquoi n'avez-vous pas choisi une école bilingue?**

Parce que la seule qui existe est privée et coûte très cher.

**Et quel âge ont-elles?**

Trois, non deux ans et cinq ans.

**D'accord, et pratiquez-vous une religion? Ici?**

Non...non.

**Pas du tout? Non?**

Non

**Sentez-vous quelques fois la nostalgie en ce qui concerne votre pays d'origine? Ou imaginez-vous que vous allez rentrer pour toujours?**

Au début, oui, surtout quand on a des jeunes enfants, je trouve que la vie en Allemagne est mieux, il y a plus des choses à faire pour les jeunes mamans. Ici, les femmes travaillent très vite et les enfants sont à la crèche. Maintenant...on a réfléchi longtemps si on essaie de retourner de vivre en Allemagne et c'est pas vraiment possible pour Fabrice et maintenant quand on a décidé de rester là, ça va. Il y a toujours les vacances et ça me suffit.

**D'accord. Je crois qu'on a fini... Merci beaucoup.**



## PETER J.

« Ma vie est ici, ma famille est ici. Il n'y a aucun intérêt à revenir. » Presque 25 ans après son départ de Suède, PETER J. se plaît en France, même si selon lui, tout n'est pas parfait à l'échelle nationale. Né en 1962, il est arrivé en France en 1988 et est naturalisé Français. L'entretien d'1h20 que nous avons réalisé ensemble a été très instructif car PETER J. a replacé son itinéraire de vie dans le contexte plus large que représentent l'économie et la société des deux pays. Ayant effectué ma scolarité dans la même classe que sa fille aînée, Clotilde, je savais qu'il était Suédois. Malgré le fait que nos études supérieures nous aient éloignés, je n'ai pas hésité à contacter son père : si j'avais gardé en tête son adresse, c'est surtout le souvenir de sa grande sympathie qui m'a incité à le faire. Nous nous sommes donc retrouvés chez lui, rue Jules Vallès à Lyon et avons entamé notre discussion.

(PETER J. commence par lire la partie de mon questionnaire sur l'état civil ; il fait donc les questions et les réponses)

« Nom : Johansson. Prénom : Peter. Date de naissance : 17 février 62.

Lieu de naissance : Stockholm. Installation en France : arrivée en France 1987 vers Noël et donc, en France depuis. Papiers à l'arrivée : je ne me souviens plus si la France demandait un visa à cette époque-là, je pense que oui. La France a demandé un visa aux Suédois pendant une très courte période ; je crois bien que c'était à ce moment-là, donc je suppose que c'était un visa pour 3 mois. Donc je suis venu, je me suis installé, je suis resté. »)

**Donc si je comprends bien, vous êtes arrivé seul ?**

Oui, je suis arrivé vers Noël 87 et... (hésitation) Non 88... Attends ! Tu me sèmes le doute là ! Oui fin 88 ! Donc on s'est marié avec ma femme le 31 décembre.

**Donc de la même année ?**

Oui la même année, je suis venu pour me marier. La raison pour laquelle je suis venu en France, ce fut donc le mariage : c'est cela qui m'a motivé à venir en France.

**D'accord.**

En Suède, j'avais fait des études d'économie à l'Université et après cela, j'avais travaillé deux ans et demi dans le Centre suédois de commerce extérieur, un organisme mi-étatique mi-privé qui permet aux industries suédoises d'exporter plus facilement. Donc j'étais installé en Suède et je travaillais : c'est par le travail que j'ai rencontré ma femme qui était donc française et qui n'envisageait pas d'émigrer, notamment vers le Nord. Donc si je voulais vivre avec elle, il fallait que je vienne ici [en France, à Lyon] : je n'y voyais aucun inconvénient. On a décidé relativement rapidement de se marier, je viens m'installer ici.

**(N'ayant pas bien compris) Je m'excuse si je me montre indiscret, mais vous avez donc connu votre épouse à la Fac, par le travail... Vous étiez peut-être déjà venu en France auparavant ?**

Non, nous étions membre d'une association qui s'appelle Jeune Chambre Economique : il y avait un congrès mondial à Amsterdam en novembre 87 ; c'est là que nous nous sommes rencontrés. Dans les mois qui ont suivi, on a voyagé, on se téléphonait... Mais le fait que nous habitions dans deux pays différents – moi à Stockholm et elle ici [à Lyon] – revenait très cher financièrement. Donc on s'est décidé relativement rapidement... En 88, je me suis marié...

**(Avant qu'il ne poursuive son récit, je lui pose une question.) Quand vous échangez, vous à Stockholm et votre épouse à Lyon, quels moyens de communication utilisiez-vous ?**

A ce moment-là, le téléphone constituait le moyen de communication principal parce qu'à l'époque, *Internet* n'existait pas. On pouvait envoyer aussi des télex mais on ne l'avait pas, quant au télécopieur, il existait à peine. Quand on voulait communiquer [de manière générale], on utilisait le télex ou on écrivait ; en ce qui nous concerne, nous échangeons par téléphone, par courrier et nous prenons l'avion. Le prix des billets d'avion n'a pas beaucoup changé ; si l'on raisonne en euros, disons qu'un voyage coûte toujours 300 €. Et donc si on le fait tous les *week-ends*, ça revient cher.

**Merci pour cet éclaircissement : je vous ai coupé, mais je vous laisse continuer.**

Donc nous avons décidé de nous marier assez rapidement. Nous avons choisi de nous marier en décembre car pour ma famille et mes amis, cela correspondait à la première possibilité dont ils disposaient pour venir en France. Et donc, dès que nous avons décidé cela, on a commencé à faire des papiers, des demandes pour venir en France auprès de l'ambassade de France en Suède : cela a été un peu compliqué – nous avons dû nous rendre plusieurs fois –, car il manquait toujours un document, il fallait traduire. Ma fiancée – à l'époque, nous n'étions pas encore mariés – devait aussi se porter garante pour moi - financièrement – car à ce moment-là, un étranger qui venait en France avait interdiction formelle de travailler pendant un an. A l'époque, 1988, quelqu'un qui souhaitait se marier avec un Français et vivre en France subissait des contraintes lourdes liées à une intention d'empêcher les mariages blancs, et notamment l'interdiction de travailler pendant 12 mois et l'obligation (pour l'époux français) de signer une prise en charge des frais médicaux et autres de l'étranger une fois celui-ci venu en France. Donc même si je le voulais, je ne pouvais pas apporter des sous à la famille. Cela signifiait qu'elle me prenait entièrement en charge pendant un an. Cette mesure était en vigueur pour éviter les mariages blancs. Je ne me souviens plus exactement quel type de visa j'avais obtenu, mais lorsqu'en avril-mai [1989], on a entamé les démarches pour le prolonger, on m'a dit que j'étais en irrégularité totale, que je n'avais eu droit de ne rester en France que 3 mois. Je pense avoir reçu la carte de résident (5 ans ?) vers le mois de mai ; c'est grâce à elle que j'ai pu trouver un travail. On s'est marié, on est parti en voyage de noces ; j'avais commencé à chercher du travail en France avant de partir de Suède, mais il était extrêmement difficile de le faire de Suède. J'ai donc commencé à chercher sérieusement lorsque nous sommes revenus de notre voyage de noces.

**Pourquoi la France vous avait-elle attiré ? Parce que vous épouse était française ?**

Oui, uniquement parce que ma femme était française. J'avais étudié pendant sept ans le français à l'Ecole, mais je ne parlais pas très bien. Honnêtement, j'avais prévu de m'installer à l'étranger, en France, en Angleterre, en Europe – en fonction des offres d'emploi qui se seraient présentées -, mais le mariage est arrivé avant ma prise de décision et c'est pourquoi je suis parti en France. En arrivant, j'ai tout de suite essayé de gagner un petit peu de sous en travaillant comme représentant local de l'entreprise que je connaissais bien en Suède qui fabriquait des scies pour les hôpitaux. Mais il aurait fallu attendre trop longtemps ; ce n'était pas viable économiquement. Donc je n'ai pas fait ça. Quand j'ai cherché du travail, je me suis bien rendu compte que le fait d'être étranger ne représentait pas un avantage pour moi.

**Pourquoi vous en êtes-vous rendu compte ?**

Les employeurs avaient peur de... (hésitation) notre culture. Donc finalement, j'ai pu trouver du travail grâce à mon beau-frère qui faisait un stage dans une entreprise qui cherchait justement un commercial pour travailler avec les pays du nord de l'Europe, et être étranger, c'était un plus cette fois-ci. J'ai donc trouvé du travail en mai [1989], et donc, la société **ICBT** – de machines textiles - a dû payer une amende – correspondant à un mois de salaire - pour m'embaucher, puisque comme

je l'ai dit tout à l'heure, je ne pouvais pas travailler pendant un an. J'avais donc une interdiction de travail pendant 12 mois, et afin de faire sauter cette interdiction l'entreprise a dû payer une amende.

**Comment vous rendiez-vous à votre travail, ici à Lyon ?**

A l'époque, on habitait à Cusset, et la première chose qu'on a achetée après notre mariage, ce fut deux Renault 5 pour se déplacer, une pour ma femme et une pour moi. Pour revenir sur les premiers papiers que j'ai obtenus en France : on m'avait donné (il me tend le document) une « Carte de séjour. Communauté européenne » (intitulée comme telle) qui était valable pendant un an, qui fut ensuite renouvelée pour trois ans, puis pour cinq ans ; ça a continué comme cela jusqu'en 2009, année à laquelle celle-ci expirait (comme marqué dessus) et date à laquelle on m'a donné un passeport (il me le montre). Maintenant, je suis français et suédois.

**Donc il y a eu processus de naturalisation ?**

Tout à fait. En effet, ma femme et moi avons pensé que s'il arrivait quelque chose, il valait mieux que mes enfants et moi ayons la même nationalité. Cela ne présentait aucun inconvénient.

**Pour revenir sur les conditions de votre voyage Stockholm-Lyon, vous êtes venus par avion, c'est bien cela ?**

Oui, par avion.

**Chargé ?**

Non, mes affaires étaient transportées par camion ; j'avais donc avec moi uniquement une valise. Et le voyage s'est bien passé ; il en fut de même pour le passage à la douane française.

**Comment s'est déroulée votre intégration à la société lyonnaise en arrivant ?**

Etant donné que je n'ai pas travaillé immédiatement, j'ai eu un peu de temps, et donc, je me suis dirigé vers une association de *Scrabble* ; il y en avait cinq ou six sur Lyon. Mais ça n'intéressait pas du tout ma femme, et *deuxio*, les joueurs avaient en moyenne 90 ans, donc ça ne m'intéressait pas tant que cela. Je faisais aussi beaucoup de mots croisés dans le *magazine Lyon capitale*. Mais quand j'ai commencé à travailler, je n'ai plus eu le temps d'aller à droite et à gauche. J'ai donc laissé tomber. J'ai utilisé ces premiers mois pour essayer de mieux parler français ; travailler m'a permis de m'améliorer au quotidien.

**Vous n'avez donc pas eu besoin de prendre des cours de langue ?**

Je ne l'ai pas fait. J'aurais peut-être dû mais je ne l'ai pas fait ! (Rires) (En faisant référence à son accent) J'aurais peut-être dû, mais je ne l'ai pas fait !

**Est-ce qu'au cours de vos premières années à Lyon, vous vous êtes retrouvé avec les Suédois de Lyon ?**

Oui, il y a une association...

**... Une communauté de Suédois peut-être ?**

Non, car il y a en très peu – en France, les Suédois sont soit à Paris, soit à Nice, à Lyon, il n'y en a pas beaucoup – mais par contre, il y a une association qui s'appelle Groupe franco-scandinave – où à l'époque, il y avait plus de Danois que de Suédois, c'est l'inverse aujourd'hui – qui organisait deux grandes réunions par an – une en été et une en hiver – auxquelles nous participions. Il y avait quelques autres petites réunions comme par exemple une réunion mensuelle au Albion - premier *pub* anglais ouvert sur Lyon -...

**... l'Albion vers...**

Derrière les Terreaux. Donc nous allions là-bas une fois par mois. En plus, j'ai intégré la filiale lyonnaise de la Chambre de Commerce Economique ; j'en suis toujours membre aujourd'hui. Elle n'est pas très active, mais quand même : quatre ou cinq réunions se déroulent chaque année.



*timbre célébrant l'amitié franco-suédoise (drapeaux mêlés)*

**Je repense à une question : étiez-vous déjà venu en France avant 1988 ?**

Oui, j'étais déjà venu en vacances à Lyon... quand j'avais ton âge [donc vers 22 ans, c'est-à-dire autour de 1984]. J'étais venu en France une fois avec mon père tout seul, une fois avec la famille à l'âge de 12-13 ans à Paris, et deux-trois fois avant de rencontrer ma femme et une dizaine de fois après l'avoir rencontrée. Je connaissais donc quand même un peu le pays.

**Et quand votre épouse et vous-même avez été mariés, comment avez-vous procédé pour chercher un logement ?**

Nous avons pris celui de son Grand-Père, solution simple, familiale mais simple.

**Avez-vous dû changer souvent d'emploi après avril-mai 1989 ?**

Non, pas du tout. Je savais que mon emploi était assuré.

**Votre salaire suffisait-il pour vous deux ?**

Oui. Il n'était pas très élevé, mais nous n'avions pas de dépense à l'époque ; on ne dépensait quasiment rien. Jusqu'à la naissance de Clotilde, nous étions sereins. Après, ce fut financièrement un peu plus difficile.

**Aujourd'hui, vous travaillez toujours dans la même entreprise ?**

Non, j'ai été licencié en 1995 : je me suis retrouvé au chômage pendant **un** an avant de trouver – pour **deux** ans – un nouvel emploi, une nouvelle fois sur Lyon, dans une entreprise – SILAM - qui produisait des pommelles et des charnières. Entre 1989 et 1995, je vendais des produits à deux-trois millions de francs ; chez Silam, je vendais des produits à 50 centimes. Mais, bon, le travail était le même, à savoir, exporter le produit. Entre 1998 et **2000**, je fus de nouveau au chômage, et en 2000, j'ai créé ma propre entreprise, toujours dans l'exportation. J'ai aujourd'hui quasiment les mêmes clients depuis le départ, très peu de Lyonnais mais des Français. Je n'ai pas l'intention d'abandonner mon travail : je n'ai d'ailleurs pas trop le temps de penser à cette éventualité.

**Pour revenir sur la question du logement : pourquoi avez-vous déménagé ? Vous vous trouviez peut-être trop à l'étroit à Cusset, puisque Clotilde était née ?**

Non, notre logement n'était pas trop petit, mais nous habitons en étage : nous – surtout mon épouse quand même – devons donc souvent porter Clotilde dans une main et les commissions et notre cartable de l'autre, ce qui n'était pas très pratique. Mais notre déménagement s'explique surtout par le fait que Clotilde étant souvent chez sa Grand-Mère maternelle rue Bellecombe, nous faisons de nombreux allers-retours entre Villeurbanne et Lyon. La distance n'est pas très longue, mais cela correspondait quand même à vingt-six feux rouges, donc quand même... Nous cherchions donc à nous rapprocher de la rue Bellecombe. Et finalement, nous avons atterri ici [rue Jules Vallès] : nous sommes venus juste après la naissance de Clotilde, donc en 1991.

**Vous aviez donc fondé une famille en France : mais quelles relations gardiez-vous avec votre pays natal ?**

Déjà, je n'avais pas demandé à ma famille l'autorisation de partir en France [pour son mariage], j'étais parti ! Mais mes parents sont venus assez régulièrement, mes deux frères avec leur famille sont venus deux-trois fois et quelques amis sont venus de temps en temps. Mais honnêtement, je pensais que plus d'amis auraient profité de venir visiter la France, seraient venus me voir après mon installation mais ce ne fut guère le cas. Ce n'est pourtant pas compliqué de venir ici, il y a les avions, *etc.* Mais nous, on a gardé le contact dans le sens où je suis monté en Suède deux-trois-quatre fois par an depuis le début – maintenant, je n'y vais qu'une à deux fois par an, maximum deux, une fois pour les vacances et une fois pour le travail, quelque chose comme cela -. Professionnellement, je travaille presque tous les jours avec la Suède, après, je parle [suédois] avec les enfants. Et parfois avec les amis, ça arrive quand même, mais pas tous les jours.

**Vous gardez donc un lien avec la Suède en parlant notamment avec vos enfants qui comprennent et parlent très bien le suédois...**

Oui, très bien, voilà, c'est ça. J'en suis très heureux. Je souhaite qu'ils gardent un lien avec la Suède. Clotilde envisage même d'aller faire un stage en Suède pendant quelques mois afin de mieux connaître la vie quotidienne des Suédois. Depuis tout petits, nos enfants partent au moins une fois par an en vacances en Suède pour s'approprier la culture suédoise.

**Et ici, rue Jules Vallès, la langue constitue-t-il votre seul lien quotidien avec la Suède ?**

Dans la pratique, la culture suédoise est transmise par les bandes dessinées que les enfants lisent assez régulièrement. Après, il y a aussi les livres et quelques cassettes vidéo, mais malheureusement, cela n'a pas le succès escompté. Mais bon...

**Pour échanger avec la Suède, vous utilisez les moyens modernes comme Skype ou...**

... Oui, c'est ça, mais on n'en a pas trop besoin car on utilise le téléphone : maintenant que les contrats illimités existent, ça ne coûte rien.

**Pour revenir à vos premières années en France : cela vous est-il arrivé d'envoyer de l'argent en Suède pour aider votre famille ?**

Non, il n'y en avait pas besoin. Elle s'en sortait très très bien. (Rires) J'avais des économies en Suède – je ne sais pas trop d'ailleurs comment puisque je n'avais travaillé que deux ans avant de venir en France – que j'ai amenées ici et qu'on a utilisées quand on a acheté l'appartement.

**Quand vous êtes arrivé en France, est-ce qu'il y a quelque chose de marquant qui vous a frappé et dont vous vous souvenez toujours aujourd'hui ?**

Oui, trois choses. Premièrement : en Suède, les gens sont disciplinés, suivent les consignes ; je me suis vite aperçu que ce n'était pas le cas en France. Deuxième exemple : j'ai trouvé très bizarre de pouvoir faire annuler en France – jusqu'au dernier mandat présidentiel, à l'approche des élections – tous les procès-verbaux reçus pour mauvais stationnement, ça m'a vraiment étonné ; ma femme a pu bénéficier de cette faveur sur simple demande de sa part. Troisième exemple : en France, il est possible d'aller contester – par exemple à la Cité administrative rue Garibaldi – une erreur sur une somme à payer pour les impôts et de payer ensuite juste ce que nous devons réellement, c'est une réalité puisque cela s'est passé exactement comme cela pour moi pour ma première déclaration d'impôts en France ; mon épouse m'avait alors dit qu'il vaut mieux faire la démarche par nous-même avant d'envoyer l'argent car il ne faut pas attendre du fisc – contrairement à ce que je croyais en arrivant en France – qu'il nous renvoie le trop-perçu dans les mois qui suivent ! Il faut dire que je ne m'étais pas aperçu que je payais trop, car en Suède, on paye l'impôt à hauteur de 40/45 %, or, en France, c'est 5%, ce n'est rien à comparer. Il y a des avantages mais aussi des inconvénients à cela.

**Avez-vous déjà eu en France des problèmes financiers ?**

Oui, nous en avons toujours eu, mais c'est passager, ça flottait, ça flotte ; nous ne sommes pas encore coulés. Nous n'en avons pas encore pour autant terminé car nos trois enfants font (ou vont faire) des études, donc si nous avons des sous, nous leur donnerons, si nous n'en avons pas...

**Est-ce que d'autres personnes de votre famille sont venues s'installer en France depuis 1988 ?**

Non, personne.

**Avez-vous connu des problèmes en lien avec votre intégration ?**

Oui, en 2007-2008, on m'a reproché – lorsque j'ai refait faire des papiers – de ne pas être assez intégré au niveau du quartier (il insiste sur ce mot) : en effet, j'étais certes membre de la Chambre de Commerce Economique, mais c'était au niveau national, et je n'en étais pas un membre actif ; je n'avais pas le temps. Mais depuis, depuis un an, ça s'est arrangé parce que je suis plus intégré étant donné que je fais partie du conseil presbytéral de notre église. Mais bon, c'est comme ça...

**Oui, parce que – dites moi bien si cela vous dérange de répondre à cette question – vous être pratiquant ?**

Oui, nous avons le choix puisque ma femme étant catholique et moi luthérien – plus par tradition que par conviction pour ma part -. Quand nous nous sommes mariés, nous avons célébré notre union dans une église catholique avec un prêtre catholique et un pasteur luthérien qui ont officié tous les deux. Voilà. Le fait que le pasteur était alors beaucoup plus jeune – 25 ans au lieu de 90 pour le prêtre – a fait que nous nous sommes plus rapprochés de lui, bien que le prêtre était également très sympathique.

**Vous vous êtes mariés à Lyon ?**

Oui. Clotilde a été baptisée en Suède et Heidi [sa seconde fille] par le pasteur à Saint-Pothin [près de l'avenue de Saxe à Lyon] qui est devenue une église catholique depuis. Luthériens et Réformés partagent aujourd'hui un même lieu de culte à Lyon où nous nous rendons.

(Je lui pose une question sur l'anonymisation du prénom de ses enfants) Je suis toujours étonné par la difficulté qu'ont les Français à traiter un nom [de famille] aussi simple que le mien, car premièrement, c'est le nom le plus répandu en Suède et il y a aussi une actrice qui s'appelle Scarlett Johansson. J'aurais pu croire qu'elle soit légèrement connue, mais non. Au téléphone, il n'y a jamais personne qui arrive à l'écrire du premier coup. Ce n'est pas très grave, mais c'est comme ça.

**Quand vos enfants ont été scolarisés, cela vous est-il arrivé de créer des liens avec des parents français ou étrangers ?**

Nous avons simplement plus d'affinités avec certains que nous saluons le matin ou à la sortie des classes. Mais ce n'était pas forcément des étrangers.

**Vous est-il arrivé d'être visé par des actes racistes ?**

Non, dans le sens où physiquement, je ressemble à un Français ; c'est différent quand je me mets à parler ; c'est pourquoi, croyant que je suis Anglais, on me pose souvent la question, mais j'explique que non, que je suis Suédois. Et ça s'arrête là, ça ne va jamais plus loin. Mais je n'ai jamais rencontré de problème à ce sujet. Par contre, je confonds toujours les nombres des dizaines « 70 » et « 90 ».

**C'est-à-dire ?**

Quand par exemple, au téléphone, on me donne un numéro qui en comprend, le temps que je réfléchisse à leur transcription, le numéro de téléphone m'a déjà été communiqué dans son intégralité. C'est un problème, microscopique certes, mais c'est un problème de compréhension.

**Avant de terminer notre entretien sur un bilan rétrospectif, j'aimerais savoir si les premiers temps, vous avez eu du mal à vous adapter au climat français – les températures, le temps qu'il faisait, etc -.**

Oui, oui, oui. Ici, en France, l'hiver dure deux mois de moins qu'en Suède. C'est-à-dire qu'en Suède, nous n'avons qu'une à deux semaines d'été ; ici, cela correspond à plusieurs mois. Donc c'est bien mieux ici, oui. (Rires) Nous pouvons nous demander pourquoi les gens habitent en Suède, surtout en hiver !

**D'accord. C'est très bien, car vous faites tout naturellement le lien avec la dernière partie de notre entretien, c'est-à-dire un bilan rétrospectif et comparatif entre 1988 et 2013, la Suède et**

**la France. Ainsi, en 1988, la France telle que vous la découvriez, correspondait-elle à vos attentes ? Même si vous n'aviez pas forcément envisagé de vous y installer.**

Oui, Pour être tout à fait honnête, à l'époque, la France jouait d'une image assez négative en Suède : on connaissait les deux-chevaux, Louis de Funès, mais c'était un pays de rigolos, ce n'était pas sérieux. Et cette image était très répandue : une machine achetée en Allemagne, elle fonctionnait, ce n'était pas certain avec une autre achetée en Espagne ou en France. Donc je n'avais pas d'espérance particulière. Mais on vit bien ici. Je suis content, il n'y a pas de problème à ce sujet. Conservons-nous des traditions ? Par certains aspects, oui. Je continue à manger certains aliments – il se lève pour aller les chercher dans son placard -. Voici des champignons que nous avons cueillis en France. (Il me montre également deux paquets de tuiles fines, comme les produits de la marque *Finn Crisp*.) Nous pouvons acheter facilement certains produits, donc je continue à les acheter. Je suis probablement le seul à les acheter à Lyon, mais bon, je les achète quand même. Et effectivement, chaque nuit, dans mes rêves, je suis *a priori* en Suède ; je rêve que je suis en Suède, mes rêves ont lieu en Suède, mille fois plus qu'en France. Parfois ils ont lieu ici, parfois en Russie, parfois à droite et à gauche, mais la majorité a lieu en Suède. Il est certain que mon pays natal a laissé une empreinte sur moi ; j'y ai quand même passé 25 ans ; voire 26, oui 26 ans.



*les Finn Crisp suédois*

**Existe-t-il des différences vestimentaires entre la France et la Suède ?**

Honnêtement, la France a de la classe, chez nous, on s'habille pour ne pas avoir froid tandis qu'en France, on s'habille pour le *look*, pour être joli.

**Est-ce que d'autres différences entre les deux pays vous reviennent en tête ?**

La plupart des différences qu'il y avait [hier, en Suède, avant qu'il ne vienne s'installer en France] sont restées.

**C'est-à-dire ?**

L'homogénéité suédoise et l'hétérogénéité française ; en France, chacun fait comme il veut tandis que qu'en Suède, tout le monde est discipliné. Après, il faut dire que depuis mon départ, la société suédoise a évolué sous l'influence de l'Amérique [s'est américanisée], comme c'est un peu aussi le cas en France : de ce fait, au sein des entreprises, le raisonnement court-termiste et le non-respect du salarié ont gagné du terrain dans les deux pays. C'est malheureusement la même chose dans les deux pays. Au niveau politique, c'est tellement différent qu'il est difficile de comparer...

**On parle aussi souvent de la différence entre le modèle social français et le modèle social scandinave. Mais je ne saurais guère expliquer pourquoi. Peut-être avez-vous des éléments de réponse ?**

Si si si. Beaucoup de rumeurs. Je ne sais pas trop comment présenter les choses, quoi dire. Honnêtement, en Suède, on a croulé sous les impôts et cela a bloqué l'évolution du pays et du coup, au lieu de s'enrichir, le pays s'appauvrit : la population paie trop d'impôts, tous milieux sociaux confondus. C'est surtout le fait que cela empêche les gens de créer des entreprises, de créer des emplois qui est embêtant. Cela crée de l'assistanat et empêche l'initiative.

**Et tout cela depuis quand ?**

Depuis 1970, oui 1970, et jusqu'à aujourd'hui.

**Encore aujourd'hui ?**

Encore aujourd'hui, encore aujourd'hui. La meilleure illustration de tout cela, c'est quand Volvo et Saab ont été vendues.

**C'était quand, à peu près ?**

Il y a 10 ans, à peu près. Il y a énormément de grandes entreprises suédoises qui ont été vendues à des groupes étrangers. Malheureusement. D'une certaine manière ce n'est pas grave, c'est normal, mais l'attractivité n'est plus ce qu'elle a été. Curieusement – et heureusement d'ailleurs – il y a en Suède une très grande créativité artistique – musicale - et dans le domaine informatique de la part des jeunes. Si vous regardez qui sont les musiciens ou les informaticiens dans le monde, vous vous apercevrez que ce sont soit des Américains, soit des Israéliens ou des Suédois. C'est assez curieux...

**Vous pensez à qui en citant les Suédois ?**

Tu as eu l'occasion de parler de *Skype* tout à l'heure : *Skype* a été créé par un Suédois ; ce fut la même chose avec le jeu vidéo *Minecraft*. Et paraît-il qu'aujourd'hui, il y a beaucoup de Suédois dans le domaine musical. C'est très bien, mais cela ne crée de l'emploi que pour une ou deux personnes. En Suède, il n'y a pas d'investissement ; quand quelque chose casse, on ne le remplace pas. Ce n'est pas bien. Et en France, maintenant, malheureusement, on a pris le même virage.

**Avant de conclure, j'aimerais revenir sur une phrase que vous avez prononcée tout à l'heure, à savoir : « L'attractivité n'est plus ce qu'elle a été. ». Cela signifie t-il qu'avant 1970, la Suède était très compétitive ?**

Oui, tout à fait, exactement. Et, il faut dire les choses telles qu'elles sont, la France et la Suède ne sont pas assez compétitives économiquement ; les entreprises ne cherchent donc pas à s'installer dans ces deux pays.

**Voilà, je crois que nous avons évoqué ensemble à peu près tout ce que j'avais prévu, je réfléchis... ... Si de votre côté, des compléments vous viennent en tête, n'hésitez pas à me couper la parole... Oui, en y repensant, est-ce votre premier emploi en France a nécessité de votre part certains effort de compréhension et/ou d'expression en français ?**

Oui, c'est vrai qu'à l'époque [soit en 1989] je n'écrivais pas parfaitement bien, donc quand il fallait rédiger un courrier, je donnais mon brouillon à la secrétaire qui le corrigeait. Mais je me suis progressivement mieux débrouillé : le programme de correction automatique d'orthographe sur les ordinateurs est très utile ! Mais je n'ai toujours pas appris à employer correctement les subjonctifs ; je reformule toujours mes phrases pour ne pas avoir à les utiliser.

**Je vérifie que je n'ai pas oublié de vous poser des questions, n'hésitez pas à prendre la parole.** (Après quelques secondes de silence) La France est quand même très proche de la Suède, la France est et était un pays riche, civilisé, où la justice fonctionne, les deux pays se ressemblent ; ils sont assez proches : ce n'est pas un problème de vivre en France. Je suppose qu'il est plus facile pour un étranger suédois que pour un Africain ou un Asiatique de venir en France.

**Est-ce que des personnes de votre famille envisagent d'émigrer en France ?**



Non.

**Et vous, avez-vous le projet de revenir plusieurs mois – en dehors de vacances –, années ou même définitivement en Suède ?**

Non.

**Pourquoi ?**

Parce qu'on est très bien, ma vie est ici, ma famille est ici. Il n'y a aucun intérêt à revenir. Et même, honnêtement, quand aujourd'hui, je vais en Suède, je suis agacé par le conformisme de la population ; être trop conformiste peut amener à être trop strict/rigide, pas assez flexible. (Il me donne un exemple : un jour en Suède, il était nécessaire de montrer une carte d'identité pour pouvoir payer en carte bancaire dans un magasin ; ce moyen de paiement avait alors été refusé à PETER J. simplement parce qu'il n'avait pas sa carte d'identité, bien qu'il avait son passeport sur lui.) Cela vaut pour toutes les bureaucraties ; ce n'est pas vrai uniquement en Suède.

**Mais à comparer la France et la Suède...**

C'est peut-être plutôt vrai pour la Suède ; en tous les cas, si ça arrive ici, ça m'énerve plus là-bas.

**Je repense à une question : avez-vous déjà eu affaire au consulat de Suède à Lyon ?**

Presque jamais.

**Et lorsque vous retournez en Suède, vous restez à peu près combien de temps ?**

Deux ou trois semaines tout au plus. Nous aimerions pourtant bien y rester plus longtemps, mais nous n'en avons pas le temps car étant donné que moi et ma femme sommes à notre compte, nous ne sommes pas payés lorsque nous prenons des vacances, donc nous ne pouvons pas nous permettre n'importe quoi.

**Mais, ici, rue Jules Vallès, vous parlez suédois quasiment tous les jours ?**

Absolument. Oui, à la maison, je parle suédois. Mes trois enfants et mon épouse me comprennent, mais eux, ils parlent français ; mes enfants ne parlent quasiment pas en suédois avec moi, même si cela peut tout de même arriver parfois.

**Vous n'envisagez pas de déménager ?**

Non, pas pour l'instant. (Après quelques secondes de silence) Mais pour le travail [en France], être étranger, c'est un handicap, comme cela peut l'être pour un ex-taulard, un handicapé, une personne âgée. Ce sont des handicaps. Dans la plupart des cas, être un étranger c'est un handicap parce que [l'employeur pense] 'je ne sais pas qui est cette personne, je ne connais pas sa culture, il va peut-être se prendre pour le chef au travail, je ne sais pas' ; donc, c'est certain que c'est un handicap, mais bon, c'est comme ça, c'est comme ça dans tous les pays. Si un Français va travailler en Suède, il va être confronté à la même difficulté.

**Voici la dernière question à laquelle j'avais pensée : en Suède, qui vous reste t-il ? Vos parents, vos frères, vos cousins et vos amis ?**

Oui, mon père est décédé et ma mère est à l'hôpital. J'ai mes deux frères - qui sont mariés - ; nous avons une maison de campagne que nous possédons ensemble. J'ai beaucoup de cousins. Quant à mes amis, en avoir beaucoup m'effraie, donc il y a quatre/cinq amis que j'essaie de voir une fois par an.

**Pour le coup, vous avez donc peut-être plus d'amis d'enfance [que d'amis rencontrés plus tardivement au cours de votre vie] ?**

Oui, peut-être, même, tout à fait. (Après quelques secondes de silence) La culture suédoise est connue par plus de monde aujourd'hui, c'est une bonne chose pour la Suède : il n'y a pas que Zlatan [Ibrahimovic, le footballeur] qui est connu, il y a aussi beaucoup d'écrivains qui sont à la mode en ce moment, comme par exemple Stieg Larsson avec sa série *Millénium*.

(Après quelques secondes de silence) **Merci, je crois que nous avons fait le tour de la question, je n'ai plus qu'à vous renouveler tous mes remerciements.**

Il n'y a pas de quoi.

## AMANDA L.

AMANDA L., Brésilienne, née à Rio de Janeiro, en 1983. Après être partie du Brésil à l'âge de 21 ans, elle est arrivée en Australie pour apprendre l'anglais. À son arrivée, elle fait la connaissance de son mari, toulousain, et un an et demi plus tard elle repart avec lui au Brésil, où ils se marient et où elle finit ses études de journalisme. Finalement, elle repart encore avec son mari à Paris et au bout de quatre ans et demi, elle décide de retourner dans son pays d'origine. Cependant, et entre autres pour des questions idéologiques, elle retourne en France où elle se trouve encore aujourd'hui. L'entretien se déroulé le 2 novembre 2013, à Paris, pendant environ une heure et demie.

### **1. Votre nom, prénom, lieu et date de naissance.**

LOURENÇO Amanda, Rio de Janeiro, 22 décembre 1982.

### **2. Depuis combien de temps vous êtes en France ?**

En tout ça fait cinq ans, mais j'étais partie pour un an et demi. Enfin, quatre ans et demi en France, un an et demi ailleurs et après encore six mois en France.

### **3. Quand est-ce que vous avez laissé le Brésil pour la première fois et pourquoi ?**

Je suis partie de Rio quand j'avais 21 ans pour étudier l'anglais en Australie. Je suis restée un an et j'ai travaillé six mois dans des fermes là-bas.

### **4. Et après ça, vous êtes venue en France ou vous êtes rentrée au Brésil ?**

Bien... Non... Là-bas, j'ai rencontré un Français et on a voyagé ensemble. Après, je suis rentrée au Brésil, car je devais finir mes études et mon ami Français est allé avec moi à Rio. Comme il ne pouvait pas rester sans visa, on a décidé de se marier. C'est pas évident.

### **5. Qu'est-ce qui n'est pas évident ?**

C'était pas évident, le mariage...

### **6. Dans quel sens ?**

On voulait pas se marier, mais c'était la seule façon de rester ensemble.

### **7. Vous avez des enfants ?**

Non.

### **8. Vous avez prévu de continuer au Brésil ?**

Non, le plan était de continuer à voyager.

### **9. Et combien de temps vous avez passé encore au Brésil avant de repartir ?**

Bon, comme j'avais pas assez d'argent, on a décidé d'aller en France pour que je travaille, car c'est plus facile de gagner de l'argent en France qu'au Brésil. Du coup, on est restés un peu plus d'un an, le temps de finir mon cours à l'université, qui était « en pause ».

### **10. Quelle est votre formation ?**

J'ai étudié le journalisme au Brésil, mais j'ai fini pour faire un master de Géopolitique en France.

### **11. Quand vous êtes arrivée en France, vous saviez déjà parler français ?**

Non, pas du tout ! Juste « bonjour », des choses comme ça.

### **12. Et comment vous l'avez appris ?**

Dans la vie de tous les jours. J'ai pas fait de cours de français. Bon, j'ai fait une période de Français Langue Etrangère à la fac, mais ce n'était pas bien. Ah, et j'ai fait aussi un cours de français à la Mairie, c'était sympa, mais je n'ai pas appris grande chose... J'avais l'habitude d'aller à un cours de conversation gratuit d'une association chrétienne. C'était très bien pour moi, parce que parler c'était plus urgent que d'apprendre à écrire, quoi.

### **13. Quelles étaient les principales difficultés que vous avez eues du fait de ne pas savoir parler**

**la langue? L'isolement social? Des difficultés à continuer votre parcours universitaire ?**

J'étais pas vraiment isolée, mais je me sentais un peu exclue. Au début je ne pouvais pas suivre une conversation avec des amis et ça m'énervait beaucoup. Je n'étais plus vraiment moi, j'avais l'impression d'avoir perdu mon identité (...) Oui, c'est ça.

**14. Dans votre foyer, vous parlez quelle langue ? Et comment vous avez fait pour connaître cette association ?**

Chez moi, on parle portugais tout le temps. C'est dommage. Au début on parlait anglais, après, au Brésil, on a changé pour le portugais, mais quand on s'est installés en France, on a continué avec le portugais. Et l'asso... J'ai connu l'Arc (*Cercle International de l'Arc*) par une amie brésilienne que j'ai connue dans un parc pour enfant. Elle était nounou et moi aussi, mais elle était illégale.

**15. Et vous, vous n'avez jamais eu de problèmes avec l'immigration ? Ou une sorte de résistance de la part de la France à vous délivrer les papiers ?**

Bien, pas vraiment, car j'suis mariée avec un Français, quand même. Mais à chaque fois dans le bureau d'immigration je sentais que les fonctionnaires faisaient tout pour me compliquer la vie. Mais comme ils ne pouvaient rien faire...

**16. Vous m'avez dit que vous êtes journaliste et que vous êtes devenue nourrice. Ce changement de métier est dû à quoi ? C'est provisoire ?**

J'avais besoin d'argent rapidement, car je ne voulais pas que mon mari me... comment on dit ? « Sustentar » ? (*aider financièrement*). Genre, je ne voulais pas qu'il me paye les choses. Comme je ne parlais pas la langue, être nounou c'était plus facile. Mais je n'ai jamais pensé faire ça toute ma vie.

**17. Et vous avez fini par trouver un travail dans votre domaine? Si oui, combien de temps après être arrivée en France ?**

Bon, quand j'étais à la fac... Non, oui ! Quand j'étais à la fac, j'ai fait un stage à RFI (*Radio France Internationale*), parce qu'ils ont une rédaction brésilienne. Dans mon métier c'est impossible de trouver un travail sans être francophone. Alors, chez RFI c'est le seul endroit où je pouvais travailler. Après le stage j'ai continué comme pigiste, une ou deux fois par semaine. Mais c'était pas assez... et pour te dire la vérité, je n'aime pas trop la radio. Alors j'ai repris le travail de nourrice après mon master... avec le projet de rentrer au Brésil pour finalement pouvoir travailler avec le média écrit. Presse écrite.

**18. Et pourquoi voulez-vous retourner au Brésil ? Pour des raisons professionnelles ?**

Oui, pour le travail, juste pour ça...

**19. Et quand est-ce que vous allez y retourner ?**

Je suis rentrée au Brésil il y a deux ans. Avec mon mari, on a pensé rester là-bas pour trois ans, le temps que je travaille et acquiers de l'expérience professionnelle. Mais finalement après deux mois, on a décidé de repartir en France. J'étais tellement habituée en France que je ne me voyais plus vivre au Brésil !

**20. Même si ça pouvait retarder votre... épanouissement professionnel ? Pourquoi vous avez changé d'avis si vite en arrivant au Brésil ?**

Hmm, genre, après quelque temps à Rio j'ai pensé : « qu'est-ce que je préfère, être journaliste au Brésil ou nounou en France ? » et je ne savais pas la réponse ! En fait, je ne sais toujours pas... Donc, j'ai décidé d'essayer d'être pigiste pour la presse brésilienne à Paris. On va voir si ça marche ou pas.

**21. Quelles sont les premières impressions que vous avez eues en arrivant en France ?**

J'étais très surprise ! Positivement. Parce que je n'avais pas d'attentes. Et tout de suite, j'ai réalisé que j'ai beaucoup de choses en commun avec la France.

**22. Par exemple ?**

La religion, par exemple. J'sais pas. La vie politique plutôt de gauche, la politique sociale, le droit

des femmes... Des choses qui, au Brésil, ne se discutent même pas, comme l'avortement : ici c'est déjà quelque chose de sûr. Et aussi j'étais contente de savoir qu'il existe beaucoup d'athées ici, parce qu'au Brésil, tu sais, tout le monde est très religieux.

**23. Et pourtant, c'était une association chrétienne qui vous a aidée avec la question de la langue... Et vous avez eu d'autres contacts avec des associations ou des communautés ? Les brésiliennes, par exemple ?**

En fait, c'était une association chrétienne... laïque, personne ne me demandait si j'allais à la messe les dimanches. Il y avait une communauté brésilienne sur Orkut (*un site de réseau social populaire au Brésil*) et je suis allée à deux ou trois rendez-vous. Mais je n'ai pas aimé, je n'avais rien à voir avec eux. Et après... j'ai commencé à écrire un blog et j'ai trouvé quelques brésiliennes qui sont devenues des amies.

**24. Les brésiliens constituent-ils la majorité de vos relations en France ?**

Oui, je crois que j'ai plus d'amis brésiliens que de français.

**25. Quelle est votre relation avec les Français ? Vous sentez-vous acceptée ?**

Bon, je ne me sens pas exclue, mais je pense que mon français est encore pénalisant pour les relations sociales.

**26. Et par rapport à vos papiers, quel type de visa avez-vous ?**

Maintenant, j'ai la nationalité française, ça fait un an que je l'ai.

**27. Et pourquoi vous l'avez demandée ?**

Bien, pour faciliter la vie et ne plus avoir besoin de renouveler mon visa. Avec la nationalité, je suis française comme mon mari et j'ai les mêmes droits. Ca me rassure...

**28. Vous savez déjà où vous alliez rester quand vous êtes arrivée ? C'était quoi les conditions d'hébergement à ce moment-là ? Et les conditions actuelles ? Quelles différences par rapport au Brésil ?**

En fait, quand on est arrivé, on est resté à l'appart' d'un oncle de mon mari. Ses parents sont à Toulouse, c'était un petit studio, beaucoup plus petit que l'appartement de ma mère au Brésil. Maintenant, nous sommes aussi dans un studio, mais loué avec une agence immobilière. Au Brésil, on avait un appartement avec trois chambres, ici on a un studio. Mais je préfère habiter à Paris de toute façon.

## JOSE M.

La rencontre avec José M. (il souhaite garder l'anonymat) a lieu le 26 octobre 2013 aux alentours de 10h à son domicile. Originaire de la région de Murcia en Espagne, cet homme s'est installé dans la région vouldaine (La Voulte sur Rhône en Ardèche) dès son arrivée en France. Cette arrivée date de plusieurs dizaines d'années étant donné qu'il migra en France à l'âge de dix ans et qu'il est aujourd'hui âgé de 61 ans. Ainsi, il s'agit d'un immigré de longue date qui a fait sa vie en France depuis 1962.

Cet homme que je connais assez bien (il s'agit d'un ami de mes parents) m'invita à m'asseoir dans sa cuisine où sa femme préparait le repas. Respectueusement, elle nous laissa tous les deux de manière à ne pas nous déranger. Mon interlocuteur ne semble alors pas stressé de me raconter les détails de sa vie. Je le sens plutôt serein.



*Carte de la région de Murcia d'où vient José M en Espagne <sup>76</sup>*



*Localisation du département de l'Ardèche en France où José M. arrive <sup>77</sup>*

**Bonjour, pourriez-vous, pour commencer vous présenter ? Je pense donc à votre nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, bref votre état civil ?**

Ouais donc [il dit son nom]...

**Où êtes-vous né ?**

A Murcia, mais à Mazzaron exactement. En fait, c'est dans la province de Murcia si vous voulez. Et le 11/10/52.

<sup>76</sup> [HTTP://WWW.HOTELSEARCH.COM/6/STATE/MURCIA.HTML](http://www.hotelsearch.com/6/STATE/MURCIA.HTML).

<sup>77</sup> [HTTP://FR.WIKIPEDIA.ORG/WIKI/ARD%C3%A8che\\_\(d%C3%A9partement\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ard%C3%A8che_(d%C3%A9partement)).

**Combien de temps cela fait-il que vous êtes installé en France ?**

Depuis 62, 1962 ! (*rires*). Ca fait déjà un bail !

**Quel est votre statut aujourd'hui à l'état civil ? A savoir êtes-vous célibataire, marié ?**

Marié et trois enfants.

**Est-ce un premier mariage, êtes-vous remarié ?**

Oui, remarié.

**Avez-vous une date ?**

(il *siffle*) Je ne m'en rappelles même plus... La deuxième non plus (*rires et il demande à sa femme qui est dans le salon : 'quand est-ce que l'on s'est mariés, é nous ?' Elle répond en lui disant 1988*...). Oui 1988 donc. Mais la première je ne m'en rappelle plus. .

**Votre première ou deuxième femme sont-elles espagnoles ou d'origine espagnole ?**

Ah non non...

**Et avez-vous donc eu vos trois enfants avec votre nouvelle femme ?**

Non non (*sa femme le coupe en disant : non deux enfants.* ).

**Vous avez donc divorcé entre-temps ?**

Oui c'est ça.

**Êtes-vous retraité maintenant ou travaillez-vous encore ?**

Oui ça va faire un an que je suis à la retraite bientôt.

**Pour revenir sur le départ maintenant, aviez-vous des papiers à l'arrivée ? Etait-ce une migration légale ?**

Mon père était installé déjà, trois avant nous avec un contrat qu'il avait eu à la T A S E (grande usine de textile à La Voulte sur Rhône qui comptait plus d'un millier d'employé) et pour le logement il avait acheté une vieille maison qu'il avait retapé après. Et il nous a fait venir après. Il a donc travaillé trois ans tout seul en France.

**Quelles ont été les raisons de votre départ ?**

Euh... eh bien c'est un peu le problème de l'immigration de maintenant, c'est toujours pareil... On va voir ailleurs si c'est mieux (*rires*).

**C'est donc essentiellement le fait économique ?**

Ouais ouais c'est ça le fait économique puis aussi l'instabilité qu'il y avait à l'époque puisqu'on sortait juste du Franquisme donc ce n'était pas... Puis mon père avait monté une entreprise et là-bas il ne gèle jamais et là ça avait gelé !

**Quelle genre d'entreprise ?**

Eh bien c'était des tomates d'hiver... Voilà, ça avait tout gelé alors que d'habitude ça ne gelait jamais... Sinon on aurait été riche et on ne serait pas venus (*rires*). Puis il avait aussi monté une autre entreprise dans le romarin... Et puis là une sécheresse et du coup il a craqué.

**Etiez-vous donc dans une famille d'agriculteur ?**

Euh oui mon père était agriculteur. Quoique non, mes grands-parents élevaient des moutons.

**Etait-ce, sinon, votre premier voyage, aviez-vous déjà voyagé avant de venir ici ?**

Eh bien j'avais dix ans donc oui oui c'était mon premier.

**Y avait-il une forme de réseau que vous auriez créé, au préalable, avant de partir ?**

(Il *réfléchit*) On est tous partis en famille, non ? Si, il y a mon oncle qui était en France avant mon père. Il l'a hébergé pendant six mois le temps de faire la maison qui se trouvait à côté de la sienne. On était six enfants à l'époque. Donc mon père, ma mère et six frères et sœurs, une belle brochette (*rires*) !

**Donc il n'y avait pas de réseau, personne pour faciliter le voyage ?**

Non non car personne ne travaillait. Mon frère, l'aîné, avait douze ans. Puis ma sœur, moi j'étais le troisième.

**C'était donc un départ programmé en fait ?**

Ah oui oui, c'était tout à fait programmé. Quand mon père est venu, il avait avec lui un contrat de travail à la TASE. Il avait travaillé trois ans, avait acheté une maison à Beauchastel (village voisin) à retaper et quand c'était tout prêt il nous a fait venir. Il était tout seul en fait, mais bon il venait nous voir deux fois par an.

**Quelles ont été les conditions du voyage ? Aviez-vous des moyens financiers important pour le départ ?**

On est partis en taxi. A l'époque ça ne coûtait pas cher. Ils faisaient ça en deux jours et puis c'était réglé. On roulait toute la nuit et puis voilà. En plus, c'était un bon ami à mon père qui ne faisait que ça, donc ça c'est fait tranquillement. Il n'y a pas eu de problème, on avait des passeports et tout le bazar.

**Donc il n'y a pas eu besoin de 'capitaliser' pendant quelques années pour se payer le voyage ?**  
Non, non.

**Si vous pouvez-vous rappeler, étant donné votre âge peu avancé lors de votre départ, qu'aviez vous pris avec vous lorsque vous avez quitté l'Espagne ?**

On avait qu'un caleçon et puis voilà (*rires*). Oui, on n'avait que le strict nécessaire.

**Et votre père avait en fait le droit d'amener sa famille avec lui en France ?**

Oui, c'est vieux ça, la France avait tout pris en charge. D'ailleurs, à notre arrivée en France, l'Etat français nous a payé l'intégralité des allocations que mon père devait percevoir car il était ici depuis 3 ans déjà. C'est le système rétroactif là. Et c'est ce qui nous a permis déjà de démarrer dans la vie active. Il manquait de main-d'œuvre, tout marchait par contrat.

**Quand vous êtes arrivé la maison était déjà finie ?**

Oui oui, il avait fini de la réhabiliter. Bon il avait acheté ça pour une bouchée de pain mais il travaillait... il avait un triple-emploi, il travaillait à l'usine, chez les agriculteurs, il retapait sa maison... il travaillait jour et nuit quoi.

**Etait-ce assez grand pour tout le monde ? Comment était-elle cette maison ?**

Oui il y avait quatre, cinq grandes pièces avec des grands recoins. On n'avait pas tous une chambre chacun mais on était très bien.

**Avez-vous, par la suite, réussi à conserver des liens avec votre famille là-bas ?**

Oui, oui. On est retourné là-bas en 1966, donc quatre ans après.

**Est-ce que votre mère travaillait aussi ?**

Non, non. Puis elle nous a tous mis à l'école quand on est arrivés.

**On change un peu de registre maintenant. Quelles ont été vos premières impressions à l'arrivée en France ? Avez-vous un souvenir marquant ?**

Ah je m'en souviens oui ! On est arrivé un mois de Mai, il y avait de la neige ! (*rires*). On est resté 'bête', en plus on était en short. Et en plus on n'avait jamais vu de la neige. Ni le sol gelé, à part l'hiver où mon père avait perdu ses patates.

**Et le jour où vos parents vous ont dit que vous alliez partir vivre en France... C'était quoi la France pour vous ?**

Pour nous quand on en parlait c'était le paradis, mais bon d'être déraciné comme ça, ça nous avait un peu traumatisé quand même. Dès qu'on est arrivé, on avait qu'une envie, c'était de repartir. Et tous.... Oui, le climat nous a vachement refroidi (*rires*). Ici, il n'y avait rien les arbres n'avaient pas de fruit, là-bas on était au milieu des citronniers.

**Changeons de point, on va maintenant parler de votre intégration au pays d'accueil. Parlez-vous français avant votre arrivée ? Ou du moins aviez-vous des notions ?**

Au bout de trois mois je me débrouillais... j'avais fais l'effort car quand on est arrivé, tout le monde se 'foutait de nous' et on le voyait. Mais sinon non, j'avais jamais fait de français à l'école. En plus, elle n'était pas obligatoire chez nous, moi je gardais les moutons de mon grand-père. Ca a été un avantage pour moi car je n'ai pas connu deux langues donc je n'ai pas eu de mélange. J'ai

appris direct le français. Puis j'avais vraiment envie d'apprendre parce que les gens rigolaient quand on parlait donc on voulait vite comprendre ce qu'ils disaient de nous. C'était marrant d'ailleurs. On nous traitait de 'sales espagnols' mais c'est vite passé. Et tenez-vous bien, la première année d'école j'ai fini premier de classe en français ! Et deux ans après j'ai eu mon certificat d'étude alors que je n'avais jamais mis les pieds à l'école avant.

**Donc si on comprend bien, il y avait un réel souhait de votre part de s'intégrer le plus possible...**

Oui, puis on était très curieux car on avait jamais fait l'école en Espagne, ils nous avaient mis avec des plus vieux que nous donc on avait un peu de retard mais on s'était adapté facilement.

**Mais à votre arrivée, votre père parlait déjà t-il aussi le français ? Et votre mère a-t-elle aussi appris la langue ?**

Non. Après sur le tard, il 'baragouinait', à la fin de sa vie il se débrouillait bien. Mais ma mère non... non elle restait à la maison elle. Ceux qui venaient à la maison ils étaient espagnols mais par contre, elle comprenait tout le français et elle savait le lire. Mais elle ne le parlait pas, elle n'avait pas vraiment l'occasion de l'utiliser. Donc du coup à la maison, on parlait espagnol avec mes parents.

**Continuez-vous encore à parler l'espagnol ? Le pratiquez-vous encore souvent ?**

Oui je suis capable de le parler mais vu que je ne suis jamais allé à l'école je peine beaucoup à le lire. Je mets par exemple un quart d'heure pour lire un article. Mais le parler oui, on le faisait comme je vous l'ai dit avec mes parents tous les jours.

**Et à l'école s'il y avait d'autres espagnols, parliez-vous français ou espagnols avec eux ?**

Eh bien les profs faisaient les choses bien car ils nous séparaient en cours pour pas que l'on parle en espagnol. Parce que oui il y avait beaucoup d'espagnols à l'école.

**Y'avait-il une diaspora importante d'espagnol dans la région ?**

Oui à Beauchastel (le village d'à côté) nous étions nombreux. Après en 65, on est venus à la Voulte mais sinon oui. Il y en avait quelques-uns, qui nous attendaient d'ailleurs car mon père avait fait connaissance avec d'autres espagnols ici.

**Vous parlez d'espagnols qui vous attendiez. Ces familles ont-elles aidé votre père à s'installer ?**

Non, non. Il s'est débrouillé tout seul. Après oui, il nous arrivait de manger ensemble de faire des soirées mais non il n'y avait pas d'aides financières ou des choses comme ça. Il y avait sept à huit familles.

**Pour revenir au sujet de votre père, comment a-t-il décroché ce contrat de travail ? A-t-il passé des tests ?**

C'était des filières dans lesquelles il fallait s'inscrire, attendre d'avoir le passeport pour pouvoir partir.... Et voilà. Il fallait attendre de savoir si tu étais reçu ou pas. Alors parfois il y a des gens qui attendaient dix ans. Mon père a eu du bol en fait. Il s'était déjà inscrit avant les catastrophes au cas où. Une fois les catastrophes arrivées, c'était l'opportunité. Il avait échoué deux fois donc il s'est dit 'c'est bon je pars'.

**Mais du coup il n'avait pas la nationalité votre père ? Vous, est-ce que vous l'avez ?**

Non non personne n'a été naturalisé hormis mon frère. En fait, ça m'apportait rien de faire la demande... Si, on m'a dit que quand je me suis mis à mon compte ça allait être compliqué mais en fait non. Puis les démarches étaient tellement longues... une fois je l'ai demandé le dossier mais qu'en j'ai vu ce qu'il fallait faire je me suis dit : c'est bon !

**Et cela ne créé aucun problème au niveau des allocations, des impôts ou autres ?**

Ah non non. Du moment que t'as un emploi et un domicile, il n'y a rien qui gêne. Du coup on avait une carte de séjour à l'époque et maintenant c'est permanent (*il demande à sa femme qui revient dans la cuisine : 'cela fait une dizaine d'années qu'elles sont permanentes maintenant ? Elle acquiesce.*). C'est une carte d'identité en fait si vous voulez maintenant.



**Pour revenir sur l'aspect discriminatoire, raciste, mis à part les enfants qui se moquaient de vous, y avait-il autre chose ?**

Non pas vraiment, les gamins se moquaient de nous mais voilà... Si les mamans aussi, je me souviens, elles étaient d'une méfiance ! Mais ça n'a pas duré longtemps, juste les premiers mois après l'arrivée. Après on allait chez eux, dans toutes les familles. Et je me souviens qu'on était les premiers du quartier à avoir la télévision en couleur. Donc après on était plus de vingt gamins chez moi (*rires*). Comme ça, on avait créé un peu des liens.

**Les rendez-vous, repas ou fêtes que vous aviez entre familles espagnoles, cela a-t-il duré longtemps ?**

Oui ça a duré quatre à cinq ans, après les gens se sont un peu éparpillés. Il y en a qui sont retournés au pays entre temps.

**Avez-vous encore des contacts avec ces familles. Est-ce qu'il vous arrive d'aider les nouveaux immigrés espagnols qui arrivent en France ?**

Oui on a gardé contact bien sûr. Après pour les nouveaux arrivants, si je les connais, oui je veux bien les aider mais sinon non. Je ne suis pas dans des associations ou autres... mais à l'époque c'était plus pénible que maintenant. De nos jours, tout le monde a une voiture. Avant, on devait faire des regroupements. Ceux qui avaient des voitures, eh bien ils prenaient les autres avec eux.

**Avez-vous une pratique religieuse ?**

Non... je suis baptisé mais pas pratiquant.

**Alors pouvez-vous revenir sur votre cursus scolaire et le votre vie professionnelle par la suite ?**

Eh bien j'ai eu mon certificat d'étude à douze ans. Après je suis allé au collège à la Voulte sur Rhône directement en cinquième et là on a eu un gros problème d'adaptation car on avait sauté une paire de classe. En anglais, en mathématiques et tout cela on était un peu à la 'bourre'. Et là l'école après ça ne me plaisait plus. Je voulais bosser donc on s'était orienté vers un peu de pratique et puis je m'étais mis sur la liste pour rentrer en apprentissage. Pour que dès que j'ai l'âge de rentrer en apprentissage je puisse aller bosser. Donc à quinze ans et demi je suis parti. J'ai travaillé dans la chaudronnerie plastique en étant salarié dans une boîte du coin. J'ai fais ça pendant 25 ans puis je me suis mis à mon compte. A 42 ans à peu près je me suis mis à mon compte. Et donc pendant 18 ans j'ai eu ma boîte et toujours dans le même milieu.

**Y-avait-il un métier qui vous faisait rêver étant petit ?**

Non, ce que j'ai fais m'a tout de suite plu. C'était un métier qui n'était pas courant, c'était original quoi. Puis c'était évolutif.

**Comment avez-vous trouvé votre travail ?**

C'est l'école qui se renseignait pour nous et qui demandait aux entreprises si elles voulaient prendre un apprenti. Nous, les élèves, on s'inscrivait sur la liste. Il y avait alors des professionnels qui nous montraient leurs métiers, et nous on regardait si ça nous plaisait ou pas. Et la chaudronnerie-plasturgie m'a plus tout de suite. Donc je suis parti travailler dans la boîte, puis au bout d'un an, ils ont cassé mon contrat d'apprenti (*contrat qui dure trois ans normalement*) et je suis passé salarié.

**Etait-ce le problème de l'emploi ? Faisiez-vous beaucoup d'heures ?**

Oui on travaillait même le samedi matin. Il y avait beaucoup de boulot.

**Comment alliez vous au travail ?**

J'y allais avec ma mobylette (*rires*). Pendant mon adolescence j'ai travaillé aux fruits chaque été pour me la payer.

**Vous êtes donc passé chef d'entreprise au début de la quarantaine, avez-vous senti une différence avec ce nouveau statut, tant au niveau du regard des gens que financièrement si cela a marché pour vous ?**

Oui puis personnellement il y a une sorte de grosse satisfaction. Mais bon par contre il fallait bosser deux fois plus. Au début où j'étais tout seul c'était samedi et dimanche compris. Après j'ai pris un puis deux salariés. A la fin on était environ onze.

**Quand vous êtes arrivé en France avec la famille, comment cela se passait-il pour vivre ? Le salaire du père était suffisant ?**

On se débrouillait avec les allocations, puis mon père faisait double-emploi. Par la suite mon frère s'est mis à travailler aussi. Six ans après être arrivé, il ramenait de l'argent à la maison.

**Quand vous avez commencé à gagner de l'argent, est-ce que vous contribuiez financièrement pour la famille ?**

Non non, ça allait déjà bien financièrement quand j'ai commencé à travailler. Enfin... si il manquait quelque chose, on aidait ça c'est sûr. Mais rien n'était planifié.

**Vos enfants parlent-ils espagnol ? Leur avez-vous transmis cela ?**

Oui, mais on ne parlait pas espagnol à la maison. On le parlait quand ils étaient avec le grand-père et la grand-mère. Mais à côté de ça non, on parlait en français entre nous.

**Si l'on s'attache maintenant aux modes de vie, avez-vous gardé certains attraits de la vie espagnole ? Mangez-vous des plats typiques, habillez-vous d'une certaine manière ? Avez-vous le même rythme de vie qu'en Espagne ?**

Non, on a les mêmes codes vestimentaires qu'en France mais oui il y a des plats qui revenaient comme la paella et d'autres autour desquels on se réunissait tous les dimanches. Mais bon maintenant on est tous éparpillé de partout donc on en fait un peu moins. Non on s'est bien intégré, au début mes parents trouvaient que le fromage puait. Mais quelques mois après ils ne mangeaient que de ça.



*Plat espagnol typique: la paëlla.*

**On a vu le racisme, à l'école, mais est-ce que par la suite dans votre vie d'adulte cela s'est également fait ressentir ?**

Non, non... Ah si, Les flics oui (*rires*) ! Quand ils regardaient nos papiers, parce qu'ils nous contrôlaient tout le temps, après ils nous insultaient de sales espagnols.

**Quelle est la fréquence de vos voyages en Espagne ?**

Donc on était en 1966 une première fois. Après, familialement on y est retourné toutes les années. Puis une fois adulte, chacun y allait par soi même. Mais là au jour d'aujourd'hui, j'y suis retourné l'année passée et ça faisait quinze ans que je n'y avais pas été. Mais maintenant on ne va pas jusqu'à Murcia. On descend que jusqu'à Rosas.

**A quel âge êtes-vous parti du 'cocon' familial ?**

J'avais vingt six ans. Puis après je me suis marié la première fois. J'ai divorcé trois ans plus tard.

**Vos parents sont restés en contact avec la famille en Espagne par la suite ?**

Oui, c'était compliqué mais ils communiquaient par les cartes postales. Il n'y avait pas de téléphone alors voilà... On l'a eu quand on est parti de Beauchastel (lieu de la première installation) pour aller à la Voulte. Donc du coup, ce qu'on faisait c'est qu'on faisait passer le message à la famille qui descendait en Espagne. On était plusieurs familles donc à chaque fois, il y en avait au moins une qui descendait au pays tous les cinq à six mois. Par courrier c'était compliqué.

**Vous avez donc changé de logement entre-temps ?**

Oui mon père a eu un accident de voiture. Il ne pouvait plus monter les marches donc on a du partir à côté à la Voulte. C'était en 1965...l'accident... on est donc arrivés à la Voulte en 1966.

**De nos jours, vous en pensez quoi de vos conditions de logement ? Vous sentez une forme de progression par rapport à cela ?**

Eh bien j'ai ce petit appartement qui est bien trop grand pour nous deux (*ces enfants ont déjà quitté la maison*) ! Je rachèterais bien autre chose mais ma femme n'a pas le permis et elle ne veut pas partir lo de la famille aussi.

**Enfinement vous sentez vous bien ici ?**

Oui...oui mais ça commence à moins me plaire avec la montée des intégristes. Ca commence à m'embêter avec l'exemple de l'Espagne je sais comment ça commence et je sais comment ça finit. Après la France c'est comme ça, il y a plus de boulot, on vit peut-être moins bien qu'il y a quelques dizaines d'années.

**Est-ce que vous souhaiteriez passer la fin de votre vie en Espagne ?**

J'aimerais bien mais maintenant avec les enfants et petits-enfants ça serait pas possible. Si je n'avais personne, oui j'y retournerais. Ne serait-ce que par le climat, les gens qui sont beaucoup plus chaleureux. Les gens veulent tous te rendre service là-bas... Après ça ne serait même pas le fait de revenir chez moi dans ma province. N'importe où en Espagne, quand j'y vais, ça me fait du bien.

**Préfèreriez-vous vous faire enterrer ici en France, ou en Espagne ?**

(*Il réfléchit longuement*) Ici. Oui ici car tous mes proches vivent ici.